

**CENTRE D'ETUDES EN SCIENCES SOCIALES
DE LA DEFENSE**

***PRESENCE
ET
REPRESENTATION
DE L'INSTITUTION MILITAIRE
DANS LA VILLE***

**Pierre BERGEL
Valérie BILLAUDEAU-MAGNAN
Christian PIHET
Vincent VESCHAMBRE
Philippe TEILLET
Yoann VERON
Philippe VIOLIER**

Recherche coordonnée par Pierre LEROUX

Mars 2003

*Ce document constitue le rapport final de l'étude commanditée
à l'Association Ouest-Géographie par le C2SD,
CCEP 1999 – 104/SOC, Conv. /DEF/C2SD/1999 n° 22*

Sommaire

REMERCIEMENTS	6
INTRODUCTION	7
1. Le choix des terrains d'étude	8
2. Des approches plurielles	9
PREMIÈRE PARTIE	11
LES ARMEES DANS LA VILLE VERS UN RENOUVELLEMENT DES RAPPORTS ENTRE L'URBAIN ET LE MILITAIRE LE CAS DES AGGLOMERATIONS D'ANGERS ET SAUMUR	
INTRODUCTION	12
CHAPITRE 1	17
LA PRESENCE DES ARMEES DANS LES VILLES FRANCAISES. DU PLEIN AU VIDE ?	17
A. Perspectives juridiques	17
1. La mutation des patrimoines militaires, une donnée nouvelle mais pas inédite	18
2. La mutation des patrimoines militaires, trois étages de régimes dérogatoires	19
B. Déprise militaire et aménagement urbain	20
1. Cessions des biens militaires : les méthodes de la MRAI.....	20
2. L'ampleur des cessions depuis la fin des années 1980	21
3. La reconversion des emprises militaires:une nouvelle répartition des rôles entre les armées, les collectivités territoriales et les services de l'Etat.	22
C. Perspectives urbanistiques et architecturales	23
1. Les casernes de l'Ancien Régime et de la première moitié du XIX ^e siècle	24
2. La III ^e République : les conscrits dans la ville.....	24
CHAPITRE 2	28
LES ARMEES DANS LES VILLES D'ANGERS ET DE SAUMUR : UNE PERIPHERISATION DES IMPLANTATIONS	28
A. Les emprises de la première moitié du XIX^e siècle à Angers : des édifices centraux inadaptés et progressivement abandonnés	31
1. Des casernes-couvents dans la ville intra-muros et les faubourgs proches.....	31
2. Une ancienne école de cavalerie : l'Académie.....	33
3. Le château d'Angers : une place forte à laquelle se sont longtemps accrochés les militaires.....	33

B. Les emprises du Second Empire et de la Troisième République : une deuxième couronne de casernes à Angers.....	34
1. Des casernes rattrapées par l'urbanisation.....	35
2. Les casernes encore utilisées aujourd'hui : des fonctions qui se succèdent et un bâti qui se densifie.....	41
C. A Saumur : permanence et mutations d'une emprise centrale et prestigieuse.....	49
D. De nouvelles emprises périphériques à Angers et à Saumur : l'armée de terre face aux exigences opérationnelles.....	51
1. De vastes emprises périphériques autour d'Angers.....	52
2. Autour de Saumur, d'immenses emprises militaires et civiles.....	53
 CHAPITRE 3	 55
UNE VISIBILITÉ IMMOBILIÈRE MOINS MARQUÉE MAIS UNE PRÉSENCE SYMBOLIQUE QUI S'AFFIRME.....	55
A. Les casernes dans la ville : un processus de patrimonialisation incontestable mais sélectif	556
1. Représentations des casernes angevines : une visibilité croissante mais inégale	55
2. L'architecture militaire dans la presse locale : une visibilité qui s'estompe et devient plus sélective.....	64
B. Un processus de patrimonialisation interne à l'institution militaire	68
1. L'architecture dans les publications militaires : une carte de visite qui demeure	68
2. Des portes qui s'ouvrent.....	75
3. Une politique patrimoniale récente mais affirmée	76
4. Les limites de la patrimonialisation : la démolition programmée de la caserne Desjardins.....	79
C. Sortir des casernes et créer l'événement : une nouvelle présence militaire dans la ville	84
1. Réinvestir les lieux traditionnels de présence militaire.....	87
2. Inventer de nouveaux lieux et de nouvelles formes de présence dans la ville.....	90
CONCLUSION.....	92

DEUXIÈME PARTIE95

MOBILITE PROFESSIONNELLE ET INTEGRATION LOCALE DES MILITAIRES

INTRODUCTION96

CHAPITRE 4 103

MOBILITE ET LOISIRS : ETUDE DE CAS A ANGERS ET CHATELLERAULT..... 103

A. Les militaires une population nomade..... 103

1. Les militaires du génie et de la gendarmerie, étude comparée de la mobilité professionnelle.....	103
2. L'Ecole de gendarmerie de Châtelleraut : un recrutement national.....	112
3. Les officiers et sous-officiers de gendarmerie	120
4. Les militaires du génie	122
B. Géographie de la résidence des officiers et des sous-officiers.....	125
1. Le génie	125
2. La gendarmerie	134
D. Mobilité et vie familiale	138
1. La mobilité, une contrainte diversement vécue par la famille	138
2. Une perturbation avérée : la carrière de l'épouse	139
E. Les pratiques du temps libre comme indicateur synthétique des rapports aux lieux.....	140
1. Entrée par l'institution militaire.....	141
2. Entrée par les individus.....	143

TROISIÈME PARTIE 148

L'INSTITUTION MILITAIRE ET LES MEDIAS LOCAUX

INTRODUCTION 149

CHAPITRE 5..... 153

LA REPRESENTATION DE L'INSTITUTION MILITAIRE DANS LES

MEDIAS LOCAUX 153

A. Connaissance et reconnaissance de la présence militaire..... 153

1. Angers et le génie : une présence constante dans la presse..... 153

2. Châtelleraut et la gendarmerie : une communication contrastée 160

3. Saumur : le Cadre noir image d'une ville ? 169

4. Saumur et l'Ecole d'Application de l'Arme Blindée et de la Cavalerie 173

5. Saumur et ses musées..... 176

B. Typologie de la présence militaire dans la presse 176

1. La représentation des manifestations et des rituels publics 177

2. Vie institutionnelle et rituels militaires 184

3. Les opérations de communication..... 189

CHAPITRE 6..... 196

JOURNALISME LOCAL ET INSTITUTION MILITAIRE..... 196

A. Une institution « communicante » 197

1. La perception des évolutions 197

2. Le journaliste face à ses sources 204

3. L'information militaire : une information comme les autres ? 212

B. Les règles du jeu..... 215

1. La primauté des impératifs professionnels 216

2. Réception et traitement de l'information militaire..... 221

CHAPITRE 7	229
L'INSTITUTION MILITAIRE ET SES RAPPORTS AVEC LES MEDIAS LOCAUX	229
A. L'impératif communicationnel	230
1. Des transformations multiples.....	230
2. Une technicisation de plus en plus poussée	237
B. Une nécessité bien comprise.....	241
1. Communiquer pourquoi ? Sur quoi ?	241
2. Comprendre les journalistes	247
CONCLUSION	253
CONCLUSION GENERALE	255
BIBLIOGRAPHIE.....	258

REMERCIEMENTS

Les membres de l'équipe de recherche tiennent à remercier les responsables du C2SD pour leur avoir permis de réaliser cette étude et pour les avoir accompagné tout au long de ce travail.

Nous tenons également à remercier les membres du comité de pilotage pour leurs conseils lors des réunions préparatoire et intermédiaire.

Nous tenons aussi à remercier tous les personnels militaires qui ont été en contact avec nous que ce soit pour faciliter nos démarches, nous fournir des documents ou des renseignements, organiser des rencontres, ou encore nous accorder des entretiens. Sans leur efficacité, leur compétence, leur disponibilité, ce travail n'aurait pas été possible. Le respect de l'anonymat ne permet pas ici de mentionner le nom des personnes rencontrées lors des entretiens, nous tenons cependant à leur témoigner toute notre gratitude.

Enfin, nous remercions tous ceux qui, à un titre ou un autre, nous ont apporté une contribution : personnels des collectivités territoriales, journalistes des médias locaux, étudiants et collègues chercheurs qui ont enrichi ce travail par leurs remarques, leurs conseils, et leurs analyses.

INTRODUCTION

Ce travail trouve son origine dans un questionnement sur la place qu'occupe aujourd'hui l'institution militaire dans la société. Par rapport aux multiples travaux qui ont étudié cette question à des niveaux généraux et/ou en centrant leur questionnement sur un aspect particulier, notre démarche a consisté à s'intéresser à un niveau jusqu'alors peu étudié, celui du rapport « du militaire » (les hommes, l'institution) à la ville.

On peut en effet affirmer que la connaissance de l'institution militaire se réalise essentiellement au niveau local, celui de la ville, de l'agglomération, là où sont les repères quotidiens de la majeure partie de la population ; niveau où la proximité (sociale, spatiale...) tend à fournir des éléments d'information concrets issus d'une connaissance directe ou médiatisée de l'institution. Cette connaissance complète et nuance la vision globale de l'institution dans sa dimension historique ou présente. Les livres d'Histoire pour le passé, les grands médias pour l'actualité, se focalisent sur les moments particuliers de crise qui mettent le plus souvent en scène l'institution dans sa dimension guerrière. L'institution militaire, comme outil de défense existe bien entendu en dehors de ces moments spécifiques, et son fonctionnement, ses techniques, ses moyens, ses personnels, ont sans doute l'occasion, au niveau de leur implantation locale, de développer une « image » fondée sur des réalités moins paroxystiques.

Ce niveau local prend semble-t-il actuellement un intérêt particulier. Comme le souligne André Thiéblemont, « aujourd'hui du fait du lent processus de rétractation de la présence militaire dans l'espace national, ces rapports diffus que le militaire en arme entretenait avec la ville sont révolus »¹. Pourtant, c'est en partie à ce niveau que se posent concrètement les enjeux des armées modernes. Ces enjeux sont à la fois pratiques (la question du recrutement ou de la reconversion du personnel des armées), symboliques (la question du lien entre l'institution militaire et la nation), et civiques (la compréhension du rôle et de l'utilité des armées). Ils ne sont pas véritablement propres à l'époque mais participent depuis toujours des modalités d'intégration des forces armées -sous différents aspects- dans la société.

Un ensemble de facteurs conjoncturels semble rendre cruciale la question de la perception de l'institution militaire par la population et la question de ses liens avec la société. L'enjeu n'est en réalité pas neuf,

¹ A. Thiéblemont (dir.), *Cultures et logiques militaires*, Paris, Puf, 1999, p. 187 (sauf mention contraire le lieu d'édition est Paris).

mais on peut simplement souligner que le risque global de délitement des liens armées-société se pose de manière différente aujourd'hui, dès lors que les armées sont constituées uniquement de professionnels.

Si la question du lien armées-Nation peut être reposée, c'est moins par rapport à un péril nouveau issu du changement de l'institution militaire elle-même, que parce que l'institution militaire a décidé parallèlement à ces changements importants, de s'inscrire de manière volontariste dans les réalités sociétales. C'est aussi parce que, face aux nécessités fonctionnelles (stratégiques mais aussi technologiques), l'institution s'est transformée pour apporter des réponses ajustées aux nouvelles problématiques de défense.

1. Le choix des terrains d'étude

Pour approcher la question du lien entretenu localement entre l'institution militaire et la ville, nous avons été amené à choisir différents terrains qui, sans avoir vocation à se vouloir représentatifs de l'ensemble des situations locales, tendent cependant à poser la question du rapport de l'institution militaire à la ville de manières diverses. Notre choix s'est porté sur trois villes qui, tout en ayant actuellement une présence militaire forte, ont développé des liens de nature différente avec l'institution militaire.

Il s'agit des villes d'Angers, (préfecture du Maine-et-Loire, 150 000 habitants), Châtellerauld (sous-préfecture de la Vienne, 39 000 habitants), et Saumur (sous-préfecture du Maine-et-Loire, 35 000 habitants). On peut classer ces terrains d'études selon une typologie sommaire dans deux grandes catégories :

- d'une part des villes dans lesquelles la présence militaire « marque » l'espace urbain et contribue à l'image de la ville à l'intérieur et à l'extérieur. C'est le cas de Saumur, ville ayant une tradition militaire extrêmement prégnante -de la cavalerie à l'arme blindée- qui contribue à façonner l'image de la ville. La composante militaire joue en effet un rôle majeur tant par ses retombées économiques et son emprise spatiale au cœur de la ville, qu'à travers l'association de celle-ci à des symboles enracinés dans la tradition militaire (le Cadre Noir, le Carrousel, le musée des Blindés).

- d'autre part des villes où la présence militaire est moins directement associée à l'image de la ville, discrète sans pour autant être négligeable, et d'une certaine manière « banalisée », c'est le cas à Angers et Châtellerauld. Angers est une ville dotée d'une tradition militaire orientée vers des activités à forte évolution technologique et

fonctionnelle -Ecole du Génie- mais également dotée d'unités conventionnelles de l'armée de terre. Châtelleraut, ville industrielle en reconversion dont la population ouvrière est liée depuis le 19^e siècle et jusqu'aux années 1970 à l'industrie d'armement -la Manufacture d'armes-, offre l'avantage de présenter l'implantation relativement récente d'une autre arme (la Gendarmerie) avec un personnel relativement important dédié à des missions différentes (une école de formation de sous-officiers et un escadron de Gendarmerie mobile).

2. Des approches plurielles

Au-delà donc des situations spécifiques et de l'addition d'études monographiques, cette recherche s'est donnée pour objectif à travers le travail des différentes équipes, de choisir des angles d'attaque qui problématisent le rapport de l'institution militaire avec son environnement local. Ainsi le choix a été fait d'explorer trois pistes principales.

La première piste est relative à la présence militaire dans l'espace urbain à travers le domaine foncier et les bâtiments (chapitres 1, 2 et 3). Comment ont évolué les localisations et les formes architecturales des casernes depuis le 19^e siècle ? Que reste-t-il aujourd'hui de la présence militaire dans la ville et inversement que sont devenues les emprises abandonnées ? Quels sont les nouveaux usages du patrimoine militaire urbain et de quelle façon se donne-t-il à voir aujourd'hui ? Pour répondre à ces questions, une étude exhaustive des emprises militaires dans les villes d'Angers et de Saumur a été entreprise, assortie d'une analyse des représentations qui leurs sont associées. Si les études sur le patrimoine militaire sont nombreuses, l'originalité de l'approche de Pierre Bergel et Vincent Veschambre réside dans la problématique adoptée de la visibilité de l'institution militaire sur la « scène urbaine » : quelle place occupe une architecture militaire en voie de patrimonialisation dans la construction d'une image et le maintien d'une présence symbolique dans la ville ?

La deuxième piste s'intéresse à la présence du personnel militaire dans la ville (chapitre 4). Marquée par les nécessités fonctionnelles et une tradition de mobilité, la gestion du personnel militaire ne favorise pas l'implantation géographique durable et tend à produire des pratiques sociales spécifiques. Les analyses de Christian Pihet, Yohan Veron, Philippe Viollier et Vincent Veschambre portent de façon complémentaire sur les pratiques de mobilité, les stratégies résidentielles et les usages du temps libre comme indicateurs d'intégration dans la vie

locale pour les personnels des villes d'Angers et de Châtellerauld.

Enfin, la troisième piste renvoie à la représentation de l'institution militaire par les médias locaux étudiée par Pierre Leroux et Valérie Billaudeau-Magnan (chapitres 5, 6, 7). La partie historique de ce travail tente de saisir à travers l'étude des archives les évolutions marquantes de la représentation dans les principaux médias locaux des trois sites. Elle a été complétée par une analyse des rapports entre l'institution militaire et les professionnels des médias locaux. La problématique s'articule à partir des questions suivantes. Le schéma historique opposant le silence de la « Grande Muette » d'hier à l'institution communicante que seraient les armées aujourd'hui est-il pertinent ? Quels changements a apporté la professionnalisation de la fonction de communication à l'intérieur de l'institution ? Comment sont perçus ces changements par les journalistes locaux ?

L'étude du terrain local renouvelle les études sur la communication des armées en ce que les questions qui s'y posent sont de nature différente de celles posées au niveau des grands médias nationaux et que les principes de régulation des rapports entre les journalistes locaux et les communicants de l'institution militaire reposent sur des bases différentes.

Ainsi, l'enjeu d'une telle étude est, dans sa globalité, de permettre de lier différents éléments d'objectivation témoignant d'aspects essentiels et complémentaires de la présence de l'institution militaire au niveau local. La volonté d'analyser dans le détail les spécificités locales permet au final de les dépasser pour comprendre comment jouent, à des niveaux variables, le poids de l'histoire, du fonctionnement des composantes des armées, de la modernisation de celles-ci et l'influence du contexte local dans le lien ville/institution militaire. La diversité des terrains, des approches, mais aussi des méthodes permet de rendre compte de l'originalité de la problématique « locale » dans le cadre de l'étude plus générale du lien armées/société.

Première partie

LES ARMEES DANS LA VILLE, VERS UN RENOUVELLEMENT DES RAPPORTS ENTRE L'URBAIN ET LE MILITAIRE : LE CAS DES AGGLOMERATIONS D'ANGERS ET SAUMUR

INTRODUCTION

a. Problématique

Le ministère de la Défense dispose d'un domaine foncier de 267 000 hectares, soit plus de 0,5 % de la superficie du territoire national. Inclus dans le domaine public de l'État dont il représente environ 10 %, ce patrimoine est géré par le Service du Patrimoine (SDP). Composé de surfaces bâties (casernements, établissements de matériels, bâtiments de commandements, logements) ou non bâties (terrains de manœuvres ou d'essais), il est hétéroclite dans sa nature comme dans ses localisations.

Jusqu'à une date récente, en matière patrimoniale, la conservation constituait la ligne directrice. Continûment accumulé, le domaine militaire a augmenté ses superficies au fil des siècles, notamment au sein des espaces urbains. Dans la première moitié du XIX^e et dans les premières années de la Troisième République, la France s'est peu à peu dotée d'un réseau d'établissements militaires couvrant l'ensemble du territoire. Ce mouvement, initié à partir de la Révolution Française, est en passe d'être achevé en 1914. Il fait de chaque préfecture une ville de garnison où la fonction de casernement est complétée par les services indispensables à la bonne marche des armées (écuries, parcs à fourrages, terrains d'exercice, etc.). Dans ces villes, à la veille de la Grande guerre, les emprises militaires couvrent plusieurs dizaines d'hectares.

Avec le développement de l'arme blindée et de l'aviation, le patrimoine militaire subit des transformations dans ses localisations et ses superficies, notamment durant l'entre-deux guerres. Cependant, en dépit de ces innovations, en dépit des changements politiques et institutionnels, il demeure relativement stable jusqu'à la fin des années 1980. Depuis une douzaine d'années, cet immobilisme relatif a cédé la place à de profondes transformations. Les armées connaissent des mutations qui affectent autant les personnels que les supports immobiliers. Rompant avec des siècles de tradition, ces dernières années constituent donc une rupture fondamentale. Pour expliquer ces changements, en plus des données géostratégiques générales, se superposent des traits propres à l'organisation militaire de la France.

A partir de 1989, l'Europe de l'Est s'est progressivement ralliée aux valeurs politiques et économiques de l'Europe occidentale. Dans le contexte de la guerre froide, cet ensemble d'États allié de l'ex-URSS était considéré comme potentiellement menaçant pour les intérêts français.

Cela avait conduit la doctrine nationale de Défense à faire sa priorité de la protection vers l'Est. Hommes et moyens (notamment les chars) étaient préférentiellement localisés aux frontières nord-occidentales du pays dédiant certaines villes (Metz, Nancy, Épinal) ou certaines régions rurales (Mourmelon) au monopole presque exclusif de la fonction militaire. Avec la fin de la Guerre froide, cette priorité a disparu, ce qui a conduit à un certain rééquilibrage de la fonction militaire au sein de l'espace français métropolitain. Ainsi, sur les 38 régiments dissous entre 1997 et 1999, 29 étaient basés dans les départements du nord et de l'est.

A partir de 1995, ce nouveau contexte international s'est accompagné de mesures nationales décidées au plus haut niveau, visant à la réorganisation de l'outil de défense. Préparée par les plans Armées 2000 et Optimar ainsi que par le Livre blanc de 1994, la restructuration des armées françaises est entérinée par la loi de programmation militaire 1997-2002 et mise en œuvre par les plans Millon I et II. Depuis, dans la perspective de réalisation du « modèle 2015 » proposé par le Livre blanc², les armées françaises sont en phase d'adaptation face à une profonde redéfinition des missions, des carrières, des rapports hiérarchiques. Si la fin de la conscription et le passage à la professionnalisation constituent les mesures les plus connues, ces dernières ne constituent que la partie visible d'un mouvement de fond qui affecte tous les secteurs de l'organisation militaire³.

Cette réforme de grande ampleur, non achevée à ce jour, n'est pas sans effet sur le stock foncier et immobilier dont dispose le ministère de la Défense. Avec la suppression de la conscription, nombre de casernements, souvent situés au cœur des villes, ne sont plus nécessaires. La réorganisation logistique, un appel accru à des entreprises civiles sous-traitantes ont rendu inutiles certains grands équipements (services de restauration, parcs de véhicules et de matériels, etc.). Les mutations dans l'économie de l'armement (regroupement d'Aérospatiale et de Matra avant l'intégration dans le groupe de rang mondial EADS, compressions d'emplois à GIAT Industries) ont également eu des conséquences en matière foncière et immobilière. En 1998, par exemple, a été décidée la fermeture des trois usines GIAT de Salbris, Rennes et Le Mans. Outre les effets sociaux et économiques qu'elles ont eu à supporter, ce sont des dizaines d'hectares de terrains devenus inutiles

² Cf. ministère de la Défense, *Rapport d'activité 2000*, 197 p. Chef de projet : Contrôleur général des armées Bodin. Sur la loi de programmation 2003-2008, cf. *Armées d'aujourd'hui* n° 263, septembre 2001.

³ Pour ces questions, extérieures au propos de ce chapitre, cf. B. Boëne, Ch. Dandeker, *Les armées en Europe*, La Découverte, 1998.

que ces villes doivent réaffecter à d'autres usages.

Avec ces mutations, c'est la notion même de « *ville de garnison* » qui perd une bonne part de son sens. Vers le milieu du XIX^e siècle, les établissements militaires se sont progressivement éloignés des centres villes pour se localiser à la limite des fronts d'urbanisation. Intégrés dans le tissu urbain au fur et à mesure que ces villes s'étendaient, ils sont demeurés fonctionnels jusqu'aux années quatre-vingts, même si les nouveaux besoins des armées n'excluaient pas l'utilisation de superficies plus vastes dans les espaces périurbains proches. Actuellement, la restructuration que connaît l'outil de défense s'accompagne d'une reformulation de ces principes patrimoniaux, considérés comme intangibles jusqu'alors. Le dégagement technique des fonctions opérationnelles vers les périphéries s'accroît au fur et à mesure que les armées se professionnalisent et que les différents « métiers » militaires se spécialisent. Compte tenu des contraintes toujours plus fortes dans les domaines techniques ou dans celui du secret défense, il est vraisemblable que cette tendance se maintiendra encore durant quelques années. Corrélativement, avec la fin de la conscription, l'institution militaire est nettement moins visible dans le centre des villes tandis que son quotidien est moins présent dans les préoccupations des Français. Dans une société devenue majoritairement citadine, une visibilité urbaine renouvelée représente donc un enjeu majeur dans le maintien du lien entre armées et nation.

Par l'intermédiaire de cellules et services spécialisés (MRAI, DRRIRD, DAR⁴), le ministère de la Défense s'est engagé dans une ambitieuse politique de redéploiement et de valorisation foncière. Cette dernière conduit à l'affaiblissement du lien traditionnel entre l'institution militaire et la ville et doit donc être corrigée par un volet plus symbolique visant à renforcer la visibilité des militaires dans les villes et leur capacité à redevenir des acteurs urbains d'importance.

Concernant des emprises foncières de valeur autant que des questions sociétales, la mutation des armées s'inscrit dans un contexte large, celui de la réforme de l'Etat⁵. Ce faisant, elle accélère la transformation des villes françaises et influe sur leur dynamique sociale comme sur la répartition des pouvoirs urbains. Comment les armées

⁴ Respectivement : Mission pour la réalisation des actifs immobiliers, Délégations régionales au redéploiement industriel et aux restructurations de défense, Délégation aux restructurations. Pour un aperçu des activités de la MRAI, cf. l'entretien accordé par Alain Villaret, alors chef de la MRAI in *Armées d'aujourd'hui* n° 228, mars 1998, p. 14-17.

⁵ Cf. « La Défense, une réforme de l'Etat », dossier de la revue *Objectif Défense* n° 107, octobre 2001, p. 4-27.

influencent-elles cette transformation ? Comment les anciennes villes de garnisons vivent-elles ces bouleversements ? Comment se recomposent les relations entre l'institution militaire et les décideurs urbains ? Telles seront les questions qui orienteront notre travail.

b. Méthode

Nous tenterons d'apporter des réponses à ces questionnements en traitant l'exemple de deux agglomérations marquées par le fait militaire, Angers et Saumur, les considérant comme des cas significatifs. Après une première partie générale portant sur les contextes juridiques urbains et architecturaux des rapports entre les armées et la ville, nous nous engagerons dans une étude plus détaillée de la présence immobilière des armées dans les deux agglomérations, notamment à partir de données fournies par le ministère de la Défense. Enfin, dans une troisième partie, nous examinerons comment l'institution militaire tente de reconquérir sa visibilité dans les deux villes par le biais d'actions patrimoniales et d'investissement symbolique.

Dans la première étape de la recherche⁶, nous avons privilégié une démarche d'enquête et d'observation pour rendre compte des rapports qu'entretiennent le fait militaire et le fait urbain. Les enquêtes se sont déroulées auprès des responsables techniques et politiques en charge de l'urbanisme et de l'aménagement (mairies d'Angers et de Saumur, district de l'agglomération angevine, agence d'urbanisme, etc.) et des personnels militaires en charge des affaires domaniales et foncières. Les fonds documentaires des différents services municipaux et des archives municipales de la ville d'Angers nous ont en outre permis d'acquérir la profondeur historique indispensable pour rendre compte de ces questions sur la longue durée⁷.

Dans un deuxième temps, nous avons tenté une analyse exhaustive de la présence foncière des armées au sein des deux agglomérations à partir de données quantitatives⁸. Cette exploitation a donné lieu à

⁶ Cf. le rapport intermédiaire *Présence et représentation de l'institution militaire dans la ville* remis en mai 2001.

⁷ Nous remercions Mesdames Pineau et Monnier, de la mairie d'Angers, ainsi que M. Vion, de la mairie de Saumur.

⁸ Notre étude s'appuie sur l'exploitation du SAGRI (système d'aide à la gestion immobilière) dont les données (concernant les 14 départements de la Région Terre Nord-Ouest) sont rassemblées à l'Etablissement du génie d'Angers. Nous remercions toutes les personnes nous ayant permis d'accéder à ces sources. Outre le directeur de cet établissement, le Lieutenant-colonel Collin, Madame Bullier-Turpin, responsable de la section gestion du patrimoine, ainsi que Messieurs Michino et Guillas.

quelques productions cartographiques originales.

Chef-lieu du département du Maine-et-Loire, l'agglomération angevine constitue un bon « espace laboratoire » pour examiner les mutations de la présence militaire dans les villes françaises. Siège de l'École Supérieure et d'Application du Génie (ESAG) dont les débuts remontent aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, abritant le 6^e régiment du Génie, notamment dans les casernes Eblé et Verneau, la ville a construit une tradition militaire qui remonte au milieu du XIX^e siècle. Si depuis quelques années, la déprise est nette en terme d'effectifs, elle est nettement moindre en terme de superficie car, au fur et à mesure qu'elles gagnent la périphérie, les emprises militaires voient leur taille augmenter. Si les soldats sont aujourd'hui moins nombreux, il n'est donc pas sûr que le poids géographique de l'institution militaire soit moindre entre le début du XXI^e siècle et la fin du XIX^e, quand le nombre d'hommes sous les drapeaux atteignait son maximum.

En butte à des transformations, les rapports que l'agglomération d'Angers entretient avec l'institution militaire demeurent intenses. Eloigné du centre-ville, protégé par des périmètres de protection de plus en plus larges (quartier Dalstein, polygone du génie), le fait militaire a perdu en visibilité directe. Renouvelant sa valeur symbolique, intégrant progressivement une dimension patrimoniale, participant à la construction d'une image *high tech* destinée à attirer les investisseurs extérieurs, se construit cependant une nouvelle image du fait militaire angevin, qui contribue au dynamisme de l'agglomération.

Si Angers est la ville du génie, Saumur, située sur la Loire à une quarantaine de kilomètres en amont, est celle de la cavalerie. Depuis 1767, la ville abrite un quartier de cavalerie et le Cadre noir est internationalement connu⁹. Étroitement liée à la tradition cavalière, c'est cependant l'École d'Application de l'Arme Blindée Cavalerie (EAABC) qui incarne la présence militaire au cœur de la ville. Agglomération de petite taille (31 477 habitants au recensement général de population de 1999), Saumur est marquée par l'ampleur de la présence militaire. Qu'il s'agisse de terrains de sports et d'exercice ou du prestigieux ensemble architectural de l'École de l'Arme Blindée, les emprises militaires atteignent presque 100 hectares au centre ville. Elles sont complétées en périphérie par des stands de tir et surtout par le site de manœuvre de Fontevraud qui accueille le 2^e régiment de Dragons.

⁹ Depuis 1972, le Cadre noir est intégré dans l'École nationale d'Équitation (ENE) qui dépend du ministère de la Jeunesse et des Sports. Paradoxalement, c'est cette institution civile qui assure une bonne part de la renommée militaire internationale de la ville.

CHAPITRE 1

LA PRESENCE DES ARMEES DANS LES VILLES FRANCAISES. DU PLEIN AU VIDE ?

« Du vide. Une vaste et très rapide avancée du vide va s'infiltrer dans des milliers de mètres carrés urbains, comme une coulée de lave dont on ne sentirait pas encore la brûlure. »

A. Perspectives juridiques

Il y a quelques années, une revue faisant référence en matière d'urbanisme¹⁰ évoquait la déprise militaire dans une rhétorique outrée et catastrophique. Quelques années plus tard, force est de constater que le pire n'est pas advenu. Lorsqu'elle a eu lieu, cette déprise a été rigoureusement encadrée par la puissance publique afin d'en limiter les coûts et les dégâts. Dans certains cas (Metz, Mulhouse, Cambrai, Bayonne, etc.), elle a suscité des opérations d'aménagement qui ont au contraire renforcé l'attrait des villes concernées.

Dans cette citation l'emphase du style révèle surtout combien les représentations sur la ville sont imprégnées par la dimension militaire. Exprimé par des événements anodins (incorporations, retours de la classe, prises d'armes, trains de permissionnaires, « quilles ») ou par des moments plus tragiques (déclarations de guerres, mobilisations générales), le fait militaire s'ancre dans l'espace urbain français et structure une part notable du vécu des citoyens. Au moment où « *l'armée se retire* »¹¹, toucher à la présence militaire c'est toucher à la ville, ce qui peut justifier la vigueur de certaines réactions.

Depuis qu'elle existe, l'institution militaire est un acteur urbain

¹⁰ C. Clémenceau, I. Ferré-Lemaire, « Adieu l'armée ». In *Urbanisme* n° 292, janvier-février, 1997, p. 14-19.

¹¹ Revue *Diagonal*, « Quand l'armée se retire », dossier du n° 117, février 1996.

d'importance¹². En conduisant la restructuration des armées, le ministère de la Défense est cependant conduit à renouveler, voire à accroître, son rôle dans la ville. A côté des objectifs strictement militaires, l'institution est en effet amenée à développer un savoir-faire dans les domaines fonciers et immobiliers et à s'ouvrir sur des partenaires extérieurs à l'institution. Créée en 1987, la MRAI est chargée de mettre en œuvre les compétences techniques et juridiques qui permettent de mener à bien cette délicate période de transition.

1. La mutation des patrimoines militaires, une donnée nouvelle mais pas inédite

L'adaptation du patrimoine militaire aux nouveaux contextes, tant stratégiques qu'institutionnels, est une préoccupation qui mobilise l'attention du ministère de la Défense depuis la fin des années quatre-vingt. Elle est notamment présente dans la loi de programmation militaire 1997-2002¹³.

Un tel souci n'est cependant pas inédit. Dans les décennies précédentes, la procédure de l'échange compensé avait permis aux armées de se dessaisir de terrains situés au centre des villes pour s'installer sur des emprises périphériques plus vastes. Jocelyne Dubois-Maury¹⁴ évalue à 1 500 hectares les superficies délaissées par les armées françaises entre 1957 et 1970. Dans l'écrasante majorité des cent soixante procédures relevées, les armées ont consenti à une relocalisation en périphérie, les frais de déplacement des hommes et des matériels étant supportés par les collectivités locales demanderesses.

Motivées par la fin des guerres d'Indochine ou d'Algérie, ou par la sortie de l'organisation militaire intégrée de l'OTAN, ces mutations patrimoniales avaient des causes techniques internes aux armées et à leurs services. Elles ont toutefois permis de grandes opérations d'aménagement : la Part Dieu à Lyon, les quartiers Polygone-Antigone à Montpellier, Strasbourg-Esplanade, certains sites grenoblois des jeux olympiques d'hiver de 1968¹⁵ ont par exemple été développés à partir de délaissés militaires.

Depuis quelques années, ces mutations foncières deviennent plus nombreuses. Traitées de façon centralisée selon des procédures

¹² Cf. Lieutenant-colonel Dallemagne, *Les casernes françaises*, Picard, 1993.

¹³ Loi n° 96-589 du 2 juillet 1996.

¹⁴ J. Dubois-Maury, « Impacts urbains des restructurations de l'appareil militaire en France ». *Annales de géographie* n° 599, Armand Colin, 1998, p. 89-97.

¹⁵ J. Dubois-Maury, 1998, *op. cit.*

systématiques, elles font désormais l'objet d'une politique patrimoniale décidée et assumée par le ministère de la Défense, qui en retire également les bénéfices financiers.

2. La mutation des patrimoines militaires, trois étages de régimes dérogatoires

La mise en place de cette politique a été facilitée par trois étages successifs de dérogations au droit commun.

a. Un rattachement des produits de cession au budget du ministère de la Défense

Par dérogation au principe de non affectation des recettes du budget de l'État, le produit des cessions des biens militaires a été directement rattaché au budget de la défense. Concernant initialement les ventes de matériels et l'approvisionnement des armées (loi de finance de 1965¹⁶), cette disposition a été étendue à certaines cessions d'immeubles¹⁷ avant d'être généralisée en 1984¹⁸.

b. Une autonomie dans le choix des bénéficiaires des cessions

Depuis 1986¹⁹, le ministère de la Défense est largement autonome dans le choix des bénéficiaires de ces ventes, y compris lorsqu'il s'agit de personnes privées. Là encore, le régime est dérogatoire dans la mesure où le droit commun précise que les ré affectations de patrimoines publics doivent préférentiellement s'exercer au profit des services de l'État ou des collectivités territoriales.

c. Une large autonomie en matière de fixation des prix de cession

Dernier étage de cet édifice dérogatoire, un protocole de 1987 entre le ministère de la Défense et celui du Budget, complété par un additif de 1995 et confirmé par un décret confère aux armées le soin de négocier au mieux leurs biens désaffectés²⁰. Cet ensemble de textes permet au

¹⁶ Loi n° 9.64-1279, article 75.

¹⁷ Lois n° 65-1154 et 75-1278.

¹⁸ Décret n° 84-33.

¹⁹ Loi 86-1290, article 74 III.

²⁰ Décret n° 97-1119. Pour le détail des relations entre le ministère de la Défense et les services fiscaux, cf. *La lettre de la MRAI* n° 3, avril 1996.

ministère de la Défense de se comporter comme une personne privée, détentrice d'un portefeuille de biens à valoriser. Beaucoup plus contraignant, le régime commun précise que l'évaluation initiale de la valeur des biens par les services fiscaux ne doit pas être contredite à l'issue des négociations commerciales.

Ces dérogations ont progressivement permis l'établissement d'une politique systématique de cession des actifs militaires, dans une période où les marchés fonciers et immobiliers étaient au plus haut. En rupture avec les principes généraux régissant le domaine de l'État, l'objectif de valorisation est explicitement mentionné par la loi de programmation 1987-1991. Ce texte va même jusqu'à préciser que des rentrées financières estimées à 640 285 872 € devront être effectuées au cours des cinq années.

B. Déprise militaire et aménagement urbain

1. Cessions des biens militaires : les méthodes de la MRAI

Les textes régissant les relations entre le ministère de la Défense et le ministère du Budget précisent que les biens militaires ne peuvent être cédés sans qu'aient été suggérées des perspectives de reconversion des sites abandonnés. Ces dernières sont définies par des études commandées par la MRAI à des architectes-urbanistes et c'est à partir de ces hypothèses que sont fixés les prix des biens à céder. Contrairement à la plupart des transactions foncières urbaines, ce n'est donc pas le prix du terrain qui conditionne l'usage ultérieur mais les potentialités de valorisation qui fixent le prix de vente.

Commanditaire de ces études préalables, la MRAI exerce une grande influence sur la ré affectation des sites militaires. Se superposant aux négociations commerciales, ces réflexions font des biens militaires des « *paquets* » complexes dont le prix de cession ne reflète pas seulement la valeur vénale. En fonction des possibilités de ré affectation, les services fiscaux consentent à ce que les prix de vente soient modulés. Outre ses compétences en matière immobilière, la MRAI agit ainsi comme un aménageur urbain se préoccupant du devenir des villes délaissées par l'institution militaire.

La caserne Drouot à Mulhouse : une logique immobilière au service de l'aménagement urbain

Le prix de vente des 8 hectares et 30 000 mètres carré de plancher de cette caserne avaient été évalués à 5 335 716 € par le service des domaines. Selon ses obligations, la MRAI a commandité une étude proposant des hypothèses de reconversion du site. Compte tenu des propositions faites (construction de logements, équipements publics et privés, mise en place d'un village artisanal), la charge foncière apparaissait trop élevée. Le prix de vente a donc été ramené à 3 137 401 €, somme de laquelle ont été postérieurement déduits les coûts d'aménagement.

Le prix final de cession a donc été abaissé afin de correspondre à une charge foncière réaliste, ne compromettant pas la faisabilité de l'opération.

Une analyse plus précise nuance pourtant ce tableau. Entre 1989 et 1996, un examen de 45 dossiers traités par la MRAI montre que dans 14 cas, les prix de cession sont supérieurs à ceux proposés par les services fiscaux²¹. Ces dépassements concernent exclusivement des biens localisés dans les villes (21 dossiers sur 45). Au centre-ville de Vichy, à Bormes-les-Mimosas, les prix flambent et dépassent les 150 euros au mètre carré.

Ces exemples le montrent, si la MRAI se doit d'être sensible aux nécessités de l'aménagement urbain, elle a également pour mission de veiller aux intérêts financiers du ministère de la Défense. Il est vrai qu'à la fin des années quatre-vingts, au plus fort de la bulle spéculative sur les marchés fonciers la tentation pouvait être grande de faire passer la logique financière avant les impératifs d'un renouvellement urbain raisonné.

2. L'ampleur des cessions depuis la fin des années 1980

Dans la première phase de restructuration des armées (entre 1987 et 1997) et si l'on excepte la caserne Dupleix à Paris²², les 460 aliénations

²¹ A. De Camproger, *L'aliénation des biens du ministère de la Défense : initiation aux méthodes de négociation de la MRAI*. Université de Metz, DESS Aménagement et Défense. Rapport de stage, 1996.

²² Cette caserne a été cédée en 1987. Situés dans le septième arrondissement, les 5 hectares ont été vendus à une SEM de la ville de Paris pour la somme de 185 987 800 €. Cf. « Quand l'armée se retire », dossier de la revue *Diagonal*, *op. cit.*

effectuées en secteur urbain par le ministère de la Défense ont représenté une superficie de 2 200 hectares et un produit de 213 428 624 €²³. En 1998, la MRAI se trouvait à la tête de 510 dossiers en instance de règlement ayant trait pour la plupart aux restructurations annoncées pour les années 1997 et 1998. La localisation des emprises aliénées révèle l'importance des littoraux méditerranéens et du quart nord-est du pays (départements du Haut-Rhin, de la Moselle, de la Somme, de l'Aisne). Ce sont les villes où les emprises étaient les plus nombreuses durant les années de Guerre froide qui ont été les plus concernées par cette première phase de cessions. Annoncée en juillet 1998, la seconde phase de restructuration des armées concerne la période 1999-2002. Elle modifie notablement la donne dans la mesure où ce sont les régions Ile-de-France, Basse-Normandie et Haute-Normandie qui sont désormais les plus touchées par les cessions de patrimoine.

3. La reconversion des emprises militaires : une nouvelle répartition des rôles entre les armées, les collectivités territoriales et les services de l'Etat.

En dépit d'une certaine mobilisation des investisseurs privés, ce sont les collectivités territoriales, notamment les communes, qui se trouvent en charge de l'acquisition des terrains libérés par l'institution militaire et qui ont donc à supporter la plus grande partie des coûts de reconversion. S'appuyant parfois sur des collectivités de rang supérieur (Conseils généraux) ou sur des structures intercommunales susceptibles de supporter un portage foncier, les communes sont donc les artisans majeurs de ces reconversions. Depuis 1986, elles ont financièrement assumées ces dernières sur la moitié des sites libérés et sur 70 % des superficies²⁴. Comme l'indique S. Guelton, certaines ont dû puiser dans leurs réserves afin de ne pas manquer des opportunités. C'est le cas de la ville de Bayonne qui, en 1988, a acquis pour 3 800 000 euros les casernes de la Nive et du Château-Neuf sur 8,6 hectares en centre-ville²⁵.

Une fois les terrains acquis, se posent les questions du recyclage et du renouvellement urbain. Leur ampleur détermine de la part des communes des opérations de « lobbying contestataire » auprès de la MRAI ou de « lobbying concerté » dans le cadre de comités de pilotage

²³ Cf. S. Guelton, Dix années de vente des terrains militaires. *Etudes foncières* n° 79, 1998, revue de l'Association des Etudes foncières (ADEF), p. 19-22.

²⁴ S. Guelton, « Les communes face à l'armée pour reconvertir les terrains militaires », *Etudes foncières* n° 93. Paris, 2001, p. 22-24.

²⁵ S. Guelton, *op. cit.* p. 22.

locaux²⁶. Animés par des représentants de la MRAI, chargés d'imaginer un avenir alternatif là où la présence militaire était souvent dominante, ces comités réunissent les différents acteurs de l'administration locale (collectivités, services de l'Etat, chambres consulaires, etc.) ainsi que des représentants de la hiérarchie militaire. Permettant la formulation de projets de développement et servant à mobiliser les ressources des différents fonds d'intervention (FRED, FNADT, etc.), ces comités inaugurent aussi de nouvelles relations entre les autorités civiles et une institution militaire qui n'est plus réduite au rang de « grande muette ». Réciproquement, comme le remarque Jean-Pierre Aubert, elle oblige l'administration de la Défense à la concertation et à l'élaboration partagée alors que, par le passé, cette dernière s'est souvent pensée comme autosuffisante par rapport à la sphère civile²⁷. Au fil de ces reconversions, l'institution militaire est donc amenée à devenir un acteur urbain et foncier d'importance, ce qui ne va pas sans tiraillements ni conflits, vis-à-vis des partenaires mais aussi à l'intérieur de l'institution elle-même²⁸.

C. Perspectives urbanistiques et architecturales

*« La caserne serait-elle à l'architecture militaire, ce que dit-on, la musique militaire est à la musique... ? S'il est un mot chargé de consonances péjoratives, c'est bien celui-là qui évoque une « grande et vulgaire bâtisse » sans recherche esthétique et désespérément fonctionnelle... ».*²⁹

Depuis une dizaine d'années, les travaux concernant l'architecture militaire ont déplacé leur intérêt et leurs thèmes de recherche de la fortification vers les bâtiments plus ordinaires assurant le logement et l'entretien des troupes. Ce faisant, les lieux de l'enquête se sont déplacés de la rase campagne vers la ville, à laquelle ces bâtiments sont étroitement associés.

²⁶ S. Guelton, *op. cit.* p. 23.

²⁷ J.-P. Aubert, délégué interministériel aux restructurations de défense, « L'accompagnement des restructurations », intervention au colloque *La réforme de la Défense : premiers enseignements*, ministère de la Défense et ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat, Ecole Militaire, 3 et 4 octobre 2001.

²⁸ Ainsi que le rappelle Jacques Chérèque à propos du cas lorientais. Cf. *La réforme de la Défense*, colloque cité.

²⁹ F. Dallemagne, *op. cit.* p. 15.

Les emprises militaires qui ponctuent l'espace des agglomérations angevine et saumuroise montrent combien l'architecture française du casernement est variée. La diversité des conceptions et des écritures témoigne de l'existence de plusieurs générations de constructions, elles-mêmes formalisées par des normes successives.

1. Les casernes de l'Ancien Régime et de la première moitié du XIX^e siècle

Si l'institution militaire naît au cours de la guerre de Cent Ans, le développement des casernements suit son gonflement avec un décalage de plusieurs siècles. Durant une grande partie de l'Ancien Régime, les troupes sont nomades et disposent d'effectifs variant selon les saisons. Il faut attendre le XVII^e siècle et surtout le règne de Louis XIV pour que l'institution militaire connaisse une première organisation d'ensemble. Le contrôle des effectifs, l'instauration d'une discipline codifiée (la pratique du pas cadencé date de 1668), l'apparition de prisons militaires et de postes de garde constituent les préludes à une domestication de troupes jusqu'ici fort peu civiles et à une intégration plus poussée de la présence militaire au sein des villes.

Qu'elles soient construites par l'Etat (œuvre de Vauban) ou édifiées à l'initiative d'autorités municipales astreintes au logement des gens de guerre, les premières casernes commencent alors à peupler les principales cités du royaume. C'est au cours de cette période que se fixent les principes fonctionnels qui vont régir l'organisation interne des casernements. Corps de bâtiments indépendants, distributions intérieures individualisant les fractions élémentaires de la troupe, nombreux escaliers rendant aisée une évacuation rapide : les grandes lignes sont fixées jusqu'aux années trente du XX^e siècle.

Après les périodes tourmentées de la Révolution et de l'Empire où les armées utilisent les nombreux bâtiments religieux désaffectés, la seconde période de construction est celle de la Restauration. Les modèles Haxo de 1820, Emy de 1822, Belmas de 1823 confirment les principes affirmés au cours des deux siècles précédents et portent une attention accrue au confort des hommes. Cantonnées en rase campagne, les troupes de cavalerie rejoignent peu à peu les villes, ce qui nécessite des adaptations techniques. Écuries indépendantes, dépôts de remonte, parcs à fourrages se multiplient, accroissant les superficies urbaines dédiées à la fonction militaire.

2. La III^e République : les conscrits dans la ville

Conséquence de la défaite de 1870, l'instauration du service militaire obligatoire change profondément le caractère des armées françaises. Le nombre d'hommes sous les drapeaux augmente régulièrement dans le dernier quart du XIX^e siècle et culmine en 1913 avec l'appel simultané des classes 12 et 13. Constructeur de fortifications, le Général Séré de Rivières est également chargé de l'édification d'une nouvelle génération de casernements. Édifiés à partir de 1874, ces édifices reprennent nombre des principes codifiés au cours des générations précédentes : « ... *c'est cette caserne de 1874 qui imprègne l'imaginaire français et qui deviendra le stéréotype de LA CASERNE : extraordinaire pouvoir de l'effet répétitif. C'est cette caserne qui envahit littéralement tout l'espace national et qui va contribuer à forger l'idéologie d'une armée éducatrice et conquérante* »³⁰.

Avec l'égalité devant le service militaire (loi du 21 mars 1905), les armées de métier ne sont plus et la caserne devient passage obligé pour l'ensemble de la jeunesse masculine française. En plus de l'initiation au maniement des armes, la conscription constitue un vecteur privilégié d'apprentissage de la ville pour des jeunes gens majoritairement issus du milieu rural.

3. Le casernement contemporain

Avec la mécanisation des armées, les édifices militaires connaissent une double évolution, perceptible à partir des années trente du XX^e siècle.

Depuis Vauban, la forme architecturale des bâtiments exprimait des nécessités opérationnelles. Calqués sur les impératifs liés au rassemblement et à la mobilité des unités, ces bâtiments sévères et allongés exprimaient la puissance d'unités constamment prêtes à se ranger en ordre de bataille. L'introduction des véhicules motorisés et l'apparition de l'aviation bouleversent ces principes de base. Ce sont désormais les impératifs fonctionnels qui guident la spécialisation des bâtiments comme leur répartition dans l'espace. A partir des années trente, les casernements se transforment donc en une collection d'unités techniques auxquelles sont accolées des zones de vie et de logement. Ayant besoin de superficies de plus en plus vastes, les armées accélèrent leur sortie hors de la ville, un mouvement de périphérisation qui se

³⁰ Lieutenant-colonel Dallemagne, *op. cit.*, p. 198.

poursuit encore de nos jours.

Comme la plupart des institutions à cette époque, les armées sont simultanément tentées par la recherche de l'anonymat. Après la Seconde Guerre mondiale, et surtout à partir des années cinquante, l'architecture militaire se banalise. Les bâtiments ne diffèrent plus guère de leurs homologues civils : entrepôts, logements, restaurants d'entreprise. Le portefeuille de 1962, qui donne de nouvelles recommandations architecturales, conduit à concevoir les zones de vie des soldats comme des universités militaires, de vastes campus étrangement identiques aux établissements universitaires dont la France se dote durant ces mêmes années.

Les guerres d'Indochine et d'Algérie, le long conflit vietnamien, les soubresauts des années soixante génèrent une forte contestation de l'institution militaire au sein de la jeunesse française. Ces changements idéologiques accélèrent encore la migration des emprises vers les périphéries de la ville. Les vastes superficies suburbaines dont la France est encore dotée à cette époque permettent aux installations militaires de s'isoler. Dans ces camps difficilement accessibles, l'armée de terre rompt encore un peu plus avec les attaches urbaines qui avaient marqué son histoire. Ces vastes terrains permettent d'installer champs de manœuvre et terrains d'exercice, notamment utiles aux évolutions des véhicules blindés.

Depuis quelques années, on assiste à un retournement de l'opinion, notamment parmi les jeunes. Les métiers militaires redeviennent attractifs tandis que les missions des armées françaises (interposition, actions humanitaires, etc.) sont de plus en plus positivement appréciées³¹. En dépit de son retour en grâce dans l'opinion, l'institution militaire redoute le desserrement des liens entre armées et nation, conséquence de la disparition du service national. Elle est donc à la recherche d'une nouvelle visibilité sociale et culturelle permettant de renouveler ce lien, constitutif de la tradition militaire républicaine à la française.

Les caractères de l'architecture militaire subissent un retournement du même ordre et sont destinés à servir ces nouveaux objectifs. Les rares constructions de bâtiments neufs des années quatre-vingts ou quatre-vingt dix affichent avec plus de clarté leur fonctionnalité militaire et

³¹ P. Boniface, *La jeunesse et la défense. « Génération Tonton David »*, les documents du C2SD, 1998, 58 p. « Ils [les jeunes de 15 à 25 ans] n'ont pas d'a priori sur les militaires et, quand ils en ont, ils sont plus positifs que négatifs. Loin d'être un rejet des autres, l'individualisme de la jeune génération entraîne l'acceptation des choix de chacun, tant que cette acceptation est réciproque. La philosophie de la jeune génération pourrait être résumée par la chanson de Tonton David : "Chacun sa route/ chacun son chemin/ chacun son rêve/ chacun son destin" ». *op. cit.* p. 5.

renouent parfois avec une certaine tradition. Alors qu'elle abandonne nombre des sites qu'elle occupait au centre des villes, l'institution militaire est paradoxalement en passe de renouer avec une certaine visibilité urbaine. Encore promises à des ajustements, les composantes de cette nouvelle visibilité restent en cours d'élaboration au moment où ces lignes sont écrites.

CHAPITRE 2

LES ARMEES DANS LES VILLES D'ANGERS ET DE SAUMUR : UNE PERIPHERISATION DES IMPLANTATIONS

Depuis le XVIII^e siècle, à Angers comme à Saumur, la géographie des emprises militaires s'ordonne selon plusieurs phases³². Cependant, dans les deux cas, et en dépit de pulsations d'ampleur et de rythmes variables, c'est la logique d'une lente périphérisation qui s'impose. Les militaires quittent le cœur des villes historiques pour gagner des périphéries de plus en plus éloignées au fur et à mesure que gagne l'expansion urbaine.

A la fin de l'Ancien Régime, et surtout à partir de la Révolution, les emprises militaires d'Angers occupent d'anciens établissements religieux, notamment les biens nationaux vendus à partir de 1790. Situées au cœur de la ville historique, elles sont délaissées à partir de 1855 au moment où, sous le Second Empire et surtout sous la Troisième République, est édifiée une deuxième couronne de casernes destinées aux conscrits.

Ces dernières nécessitent de grandes superficies, elles se placent donc aux limites de la ville du XIX^e siècle, au sein de faubourgs industriels et agricoles qui jouxtent le cœur urbain récemment débarrassé de ses murailles. Ce mouvement se poursuit jusqu'à la veille de la Grande Guerre avec l'édification de la caserne Verneau. En 1945, J. Jeanneau estime que ce sont soixante-dix hectares à Angers même et cent cinquante dans l'ensemble de l'agglomération qui dépendent du

³² Cf. S. Lebreton, *L'Armée et les militaires à Angers de 1919 à 1939*, mémoire de maîtrise d'histoire réalisé sous la direction de C. Bard, Université d'Angers, 1997. Voir également A. Porchet, *L'Armée en Anjou XIX-XX^e*, mémoire de DEA sous la direction de J.-G. Petit, Université d'Angers, 1996.

Pour Saumur, Général Durosoy, *Historique de l'Ecole d'application de l'arme blindée et cavalerie, Saumur, école des blindés de demain*. Limoges, 1979 et 2000, 192 et 160 p. J. Perrier, *L'épopée du cadre noir de Saumur*. Nouvelle édition, Limoges, 2000, 128 p. et J. Perrier, Général de Carpenry, *Les maîtres écuyers du manège de Saumur*. Limoges, 2000, 128 p. Les trois ouvrages sont édités chez Lavauzelle.

ministère de la Guerre³³.

A partir des années trente, la mécanisation des armées conduit à l'occupation d'une troisième auréole d'emprises, distante de dix à quinze kilomètres du centre-ville. Cette tendance est confirmée après la Seconde Guerre mondiale et au cours des cinq décennies suivantes. La tendance est au retrait de la présence militaire centrale et à l'occupation de gigantesques superficies périphériques (*doc. n° 1*).

A Saumur, la tendance de longue durée est également à la périphérisation des activités militaires. Cependant, le modèle est plus simple : les emprises centrales du XVIII^e sont encore utilisées aujourd'hui tandis que la ville n'a pas connu l'épisode de l'armée de masse du second XIX^e siècle. Secteur élitaire, la cavalerie a toujours accueilli des effectifs réduits et socialement typés ne nécessitant pas la construction de grandes casernes semblables à celles d'Angers. En revanche, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le développement de l'arme blindée et la professionnalisation des activités équestres ont également nécessité la mobilisation de vastes emprises périphériques spécialisées.

³³ J. Jeanneau, *Les villes de l'Anjou au milieu du XX^e siècle*, Nantes, 1993, Ouest édition, 1993.

Doc. n° 1 : Les emprises militaires dans l'agglomération angevine de 1855 à 2001

A. Les emprises de la première moitié du XIX^e siècle à Angers : des édifices centraux inadaptés et progressivement abandonnés (*doc. n° 2*)

1. Des casernes-couvents dans la ville intra-muros et les faubourgs proches

A la Révolution, le problème du logement des troupes semble soudainement résolu avec la confiscation des biens du clergé. La plupart des grandes emprises religieuses du centre d'Angers sont alors utilisées par les militaires qui les aménagent tant bien que mal.

C'est ainsi que dès 1804, le ministère de la Guerre jette son dévolu sur le Ronceray, ancienne abbaye de femmes de la congrégation de Saint-Benoît. La proximité de la Maine, de places pour les exercices d'équitation et le voisinage du quartier populaire de la Doutre sont jugés propices à une telle adaptation de l'abbaye au casernement. Mais le coût des aménagements et constructions nouvelles est finalement jugé excessif et les travaux sont abandonnés en 1811. En 1815, le Conseil municipal propose d'affecter l'abbaye du Ronceray à l'école des Arts et Métiers (qui s'y trouve encore aujourd'hui) et de transformer l'ancien couvent des Visitandines en quartier de cavalerie. Il faut attendre l'année 1850 pour que la ville accepte de remettre à l'Etat le terrain de cet ancien couvent et de procéder aux travaux qu'elle s'était engagée à réaliser, afin de compléter le casernement.

Plusieurs autres édifices religieux sont ainsi affectés au casernement durant la première moitié du XIX^e siècle, avant d'être finalement abandonnés. L'abbaye Saint-Nicolas a d'abord été hôpital militaire avant de servir de caserne temporaire, progressivement délaissée, faute de moyens pour entretenir et aménager les bâtiments. Le petit séminaire, au grand dam de l'évêque d'Angers qui le réclame à plusieurs reprises, voit se succéder les affectations militaires, sans jamais bénéficier des travaux nécessaires à son entretien. L'agrandissement de la caserne de la Visitation incite l'institution à remettre les bâtiments à la ville qui veut en faire un local d'enseignement.

A propos des autres usages que le casernement, il faut évoquer l'abbaye Toussaint toute proche qui est appropriée par le ministère de la Guerre dès 1793 à l'occasion des guerres de Vendée, puis restituée à l'état de ruine à la ville en 1798 ; cette emprise reste malgré tout utilisée pour l'Intendance jusqu'au début du XX^e siècle.

Ces différentes réutilisations d'emprises religieuses se caractérisent par des difficultés d'adaptation des locaux, ainsi que par la médiocrité de

Doc. n° 2 : Les emprises militaires à Angers avant 1855.

leur entretien : le passage des militaires se traduit bien souvent par une dégradation des édifices occupés. Seul l'ancien couvent de la Visitation devient une véritable caserne, mais seulement au milieu du XIX^e siècle : ce sera d'ailleurs le seul héritage religieux à être détruit (en 1903), compte tenu des transformations effectuées et de sa position stratégique entre le centre-ville et la gare.

2. Une ancienne école de cavalerie : l'Académie

Parmi les bâtiments réutilisés par l'institution militaire au tout début du XIX^e siècle, ceux de l'Académie sont sans doute les plus adaptés au casernement. Il s'agit de l'ancienne Académie Royale d'Équitation, qui fut bâtie à grands frais entre 1753 et 1761 par la ville d'Angers afin d'accueillir une école modèle d'équitation. Cette école n'ayant pas réussi à s'imposer, les bâtiments sont peu à peu désertés à la fin du XVIII^e siècle, mais conservés afin d'accueillir le surplus de soldats. Dans les années 1830, le ministère de la Guerre veut en faire un dépôt de remonte, projet approuvé par le conseil municipal, avant que l'inspecteur des remontes ne déclare l'emprise inadaptée. Le projet se concrétisera dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, mais un peu plus loin du centre-ville, dans des locaux créés spécialement pour cette fonction.

Rebaptisée caserne Dupetit-Thouars, l'ancienne Académie sert de caserne d'infanterie dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, avant d'être abandonnée par les militaires et de laisser place à l'école primaire supérieure Chevrollier en 1903. Les bombardements de la Seconde Guerre mondiale ont eu raison de ce bel ensemble architectural.

3. Le château d'Angers : une place forte à laquelle se sont longtemps accrochés les militaires

Bien que supprimé en tant que poste militaire en 1791, le château est encore utilisé par l'armée de terre durant tout le XIX^e siècle et la première moitié du XX^e. Les militaires ont profité des guerres de Vendée pour y entreposer un arsenal considérable et rester dans la place. Mais ils doivent, à partir de 1816, partager la forteresse avec l'autorité départementale qui y gère des prisons. Les militaires n'auront de cesse de déloger les prisonniers (ce qui est effectif en 1856), invoquant la position stratégique de cette emprise : « *dans une émeute populaire, [le château] serait d'un grand secours à la garnison, il pourrait tenir de sept à huit jours contre une*

*attaque en règle et conduite vigoureusement*³⁴ ». De nouveau maître des lieux, l'armée de terre fait du château sa poudrière centrale pour la région militaire ouest. La ville ne voit pas d'un très bon œil cette présence militaire en son sein, par crainte des risques d'explosion, mais aussi compte tenu du rayon de servitude imposé autour du château : le conseil municipal est obligé d'en référer au ministère de la Guerre pour aménager les boulevards (à l'emplacement des anciens remparts) et les quais sur la Maine.

Durant toute la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle, des démarches sont menées par les autorités locales pour déplacer les militaires et récupérer la maîtrise des lieux. L'incertitude quant à l'avenir du château perdure durant l'entre-deux-guerres. Dans un tel contexte, cette emprise reste largement sous-utilisée à la veille de la Seconde Guerre mondiale, avec seulement 2 500 m² de bâtiments occupés (le service des armes est installé dans la chapelle, les bureaux dans le donjon, des poudrières dans les tours et des logements), le déménagement du parc annexe d'artillerie dans de nouveaux bâtiments construits à Avrillé ayant pratiquement vidé le château en 1934. Après avoir été quitté par les militaires en 1947, puis utilisé quelques temps comme hospice, le château est finalement remis en 1951 à l'administration des Beaux-Arts qui a entrepris depuis lors sa restauration. Avec plus de 200 000 visiteurs par an, le château d'Angers constitue désormais la principale attraction touristique de l'agglomération.

Si le caractère défensif du château peut encore aujourd'hui évoquer une ancienne présence militaire, aucun souvenir n'est aujourd'hui perceptible d'une telle occupation de la plupart des anciennes emprises religieuses confisquées à la Révolution. Plus ou moins dégradés par cette réutilisation, ces édifices ne doivent d'avoir été conservés jusqu'à nos jours qu'à l'intervention des propriétaires qui ont succédé aux militaires, tels que la ville, les Arts et Métiers ou les institutions religieuses.

B. Les emprises du Second Empire et de la Troisième République : une deuxième couronne de casernes à Angers (*doc n° 3*)

Dans cette première génération de casernes conçues spécifiquement pour la vie militaire, nous distinguerons des ensembles qui ont disparu ou sont sur le point de disparaître et des emprises qui sont toujours en activité.

³⁴ Comme l'écrit le Lieutenant Ariel en 1853, cité par A. Porchet, 1996, *L'Armée dans la ville à Angers et en Anjou, op. cit.*, p. 85.

1. Des casernes rattrapées par l'urbanisation

a. La première caserne angevine : le quartier Espagne

Edifiée entre 1861 et 1865 pour accueillir le 25^e régiment des Dragons, la caserne Espagne³⁵ constitue une première à Angers. Elle a été construite selon le plan type de la caserne impériale : un premier bâtiment où sont logés les 1^e et 2^e escadrons borde la vaste cour d'honneur ; derrière, sont élevés une carrière à obstacle et un second bâtiment pour les 3^e et 4^e escadrons ; les écuries, pouvant loger 1 000 chevaux, sont rejetées à l'arrière du bâtiment. Deux autres périmètres, encadrant la filature du Clon, viennent rapidement compléter le dispositif, un second casernement de cavalerie, dénommé caserne Harcourt, et un nouveau dépôt de remonte chargé de pourvoir en chevaux l'ensemble des unités cantonnées à Angers (quartier Hautpoul). Immédiatement à l'ouest de la caserne Espagne est édifié un parc à fourrage, sur un terrain acquis en 1876, qui apparaît pour la première fois sur un plan de ville de 1883³⁶. Cette caserne a été à l'origine de l'urbanisation du quartier Lafayette et l'a marqué fortement de son empreinte durant plus d'un siècle³⁷.

³⁵ Du nom du Général Comte Espagne (1768-1808), officier de cavalerie de l'Empire.

³⁶ La caserne dite du « parc à fourrage » est toujours propriété de l'armée. On y voit encore aujourd'hui des bâtiments de bureau néo-Louis XV et des bâtiments de dépendance, parmi lesquels seul un entrepôt daté de 1910 offre, selon les services de l'Inventaire, un intérêt patrimonial.

³⁷ Cf. A. Groneau, *Mutations des péricentres : l'exemple du quartier Lafayette*, mémoire de maîtrise de géographie, Université d'Angers, 1993.

Doc. n° 3 : Les emprises militaires dans l'agglomération angevine : des évolutions contrastées depuis 1945.

Deux facteurs contribuent à expliquer la reconversion de cet espace militaire après la Seconde Guerre mondiale : les évolutions technologiques, qui touchent en premier lieu les emprises consacrées à la cavalerie et l'emplacement stratégique qu'il occupe derrière la gare, au milieu d'un quartier résidentiel où prédominent les belles maisons bourgeoises du début du XX^e siècle.

Dès 1926, suite à la disparition du dépôt de remonte, l'armée de terre veut céder la caserne Harcourt à la ville. Celle-ci refuse : nous sommes dans une période d'immobilisme bien décrite par J. Jeanneau³⁸. Créé en 1928, le centre mobilisateur de la cavalerie y est alors installé³⁹. Dans la période de reconstruction d'après-guerre, Hautpoul (1950) et Harcourt (1955) sont abandonnés pour laisser place à un commissariat de police et à la cité administrative : plus aucune trace de l'ancienne fonction militaire n'est aujourd'hui visible.

Après avoir abrité dans l'immédiat après-guerre le centre d'organisation du génie, d'où fut recréé le 6^e génie, la caserne Espagne est devenue simple siège administratif et logistique dès 1947, après l'installation de celui-ci à la caserne Verneau. L'occupation de vastes bâtiments d'entretien coûteux ne se justifiant plus du point de vue de l'institution militaire, la commune récupère gracieusement le terrain en 1968. La ville d'Angers, qui s'est engagée à participer à l'édification d'une nouvelle caserne dans le quartier de la Musse, récupère un bien offert au début du XIX^e en vue de la construction du quartier Espagne. En 1975, les dernières écuries sont abattues et la ville lance l'année suivante la ZAC La Fayette sur les 2,6 hectares de l'ancienne caserne Espagne⁴⁰. Suite à des péripéties financières, l'opération n'est achevée qu'en 1990, avec 46 000 m² de surface de logement de standing, 17 800 m² de locaux commerciaux et 750 places de parking souterrain. Elle est organisée autour du seul bâtiment militaire jugé digne d'être sauvé, un édifice néo-Louis XV, avec un avant-corps couronné d'un large fronton triangulaire.

Le quartier Espagne accueille aujourd'hui un certain nombre de services liés à sa position centrale et à son architecture de prestige : la délégation militaire départementale, le bureau de garnison, le bureau des logements familiaux, la cellule emploi du Maine-et-Loire, la suppléance du commissariat de l'armée de terre, l'échelon social d'Angers et le centre d'information et de recrutement de l'armée de terre.

³⁸ J. Jeanneau, 1993, *op. cit.*

³⁹ Le 7^e régiment des hussards a succédé aux dragons après 1914.

⁴⁰ Cf. J.-P. Wolff, « La régénération urbaine : entre vision politique et opportunités urbanistiques », in *Renouveler la ville : les enjeux de la régénération urbaine*, Lille, Freville, 2001, 384 p. p. 354-362. Séminaire des 16 et 17 mars 2000, l'article cité traite le cas d'Angers, notamment sous l'angle des emprises militaires à recycler.

b. Une caserne vouée à la démolition : la caserne Desjardins

C'est sous la pression du ministre de la Guerre de l'époque que la décision est prise en 1898 de construire une nouvelle caserne à Angers. Le maire aurait préféré restaurer la caserne de la Visitation mais la menace d'une réduction des effectifs lui a fait abandonner cette solution. Inaugurée en 1904 et d'abord occupée par le 135^e régiment d'infanterie, la caserne Desjardins a été construite sur un ancien champ de manœuvre, en dehors de la ville, près de la route de Paris. Occupant un espace de 6,4 hectares, cette caserne constitue un exemple classique d'architecture militaire républicaine, cette caserne constitue un exemple classique d'architecture militaire républicaine de style néo-XVIII^e siècle. Elle a été réalisée selon le plan type de la circulaire du 14 juillet 1874, avec de vastes bâtiments destinés au logement disposés autour d'une grande cour centrale. Derrière les logements se trouvent les cuisines, laveries et latrines et au niveau de la grille d'entrée en fer forgé, décorée de dorures, les écuries pour les chevaux des officiers ainsi que les pavillons des postes de garde. La caserne nous est parvenue avec la plupart de ses bâtiments d'origine et n'a connu qu'une faible densification (*doc. n° 4*).

L'implantation de cette caserne a fortement accéléré l'urbanisation de ce secteur nord d'Angers, avec l'ouverture de nouvelles rues, la construction d'égouts, de trottoirs à bordures en granit et l'installation de l'éclairage, autant d'infrastructures exigées par l'administration de la Guerre. Progressivement encerclée par l'urbanisation, la caserne constitue aujourd'hui un isolat, entouré de hauts murs. L'histoire de la caserne Desjardins est étroitement liée à la conscription. Affectée au 6^e génie après la Seconde Guerre mondiale, la caserne a servi au logement des hommes de troupe. Jusqu'en 1994, elle a été occupée par la 11^e compagnie d'instruction. La perspective de la professionnalisation a déterminé l'institution à aliéner cette caserne, qui n'a pas été entretenue pendant plusieurs années. Et lorsque a émergé le projet d'y loger les engagés, le coût (457 347 € estimés en 1994) s'est avéré trop élevé du point de vue du ministère⁴¹. La désaffectation a été effective dès le 3 septembre 1998. Envisagée en 1996 à échéance 2003, la procédure d'aliénation a été accélérée, compte tenu de l'intérêt manifesté précocement par la mairie d'Angers.

⁴¹ Cf. Schéma directeur interarmées : implantations militaires et logements, juillet 1996, 62 p.

Doc. n° 4 : Caserne Desjardins : évolution du bâti

Rattrapée par l'urbanisation depuis sa construction, la caserne Desjardins se situe aujourd'hui dans un quartier péri central en pleine mutation, ce qui a suscité cet intérêt de la part de la ville. Le 27 octobre 1997, le conseil municipal a d'ailleurs adopté la délimitation d'un périmètre à l'intérieur duquel toute demande de permis de construire pourra faire l'objet d'un sursis à statuer (article L 111.10 du code de l'urbanisme) : dans cette délibération, la caserne devient d'ailleurs de manière significative « l'îlot Desjardins ».

Dans le même temps la MRAI a lancé des études préparatoires au réaménagement du site, afin de « souligner auprès des collectivités territoriales la valorisation possible des emprises cédées »⁴².

Rappelons succinctement la procédure : la MRAI chargée de la mener la cession, se retourne d'abord vers les autres institutions militaires, puis vers les autres services de l'Etat qui sont prioritaires pendant un mois, puis vers la collectivité locale, et en dernier ressort vers les promoteurs privés. En l'occurrence, c'est la Justice qui s'est déclarée en premier, avec un projet de centre de réinsertion d'anciens détenus. Le budget alloué était limité et la ville, qui avait d'emblée exprimé son intérêt, a fait pression pour éviter ce genre d'implantation. Cette demande s'inscrivait dans un projet plus global de pôle « sécurité et justice » intéressant la gendarmerie, la police, la justice et les pompiers, retenu un temps par la MRAI comme hypothèse de travail. Seule la Gendarmerie s'installera finalement sur le site en libérant une emprise centrale convoitée par le Conseil général (caserne Saint-Maurice), afin de réinstaller ses services dans des locaux plus vastes. Parmi les projets qui n'ont pas abouti, signalons celui de la préfecture, formulé par l'opposition municipale et celui d'un regroupement des services du ministère des Finances, proposé par le SNUI. Quelques promoteurs ont également visité, sans donner suite.

Le nombre de projets formulés depuis 1997 témoigne de l'intérêt suscité par cette vaste emprise. Mais si plusieurs institutions se sont déclarées intéressées, la mairie d'Angers s'est imposée d'emblée comme partenaire privilégié de la MRAI dans la négociation de cette cession. La ville a finalement acheté 5 des 6,5 hectares du site pour la somme de 686 020 euros en novembre 2000. Lors du conseil municipal du 20 décembre 2001, la SARA (société d'aménagement de la région d'Angers) a été missionnée pour la réalisation d'une étude d'aménagement sur la base d'une démolition complète de la caserne. Selon le maire, le chantier devrait être ouvert d'ici 2007.

Le ministère de la Défense a conservé une parcelle de

⁴² *Un projet urbain pour le site de la caserne Desjardins à Angers*, Ecole nationale des Ponts et Chaussées, 1998, 133 p., p. 7.

13 600 hectares le long de la rue du Commandant Bory, afin d'y édifier une nouvelle gendarmerie, en remplacement de la caserne Saint-Maurice, toute proche de la cathédrale. La délocalisation de la gendarmerie s'inscrit parfaitement dans le processus de périphérisation déjà décrit.

Ni la gendarmerie, ni la mairie n'ont souhaité réutiliser les locaux présents : la caserne sera donc rasée.

2. Les casernes encore utilisées aujourd'hui : des fonctions qui se succèdent et un bâti qui se densifie

A Angers, les casernes Eblé et Verneau sont quasiment contemporaines. La première a été construite entre 1875 et 1881, la seconde entre 1914 et 1919. Elles constituent un témoignage du passé car ce sont les seules emprises anciennes encore fonctionnelles aujourd'hui. Ayant successivement accueilli le 6^e régiment du génie, elles incarnent en outre la tradition militaire dont la ville se prévaut avec force. Cependant, malgré la proximité de leurs dates de construction, ces deux casernements ont connu des destins très différents.

a. La caserne Eblé : au service du génie

La caserne Eblé est l'une des premières grandes casernes républicaines construite sur le modèle établi par le Général Séré de Rivières. Elle est organisée autour d'une cour centrale bordée par trois bâtiments initialement destinés au logement de la troupe. Largement détruite lors du bombardement de 1944, destinée après la guerre à l'accueil de l'Ecole d'application du génie (EAG) devenue ESAG en 1995, elle a subi d'importants travaux d'extension et de densification destinés à recevoir les 3 000 stagiaires que compte en permanence cette école.

L'histoire du site est marquée par cette progressive montée en puissance qui s'accompagne de plusieurs changements de fonction. La caserne est initialement construite pour abriter le 2^e régiment d'artillerie-pontonnières. Connue sous le nom de 2^e pontonnières, longtemps appelée régiment de sapeurs-pontonnières, cette unité assurait pourtant des missions très éloignées de celles des sapeurs. Ces dernières nécessitaient la proximité des voies du chemin de fer plus que celles des rives de la Maine, ce qui explique la localisation à proximité de la gare Saint-Laud. D'ailleurs, en 1897, la compagnie du chemin de fer Paris-Orléans (P.O.) cède une parcelle prise sur le domaine ferroviaire, ce qui permet au 6^e régiment du génie, installé à Eblé depuis 1894, de disposer d'un quai

militaire. S'étendant sur environ neuf hectares, cette première caserne s'ordonne autour d'une place d'armes et présente le plan classique de la caserne Séré de Rivières (*doc. n° 5*).

Les menaces de guerre se précisant, Eblé voit sa fonction se transformer. En 1914, le 6^e génie est dissout et la caserne devient le dépôt n° 6 du matériel du génie tandis que les espaces libres se couvrent de magasins et d'entrepôts. En 1915, la réquisition de deux parcelles au sud de la caserne accroît les surfaces de stockage. Déjà agrandie par une acquisition opérée en 1907, l'emprise atteint alors sa taille actuelle (environ 10 hectares). Un plan contemporain⁴³ montre une profusion de magasins disposés autour du quai militaire. Eblé est un centre de concentration de matériels destinés à l'approvisionnement du front, la proximité de la voie ferrée est donc une donnée fondamentale.

En 1919, le 6^e RG est reconstitué. Il réintègre Eblé et les magasins édifiés pendant la guerre, vraisemblablement de qualité médiocre, sont progressivement démolis⁴⁴. Le site se reconstitue et retrouve sa fonction d'avant-guerre. Alors que la ville d'Angers est profondément affectée par la réorganisation des armées opérée au plan national à partir de 1929 (dissolution de régiments, diminution des effectifs), Eblé et le 6^e RG demeurent et incarnent plutôt la stabilité⁴⁵.

La fin de la Seconde Guerre mondiale apporte en revanche des transformations profondes. En 1944, la caserne est bombardée. Tandis que les bâtiments sont progressivement reconstruits à

⁴³ Cf. *Dépôt de matériel du génie à Angers*. Plan à la main trouvé dans les liasses d'actes notariés conservés à l'Etablissement du génie d'Angers, service du patrimoine. Malgré l'absence de datation, il est possible d'affirmer que ce document a été exécuté entre 1914 et 1919.

⁴⁴ C'est ce que semble indiquer le plan déjà cité ci-dessus.

⁴⁵ Cf. *Angers XX^e siècle, op. cit.* Article « génie » rédigé par Jean-Pierre Bois, p. 138-141.

Doc. n° 5 : La caserne Eblé et ses transformations depuis 1878

l'identique, le 6^e RG quitte Eblé où il est remplacé par l'EAG (Ecole d'application du génie). La caserne devient une école et un centre de formation qui prend progressivement de l'importance. Chambrées, locaux techniques et parcours du combattant doivent être reconvertis en salles de classe, bureaux ou terrains de sport.

La comparaison entre trois plans (1967, 1978, 1997) permet de prendre la mesure de ces transformations (*doc n° 5*)⁴⁶. Outre l'espace central axé sur l'entrée, qui n'a guère connu de transformations depuis l'origine, les plans de 1967 et 1978 montrent l'importance des locaux techniques et des terrains de sports sur les côtés nord et sud. Sur le plan de masse de 1997, ces installations ont été remplacées par des bâtiments récents destinés à la formation ou à l'hébergement des stagiaires. Sur l'arrière, le quai militaire et le parcours du combattant, devenus inutiles ont été remplacés par un vaste parking.

Depuis 1945, Eblé est devenu un centre de formation de grande superficie, une sorte de « campus militaire » où la structure primitive de la caserne comme les attributs d'une fonction proprement militaire sont de moins en moins lisibles. Corrélativement, ces dernières ont été rejetées hors de la ville : dès les années soixante-dix, cette stratégie est explicitement formulée par les responsables militaires, comme le retranscrit un article contemporain :

⁴⁶ SAGRI et *Petit Atlas des bâtiments militaires*. Etablissement du génie d'Angers, service du patrimoine.

Rejeter hors de la ville les activités militaires qui peuvent engendrer des nuisances (Ouest-France, 20/06/75)

« Je crois, m'a dit un responsable de l'EAG, que notre présence dans la ville est un atout que personne ne peut discuter d'autant plus que depuis plusieurs années, nous avons cherché à écarter nos nuisances » (...).

Car l'EAG, qui possède rue Eblé un terrain d'importance, a de fait cherché à améliorer l'environnement en rejetant hors de la ville tout ce qui pouvait être considéré comme une nuisance. Le Général Favreau, alors commandant de l'EAG, avait du reste très bien défini les objectifs de l'école, expliquant que serait conservé dans le centre tout ce qui aurait trait au cantonnement et à l'instruction des hommes alors que les matériels lourds seraient expatriés soit vers les Gaubourgs soit vers le terrain de Lignières (...).

« Je pense, reconnaît le Commandant Montel, que l'équilibre a été bien réalisé à Angers entre ce qui se rapporte aux hommes près de la ville et de ses équipements et ce qui se rapporte aux techniques ».

b. Verneau : de la cavalerie au 6^e RG

La caserne Verneau est la plus vaste des casernes d'Angers (11 hectares). Elle est située aux confins nord-ouest de la ville, dans un secteur qui, depuis les années vingt, a accueilli plusieurs manifestations remarquables de la modernité urbaine. Après le développement du lotissement du Bois du Roi (à partir de 1925) et la construction de l'aérodrome d'Avrillé à partir des années vingt, se développe un grand ensemble de logements collectifs durant les années cinquante. Verneau est, par ailleurs, proche du secteur des Capucins qui, dans l'avenir, accueillera une des plus vastes opérations d'urbanisme que l'agglomération ait jamais connues.

A sa construction (entre 1914 et 1919), le quartier Langlois est destiné au 33^e régiment d'artillerie de campagne⁴⁷. Son plan adopte la forme d'un vaste quadrilatère où, face à l'entrée et devant la cour d'exercice, sont installés trois bâtiments qui correspondent chacun à l'hébergement d'un bataillon. A l'arrière se trouvent les écuries et les locaux techniques. Durant l'entre-deux guerres, la grande taille de l'emprise ainsi que la proximité de l'aérodrome d'Avrillé conduisent à

⁴⁷ La dénomination actuelle date de 1947.

l'installation de la 1^e compagnie du 4^e régiment d'aérostation puis à celle du 3^e bataillon du 2^e régiment d'aérostation (1924). L'emprise conserve cependant sa vocation initiale : succédant au 33^e régiment d'artillerie, le 109^e régiment d'artillerie (1924) puis le 1^{er} hussards (1930) sont puissamment équipés en moyens hippomobiles. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, le quartier Langlois reprend en périphérie la tradition cavalière qui a autrefois marqué le centre-ville, notamment à Harcourt et à Hautpoul.

Parallèlement au changement de dénomination, la fin de la Seconde Guerre mondiale introduit une rupture dans l'occupation de l'emprise (*doc. n° 6*). Désormais baptisée caserne Verneau, cette dernière perd son activité aéronautique et son régiment de cavalerie pour accueillir le 6^e RG qui doit quitter la caserne Eblé. Dans les années soixante et soixante-dix, des constructions de petites dimensions sont édifiées sur l'avant (mess, bâtiments des cadres) sans beaucoup modifier l'équilibre de l'ensemble. Les transformations les plus lourdes sont récentes (1994) et affectent surtout l'arrière : des logements pour les EVAT et EAL remplacent les écuries et les locaux techniques.

Contrairement à Eblé, la densification de l'emprise Verneau, plus récente, n'a guère modifié le plan initial. Les constructions modernes sont de faibles dimensions ou bien masquées tandis que les bâtiments de 1918, d'une hauteur qui reste impressionnante, continuent d'orienter le regard du passant (*doc. n° 7*).

Doc. n° 6 : La caserne Verneau et ses transformations depuis 1919

Doc. n° 7 : La caserne Verneau vue du portail d'entrée (cliché des auteurs)

C. A Saumur : permanence et mutations d'une emprise centrale et prestigieuse

Dans un contexte de ville moyenne, le schéma de redéploiement des emprises militaires s'avère plus simple. A Saumur, nous ne retrouvons pas cette succession de couronnes, la première emprise n'ayant pas été délogée du centre-ville.

Transférée depuis La Flèche, l'école de cavalerie est implantée à Saumur en 1767⁴⁸ ; le bâtiment central de la caserne est achevé deux ans plus tard. Autour du terrain du Chardonnet, qui jouxte le centre ancien, s'est progressivement édifié un espace militaire original de 42 hectares, dont les qualités architecturales et urbaines sont de tout premier plan. Contrairement aux installations militaires habituelles où l'accès est limité, des conventions d'usage signées entre la ville de Saumur et l'Etat à partir de 1875, permettent la libre circulation aux citoyens. Bordant un vaste quadrilatère occupé par des terrains de sport et des stationnements automobiles, s'ordonne la façade classique de l'Ecole de Cavalerie complétée par un ensemble d'écuries sur les trois autres côtés. Edifié en calcaire tuffeau typique du Val de Loire, cet ensemble compte parmi les plus prestigieux exemples de l'architecture militaire française (*doc. n° 8*). Les bâtiments de l'Ecole sont situés sur le côté sud de ce quadrilatère, le long de l'avenue du Maréchal-Foch. Depuis 1945, ils ont subi peu de transformations. Les constructions récentes y sont peu nombreuses (un cinéma et deux bâtiments pour le logement de la troupe au cours des années cinquante et soixante). L'essentiel des travaux porte sur des opérations de restructuration et de réhabilitation du patrimoine ancien afin de l'adapter à des normes et à des besoins qui se transforment.

Cette emprise a cependant connu une phase d'extension au cours des années quatre-vingt. Après l'achat de sept hectares entre la Loire et l'avenue du Breil, est édifié le centre d'instruction et de simulation à la conduite des engins blindés. Si une partie de l'emprise a été l'objet d'un bail emphytéotique avec l'office HLM de la ville de Saumur, l'essentiel de ce terrain est affecté à ce centre d'instruction, localement dénommé « nouvelle école ». Cet ensemble très moderne, physiquement indépendant de l'EAABC et protégé des regards par un imposant dispositif de sécurité, accueille des bâtiments dédiés à la formation et à la

⁴⁸ Elle devient Ecole d'Application de l'Arme blindée cavalerie (EAABC) à partir de 1961.

Doc. n° 8 : Le Chardonnay vu du côté est (diché des auteurs)

maintenance technique. A l'intérieur de la « pyramide du Leclerc »⁴⁹, il abrite une batterie de simulateurs destinés à instruire les équipages du char le plus moderne de l'armée de terre.

D. De nouvelles emprises périphériques à Angers et à Saumur : l'armée de terre face aux exigences opérationnelles

En s'écartant de l'espace urbain aggloméré, les emprises militaires gagnent en superficie et se spécialisent. Dans un environnement rural ou forestier, sur de vastes espaces où les densités des populations et des constructions deviennent faibles, les armées déploient les bâtiments et les installations nécessaires à des activités lourdes ayant recours aux technologies les plus modernes. Abrisées par de vastes périmètres de sécurité, à l'intérieur de bâtiments à l'architecture banalisée, les forces armées procèdent aux fabrications ou aux essais de leurs matériels au plus près des conditions opérationnelles. A l'écart des villes, polygones, terrains de manœuvre, parcs de subsistance incarnent cette autre face des armées françaises.

Spécifique à la fonction militaire, ces activités suivent une logique de localisation similaire à celle de beaucoup d'industries civiles, amenées elles aussi à quitter l'espace urbain dense. Le manque de terrains, les contraintes de la logistique routière, les risques occasionnés par des activités dangereuses expliquent ces déplacements vers les périphéries, pour les industriels comme pour les militaires. Lorsqu'ils sont rattrapés par l'urbanisation, ces sites peuvent donc faire l'objet de critiques de la part de riverains qui ont justement quitté la ville pour échapper aux nuisances, sans que leur orientation militaire soit particulièrement visée.

Contrairement aux centres des villes où ils demeurent spécifiques, les problèmes posés par les activités militaires périphériques sont donc plus banals. Ils ne sont pas négligeables pour autant. L'explosion récente de l'usine AZF de Toulouse risque de rendre plus délicate leur cohabitation avec les riverains ou les usagers d'espaces réputés « naturels » (chasseurs, promeneurs, etc.)⁵⁰.

⁴⁹ Selon la dénomination adoptée par nos interlocuteurs locaux. Que les Lieutenants-colonels Gonzales et Chevalier ainsi que le Lieutenant Bodet soient ici remerciés pour leur disponibilité.

⁵⁰ Comme s'il s'agissait de prévenir ces difficultés, le ministère de la Défense a récemment édité une luxueuse brochure affirmant le rôle actif des armées en matière de protection de la nature. Selon les propos du ministre lui-même, « *le ministère de la Défense joue un rôle particulier en matière de protection de la nature du fait de l'importance du domaine militaire. [...] De nombreuses conventions sont déjà signées localement par les autorités militaires avec les acteurs de la protection de la nature. Cette politique se développe rapidement...* », ministère de la Défense,

A Saint-Jean de Linière, des riverains se plaignent des explosions militaires (Courrier de l'Ouest, 18 décembre 1998).

« *A l'ouest d'Angers, l'armée possède depuis 1965 un terrain dévolu à l'évolution des engins blindés [et] à l'instruction des militaires aux explosifs [...]* ».

Avec le développement de la péri urbanisation, des lotissements pavillonnaires ont été aménagés à proximité de ce terrain, notamment un, qui compte 23 maisons en lisière nord du camp. A la date de cet article, des plaintes ont été recueillies par les riverains et lues en conseil municipal. Le secrétaire général de la mairie évoque « *un déficit de communication de la part de l'armée : nous ne sommes pas informés du calendrier des tirs* ». Le chef de corps de l'ESAG n'éluide pas cette question mais minimise les nuisances occasionnées. Avec la fin prochaine de la conscription, il annonce la division par deux de la fréquence des explosions.

1. De vastes emprises périphériques autour d'Angers

Sur le territoire de la commune d'Avrillé, le quartier Dalstein auquel est joint le polygone de la Meignane abrite une partie des effectifs du 6^e RG, un parc de matériels, des terrains d'essais et d'exercice. Toujours au nord-ouest mais à distance encore plus grande du centre-ville, l'ETAS (établissement technique d'Angers) dispose de 252 hectares sur la commune de Montreuil-Juigné. Sur ce site l'ETAS, qui dépend de la délégation générale pour l'armement (DGA), compte un service chargé de vérifier la qualité des armes et surtout un centre d'essai pour les véhicules de combat terrestres.

Au sud de l'agglomération, sur la rive gauche de la Maine, s'étend le polygone du génie, qui est accompagné du quartier Berthézène. Le quartier Berthézène abrite l'établissement du génie d'Angers. Sur les quatorze départements du nord-ouest de la France qui composent la région terre nord-ouest (RTNO), cet établissement assure pour le compte des différentes unités la construction de bâtiments ou

Défense et protection de la nature. DAJ, DICOD, juillet 2000, 39 p. Citation extraite de l'éditorial d'Alain Richard, p. 3.

d'équipements. Sur les théâtres extérieurs, l'établissement du génie participe à des opérations de reconstruction ou de maintien en état des infrastructures. Le polygone du génie, quant à lui, sert de terrain d'exercice aux élèves de l'ESAG accueillis à la caserne Eblé.

2. Autour de Saumur, d'immenses emprises militaires et civiles

Agglomération de dimension modeste, Saumur compte de vastes emprises militaires au sein d'un espace urbain de taille modeste. Mais, lorsqu'on s'écarte de la ville, les superficies des emprises périphériques deviennent impressionnantes. En rive gauche de la Loire, en aval de la ville, l'ancien hippodrome du Breil est un espace inondable de cinquante deux hectares qui sert aujourd'hui de parcours de santé et de terrain de sport. Plus loin vers le sud, le stand de tir de Terrefort compte 116 hectares. Le terrain de manœuvre de Fontevraud, quant à lui, s'étend sur 3 250 hectares (*cf. carte page suivante, 1/100 000^e IGN, édition 1994*).

Aujourd'hui occupée par le 2^e régiment de dragons, qui compte 53 chars Leclerc, cette dernière emprise commence à se constituer au début du siècle et s'étend régulièrement depuis, avec une phase d'accélération au cours des années 70. Vouée à la manœuvre du char Leclerc, elle reste cependant trop limitée pour permettre les essais de tir, qui s'effectuent sur le camp de Canjuers dans le sud de la France.

Compte tenu de ses dimensions, une telle emprise ne peut pas être hermétiquement close. Elle est traversée par une route départementale, fermée au public lors des périodes de manœuvres, et certaines parcelles ont été louées à des agriculteurs locaux. La ressource forestière est par ailleurs exploitée par l'Office national des forêts (ONF) qui procède régulièrement à des adjudications, les titulaires venant couper le bois sur place.

Sans atteindre celles connues sur le Larzac à la même époque, les difficultés se sont accumulées autour de 1970 lors de l'extension du camp. La sensibilité antimilitariste alors répandue dans la société, les conflits d'usage avec les viticulteurs ou les chasseurs ont rendu certaines expropriations douloureuses. Aujourd'hui, le climat semble apaisé et les relations avec les associations écologistes ou les sociétés de chasses sont cordiales, au dire de nos interlocuteurs.

Le contexte général a changé, facilitant les relations entre les civils et les militaires, d'autant plus que ces derniers n'envisagent plus

d'extension, sauf si des propositions intéressantes étaient faites par les propriétaires riverains. Les difficultés actuelles tiennent davantage à la gestion et au fonctionnement de cet immense ensemble dont la position (à cheval sur trois départements et trois régions) n'est guère favorable à la coordination des acteurs.

Le cas de l'École nationale d'Équitation (ENE) est à la limite de notre étude. Cependant, il est intéressant à évoquer car il montre que les logiques de localisation relevées ci-dessus ne sont pas propres aux activités strictement militaires. L'ENE peut être intégrée dans cette étude dans la mesure où elle accueille le prestigieux Cadre noir de Saumur, qui bénéficie d'installations de grande qualité (manège, carrières, écuries). Cependant, depuis son intégration dans l'ENE (1972), le Cadre noir a quitté la tutelle du ministère de la Défense et dépend désormais du secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, même si les militaires sont encore nombreux dans ses rangs⁵¹. Il est intéressant de constater que l'ENE, engagée dans une professionnalisation similaire à celle des armées, a également recherché des espaces peu occupés afin de pouvoir bénéficier sans contrainte de vastes superficies et d'installations modernes.

Militaires mais également civils, ces sites périphériques offrent des similitudes. De grande taille, ils sont protégés des regards par des périmètres de sécurité qui les rendent quasiment invisibles à partir des espaces communs ou des voies de circulation. Affectés à des fonctions techniques, ils ne sont pas marqués par une architecture remarquable. De la route, les rares portions visibles offrent au regard des entrepôts, des garages, des locaux techniques où seules les couleurs kaki signalent l'appartenance militaire. À l'image d'une « armée en campagne », la fonction militaire, lorsqu'elle quitte la ville, adopte la tenue camouflée et renonce à la visibilité immobilière ou architecturale. Compensant la réaffectation de ses emprises historiques, l'institution militaire tente de regagner le terrain perdu dans les villes par l'affirmation d'une visibilité renouvelée dans les domaines symboliques et patrimoniaux.

⁵¹ Nous remercions M. Sinniger, chargé de la communication à l'ENE, de nous avoir renseigné sur ces sujets.

CHAPITRE 3

UNE VISIBILITE IMMOBILIERE MOINS MARQUEE MAIS UNE PRESENCE SYMBOLIQUE QUI S’AFFIRME

Comme le souligne A. Porchet dans son mémoire sur les casernes angevines⁵², l’architecture est certainement la manifestation la plus visible de la présence militaire dans la ville. De ce point de vue, la situation saumuroise apparaît tout à fait exceptionnelle, compte tenu de la centralité et de l’ouverture de l’école de cavalerie sur la ville. Dans un tel contexte, la visibilité de l’institution et sa relation avec la société locale semblent aller de soi.

A Angers, nous sommes dans une problématique plus classique, avec des emprises centrales qui disparaissent progressivement et des casernes périphériques qui tendent, avec la fin de la conscription, à devenir des espaces réservés aux militaires professionnels. La question de la visibilité des dernières casernes urbaines revêt d’autant plus d’importance. Nous l’envisagerons à travers différents supports iconographiques consacrés à la ville. A travers l’architecture, c’est au bout du compte la question de la présence symbolique des armées qui est posée. Alors même que l’institution s’interroge sur sa place dans la cité, l’architecture militaire peut-elle être reconnue comme un héritage urbain à part entière et s’inscrire dans ce processus de patrimonialisation qui concerne tous les domaines de la société depuis une vingtaine d’années ? Et dans quelle mesure l’institution militaire est-elle sensibilisée à la valeur de cet héritage et peut-elle contribuer en retour à sa reconnaissance ? A Angers, la conservation du bâtiment central de la caserne Espagne a été un premier signe de patrimonialisation, mais avec la démolition programmée de la caserne Desjardins, ce processus semble marquer le pas.

Au-delà de l’enveloppe architecturale, l’institution militaire développe des stratégies de visibilité dans l’espace urbain. Il s’agit

⁵² A. Porchet, *L’Armée dans la ville à Angers et en Anjou au XIX^e siècle*, mémoire de DEA d’histoire contemporaine, sous la direction de J.-G. Petit, Université d’Angers, 1996.

notamment de réinvestir les espaces centraux abandonnés, en essayant de renouveler les formules classiques que sont les cérémonies et les défilés. C'est ainsi que les militaires cherchent à inventer des lieux et des événements culturels dans la ville.

A. Les casernes dans la ville : un processus de patrimonialisation incontestable mais sélectif

Pour essayer de nous faire une idée de la visibilité des emprises militaires à Angers, nous avons utilisé trois sources iconographiques : les ouvrages à caractère patrimonial, la presse locale et les publications des militaires eux-mêmes. Il s'agit d'évaluer les signes d'une reconnaissance de l'architecture militaire à Angers, en partant du regard des spécialistes, (ce que l'on pourrait appeler une patrimonialisation « savante »), pour aller vers des représentations plus « grand public » et terminer enfin par le point de vue que l'institution porte sur ses propres bâtiments. Cela nous permettra de déboucher sur la politique patrimoniale qui est mise en œuvre par les militaires et de faire le point sur ce que l'on souhaite conserver. 1. Représentations des casernes angevines : une visibilité croissante mais inégale

1. Représentations des casernes angevines : une visibilité croissante mais inégale

a. Une patrimonialisation « savante »...

Angers a la particularité d'avoir été couvert par l'Inventaire du patrimoine, la commune ayant mis en place un service municipal pour réaliser ce travail. L'inventaire réalisé hiérarchise d'un point de vue scientifique la qualité des édifices étudiés et repère ceux qui méritent d'être transmis aux générations futures. Pour les édifices les plus récents (XIX^e-XX^e), ce travail représente bien souvent la première étape d'une reconnaissance qui peut se traduire dans les cas les plus exceptionnels par une protection au titre des monuments historiques. Une telle reconnaissance officielle n'induit pas forcément une reconnaissance par le grand public, même si elle peut « préparer le terrain ».

Nos visites auprès des services de l'Inventaire nous ont rapidement révélé une certaine méconnaissance des emprises militaires de la ville

d'Angers⁵³. L'inventaire a, jusqu'à présent, porté sur la ville *intra-muros*, ce qui a laissé de côté des emprises militaires qui s'en sont éloignées depuis

⁵³ Nous en profitons pour remercier Madame Letellier de son accueil.

le milieu du XIX^e siècle. Les dossiers constitués lors de la révision du POS⁵⁴ sont renseignés *a minima* et très peu illustrés. Il faut dire que la représentation cadastrale de ces emprises sous forme de taches blanches indistinctes ne facilite guère le travail d'inventaire. Il ne faut pas en déduire trop rapidement un désintérêt du service pour ce type d'architecture : les mentions qualitatives sont positives dans un certain nombre de cas, comme nous aurons l'occasion de le préciser.

Compte tenu du caractère tardif et incomplet de cette reconnaissance, l'architecture militaire n'apparaît pas du tout dans l'ouvrage grand public réalisé à la fin des années 1980 à partir de cet inventaire de la ville d'Angers⁵⁵. Cet ouvrage de référence ne va pas dans le sens de l'identification d'un patrimoine militaire angevin, à côté des formes architecturales prestigieuses héritées des époques médiévale et Renaissance⁵⁶.

b. ...qui s'affirme dans les publications récentes

Depuis, les casernes sont apparues dans un certain nombre d'ouvrages consacrés à l'histoire et à l'architecture de la ville d'Angers. Nous avons constitué un corpus de ces ouvrages⁵⁷, parus depuis le début des années 1980⁵⁸ et destinés au grand public, ce qui nous a permis de retracer un processus de reconnaissance patrimoniale, au-delà des cercles de spécialistes.

Si l'ouvrage *Angers naguère*, publié par R. Riboult en 1980⁵⁹, évoque le souvenir des militaires, ce n'est qu'à travers quelques cérémonies sur le Champ-de-Mars ou quelques exercices de manœuvres : les bâtiments sont encore absents. C'est avec l'ouvrage de Luc Simon, illustré de cartes postales anciennes, que nous voyons apparaître en 1992 des images de

⁵⁴ Plan d'occupation des sols.

⁵⁵ *Image du patrimoine : Angers*, Service de l'Inventaire-DRAC Pays-de-la-Loire, 1988.

⁵⁶ L'architecture contemporaine n'est pourtant pas ignorée dans ce volume, mais elle concerne essentiellement les édifices culturels et résidentiels.

⁵⁷ Nous avons utilisé la collection d'ouvrages présents à la bibliothèque municipale.

⁵⁸ L'année 1980 étant consacrée année du patrimoine.

⁵⁹ R. Riboult, *Angers naguère : 1850-1938*, Payot, 1980.

casernes et plus largement d'édifices militaires. Ce n'est sans doute pas un hasard si ces représentations ressurgissent au travers d'une époque où les édifices militaires étaient plus visibles et l'imagerie militaire sans doute plus populaire⁶⁰. Depuis cette parution, tous les ouvrages recensés consacrent au moins un chapitre à la présence militaire à Angers et donnent à voir certains édifices.

⁶⁰ Cf. A. Porchet, *op. cit.*

Les édifices militaires à Angers : évolution récente des représentations

Titre des ouvrages (éditeur)	Année	Titre des rubriques	Nombre de pages consacrées au fait militaire	Nombre de pages consacrées aux édifices militaires	Edifices : <i>vues anciennes,</i> vues actuelles
<i>Angers naguère</i> : 1850-1938 (Payot)	1980		5		
<i>Découvrir Angers</i> (CDDP-AURA)	1980				
<i>Angers images d'histoire</i> (Musées d'Angers)	1984				
<i>Angers ville d'art et de progrès</i> (Ville d'Angers)	1989				
<i>Images du patrimoine</i> (DRAC)	1989				
<i>Souvenirs d'Angers</i> (LNG)	1992	Angers en paix, Angers en guerre	23	5	<i>Dupetit-Thouars, Visitation, Desjardins (3), Harcourt, Espagne</i>
<i>Angers mémoire</i> (Edi Loire)	1997	Angers militaire	4	4	<i>Visitation, Verneau/Verneau, Espagne/ Espagne</i>
<i>Angers XX^e siècle</i> (ville d'Angers)	2000	Casernes, génie	8	2	<i>Eblé, Verneau</i>
<i>100 ans, 100 bâtiments</i> (CAUE)	2000		2	2	Verneau
<i>Le patrimoine des communes du Maine-et-Loire</i> (Flohic)	2001		2	2	<u>Espagne, Verneau</u>

Source : bibliothèque municipale d'Angers

c. Les bâtiments militaires à travers les ouvrages : une visibilité récente

Au cours des années 1990, nous passons significativement de vues anciennes⁶¹, à des photographies actuelles⁶², d'images évoquant des souvenirs révolus à des représentations d'une présence actuelle, support concret d'un éventuel travail de mémoire. C'est à la fois un indice de patrimonialisation du point de vue des auteurs (historiens, archivistes, architectes...) spécialistes de la ville d'Angers et le vecteur d'une reconnaissance patrimoniale potentielle auprès du grand public angevin.

Mais le travail de mémoire est sélectif : les casernes Verneau et Espagne sont mises en avant, tandis qu'Eblé et Desjardins, pour ne parler que des casernes les plus anciennes, ne sont représentées que dans leur état du début du siècle. Le faible intérêt accordé à la caserne Eblé peut se comprendre compte tenu de sa reconstruction, il est vrai selon les plans initiaux, après les bombardements du 28 mai 1944. Le service de l'Inventaire juge par ailleurs que l'on a affaire « à une composition d'ensemble globalement pauvre ». Mais si nous nous en tenons aux évaluations proposées par ce service, l'attention devrait non seulement porter sur les casernes Verneau et Espagne, mais également sur la caserne Desjardins (ancienne caserne de la Brisepotière), ces trois ensembles étant jugés d'intérêt équivalent.

En ce qui concerne la caserne Verneau, la plus représentée dans les publications retenues, les évaluations des historiens de l'art et architectes sont convergentes et très positives. La caserne est présente dans le volume *100 ans d'architecture en Anjou*⁶³, présentant cent édifices ayant marqué le vingtième siècle, à travers une notice qui en souligne « la qualité architecturale et l'originalité ». Les chercheurs de l'Inventaire considèrent qu'il s'agit « d'un témoin majeur de l'architecture du début du XX^e siècle en Anjou »⁶⁴.

⁶¹ R. Riboult, *op. cit.*

⁶² En juxtaposant vues anciennes et contemporaines, l'ouvrage *Angers mémoire* paru en 1997 fait, de ce point de vue, transition : S. Bertoldi, E. Jabot, 1997, *Angers mémoire*, Saint-Etienne, Edi Loire.

⁶³ *100 ans d'architecture en Anjou*, CAUE, Angers, 2000.

⁶⁴ Cf. notice du service municipal de l'Inventaire du patrimoine.

La caserne Verneau d'après l'Inventaire municipal du patrimoine :

« Imposant ensemble architectural, avec trois bâtiments principaux fermant le fond de la cour, celui du centre, plus monumental par sa taille et son axe de symétrie, étant le pivot de la composition générale. Trois autres corps de même apparence mais de dimension moindre deux à gauche, deux à droite, complètent l'ordonnement de la cour dans sa partie antérieure. On retrouve, comme à la caserne de la Brisepotière, les jeux de chaînage brique et pierre, ici de façon plus affirmée, mais il n'y a plus de référence historiciste au XVII^e et XVIII^e siècles. La caserne Verneau présente des élévations plus modernes, de caractère rationaliste, proche de l'architecture scolaire contemporaine, et à toit terrasse faisant de cet ensemble un témoin majeur de l'architecture du début du XX^e siècle en Anjou. Les autres bâtiments, secondaires et sans intérêt particulier, sont l'accompagnement habituel de ce genre de programme. Sur le plan urbanistique, comme toute caserne, c'est à la fois un repère urbain qui identifie tout le quartier, mais aussi une cassure dans le tissu urbain ».

En tant que seul témoin de la génération des casernes du Second Empire, il est logique que la caserne Espagne figure également parmi les bâtiments militaires reconnus. Cet édifice a d'ailleurs été conservé par l'institution militaire pour sa valeur architecturale, en vue d'en faire le centre administratif de la garnison⁶⁵. Comme le soulignent les chercheurs de l'Inventaire, il a également valeur de point de repère pour interpréter l'urbanisation du quartier La Fayette, dont il a constitué le point de départ.

⁶⁵ Dès les années 1960, la caserne servait de centre d'information (cf. article *Ouest-France* du 05/06/65).

La caserne Espagne d'après l'Inventaire municipal du patrimoine :

« Edifice militaire prestigieux de style néo-Louis XIV, avec avant-corps central couronné d'un large fronton triangulaire sculpté qui termine une perspective constituée par l'avenue Turpin de Crissé et la belle avenue de Contades. L'importance de cet édifice sur le plan urbanistique est évidente. Il est dommage que le démantèlement de cette caserne ait donné lieu à un environnement d'immeubles aussi envahissant. Depuis la place Lafayette, l'ordonnement urbanistique est irrémédiablement dénaturé ».

Ensemble moins original que la caserne Verneau, mais beaucoup plus complet que la caserne Espagne, la caserne Desjardins ne bénéficie pas du même intérêt dans les publications récentes. Qualifié pourtant de « bel ensemble concerté » par le service de l'Inventaire, cette caserne présente en outre l'intérêt de son homogénéité : les adjonctions et les démolitions ont été rares sur cette emprise de 6 hectares et demi. Même si la composition et le plan-masse ne font que reprendre le modèle de 1875, il ne faut pas négliger son intérêt en tant que témoin de l'histoire de l'architecture militaire : c'est l'une des premières casernes à appliquer les résultats d'une consultation lancée en 1903 qui aboutit en 1907. La spécialisation des bâtiments, la création dans l'enceinte de logements séparés pour les officiers et l'abandon de l'aménagement des combles dans lesquels étaient logés les réservistes constituent autant d'innovations pour l'époque⁶⁶.

⁶⁶ Cf. *Un projet urbain pour le site de la caserne Desjardins*, Ecole nationale des Ponts et Chaussées, 1998, 133 p.

La caserne Desjardins d'après l'Inventaire municipal du patrimoine :

« Cette caserne possède encore tous ses bâtiments d'origine et constitue un bel ensemble concerté d'une architecture très classique, néo-XVIII^e autour d'une grande cour centrale d'autant qu'aucun bâtiment parasite ne vient en rompre l'ordonnance. Elle constitue un élément très structurant du paysage urbain de ce secteur, tout à la fois repère sur un point haut de la ville, frontière et obstacle à contourner⁶⁷ ».

Les choix iconographiques des ouvrages étudiés apparaissent très sélectifs, en mettant en avant parmi les casernes les plus anciennes, ce qui reste du quartier Espagne et la caserne Verneau, occupée par le 6^e régiment du génie. Confrontée aux évaluations du service de l'Inventaire du patrimoine, un telle sélection ignore manifestement la caserne Desjardins, ce qui devra nous conduire à rechercher d'autres critères de visibilité que la simple qualité architecturale.

2. L'architecture militaire dans la presse locale : une visibilité qui s'estompe et devient plus sélective

Beaucoup plus diffusée que ne peuvent l'être les ouvrages précédemment cités, la presse locale est le support privilégié pour vérifier si le fait militaire est associé au cadre architectural des casernes. C'est en fonction du degré de visibilité de ces emprises que le lectorat aura ou non des représentations architecturales militaires en tête et sera susceptible ou non de les reconnaître en tant qu'héritage urbain. Parmi les différentes emprises, nous pourrons établir quelles sont celles qui sont jugées les plus « photogéniques » et constater à l'inverse l'invisibilité de certaines.

Nous avons utilisé une partie de la revue de presse constituée par P. Leroux (cf. chapitre trois de la présente étude : « L'institution militaire et

⁶⁷ Le dossier d'inventaire de la caserne Desjardins est le plus fourni de ceux que nous venons d'évoquer, avec une importante couverture photographique, qui témoigne de la volonté de conserver le souvenir d'un ensemble que l'on savait déjà menacé du fait de son abandon par les militaires.

les médias locaux »⁶⁸) à partir des deux principaux journaux lus à Angers (*Courrier de l'Ouest* et *Ouest-France*). Cette revue de presse concerne surtout le 6^e génie et à l'École supérieure d'application du génie, deux institutions qui constituent par ailleurs l'essentiel de la présence et de la visibilité militaire à Angers. Elle n'est donc pas exhaustive, tant du point de vue chronologique (des sondages ont été opérés de 1945 à 1995, tandis que les dernières années 98, 99 et 2000 sont les plus complètes) que du point de vue thématique (nous n'évoquons pas l'ETAS ou la gendarmerie).

Pour chaque article collecté, nous avons relevé la localisation de l'événement relaté et la présence ou non de photographies sur lesquelles les bâtiments apparaissent clairement. Une périodicité grossière a été établie en fonction de la fréquence des articles.

Le premier constat que nous pouvons opérer est celui d'une variation significative depuis cinquante ans de la place consacrée à l'architecture militaire angevine.

La présence photographique des bâtiments militaires dans la presse locale : évolution depuis 50 ans.

Décennies	Nombre d'articles sélectionnés	Dont avec vues de bâtiments	Nombre de photos de Verneau	Nombre de photos d'Eblé
1950-60-70	32	17	10	12
1980	31	3	1	1
1990	111	21	16	7

Source : revue de presse.

Alors que dans les années 1950, 1960 et 1970 les photographies de casernes illustrent fréquemment les articles (dans un cas sur deux environ), cette iconographie disparaît presque totalement durant la décennie 1980, pour revenir en faible proportion dans les années 1990 (dans un peu moins d'un cinquième des articles). Pour compléter, la rigueur demande que l'on examine les lieux évoqués par ces articles. Si les casernes sont moins photographiées, n'est-ce parce que les événements militaires sont progressivement sortis des casernes ?

Articles consacrés aux militaires à Angers : évolution des localisations

Décennies	Articles concernant l'intérieur des casernes	Nombre total
-----------	--	--------------

⁶⁸ Se référer à la méthodologie décrite dans ce chapitre pour plus de précisions.

		d'articles
1950-60-70	21	32
1980	15	31
1990	74	111

Source : revue de presse

Si cette hypothèse vaut pour les années 1980, durant lesquelles l'intérieur des casernes intéresse moins d'articles, elle n'est guère opérante pour expliquer les différences de traitement iconographique entre les périodes extrêmes de notre échantillon. En dépit d'un corpus de taille très différente, les proportions sont identiques entre les années 50-70 et la décennie 90 : dans les deux périodes, environ deux tiers des articles concernent la vie à l'intérieur des casernes.

En dépit de cette similitude, la présence iconographique des casernes est devenue très faible dans la période la plus récente. Pourtant les sujets privilégiés aujourd'hui, exercices de manœuvres sur la Maine, présentations au drapeau, prises d'armes délocalisées ne constituent pas une nouveauté et étaient déjà pratiqués dans les années 1950 à 1970. S'ils sont privilégiés par le traitement photographique, c'est bien qu'il s'agit d'une évolution dans la manière même d'illustrer le fait militaire : depuis une vingtaine d'années, on préfère la mise en scène des hommes et des matériels à celle des bâtiments.

Cette inflexion est probablement en phase avec la manière même dont l'institution souhaite communiquer. Le temps semble révolu où l'architecture militaire avait pour fonction symbolique d'exprimer une « impression de force et de discipline [à travers] l'effet horizontal de l'alignement régulier des fenêtres et des entablements en pierre de taille »⁶⁹.

Les choix iconographiques apparaissent aussi plus sélectifs comme en témoigne la comparaison entre les casernes Verneau et Eblé. Alors qu'elles étaient aussi visibles l'une que l'autre dans les articles antérieurs à 1980, la caserne Verneau a aujourd'hui largement pris le dessus. Tant qu'il s'agissait de fournir un symbole de discipline, ces deux ensembles pouvaient indifféremment servir de toile de fond aux cérémonies. Aujourd'hui, ce sont les critères de prestige et d'esthétique qui semblent l'emporter. La caserne Verneau est donc consacrée dans la presse, de la même manière qu'elle peut l'être dans les ouvrages à orientation architecturale.

⁶⁹ A. Corvisier, G. Pedroncini, dir., *Histoire militaire de la France*. Paris, PUF, 1992, tome 3, p. 40.

Inégale visibilité des emprises militaires à travers la presse locale

Emprises militaires	Nombre d'articles concernant une emprise en particulier	Dont avec photos
Verneau	39	22
Eblé	64	19
Berthézène	9	1
Desjardins	1	0
Autres	6	0

Source : revue de presse

Malgré des différences, les casernes Verneau et Eblé sont largement plus couvertes que les autres casernes. Il est logique de les voir apparaître beaucoup plus que toutes les autres, étant donné qu'elles abritent les deux principales composantes du corps du génie à Angers et qu'elles servent de cadre aux principales cérémonies⁷⁰.

Il faut souligner l'étrange invisibilité de la caserne Desjardins dans la presse locale : la seule évocation que nous ayons trouvée remonte à l'année 1975. L'explication est à rechercher du côté des usages plus ou moins prestigieux des différentes casernes, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir : successivement affectée au 6^e génie et à l'ESAG au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle, la caserne Desjardins, n'a été qu'une emprise secondaire. Elle avait symboliquement déjà disparu avant même que l'on envisage de la démolir.

Vers les périphéries, l'invisibilité d'emprises à la fois plus récentes, moins prestigieuses et plus opérationnelles (Dalstein, ETAS, La Pyramide, etc.) est quant à elle tout à fait conforme à la logique. Une architecture banale et des activités protégées par le secret-défense expliquent cette invisibilité.

⁷⁰ Cet extrait d'article pour donner un exemple parmi bien d'autres : « Lancement officiel de la 250^e année du génie » (*Courrier de l'Ouest*, 08/03/99), [...] « La caserne Eblé brillait de mille feux pour l'occasion : un gigantesque drapeau lumineux flottait sur le bâtiment central ».

Cette lecture de la presse locale confirme nos premières observations, tout en les précisant. Globalement, les casernes sont aujourd'hui moins photographiées qu'elles ne le furent jusqu'aux années 1970 et *a fortiori* qu'elles ne l'ont été au début du XX^e siècle, au travers des cartes postales. Plus sélectives l'iconographie architecturale actuelle consacre la caserne Verneau (qui a d'ailleurs fait l'objet d'un ravalement au début des années 1990), comme scène la plus prestigieuse de la présence militaire à Angers.

B. Un processus de patrimonialisation interne à l'institution militaire

Après avoir passé en revue la manière dont l'architecture militaire est donnée à voir par les « civils », il s'agit d'examiner le point de vue de l'institution militaire, afin d'évaluer la place que l'architecture occupe dans ses représentations et dans sa manière de communiquer. Nous envisagerons plus largement la question de la politique patrimoniale, au travers de l'architecture, mais aussi des musées.

A travers l'exemple de la démolition de la caserne Desjardins, nous saisissons les limites d'une telle politique et tenterons d'analyser les critères de la patrimonialisation.

1. L'architecture dans les publications militaires : une carte de visite qui demeure

Le dernier corpus que nous avons envisagé pour cette étude de l'iconographie architecturale est constitué de documents produits par les différents services de communication rencontrés, qu'ils soient à usage interne ou externe.

A Angers, la caserne Espagne fait la couverture de la brochure de présentation de la garnison (*doc. n°971*). C'est d'ailleurs la seule image d'architecture que l'on trouve à l'intérieur de ce fascicule. Le bâtiment sert donc de vitrine à la fonction militaire angevine, notamment avec la présence du domaine « information, communication, relations publiques », ainsi que du centre d'information et de recrutement de l'armée de terre.

De même, la brochure de présentation de l'ESAG ouvre sur la grille de la caserne Eblé. Sans que cela soit systématique, le bâtiment

⁷¹ Le cadrage du photographe évacue habilement les bâtiments récents qui l'enserrent.

central de la caserne Verneau est également présent en couverture de la revue interne du 6^e régiment du génie : *6 mois au 6⁷²*.

⁷² Pour l'édition du premier semestre 2000, en contrepoint d'une vue d'un terrain d'intervention extérieure.

*Doc. n° 9 : Couverture du fascicule de présentation de la garnison d'Angers
(édition 2000).*

Sur la brochure de présentation destinée au recrutement, c'est le château d'Angers, ancienne emprise militaire et symbole de la ville, qui apparaît en arrière-plan ; mais une petite vignette de ce même bâtiment central identifie le bureau Recrutement de Verneau.

C'est également le château qui est mis en exergue (couverture, pages de garde) dans l'ouvrage grand public récemment consacré au 6^e RG⁷³ : il sert de toile de fond à des exercices de franchissement. Mais les images de casernes sont bien présentes dans le chapitre de présentation du génie à Angers (p. 19-30).

Les casernes dans l'ouvrage de F. Hamelin consacré au 6^e génie

Emprises militaires photographiées	Nombre de photos anciennes	Nombre de photos actuelles
Verneau	4	4
Eblé	2	2
Espagne	1	0
Desjardins	1	0
Dalstein	0	2
Ecole des Ponts de la Maine	0	1

Source : F. Hamelin, 1998

Nous retrouvons la priorité accordée à la caserne Verneau, dont les façades blanches et ocres se détachent par rapport aux autres édifices et qui sert de toile de fond à trois photos de groupes, dont deux en double page, dans la suite de l'ouvrage. Le dernier bâtiment construit dans l'enceinte de la caserne, l'ensemble alimentation-loisir, est visible sur deux des quatre photos sélectionnées et incarne la modernisation de l'institution militaire (*doc. n° 10*).

⁷³ F. Hamelin, *6^e régiment du génie : un régiment, une ville de qualité*, Limoges, Lavauzelle, 1998. F. Hamelin a effectué son service national dans le génie à Versailles et prépare une thèse sur la genèse et la construction institutionnelle de l'arme du génie.

Doc. n° 10 : Vues des casernes Verneau et Dalstein (cf. F. Hamelin, 1998, p. 27)

S'il est logique de ne retrouver qu'une courte mention et une seule image à propos de la caserne Espagne, occupée ponctuellement et partiellement par le génie, le peu de place accordée à la caserne Desjardins (11 lignes et une petite photo ancienne p. 26) surprend à nouveau, alors que le 6^e génie l'a occupée pendant une cinquantaine d'année, jusqu'en 1994, par l'intermédiaire de son bataillon d'instruction. Si la dimension architecturale et patrimoniale est clairement revendiquée dans ce chapitre, il s'agit également de rendre compte d'une armée de terre moderne, avec des bâtiments opérationnels : d'où la présence de vues aériennes du quartier Dalstein. De ce point de vue, la caserne Desjardins appartient déjà à un passé qui présente un intérêt moindre.

A Saumur la façade XVIII^e de l'école de cavalerie constitue également une carte de visite pour l'EAABC⁷⁴. Nous retrouvons cette façade en couverture du fascicule de présentation de l'école, aquarellée par L. Salin (*doc. n° 11*). Elle est également en première place sur la petite brochure destinée au recrutement, aux côtés d'un char Leclerc, selon un balancement classique entre « modernité et tradition ». L'espace consacré à l'iconographie architecturale et patrimoniale va encore augmenter dans la nouvelle version qui devrait paraître dans les mois qui viennent, avec la phrase suivante placée en exergue : « depuis plus de deux siècles, l'image de la célèbre façade de l'école est chère aux Saumurois »⁷⁵.

Le dernier bâtiment construit en 1995 trouve également place dans la brochure : il s'agit de « la cathédrale du Leclerc » (ou « pyramide du Leclerc »), déjà mentionnée. Centre d'instruction, ce bâtiment est également une vitrine des armées françaises sur le marché des exportations d'armement, ce qui justifie sa présence dans les documents destinés à la communication.

Si dans le domaine de l'image, la communication militaire repose avant tout sur les présentations de matériel et la mise en scène des militaires, l'architecture occupe toujours une place de choix, compte tenu du prestige et de la légitimité qu'elle incarne (caserne Verneau, École de cavalerie) ainsi que de la place qu'elle est censée occuper dans les représentations des Angevins et des Saumurois. Certains bâtiments contemporains sont également rendus visibles, afin d'incarner la modernité et l'attractivité de l'institution militaire.

⁷⁴ La valeur de ces bâtiments est reconnue par une protection au titre des monuments historiques.

⁷⁵ Nous en profitons pour remercier le Lieutenant Bodet, chargé de la communication, qui nous a accueilli à l'EAABC.

Doc. n° 11 : Façade de l'EAABC, Aquarelle de L. Salin

2. Des portes qui s'ouvrent

« Les casernes étaient autrefois bien fermées. Aujourd'hui, on tend à les ouvrir vers la ville. Ainsi au 6^e régiment du génie, on vient de construire un mess qui a pignon sur rue. C'est un début. » (Ouest-France, 07/07/75.)

Le souci d'assurer une visibilité de l'institution à travers ses bâtiments (mais aussi ses hommes et ses matériels) se concrétise lors de journées portes ouvertes ou au travers de manifestations culturelles qui introduisent les citoyens au sein même des casernes.

S'il existe une longue tradition de présence et de représentation des armées dans les espaces publics, à travers les commémorations et notamment les fêtes du 14 juillet et du 11 novembre, la démarche inverse, qui consiste à accueillir les populations civiles à l'intérieur des enceintes militaires, est beaucoup plus récente. C'est ainsi que la caserne Verneau a organisé ses premières portes ouvertes les 26 et 27 septembre 1998. Cette opération, qui fut considérée comme un franc succès, est de nature à compenser, selon J.-P. Bois (*Angers XX^e siècle*, 2000) le caractère discontinu de la présence du régiment dans la ville : en effet, seule une base arrière y demeure cantonnée en permanence.

Il en est de même depuis plusieurs années à la caserne Eblé. Lieu de formation, elle se présente comme une structure « ouverte ». Cette caserne a d'ailleurs été choisie pour accueillir les Journées d'appel et de préparation à la défense (JAPD).

A Saumur, la configuration même du site induit une forte imbrication entre le tissu urbain et l'emprise militaire. Lorsque la ville a cédé le terrain du Chardonnet en 1877⁷⁶, c'était à la condition de ne pas le clôturer. Ce vaste espace proche du centre-ville s'apparente à une immense place publique, sur laquelle il est possible de se garer, se promener, faire son jogging...

Dans le même esprit, certains des bâtiments disposés autour de l'emprise accueillent régulièrement les Saumurois, soit dans le cadre d'associations sportives qui bénéficient de l'usage des gymnases installés dans les anciens manèges, soit à l'occasion d'expositions présentées dans

⁷⁶ Cette convention est accompagnée d'un plan de localisation qu'il nous a été donné de consulter. Selon le document de la convention, la nue-propriété de ce terrain reste à la ville.

les écuries, à l'emplacement du futur musée de l'Arme blindée cavalerie⁷⁷. En outre, les grilles de l'école s'ouvrent depuis peu à l'occasion des journées du patrimoine.

Mais ce terrain du Chardonnet est surtout le théâtre de la manifestation saumuroise la plus célèbre : le Carrousel. Cette manifestation qui remonte à 1828 est restée à usage interne jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. C'était alors la fête de l'école et elle se tenait derrière le bâtiment central, à l'intérieur de la partie clôturée de l'emprise.

Après la Seconde Guerre mondiale, la manifestation a pris un autre sens en se transférant devant l'école, sur le terrain du Chardonnet. Mais c'est à partir de 1970 que la mutation s'effectue, avec une augmentation rapide du nombre des tribunes. Recevant aujourd'hui plus de 30 000 spectateurs, le Carrousel constitue l'une des plus grandes manifestations estivales des Pays de la Loire.

A partir de l'édition 2002, la manifestation va changer de « propriétaire » : le Carrousel de cavalerie devient Carrousel de la ville de Saumur. Avec la fin de la conscription, l'école a renoncé à organiser cette manifestation qui représente une charge excessive, tant pour l'organisation que pour le montage du spectacle lui-même. Il n'y aura plus qu'une simple participation de l'École, au même titre que celles du Cadre noir et du musée des blindés. Cependant, les militaires espèrent continuer à bénéficier des retombées positives en terme d'image, compte tenu de la localisation de la manifestation. Le retournement des tribunes, qui regarderont désormais vers le bâtiment central de l'école, ira même dans le sens d'une visibilité renforcée.

A proximité du Chardonnet, la partie la plus récente et la plus stratégique de l'EAABC, que l'on appelle la « nouvelle école », est beaucoup moins visible et moins ouverte sur l'extérieur. Mais, de manière significative, nos interlocuteurs ont souhaité nous faire visiter à la fois la partie historique et patrimoniale de l'école et la « pyramide du Leclerc ».

Ce souci de la visibilité de l'institution nous conduit à évoquer la politique de patrimonialisation qui se met en place au sein même de l'institution militaire.

3. Une politique patrimoniale récente mais affirmée

Au bulletin officiel du 14 mars 1994 est paru le texte qui officialise

⁷⁷ Au mois de novembre 2001, une exposition intitulée « l'art et l'éperon » s'est tenue dans ce bâtiment, dans le cadre du IX^e salon de Saumur.

la mise en place d'une politique du patrimoine au sein de l'armée de terre, à travers un délégué et une commission chargés du patrimoine historique et culturel. Cette décision s'inscrit dans un processus plus large de patrimonialisation qui concerne la société dans son ensemble, mais aussi dans le contexte de professionnalisation des armées. De manière significative, c'est au moment où l'on décide la fin de la conscription, avec tout ce que cela comporte de remises en cause et d'incertitudes, que l'institution ressent le besoin de préserver et de transmettre, de « *porter témoignage de la société militaire* » comme l'indique le texte officiel.

Compte tenu de la richesse de l'héritage saumurois en la matière, l'EAABC dispose d'une cellule patrimoine avec un officier à sa tête depuis 1997. Comme nous l'a expliqué le Lieutenant-colonel Chevalier, cet officier remplit à son échelle les missions qui sont celles, à l'échelon national, du délégué au patrimoine : missions d'inventaire et de connaissance du patrimoine (dans le domaine de l'architecture, mais aussi des objets et des archives avec une bibliothèque riche de plus de 50 000 volumes), de préservation et de mise en valeur (surveillance des interventions sur le bâti, réalisation d'expositions, comme celle sur les Spahis qui verra le jour au cours de l'année 2002...), de maintien des traditions en matière de formation, de symbolique, d'uniformes...

Cette sensibilité patrimoniale est diffusée au sein de l'école au travers d'une publication interne (*Le Carabinier*) qui présente depuis 2001 une rubrique intitulée « l'école au siècle dernier » alimentée par un fond photographique extrêmement bien fourni.

Le grand projet du moment concerne la mise en place d'un musée de l'Arme blindée-cavalerie. Initié en 1994, le projet a été entériné par le chef d'état-major de l'armée de terre en 1999. Le partenariat comprend la Région, le Département et la Ville qui ont dégagé une enveloppe budgétaire sur trois ans, affectée à la muséographie. Ce musée permettra de valoriser les écuries du manège, « *lieu de mémoire de l'équitation militaire française* »⁷⁸, en même temps que les collections d'objets anciens, transférées depuis les salles d'honneurs de l'école mais aussi à partir d'autres institutions militaires (régiments dissous, Musée des armées...). Il retracera l'histoire de l'Arme blindée-cavalerie avant les blindés (1444-1917). Les travaux d'aménagement des anciennes écuries devraient commencer au printemps 2002.

L'argumentaire justifiant la création de ce musée porte sur deux points. D'une part, sur la nécessaire transmission de la « culture d'arme » aux professionnels de demain. Il s'agit que « *les militaires retrouvent leurs*

⁷⁸ *Le futur musée de l'Arme blindée-cavalerie*, 2001, EAABC, 17 p.

racines, leurs valeurs, dans le cadre de la professionnalisation »⁷⁹. Il est noté que ce discours sur la mémoire de l'arme est en contradiction avec le désengagement de l'école vis-à-vis du Carrousel. Le second point porte sur le lien entre armées et nation qu'il faut entretenir après la fin de la conscription : ce musée sera d'ailleurs stratégiquement localisé au contact entre la ville et l'école.

Un tel musée complétera les collections du Centre de documentation des engins blindés (CDEB, couramment dénommé Musée des blindés). Il s'agit d'une emprise de quatre hectares (dont deux couverts), ancienne usine de la SEITA dont l'achat a été facilité par la municipalité et qui a été transformé aux frais du Ministère de la Défense. Animé par une association, ce musée collecte des blindés de tous les pays et constitue désormais une référence en la matière avec 900 engins présentés. Les premiers engins (char Renault de la Première Guerre mondiale) cohabitent avec les véhicules allemands ou alliés de 1939-1945 ainsi qu'avec les matériels les plus modernes, notamment ceux récupérés après la dissolution du Pacte de Varsovie. Le site accueille environ 30 000 visiteurs par an et à terme, un directeur commun assurera le lien institutionnel entre les deux musées.

Nos interlocuteurs à l'EAABC ont insisté sur les vocations différentes de ces deux structures : l'une (le musée des blindés) ayant un contenu plus technique et une vocation plus touristique, l'autre (musée de l'Arme blindée-cavalerie) plus axée sur la mémoire et le lien armées-nation.

A Angers, la politique patrimoniale est moins avancée. Elle peut cependant être illustrée par le projet de musée du génie, élaboré en partenariat avec la ville d'Angers. Programmé à échéance de 2002-2003 sur le site de l'ESAG (caserne Eblé), ce musée aura une localisation « charnière » au contact de la ville et de la caserne, semblable à celle du musée de Saumur.

Cette volonté de structurer et de muséographier est récente. Auparavant, chaque régiment, chaque école avait sa « salle d'honneur », parfois appelée « musée » par extension. Ces deux projets muséographiques marquent la fin des « salles d'honneur » à usage interne et l'ouverture affichée sur la ville et la société. A l'image du Carrousel de Saumur, ils sont en effet conçus pour tous les publics.

A travers les publications, les journées portes ouvertes ou les expositions, l'institution militaire donne à voir un savoir-faire

⁷⁹ Cf. entretien avec le Lieutenant-colonel Chevalier, officier patrimoine à l'EAABC (15/11/01).

technologique et humain, ainsi qu'un héritage architectural et muséal progressivement reconnu comme patrimoine. Ce patrimoine est de plus en plus clairement identifié comme un vecteur d'image de marque, comme un moyen de rester visible au sein de la société.

4. Les limites de la patrimonialisation : la démolition programmée de la caserne Desjardins

Comme nous l'avons indiqué en deuxième partie, la caserne Desjardins va faire l'objet d'une démolition complète, dans le cadre d'une opération menée par la ville. L'analyse des projets successifs montre que les acteurs principaux (mairie et MRAI) ont d'emblée écarté toute démarche de conservation et de patrimonialisation.

a. L'évolution des projets : de la conservation partielle à la table rase

Le décalage est important entre les premières suggestions (1997), centrées sur le souci de patrimonialisation, et l'étude proprement dite (1998). Dans le projet d'étude formulé par l'IEP⁸⁰, il est fait d'emblée mention d'un « *espace symbolique fort auquel il faut accorder une attention préalable à toute intervention d'aménagement* ». L'idée est *a priori* de conserver les bâtiments centraux, « *structurellement de bonne qualité* » et d'urbaniser la périphérie, constituée de « *bâtiments fonctionnels obsolètes* » (p. 1). Ce souci de conservation/patrimonialisation ressort à travers un certain nombre d'objectifs d'enquête : « *l'enjeu est ici de reconnaître les éléments faisant mémoire du site et des bâtiments* ». C'est ainsi qu'il est prévu un ensemble d'entretiens auprès des différents acteurs (dont les riverains) « *sur la manière dont ils perçoivent la caserne et son insertion dans le quartier* ». Dans le même esprit, « *il s'agira à l'aide de quelques entretiens d'apprécier comment cet ensemble immobilier et urbain fonctionne dans l'imaginaire collectif* ».

Cette tonalité très patrimoniale n'ayant pas dû convenir aux commanditaires, c'est une autre école, celle des Ponts et Chaussées, qui a été ensuite sollicitée, dans le cadre d'un projet de fin d'étude. Comme le laisse entendre d'emblée le titre de l'étude, *Un projet urbain pour le site de la caserne Desjardins*, ce n'est plus la caserne que l'on aménage, mais

⁸⁰ M. Micheau dir., *Projet d'exposé des motifs : définition d'une stratégie d'aménagement de la caserne Desjardins*, document non paginé, Institut d'Etudes politiques de Paris, DESS Aménagement et Urbanisme, juillet 1997.

l'emplacement de la caserne que l'on urbanise. La question de la place de la caserne dans les représentations collectives n'est pas évacuée *a priori* par les étudiants mais a dû finalement être écartée suite à une rencontre avec le Maire, le Préfet et le chef de la MRAI : « *il nous a été opposé que la caserne était porteuse d'une image négative et que l'enjeu de mémoire du site était peu pertinent* »⁸¹.

Dans un tel contexte, il devenait difficile de défendre un projet basé sur la réutilisation des bâtiments. La priorité fixée par les commanditaires porte clairement sur l'insertion urbaine du site. On sent tout de même les auteurs soucieux de laisser une place à la réhabilitation afin de ne pas proposer des pistes irréversibles : « *les tracés viaires et le découpage offrent la possibilité de ne pas recourir immédiatement à la tabula rasa et rendent possible la conservation des bâtiments jusqu'à ce qu'ils soient réhabilités ou démolis* »⁸², ou encore « *la conservation des bâtiments remarquables peut être un atout, à condition que la réhabilitation soit possible, qu'un marché existe et que cette conservation ne nuise pas à l'aménagement global du site* »⁸³. Ils mentionnent d'ailleurs la qualité de cet ensemble : « *...ce mode de composition présente un intérêt remarquable de par sa force et son témoignage de l'ordonnement caractéristique des casernes de la fin XIX^e* »⁸⁴. C'est ainsi que le découpage en îlots a été choisi pour permettre l'éventuelle conservation de certains bâtiments, en fonction du programme futur. De même, on sent à travers les estimations des coûts de destruction ou de réhabilitation que les auteurs penchent plutôt pour la conservation des bâtiments principaux. Ils concluent tout de même à l'abandon du projet de conservation de l'ensemble en raison de l'absence de programme d'installation d'une grande administration ou d'un grand équipement.

Entre le « tout conservation », exclu par les commanditaires, et la table rase, la solution médiane proposée dans l'étude consiste à conserver les deux pavillons de garde, les deux petits bâtiments qui les accompagnent (dénommés « plots ») et qui pourraient être reconvertis en logements, ainsi que le bâtiment central (dit « bâtiment de l'horloge »), « *auquel les plots font actuellement écho, et qui de part sa structure et son image se prête particulièrement bien à une reconversion en locaux administratifs* »⁸⁵.

Nous avons eu l'occasion de nous entretenir avec Madame Bullier, qui a réalisé pour la MRAI le dossier technique destiné à servir d'argumentaire pour la vente. Elle aussi a travaillé dans l'esprit d'une

⁸¹ Rencontre qui a eu lieu le 30 juin 1998. *Un projet urbain pour le site de la caserne Desjardins à Angers, op. cit.*, p. 77.

⁸² *Ibid.*, p. 97.

⁸³ *Ibid.*, p. 77.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 67. On retrouve ici la tonalité de l'évaluation de l'Inventaire du patrimoine.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 87. En annexe 7, les études de réhabilitation concernent le bâtiment central (018), les bâtiments latéraux (009 et 029) et les deux plots (002 et 037).

réutilisation, compte tenu de la qualité architecturale de l'emprise, en produisant un document bien illustré, destiné à mettre en valeur les bâtiments. Elle avait son idée quant à la réutilisation des locaux anciens, notamment le « logement du Général » avec son parc d'arbres centenaires, et le « bâtiment de l'horloge » qu'elle imaginait affecter à la direction des Impôts. Son souci de conserver la structure était exprimé par les propositions de lotissement, en distinguant par exemple un ensemble « logement du général », un ensemble « logement des officiers ». Le découpage final, entre terrain « gendarmerie » et terrain « ville », va complètement à l'encontre de ce principe, passant au travers de certains bâtiments.

Si un argumentaire en terme de coût peut être recevable sur l'ensemble de l'emprise, ou sur l'ensemble des trois bâtiments principaux⁸⁶, il est déjà beaucoup moins convaincant en ce qui concerne la conservation et la réhabilitation de certains édifices, parmi les plus significatifs de la structure de l'emprise (bâtiment de l'horloge, plots de l'entrée...) ou parmi les plus soignés (logement du Général...). Mais lorsque l'on constate que dans la dernière version du projet, même les deux pavillons de l'entrée sont démolis, alors que la ville avait laissé entendre dernièrement qu'ils constitueraient les seuls témoins de la caserne (avec la grille), on ne peut que discerner une forme d'acharnement à effacer cette caserne⁸⁷. C'est une solution minimaliste pour ne pas dire anecdotique qui a été finalement retenue, avec la seule conservation de la grille d'entrée, solution qui avait déjà été pratiquée dans le cas des abattoirs du Front de Maine, signalés par une horloge. Il s'agit de formes de conservation « alibi », avec lesquels les aménageurs se dédouanent de tout projet de réutilisation un tant soit peu innovant et ambitieux.

Un certain nombre de personnes ayant été amenées à travailler sur cette caserne, chercheur de l'Inventaire du patrimoine, étudiants des Ponts-et-Chaussées, responsable des bâtiments au service du génie, ont été visiblement sensibles à la qualité de cet ensemble (*doc. n° 12*) proposé des formes de conservation. Cependant, avant même que les différents scénarios aient été étudiés en profondeur, on a l'impression que les projets de démolition étaient déjà présents à l'esprit des décideurs. Dès le début de l'année 1998, le maire déclarait que « *la démolition de la plupart des bâtiments [est] à prévoir* »⁸⁸.

⁸⁶ *Un projet urbain pour le site de la caserne Desjardins à Angers, op. cit.*

⁸⁷ Selon l'article du *Courrier de l'Ouest* du 21 décembre 2001 intitulé : (« La caserne Desjardins sera rasée ») l'idée de conserver les deux pavillons de garde est abandonnée.

⁸⁸ Cf. P. Ruttjes, *La caserne Desjardins et ses environs, op. cit.*

Doc. n° 12 : La caserne Desjardins vue aérienne (archives municipales)

b. Une caserne d'appelés est-elle patrimonialisable ?

Les scénarios de démolitions sont très instructifs sur la manière dont fonctionne le processus de patrimonialisation. Comme nous avons pu le constater au travers des différentes publications consultées, cette caserne Desjardins est restée remarquablement « invisible » et n'a pas fait l'objet de la reconnaissance patrimoniale que son architecture aurait pourtant mérité. Une telle « invisibilité », à la fois « sur le papier » et sur le terrain, où la caserne constitue un isolat entouré de hauts murs, incite bien entendu à une opération radicale. A partir de ce constat, plusieurs hypothèses sont possibles pour interpréter ce « raté » dans la patrimonialisation des emprises militaires d'Angers.

La comparaison avec la caserne Verneau est intéressante, les deux casernes relevant du même régiment. D'un côté le siège du 6^e génie, où se produisent les cérémonies (ce qui entraîne la visibilité, par exemple dans la presse), où logent les officiers, où l'entretien des bâtiments est régulier. De l'autre, une caserne d'hommes de la troupe, ignorée de la presse et moins bien entretenue. Cet extrait d'un article de *Ouest-France* (07/07/75) illustre bien la différence de traitement dont bénéficient ces deux emprises : « *La construction de ce mess à Verneau, fait pour 200 officiers et sous-officiers du régiment, a d'ailleurs fait l'objet de critiques, y compris du chef de corps. On avait, en effet, tendance à penser ici que l'urgence se situait du côté des casernements pour hommes de troupe, ceux de la caserne Desjardins notamment* ». Le contenu hiérarchique et social des affectations au sein des deux casernes a rejailli sur leur image de marque. Et ce contenu social « dévalorisé » a été significativement prolongé après la désaffectation de la caserne Desjardins, avec l'accueil de réfugiés kosovars en 1999 ou de quelques caravanes de forains lors de la foire Saint-Martin. Tout se passe comme si la patrimonialisation était beaucoup plus évidente lorsqu'un ensemble architectural incarne un lieu de pouvoir et beaucoup plus difficile lorsqu'il est associé à des populations socialement dominées⁸⁹.

Il ne faut pas négliger non plus le contexte de la politique patrimoniale locale. La ville d'Angers, caractérisée par la richesse d'un patrimoine prestigieux (médiéval notamment), a tendance à négliger les nouvelles formes de patrimoine reconnues depuis une vingtaine d'années. Le patrimoine industriel a été particulièrement mal traité : il n'existe presque plus aucune trace de l'industrie textile qui a fait la richesse de la ville entre la fin du XIX^e et le milieu du XX^e siècle. Il n'est donc pas surprenant de voir la ville se comporter de la même manière avec une emprise militaire désaffectée datant également du XIX^e. La

⁸⁹ Dans le sens où l'entendait P. Bourdieu.

mémoire des conscrits, comme la mémoire ouvrière est ainsi effacée, même si dans un cas comme dans l'autre cette mémoire est liée à des situations de domination. De la part des élites locales, n'y a-t-il pas la volonté de se débarrasser d'édifices qui n'entrent pas dans une logique promotionnelle et qui seraient susceptibles de faire mémoire à partir de situations que l'on préfère occulter ?

Et ne perdons jamais de vue, bien entendu, les enjeux économiques d'une telle décision : cinq hectares mis à nus seront beaucoup plus faciles à vendre du point de vue de la mairie et à rentabiliser du point de vue des promoteurs.

Au bout du compte, seuls les espaces verts de la caserne Desjardins sont jugés dignes d'être conservés : avec cette thématique paysagère, nous retrouvons un support d'image de marque beaucoup plus gratifiant et vendeur.

Comme en témoignent leurs publications, les militaires ont conscience de la valeur que représentent leurs édifices les plus prestigieux en terme d'image de marque. Les initiatives se multiplient à Angers, mais surtout à Saumur, pour inciter la population à se familiariser avec ces édifices, à travers des journées portes ouvertes, des manifestations culturelles ou encore l'ouverture de musées dans l'enceinte même des casernes. C'est tout un discours patrimonial et une pratique qui se mettent en place au sein de l'institution depuis quelques années.

Mais ces considérations patrimoniales semblent peser de peu de poids lorsque des intérêts politiques et économiques sont en jeu, comme c'est le cas actuellement avec l'ancienne caserne Desjardins à Angers.

C. Sortir des casernes et créer l'événement : une nouvelle présence militaire dans la ville

« Les établissements militaires restent bien souvent des zones d'opacité et de fermeture à la ville, des lieux clos. La présence militaire ne saurait donc se réduire à sa dimension architecturale. Elle a d'autres aspects qu'il faut tout autant mettre en évidence si l'on souhaite comprendre ce qui relie le régiment à la ville » (F. Hamelin, op. cit. p. 28) ».

Comme l'indique F. Hamelin dans son ouvrage consacré au 6^e Régiment du génie, la relation entre ville et armées se joue tout autant à l'extérieur qu'à l'intérieur des bâtiments militaires. Pour l'institution militaire, le souci de s'approprier symboliquement les espaces publics de la ville ne date pas d'hier : à Angers, les manœuvres de franchissement de la Maine, à la fin du XIX^e et au début du XX^e avaient tout autant valeur d'entraînement que de représentation à destination de la société locale (doc. n° 13). Mais les mutations de l'institution militaire modifient sensiblement les données du problème. Les casernes et les manœuvres se sont éloignées du centre-ville : comme l'écrit J.-P. Bois, « l'empreinte du fait militaire dans la ville n'est plus la même qu'au début du siècle »⁹⁰. Ce retrait physique doit être compensé par une plus forte présence symbolique dans ces espaces centraux abandonnés. Par ailleurs, les formes mêmes de cette présence symbolique sont amenées à évoluer. La règle qui voulait que tous les deux mois, les conscrits participent à la remise du drapeau dans l'une des communes du Maine-et-Loire, est aujourd'hui révolue. La professionnalisation ne fait qu'accélérer un mouvement de « banalisation » de la présence militaire, déjà perçu il y a un quart de siècle :

Les cérémonies de remise des fanions dans les communes du Maine-et-Loire

(Ouest-France, 20/06/75)

« Il faut bien le dire. Hormis les manifestations de remise de fanion qui vont de Saint-Mathurin à Cantenay-Epinard, la présence de l'Ecole d'application du génie paraît aujourd'hui dans la ville d'Angers assez dérisoire. La faute à qui ? Comme les soutanes, les képis et les tenues 21 ont disparu des boulevards, du fait des mutations, du fait des évolutions, du fait du renoncement aux traditions. Si les militaires de l'EAG sont toujours aussi nombreux dans les établissements publics, ils ne se voient pas, parce que le kaki a fait place au pékin »

Il s'agit pour l'institution d'inventer de nouvelles formes de présence dans la ville et d'investir de nouveaux lieux, si elle veut assurer une visibilité nécessaire aux recrutements futurs, tout en donnant d'elle-même une image « moderne ».

⁹⁰ *Angers XX^e siècle*, 2000, ville d'Angers, *op. cit.* p. 58.

*Doc. n° 13 : Manœuvres des pontonniers sur la Maine par le 6^{ème} Génie (1878),
(collection des auteurs)*

1. Réinvestir les lieux traditionnels de présence militaire

Les enjeux de visibilité de l'institution militaire ne sont pas les mêmes à Angers et à Saumur. Même si dans les deux villes les militaires font partie du « paysage » historique et culturel, leur présence est plus diluée dans une agglomération de 200 000 habitants, au sein de laquelle les casernes se sont progressivement périphérisées, que dans une ville de 30 000 habitants où l'institution militaire demeure en plein centre-ville.

A Saumur, dès la descente du train, le visiteur de passage croise des hommes en uniforme et prend très vite conscience qu'il arrive dans une ville marquée par la présence militaire. Cette visibilité est encore renforcée par les attributs de la cavalerie : « *Les cavaliers de l'EAABC, dont les écuries sont immergées en ville, empruntent régulièrement les rues de Saumur pour leurs promenades équestres* »⁹¹. Cette présence militaire est associée étroitement à la figure du cheval, qui imprègne la ville de Saumur⁹².

A Angers, les différentes institutions militaires doivent donc faire preuve de plus de volontarisme et d'innovation pour assurer leur présence dans la ville (*doc. n° 14*).

a. Un réinvestissement symbolique du château d'Angers

Après s'être « accrochés » durant tout le XIX^e siècle et la première moitié du XX^e à cette emprise centrale et prestigieuse, les militaires ont définitivement dû abandonner le château au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Le souvenir de cette implantation est pourtant bien présent dans l'iconographie militaire angevine. Le château, aux côtés de la cathédrale, figure d'ailleurs sur l'insigne du 6^e Régiment du génie. Cette référence aux deux édifices les plus symboliques d'Angers marque l'ancrage du génie « *dans sa ville* »⁹³.

⁹¹ *Le Magazine de Saumur*, été 1997, p. 22.

⁹² Ce qui représente d'ailleurs un paradoxe, l'Ecole nationale d'Equitation n'étant plus une institution militaire.

⁹³ F. Hamelin, *op. cit.*

Doc. n° 14 : les militaires dans la ville d'Angers : événements publics

A l'occasion du 250^e anniversaire de la fondation du génie, l'exposition Angénie⁹⁴, organisée conjointement par l'ESAG et la Caisse nationale des monuments historiques à l'automne 1999, a marqué le retour symbolique des militaires au château. Le journal *Ouest-France* titrait pour l'occasion : « *Le Château, bastion du génie* »⁹⁵. Selon l'administrateur du château, Laurent Heulot, c'est d'ailleurs une bonne chose de « rééquilibrer l'image du château qui est actuellement tournée vers l'Apocalypse »⁹⁶. Cette exposition met en valeur selon lui « l'aspect de forteresse militaire que l'on avait tendance à oublier » [...] : « il s'agit de redonner vie et sens aux tours du château de Saint-Louis et aux remparts édifiés par Donnadieu de Puycharic en 1597 »⁹⁷. Les « habitudes de travail »⁹⁸ qui se sont créées (dixit L. Heulot) entre les Monuments historiques et le génie tendent à faire évoluer la perception du château⁹⁹, à « remilitariser » en quelque sorte son image. Les militaires de l'ESAG sont également présents lors des journées « Monument jeu d'enfant » qui touchent chaque année le jeune public : ils organisent l'escalade des tours du château.

Cette ré appropriation symbolique du château est révélatrice d'une volonté de légitimer la présence militaire en plein cœur de la ville.

b. Le Génie sur la Maine

Depuis que le génie a rétrocedé le Quai du Roi de Pologne à la ville (1940) et que la nouvelle école des Ponts de la Maine a été délocalisée en périphérie à la Baumette, le spectacle des manœuvres sur les cours d'eau n'est plus visible par les Angevins. Mais les militaires saisissent les occasions de manifester leur présence dans ce qui fait figure de territoire traditionnel du génie. A la fin des années 1960, l'EAG organisait une fête nautique, avec un Carrousel sur la Maine. Cette fête n'a pas perduré mais des manifestations ponctuelles sont encore organisées, à l'occasion par exemple d'une prise de commandement. En 1992, un article de *Ouest-France* titré « Le génie flotte sur la Maine : foule angevine pour le nouveau Colonel » fait le récit d'une de ces manifestations, évoquant « un rendez-vous unique pour célébrer, une fois de plus, le mariage de la ville avec son

⁹⁴ Le titre de cette exposition est un discours à lui tout seul : « *le titre s'inspire d'un corps d'armée et d'une ville française, aujourd'hui en symbiose* ». cf. Dossier de présentation de l'exposition *Angénie, sites et défenses* (25 septembre 1999- 14 novembre 1999).

⁹⁵ *Ouest-France*, 27/09/99.

⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁷ Dossier de présentation de l'exposition *Angénie, sites et défenses, op. cit.*

⁹⁸ Laurent Heulot, administrateur du château d'Angers (entretien téléphonique du 15/12/2000).

⁹⁹ Pour se rapprocher de la représentation que l'on avait du château au début du XX^e siècle (cf. *supra*).

armée» (*Ouest-France*, 03/07/92).

Les militaires n'en sont pas toujours les organisateurs mais ils profitent des manifestations festives qui se multiplient depuis quelques années sur les bords de Maine, afin d'assurer une présence symbolique.

Dans un contexte plus dramatique, ils sont également présents lors des inondations : ce fut le cas notamment lors de l'inondation centennale de l'hiver 1995. Dernièrement, l'ESAG a assuré le sauvetage d'une centaine de vaches qui pâturaient sur l'île Saint-Aubin, en utilisant un pont flottant (cf. *Courrier de l'Ouest*, 18/12/99). Les dernières actions effectuées avec un matériel comparable remontaient à 1966 et 1983.

c. Des cérémonies militaires dans la ville

Un certain nombre de cérémonies militaires s'inscrivent par nature dans l'espace public et rythment le calendrier républicain : 8 mai, 14 juillet, 11 novembre pour ne citer que les plus importantes. Ces cérémonies ont leurs espaces attitrés, en fonction de la localisation des monuments aux morts : à Angers, il s'agit de la place Leclerc, l'ancien Champ-de-Mars.

Il faut également évoquer les différentes cérémonies militaires « à usage interne », mais qui peuvent être « délocalisées ». Comme le rappelle F. Hamelin, certaines prises d'arme, passations de commandement, sont « volontairement organisées en dehors de la caserne [...] lui permett(ant) d'affirmer encore davantage son enracinement local »¹⁰⁰. Parmi les prises d'arme récentes, signalons celle qui s'est déroulée sur l'esplanade de l'hôtel de ville d'Angers, à l'occasion du retour de Bosnie de la première compagnie de combat¹⁰¹.

Pour les occasions les plus solennelles, enterrement d'un soldat mort en mission ou cérémonie militaire de premier ordre, la cathédrale d'Angers reste un lieu symbolique de référence. Dernièrement, la première convention nationale du génie s'y est achevée, par une messe concélébrée (*Courrier de l'Ouest*, 26/05/2000).

2. Inventer de nouveaux lieux et de nouvelles formes de présence dans la ville

Avant de rejoindre la cathédrale, cette 1^e convention nationale du

¹⁰⁰ F. Hamelin, *op. cit.* p. 45.

¹⁰¹ Cf. *Ouest-France*, 01/04/98.

génie, qui marquait le passage de l'Inspection d'arme de Versailles à Angers, s'était déroulée au Centre des congrès. Même si les civils angevins ont été peu nombreux à assister au colloque et à découvrir l'exposition de photos qu'il abritait, le choix d'un tel lieu est significatif d'une recherche à la fois de visibilité, d'ouverture et de légitimité : c'est en effet au Centre des congrès que se déroulent les manifestations angevines les plus médiatisées et les plus prestigieuses.

Nous avons déjà noté cette dimension culturelle de la présence militaire à propos du château d'Angers¹⁰² et des écuries du manège à Saumur. Les musées programmés dans les deux villes consacreront cette volonté de créer non seulement de nouveaux événements culturels, mais également de nouveaux lieux culturels dans la ville.

Dans un registre moins prestigieux mais tout aussi stratégique, il faut évoquer la participation des militaires aux différentes manifestations d'information (foires, salons professionnels...), où se joue en partie le recrutement des futurs engagés. C'est ainsi que le 20 juin 2000, la gendarmerie a tenu un stand d'information dans la galerie marchande de la plus importante grande surface de la ville.

A travers ces quelques exemples de manifestations de la présence militaire dans la ville, nous avons l'impression que l'institution joue avant tout la carte de la tradition en matière de localisation, en essayant de se réappropriier symboliquement des espaces auxquels elle est historiquement associée (château, cathédrale, Maine, place Leclerc...), tout en renouvelant le contenu de ces manifestations, pour leur donner une tonalité plus culturelle et patrimoniale. Dans le même temps, elle investit des espaces qui consacrent une forme d'intégration et de banalisation de cette présence militaire, tels qu'un centre des congrès ou une galerie marchande.

¹⁰² Cf. « Le génie d'Angers a réinvesti le château pour une cause culturelle », *Courrier de l'Ouest*, 25/09/99.

CONCLUSION

Angers et Saumur constituent deux bons exemples des tendances générales relevées au cours de la première partie de ce travail. Lorsque l'on observe sur la durée comment évolue l'emprise militaire à Angers et à Saumur, il apparaît nettement, au-delà des décisions conjoncturelles, une tendance lourde au retrait des espaces centraux ou péri centraux (le château, les casernes Espagne et Desjardins), au recentrage sur les installations en limite d'agglomération (Eblé, Verneau) et à l'occupation de vastes espaces au-delà (polygone du génie, Fontevraud, ENE). Si, dans le département du Maine-et-Loire, l'effectif des soldats professionnels a plutôt augmenté à l'occasion des récentes restructurations, cette tendance n'a pas pour autant été remise en cause. Emblématique de ce mouvement, le 6^e régiment du génie d'Angers a dû quitter la caserne Desjardins pour divers sites à l'écart de la ville.

Alors que les emprises militaires se périphérisent, on note une affirmation symbolique de l'institution militaire à travers la référence au patrimoine. Alors qu'elle se professionnalise et qu'elle s'investit sur des théâtres lointains, l'institution militaire éprouve le besoin de renforcer le lien entre la nation et ses armées. La visibilité architecturale, la référence à la mémoire, la participation à des événements touristiques et culturels sont autant de vecteurs du renforcement de ce lien. Dans ce contexte, l'espace urbain est autant un support qu'un enjeu.

Face à une société française dont l'urbanisation se poursuit, la visibilité urbaine devient cruciale. L'institution militaire est donc tentée par la conquête de positions l'instituant comme un acteur important en terme de patrimonialisation, d'aménagement ou de renouvellement de la ville. Même si l'essentiel des forces, dans le même temps, se retire vers des périphéries inoccupées et à l'abri des regards.

Compte tenu du passé, la présence militaire à Saumur semble assurée. Disposant de moyens qui se sont réduits, l'institution militaire y fait tout de même preuve d'un réel dynamisme, permettant à la fois de maintenir les liens avec la société locale et d'en tisser de nouveaux au moyen d'événements culturels ou touristiques.

A Angers, en revanche, en dépit d'un discours sur l'enracinement du génie dans la ville et d'une référence au château comme symbole conjoint de la cité et de l'armée de terre, on ne sent pas émerger des tendances aussi affirmées. Du côté de la mairie comme de celui de la garnison, la sensibilité patrimoniale demeure fragile, notamment à

propos des casernes. La vente de la caserne Desjardins pourrait bien se traduire *in fine* par une opération immobilière aux objectifs strictement financiers, du type de celle qui a démembré la caserne Espagne dans les années 1980, « *mais de manière encore plus radicale...* »¹⁰³. On pourrait alors parler d'un effacement des traces de la présence militaire dans les espaces centraux et péri centraux de la ville d'Angers.

¹⁰³ Comme le craint J.-P. Bois, *in Angers XX^e siècle op. cit.*, p. 57.

Deuxième partie

MOBILITE PROFESSIONNELLE ET INTEGRATION LOCALE DES MILITAIRES

INTRODUCTION

Dans un contexte marqué par la fin de la conscription et qui fait suite à une demande accrue de professionnalisation des armées, la question de la « banalisation » des organisations militaires par rapport aux autres organisations sociales mérite d'être posée avec plus d'acuité.

Cette thématique de la « banalisation » est amplement évoquée dans la littérature scientifique depuis une trentaine d'années¹⁰⁴. Ce terme caractérise une évolution continue qui ferait perdre à l'institution militaire ses caractères distinctifs hérités de l'histoire nationale pour la rapprocher d'une organisation sociale classique. Dans cette perspective, les comportements et les pratiques sociales des militaires suivraient les mutations de l'ensemble social. Ainsi les grands traits de l'organisation militaire, ses méthodes de recrutement et de gestion des cadres et des personnels ne différencieraient plus guère de ceux des autres structures publiques et privées. Ce processus porté à terme aboutirait à identifier les armées à une entreprise publique dont les officiers et sous-officiers formeraient l'encadrement, à l'instar d'EDF ou de la SNCF. Ainsi l'abandon de la conscription et la professionnalisation des fonctions militaires sous forme de contrats semblent aller dans ce sens. La mission ou la vocation cède le pas à l'engagement contractuel limité dans le temps. Les transformations de l'armée américaine en structures porteuses des entreprises nationales et le développement en France de l'action civilo-militaire par exemple dans les missions effectuées dans les Balkans renforcent également cette thèse. Si l'organisation militaire tend à remplir des fonctions économiques, alors son encadrement peut être comparé à celui des grandes entreprises. Ainsi définie cette « banalisation » pose néanmoins quelques questions de fond. Le métier militaire s'inscrit dans l'histoire pluri-séculaire de l'Etat. Doté d'une formation spécifique qui s'exprime dans les écoles militaires, il est porteur de valeurs originales associées à l'honneur et au service du pays, valeurs difficilement réductibles à celles d'organisations plus récentes et sans doute éphémères. De plus, en France, la conscription a constitué l'un des fondements du pacte républicain élaboré au cours des XIX^e et XX^e siècles. N'est-ce pas aller vite en besogne que d'évoquer ainsi une

¹⁰⁴ Cf. entre autres travaux, Th. Caplow, P. Vennesson, *Sociologie militaire*, A. Colin, 2000, notamment p. 38-46, B. Boëne, « Banalisation des armées : le cas français », *Futuribles*, juin 1987, n° 111, p. 27-37.

« banalisation » sans que des réflexions théoriques, des indicateurs et des études empiriques valident ou non ce terme ? Il semble, au vu de la littérature consacrée à ces questions, que la « banalisation » des armées soit encore un postulat, faute d'études détaillées.

Afin d'examiner attentivement ce postulat, surtout dans les conditions présentes, il nous paraît nécessaire de le confronter aux réalités pratiquées et vécues par les militaires. A cet égard, le choix raisonné d'indicateurs pris dans un contexte spatial significatif nous semble susceptible d'éclairer ce débat sur la « banalisation », particulièrement pour ce qui a trait aux pratiques sociales et aux modes de vie. C'est l'objet de ce premier travail.

Trois indicateurs ont été retenus, car ils ont semblé pertinents pour l'examen de la « banalisation ». Ils sont fortement articulés entre eux.

- Le premier indicateur concerne les mobilités professionnelles des personnels. Par leurs obligations de service, les mobilités régulières en particulier, les militaires sont en quelque sorte des nomades. Ce « nomadisme de service » pose la question de l'intégration locale et fonde l'intérêt d'examiner la force et la signification du choix résidentiel.

- Le second indicateur retenu est donc celui du choix résidentiel des membres les plus actifs de l'organisation militaire, les officiers et les sous-officiers. En effet, l'étude des lieux de résidence des militaires - distingués des lieux du service- ne se limite pas à l'établissement d'une collection de lieux mais elle cherche plutôt à mettre en lumière les stratégies qui précèdent le choix résidentiel, les facteurs internes et externes à l'institution militaire qui l'expliquent ainsi que les effets de ce choix, notamment dans le domaine de l'insertion locale, des sociabilités de voisinage et par les diverses mobilités qu'il induit.

- Le troisième indicateur concerne les pratiques du temps libre. On observe à ce propos une double ambivalence du discours et de la culture militaires qui souligne et pose question quant à l'évolution des rapports entre armées et nation.

La première ambiguïté porte sur la valeur du temps libre dont on sait qu'elle tend à prendre le pas sur la valeur travail dans nos sociétés hyper industrielles. D'une part, tant dans les mythes que dans la réalité, le militaire semble rester à l'écart de l'affirmation du temps libre qui marque l'évolution séculaire du temps dans les sociétés industrielles. Les notions de service et d'engagement, comme les contraintes professionnelles imposées par l'institution, par exemple les gardes et les services pendant les week-ends, l'absence de repos compensateur ou de récupération, l'inexistence d'une réglementation du travail formalisé, autant de repères de cette marginalité. D'autre part, un autre discours, d'autres réalités, montrent au contraire la porosité de l'institution à

l'affirmation du temps libre comme temps dominant. On a relevé ainsi qu'on envisageait sans tabou de confier la surveillance des installations à des sociétés spécialisées privées. Ou l'on a noté la disparition de l'usage de ne pas consommer la totalité de ses congés.

La seconde ambiguïté porte sur la place des armées dans l'offre de loisir locale dès lors que l'on croise cette stratégie avec la question de l'intégration. D'une part, on observe pour des raisons non coordonnées une attitude offensive et d'ouverture des armées. D'autre part, au contraire, le repli l'emporte. Au-delà, le questionnement sur le temps libre a pour objectif de contribuer à mesurer l'intégration à l'espace local y compris dans une perspective diachronique. On peut en effet considérer que le retour, dans le cadre des loisirs et des vacances, dans des lieux fréquentés à un moment de la vie professionnelle, constitue un indicateur d'intégration à travers la pérennité des liens établis.

Il nous semble donc constituer des indicateurs synthétiques¹⁰⁵ de l'évolution des pratiques sociales et spatiales des militaires.

Les cadres géographiques retenus sont deux places dotées d'écoles importantes, Angers avec l'ESAG et Châtellerauld avec l'ESOG pour la gendarmerie.

L'agglomération d'Angers avec environ 200 000 habitants, dont 150 000 pour la ville centre, constitue un bon exemple des réalités françaises d'aujourd'hui avec une économie active dominée par les services et une société ouverte et plutôt jeune, où les mobilités résidentielles tiennent une place importante. Quelles unités militaires retenir pour cette première enquête ?

La tradition militaire est représentée par l'Ecole supérieure et d'Application du génie (ESAG) installée dans la caserne Eblé et dans le quartier Berthezène qui y est accolé. Elle est à la fois un pôle de formation à l'échelle nationale ainsi qu'un centre actif de la vie militaire locale. Afin de ne pas se limiter à une école, un régiment plus classique, celui du 6^e génie, localisé dans la caserne Verneau, a été ajouté à l'étude.

Châtellerauld, sous-préfecture de la Vienne, est une petite ville de 35 000 habitants dotée d'un riche passé militaro-industriel. En effet, jusque dans les années 1960, l'économie urbaine était dominée par la Manufacture d'armes où a été produit, entre autres, le canon de 75. La Manufacture a été fermée et actuellement la présence militaire est centrée autour de l'Ecole des sous-officiers de gendarmerie. Comme l'ESAG à Angers, il s'agit d'un centre national de formation. L'emprise spatiale est bien plus faible cependant, l'école étant située sur la rive droite de la Vienne, en limite d'un quartier péri central, le « Faubourg Saint-Jacques »

¹⁰⁵ Sur le concept d'indicateur synthétique, cf. A. Fremont, J. Renard, R. Herin et J. Chevalier, *Géographie sociale*, Masson, 1984, notamment p. 122-125.

et des collectifs et lotissements récents des Sables d'Ozon. L'école jouxte la caserne de Laage, dans un îlot d'appellation militaire -place du 32^e RI, rue du 14^e RTA-. Pour la même raison que celle ayant aboutie à Angers au choix du 6^e génie, l'escadron de gendarmerie mobile a été inclus dans la recherche.

Dès lors, deux grands axes ont orienté notre questionnement : le premier relatif aux lieux de résidence des officiers et des sous-officiers, ce qui implique de les situer dans la géographie urbaine d'ensemble et l'autre, nécessairement plus qualitatif, sur les choix de ces lieux et leurs conséquences pour les relations entre « l'armée », dont ces militaires sont les représentants explicites, et l'espace local.

Une telle recherche suppose au préalable l'élaboration d'une méthodologie clairement définie avec ses protocoles et ses limites.

a. Préalables et méthodologie de la recherche

Pour un observateur extérieur, l'étude des organisations militaires s'avère délicate.

En premier lieu, il s'agit naturellement de comprendre les stratifications par grades et par statuts des militaires. Mais au-delà de ce premier niveau élémentaire, il faut essayer de comprendre la logique d'ensemble des institutions militaires car elle est au cœur des activités professionnelles et hors-service des officiers et des sous-officiers. Il est donc indispensable dans une entreprise comme la nôtre de s'appuyer sur l'information fournie directement par les milieux militaires soit pour leurs cadres¹⁰⁶ soit à destination des civils, quitte à s'en distancier ultérieurement dans l'analyse. C'est dire toute l'importance d'une relation de qualité avec les officiers, notamment de communication, en l'occurrence pour notre travail de celle établie avec le Capitaine Ventura, de l'ESAG et pour Châtelleraut avec le Colonel Ley.

Ainsi, nous avons pu progressivement pénétrer dans un champ institutionnel fortement structuré par des valeurs qui interfèrent fréquemment avec la sphère privée des individus, donc par conséquence sur leurs choix résidentiels.

La hiérarchie est la première valeur rencontrée. Elle facilite apparemment les travaux du chercheur puisque à partir du moment où les autorisations d'enquête sont accordées, il devient possible d'avoir

¹⁰⁶ Comme par exemple, la brochure *La garnison d'Angers*, mars 2001, sans pagination, qui comporte un descriptif très détaillé des emprises, des effectifs et des logements de la garnison.

accès aux documents statistiques qui nous sont indispensables ; de même la verticalité des relations permet des entretiens avec les militaires, sans les aléas -refus, rendez-vous non honorés...- rencontrés dans la société civile, puisque nous venons de la part de l'institution. Toutefois, d'abord il est indispensable de respecter la chaîne d'information hiérarchique qui ne fonctionne dans ce contexte que par l'accord du niveau le plus élevé, celui des officiers généraux.

Dans notre cas, l'accord a pris du temps. De fait, tout calendrier de recherche sur les militaires doit intégrer l'importance de la communication hiérarchique. Faute d'avoir préalablement compris cet élément, nous avons dû parfois décaler le calendrier initialement prévu.

D'autre part, le fait d'être implicitement accrédité par la hiérarchie a suscité au début quelques réserves dans nos entretiens de recherche avec les militaires. Cela se traduisait par le recours à des généralités que la longueur des entretiens a progressivement dissipée ¹⁰⁷.

Le service, de la Nation ou du public, constitue une seconde valeur fondamentale explicative à notre avis de la logique militaire. Dans un domaine de recherche qui concerne apparemment des dimensions privées comme le choix d'une résidence, les valeurs liées au service sont fortement présentes dans les discours des interlocuteurs. De fait, l'acceptation du service et de ses règles comme, par exemple, la mobilité géographique régulière ou le « célibat géographique » distinguent nettement et sans doute pour longtemps les groupes militaires de leurs homologues civils, les cadres moyens et supérieurs. Par ailleurs, le concept de service s'inscrit également dans les relations familiales et sociales comme nous le verrons à propos des associations locales.

La « professionnalisation » représente un troisième élément qui, dans notre perspective, nous permet de saisir la logique de l'institution. Cette notion est particulièrement prégnante chez les officiers du génie. Cette exigence de professionnalisation s'exprime par des formations de technicité variée ainsi que par le choix des types de mobilités géographiques. Elle relativise ainsi certains choix résidentiels. De cette façon, elle rapproche les officiers des parcours et des ambitions des cadres supérieurs des organisations privées.

b. Démarche de recherche

Notre méthodologie emprunte fondamentalement une démarche de recherche qui combine dans des relations variables des outils

¹⁰⁷ Cf. les remarques méthodologiques sur l'usage des « généralités » dans A. Blanchet et alii, *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, Dunod, 1987, le chapitre « Interviewer », p. 81-114.

méthodologiques classiques des sciences sociales. Ce processus en quatre phases n'est en rien un bricolage opportuniste. Il rend compte de choix raisonnés et est fondé sur le postulat qu'il n'y a pas, en sciences sociales, de méthode parfaite mais que c'est la « triangulation »¹⁰⁸, c'est-à-dire la confrontation de méthodes diverses, qui permet le mieux d'appréhender et de décrypter le réel. Après une série d'entretiens et de lectures exploratoires (première phase), permettant d'appréhender la culture militaire, on a mobilisé des données quantitatives basiques tendant à l'exhaustivité (deuxième phase). Ainsi, dès le début de l'enquête, nous avons demandé à disposer de données statistiques, naturellement non nominatives, permettant le cadrage des effectifs et aussi géographique des cadres de l'ESAG, du 6^e génie et de l'ESOG à Châtelleraut. En février, deux fichiers ont été transmis par l'ESAG et le 6^e génie. Ils contiennent les adresses des officiers et des sous-officiers par rue et par commune, leurs grades et leur sexe. Leur exploitation a permis la réalisation des cartes présentées dans le rapport. Les effectifs calculés à partir des fichiers sont néanmoins légèrement discordants par rapport aux effectifs indiqués dans la brochure sur la garnison. On a également disposé, pour la gendarmerie, d'un sondage sur l'origine géographique des personnes recrutées par l'École de Châtelleraut. Ces données quantitatives fournissent un premier niveau d'information en même temps qu'ils constituent une base de sondage pour déterminer la représentativité des entretiens réalisés ensuite.

La compréhension des stratégies des acteurs passe forcément par des entretiens semi-directifs (troisième phase). Il fallait donc disposer des données issues de la phase précédente pour pouvoir constituer un échantillon représentatif des personnels. A Angers, 24 officiers et sous-officiers ont été sélectionnés selon la méthode des quotas¹⁰⁹ (par sexe, par grade et par quartier de résidence). Ils constituent donc l'échantillon de référence sur Angers. Ils ont été contactés par l'officier de communication et ont tous accepté l'entretien proposé. Sur demande de la hiérarchie, les entretiens se sont déroulés à la caserne, mais dans un strict tête-à-tête avec l'enquêteur. Ils ont duré en moyenne d'une heure à une heure et demie. Une deuxième vague d'enquêtes a concerné les épouses des militaires car il nous a semblé utile de disposer d'un éclairage complémentaire, s'agissant de décisions engageant le couple comme celle des stratégies résidentielles et la pratique des loisirs. 10

¹⁰⁸ J.-P. Olivier de Serdan, « La politique de terrain », in *Les terrains de l'enquête Enquête*, n° 1, 1995, p. 71-109.

¹⁰⁹ Pour une analyse des méthodes d'enquête suivies ici, voir l'ouvrage encore fondamental de R. Ghiglione et B. Matalon, *Les enquêtes sociologiques : théories et pratiques*, A. Colin, 1978.

épouses, sans aucun lien avec les militaires enquêtés ont donc accepté des entretiens d'une durée identique à celle des officiers et sous-officiers. A Châtelleraut, la même méthode a été suivie. 14 officiers et sous-officiers ont été « interviewés » puis 8 « épouses ».

En définitive, l'étude se fonde sur 56 entretiens réalisés tout au long de l'année 2001.

On dispose d'un matériel qualitatif abondant. La quatrième phase de la production des données consistera ultérieurement alors en l'administration d'un questionnaire dont l'objectif sera de quantifier les résultats obtenus et de généraliser pour les champs pour lesquels on ne dispose pour l'instant que d'une information partielle (le nomadisme de la carrière).

Pour ce rapport nous avons choisi de présenter les résultats pour chacun des indicateurs retenus.

CHAPITRE 4

MOBILITE ET LOISIRS : ETUDE DE CAS A ANGERS ET CHATELLERAULT

A. Les militaires une population nomade

Dans cette approche, on procédera à partir d'éclairages complémentaires et encore largement qualitatifs. En effet, si on a pu, dans certains cas (l'Ecole de gendarmerie) disposer rapidement d'une information complète, dans d'autres, la mise en œuvre d'une enquête a nécessité des préalables qui renvoient à une phase ultérieure de la production de résultats quantitatifs, ce qui aurait nécessité un temps plus long (ESAG, 6^e génie et autres populations de gendarmes de Châtellerault).

1. Les militaires du génie et de la gendarmerie, étude comparée de la mobilité professionnelle

Pour cette approche, on s'appuie essentiellement sur des éléments qualitatifs produits par les entretiens exploratoires et par les entretiens semi-directifs. L'objectif poursuivi sur le plan méthodologique est de mettre à jour les jeux de l'institution, des groupes et des individus à l'œuvre dans la question de la mobilité. Plus que des données quantitatives, même si le nombre et la représentativité globale des entretiens autorise quelques évaluations, on a cherché à dégager des clés d'interprétation qualitatives. Trois points vont être exposés. Un tableau d'ensemble de la mobilité permettra de mettre à jour la complexité de cette mobilité professionnelle. Ensuite, on esquissera une typologie des lieux militaires. Mais ces approches centrées sur l'institution militaire, limitée ici aux cas du génie et de la gendarmerie, seraient incomplètes sans une analyse du vécu de ces mobilités par les personnels et des stratégies mises en œuvre en compensation. Il n'a pas été possible de réaliser des entretiens auprès des gendarmes mobiles. Leurs fréquentes missions extérieures ainsi que les récupérations consécutives les rendent

peu disponibles.

La mobilité structure la carrière des militaires du génie plus que celle des gendarmes. Comme le laissent entendre nos interlocuteurs lors des entretiens exploratoires (avec le Capitaine Ventura notamment) la mobilité est une valeur fortement mise en avant par l'institution militaire du génie et elle est toujours associée à la progression de carrière et à la professionnalisation. C'est pourquoi fort logiquement, plus une personne est avancée dans la carrière (c'est-à-dire gradée), plus son itinéraire de vie est complexe, marqué par de fréquents changements de lieu. Il en ressort également que la mobilité est nettement plus intense, en termes de nombre de lieux et d'amplitude moyenne des séjours réduite. Enfin, cela induit aussi un effet d'âge marqué plus nettement chez les officiers. A une première partie de carrière plus mobile succède une seconde période caractérisée par une plus grande amplitude des durées d'affectation sauf pour quelques exceptions constituées par des officiers supérieurs. Au contraire, pour la gendarmerie, la mobilité bien qu'affichée, s'inscrit globalement, pour les grades les moins élevés, dans un espace plus restreint, celui de la légion (qui correspond à la région administrative), et demeure à l'état de projet. Pour les grades de commandement, la mobilité des gendarmes rejoint celle des militaires du génie. Aussi, à un éventail plus large des types de mobilité professionnelle du génie s'oppose la structure plus duale de la gendarmerie. Dans cette dernière, en effet, la mobilité des officiers s'oppose plus nettement à l'inscription spatiale plus régionale des sous-officiers. Echappent à ce schéma bipolaire les sous-officiers qui ont intégré tardivement la gendarmerie et qui ont vécu un début de carrière au sein d'une autre arme. Pour eux, l'intégration au sein de la gendarmerie correspond à un désir de sédentarisation après une période de mobilité.

On a pu ainsi dresser une typologie des mobilités réelles fondée sur l'analyse des itinéraires pratiqués par les individus au cours de leur carrière. Deux tableaux exposent ces types. Le premier expose les principales caractéristiques qui les distinguent. La colonne caractère explicite la nature du type distingué. Les colonnes suivantes indiquent les groupes professionnels les plus fréquents dans le type considéré. Pour plus de clarté, on a distingué d'une part les facteurs explicatifs liés à la carrière et à l'institution et, d'autre part, ceux liés à l'individu. On a cherché à produire le plus souvent possible des indicateurs numériques. Ces dernières informations sont à considérer avec précaution, compte tenu du nombre limité d'individus interrogés, et ils n'ont qu'une valeur indicative. Le second tableau reprend d'une manière systématique les

indicateurs chiffrés.

Tableau : typologie des mobilités professionnelles des militaires et des gendarmes *(source entretiens)*

Les indicateurs numériques utilisés dans ce tableau :

- Le grade : après avoir réparti les grades en 4 catégories affectées de points, puis la moyenne est calculée pour chaque type, l'indicateur de grade noté G est ainsi de 3,1 pour les hyper mobiles

Officiers supérieurs, de lieutenant-colonel à général = 4

Officiers de sous-lieutenant à commandant = 3

Sous-officiers supérieurs, d'adjudant à major, brigadier-chef et maréchal-des-logis-chef pour la gendarmerie = 2

Sous-officiers, sergent et sergent-chef, gendarme et brigadier (gendarmerie),

- Deux indicateurs expriment l'âge des individus :

L'âge moyen dans chaque type est une moyenne arithmétique (44,2 dans le type hyper mobile),

L'amplitude d'âge correspond à l'écart entre l'âge de l'individu le plus jeune du type et celui du plus âgé (amplitude de 37 à 51 ans pour les hyper mobiles).

Type	Caractères	Facteurs	
		Carrière	Age
Hyper mobiles = 8	Nombreuses mutations, amplitude moyenne de temps dans une mutation tend vers trois ans, amplitude spatiale élevée au moins trois déplacements en Allemagne ou Outre-Mer	Dominante de gradés et d'officiers et officiers supérieurs (G = 3,1) et de fonction de commandement génie et gendarmerie à égalité	Age moyen plus élevé (43,3 ans) mais amplitude faible (37 à 51 ans) Dominante dynastique
Mobilité Très forte = 10	Nombreuses mutations, amplitude moyenne de temps dans une mutation tend vers trois ans, amplitude spatiale élevée en France et 1 ou 2 déplacements en Allemagne ou Outre-Mer	Groupe moins gradé (2,2) soit officiers jeunes, soit sous-officiers supérieurs, fonctions de gestion, dominante forte du génie, gendarmerie quasi-absente	Age moyen faible (38,3 ans) amplitude faible (31 à 50 ans soit 19 ans)
Mobilité Forte = 11	Nombreuses mutations et l'amplitude moyenne de temps dans une mutation tend vers cinq ans, ou mutations moins nombreuses, amplitude spatiale duale en France plus régionale mais toujours 1 déplacement en Allemagne ou Outre-mer	Groupe le moins gradé (2) aucun officier supérieur Fonctions techniques et de gestion dominant génie et gendarmerie à égalité	Age moyen intermédiaire (41,7 ans) amplitude la plus étendue (25 à 54 ans)
Mobilité Moyenne = 8	Mutations moins fréquentes mais espace national	Groupe caractérisé par des grades élevés (2,9) Fonctions techniques et de gestion dominant génie et gendarmerie à égalité	Age moyen intermédiaire (42,3) amplitude moyenne (30 à 54 ans)
Mobilité Faible = 17	Mutations moins fréquentes dans un espace essentiellement régional (échelle grandes régions)	Groupe caractérisé par des grades inférieurs dominants (1,94) mais officiers non absents génie et gendarmerie à égalité	Age moyen le plus faible (35,1 ans) mais forte amplitude 25 à 53 ans soit 28 ans

Tableau : Données numériques sur les types de mobilité

Type de mobilité	Effectifs interrogés			Grades	Effectifs par grades				Age			
	Total	Génie	Gend.	Indic	Niv 4	Niv 3	Niv 2	Niv 1	Moyen	Plus	Moins	Ampl
Hyper	8	4	4	3,1	4	1	3	0	44,2	51	37	14
Très Forte	10	9	1	2,2	1	3	3	3	38,3	50	31	19
Forte	11	7	4	2	0	2	7	2	41,7	54	25	29
Moyenne	8	5	3	2,9	2	3	3	0	42,3	54	30	24
Faible	17	11	6	2,1	1	7	3	6	35,1	53	25	28
Ensemble	54	36	18	2,4	8	16	19	11	39,5	54	25	29

Les hyper mobiles, au nombre de 8 sur les 54 personnes interrogées, sont les plus âgés et les plus gradés. Ce résultat n'étonne pas et est conforme aux valeurs de l'institution militaire. Toutefois, la différence d'âge est faible. L'âge moyen du groupe 44,2 ans alors qu'il est de 39,5 pour l'ensemble de l'échantillon, mais le groupe de « mobilité moyenne » atteint 42,3). Ensuite l'amplitude des âges, la différence entre l'âge maximal et l'âge minimal dans le groupe, qui s'établit à 14 ans, est la plus étroite des cinq groupes et aucun des membres n'a plus de 51 ans. Surtout, si l'indicateur synthétique des grades, présenté au dessus du tableau, s'élève à 3,1, les officiers supérieurs sont représentés dans tous les groupes. Il s'agit donc d'individus qui ont privilégié leur carrière et ont multiplié les mutations, vers l'Allemagne ou l'Outre-Mer en particulier et dans la France entière. Ils sont également caractérisés par une sur-représentation des « militaires dynastiques » (cinq sur huit, contre trois sur dix pour le groupe des très mobiles), c'est-à-dire ceux issus, directement (famille nucléaire limitée aux parents) ou non (famille de l'épouse ou famille élargie : collatéraux, ascendants au deuxième degré...), d'une famille de militaires, ce qui les a souvent incités à s'engager. On note en plus que cette composante dynastique renforce la capacité des individus et des couples à vivre la mobilité. Elle serait donc mieux acceptée lorsqu'on a bénéficié d'un apprentissage. On notera enfin que la gendarmerie et le génie ne se différencient pas, si l'on tient compte de ce que notre échantillon est composé pour deux tiers de militaires du génie, puisque nous avons autant de militaires du génie que de gendarmes dans ce groupe des hyper mobiles : c'est donc bien la priorité accordée à la carrière qui le distingue plus que l'appartenance d'arme.

Les très fortes mobilités (au nombre de 10), sont le fait d'individus assez jeunes. C'est le second groupe pour l'âge : 38,3 de moyenne et l'amplitude d'âge est aussi assez réduite. L'âge maximal est de 50 ans. Le minimum de 31. Le génie y est très présent. Au contraire la gendarmerie n'a qu'un seul représentant. Bien sûr, à ce stade essentiellement qualitatif du travail, il convient de rester prudent mais cela semble indiquer la présence d'un hiatus en gendarmerie entre une minorité d'officiers très mobiles et une majorité qui l'est moins. Au contraire, dans le génie, les sous-officiers sont nombreux dans ce groupe qui est finalement composé en partie de sous-officiers privilégiant la mobilité, « voir du pays » semble être leur mot d'ordre plus que la carrière, alors que dans le groupe précédent la mobilité est un effet de la carrière, et en partie d'officiers en début de carrière.

Les individus à forte mobilité, au nombre de 10, sont les moins gradés de tous, (1,9), mais ils sont plus âgés que le groupe précédent (âge moyen 41,3 et âge maximal 54 ans). La présence de sous-officiers privilégiant le désir d'ailleurs explique ces caractères. Voir du pays n'est pas compatible avec les reprises d'études nécessaires pour accéder aux grades d'officiers.

La mobilité moyenne est caractérisée par l'âge moyen le plus élevé (42,25), l'âge maximal également le plus vieux (54 ans). L'indice de grade est élevé, 2,9, au second rang donc après les hyper mobiles. L'interprétation est complémentaire de celle qui rend compte de la composition du dernier groupe, qui est plus jeune. En effet, le groupe des faiblement mobiles, composé de 17 individus, est le plus jeune (35,2 ans) et il est relativement moins gradé (1,94). En fait, ces deux groupes agrègent des individus en début de carrière, qui ont nécessairement un itinéraire à peine esquissé, des gradés plus âgés mais que les spécialités très techniques limitent à un nombre réduit de sites et enfin de jeunes gradés recrutés, avec des diplômes universitaires de deuxième ou de troisième cycle, sur des contrats qui incluent l'immobilité professionnelle.

Ces mobilités permettent de dresser une typologie des lieux en relation avec les déroulements des carrières militaires et avec les pratiques des individus. Dans la collection des lieux produits par les mobilités, on peut distinguer trois types de lieux :

- Les lieux abritant des écoles sont régulièrement fréquentés pour de courtes durées (un à deux ans voire moins). Il s'agit par exemple de Châtellerauld et de Melun pour la gendarmerie, d'Angers, de Versailles (jusqu'au regroupement à Angers) pour le génie, de Saint-Maixent pour les sous-officiers, de Coëtquidan pour les officiers. Il semble qu'ils marquent peu la vie des individus en raison de la difficulté d'établir des liens avec un espace dans un temps court. Bien souvent également, le lieu est habité en garnison et l'individu est pris en charge par l'institution, ce qui ne contribue pas non plus à la territorialisation¹¹⁰. Mais, en même temps, l'itération et le caractère symbolique peuvent compenser.

- Les lieux de l'exercice professionnel et des affectations successives. Dans le cas des militaires du génie, la professionnalisation distingue certains lieux et Angers, de ce point de vue, occupe une place spécifique de haut-lieu du génie. La présence de l'Ecole, renforcée par la

¹¹⁰ On définit la territorialisation comme un processus, engagé par un individu ou un groupe, de production de liens avec un espace et qui crée de la territorialité, c'est-à-dire un état caractérisé par une densité de liens.

concentration récente dans cette ville de l'ensemble des structures de formation spécifique au génie, du 6^e régiment du génie, dont la renommée a été souvent citée pour justifier une mobilité et d'activités de gestion, contribuent à l'émergence de ce haut-lieu. De ce fait, le passage par Angers confine au nomadisme. Au sens strict, et si l'on se réfère aux analyses¹¹¹ portant sur les mobilités effectuées par les nomades, nomadiser consiste en des déplacements répétés entre des lieux identifiés. Le militaire du génie est un nomade, attaché à un lieu unique : il gravite autour d'Angers. Le retour périodique à Angers constitue le passage obligé pour accéder aux grades et aux fonctions les plus élevées. Dès la sortie de Saint-Cyr-Coëtquidan, pour peu qu'il ait choisi le génie, l'officier parfait sa formation à Angers. Il y reviendra régulièrement comme stagiaire, pour y exercer un commandement, comme instructeur, au 6^e génie, à l'ESAG, à l'ETAS, au sein de l'Etablissement du génie.... L'officier de gendarmerie va de Melun, étape nécessaire pour accéder à un commandement de département ou de légion, à Châtellerault où il enseigne ou encadre la formation, et où il entre en gendarmerie, s'il a débuté à la base. L'existence de tels hauts-lieux incite les individus à développer certaines formes de territorialisation, d'une manière qui semble au premier abord paradoxale. En effet, la combinaison entre une très forte mobilité et le nomadisme lié aux hauts-lieux font que la propriété d'un logement à Angers et dans sa région relève du champ du possible. D'une part, tout en étant très mobile, un officier est assuré de réaliser plusieurs étapes de sa carrière à Angers et donc d'y occuper son logement. D'autre part, propriétaire, il bénéficie auprès des militaires, du fait de son identité, d'un avantage sur le marché de l'immobilier. Pour cet aspect, la prudence s'impose cependant, comme notre interrogation s'est déroulée à Angers et Châtellerault, l'effet haut-lieu n'a pas pu être mis en évidence avec certitude.

- Enfin, interfèrent avec ces lieux désignés, au sens où ils constituent une géographie institutionnelle, les lieux des individus, reflétant l'histoire de chacun. Il semble que les interrelations entre les deux espaces sont multiples. Alors que certains recherchent à travers leurs vœux d'affectation à se rapprocher de leurs lieux d'origine, d'autres au contraire, moins nombreux, vivent la mobilité comme une fuite d'un lieu d'origine honni, quand pour d'autres enfin cela ne semble pas constituer un enjeu majeur. Si la référence à la famille, et à ses lieux, revient souvent, elle n'est pas exclusive. L'espace des individus est également structuré par leur expérience et leur vécu. Au cours de la carrière et de l'itinéraire familial, les lieux sont comparés. Les évaluations paraissent souvent contradictoires. Elles dépendent bien sûr des

¹¹¹ En particulier, D. Retaille in *Le monde du géographe*, Presses de la FNSP, 1997.

stratégies de chacun, de leurs manières d'être et des multiples incidents ou au contraire, des facilités qui ont émaillé l'installation. Plus que de mettre en évidence de prétendues qualités régionales, ce qui confinerait au stéréotype, il s'agit de souligner que le souvenir des lieux nourrit les anticipations et les stratégies postérieures, et jusque dans la retraite.

Enfin, comme dans la société englobante, les caractères du cadre de vie, les possibilités de loisir ou d'accès aux lieux de la pratique de loisir ou de tourisme exercent également leurs effets. D'une manière générale, et en demeurant prudent, compte tenu du nombre d'entretiens réalisés, la choix de la carrière s'oppose assez au choix du lieu. Le dilemme entre le choix de la carrière et la préférence accordée au cadre de vie n'induit pas nécessairement une opposition simple. On serait tenté, en effet, de se contenter d'un dualisme simple opposant un couple constitué par la préférence envers la carrière et l'hyper mobilité à un autre caractérisé par le cadre de vie et la sédentarité. En fait, la concentration à Angers de différents types d'établissements comme la spécialisation de certains sites pour des fonctions techniques très étroites autorise une progression de carrière rapide tout en s'inscrivant dans un espace de mobilité limité.

2. L'Ecole de gendarmerie de Châtelleraut : un recrutement national.

a. Origines géographiques et situation familiale des élèves de l'Ecole de gendarmerie de Châtelleraut

Introduction

C'est le Capitaine Redondo, chef du bureau des ressources humaines de l'école de gendarmerie, qui a réalisé le questionnaire, en fonction de mes demandes d'informations, et qui l'a diffusé auprès des élèves gendarmes des quatre compagnies en formation, aux mois de janvier et février 2001¹¹².

A travers les caractéristiques familiales et les origines géographiques, il s'agissait d'évaluer les potentialités d'intégration et d'investissement local des élèves gendarmes durant leur année de formation.

¹¹² La compagnie n° 1 est arrivée le 6 février 2001, la n° 2 le 8 août 2000, la n° 3 le 13 juin 2000 et la n° 4 le 10 octobre 2000.

Question n° 1 : quelle a été votre dernière commune de résidence (avant votre incorporation à l'école ou votre service national) ?

La carte des origines géographiques, par département, révèle d'emblée le caractère national du recrutement : sont en formation des personnes originaires des Pyrénées-Orientales au Nord, des Pyrénées-Atlantiques au Bas-Rhin et des Alpes-Maritimes au Finistère. Par-delà les effets de poids démographiques des départements, nous repérons des régions sur-représentées et d'autres sous-représentées. C'est ainsi que le quart Sud-Ouest se détache¹¹³, avec notamment le poids de la Gironde. Nous repérons, dans une moindre mesure, un ensemble Auvergne, Loire, Rhône, l'Est de la France, de la Moselle à la Côte-d'Or (Alsace non comprise), le Nord (Picardie) et le Sud-Ouest du Bassin parisien, avec notamment la Sarthe et le département limitrophe de l'Indre-et-Loire qui ressortent. Le Nord-Pas-de-Calais et le littoral méditerranéen sont également repérables, mais cela semble conforme à leur poids démographique. En revanche, la Région parisienne apparaît nettement sous-représentée, ainsi que le quart Nord-Ouest de la Basse-Normandie aux Deux-Sèvres, et l'est de la région Rhône-Alpes.

Il s'agit de préciser maintenant si cette carte est le reflet de stratégies d'affectation de la part de l'institution gendarmerie (qui viserait par exemple à affecter les personnes originaires du quart Nord-Ouest dans des écoles plus éloignées) ou si elle est représentative d'une géographie des « vocations ». Cette carte évoque certaines configurations de la géographie du recrutement chez les fonctionnaires civils¹¹⁴ : on retrouve à la fois les points forts traditionnels de cette géographie (Sud-Ouest, Auvergne, comme pour le recrutement de La Poste, par exemple), correspondant à des terres rurales restées à l'écart de l'industrialisation, et les nouveaux « gisements » que sont les départements du Nord-Est (moins l'Alsace), où la fonction publique est devenu un débouché dans un contexte de crise industrielle. On retrouve inversement le creux des marges de la Bretagne, où le service de l'Etat ne fait pas partie des débouchés traditionnels. En ce qui concerne l'Ile-de-France, il faut rappeler la diversité des débouchés potentiels pour expliquer ce désintérêt relatif pour la gendarmerie.

Cette diversité des origines géographiques, à l'échelle de l'ensemble du territoire national, révèle une distance géographique marquée entre le département d'origine et le lieu d'affectation de la plupart des élèves

¹¹³ A l'exception du Gers.

¹¹⁴ Cf. V. Veschambre, *Les professeurs du secondaire public : essai de géographie d'un groupe social*, Thèse de doctorat de l'Université de Caen, 1994, sous la direction de R. Héryn, p. 141-147 ; *Atlas de France*, Formation et recherche, La Documentation française, 1996, p. 86.

gendarmes. Il s'agit maintenant de croiser cette information avec le statut familial.

Question n°2 : Quelle est votre situation familiale ?

Célibataire	270	68 %
Concubin	76	19 %
PACS (sans enfant)	1	0,25%
Marié sans enfant	17	4,25%
Marié avec enfant	34	8,5%
Total	398	100 %

Plus des deux tiers des élèves se déclarent célibataires.

La proportion d'entre eux qui vivent en couple a pu être sous-estimée car pour certains, le terme « concubin » renvoie à un statut qu'ils n'ont pas forcément demandé (alors que dans l'esprit du rédacteur de l'enquête et de la plupart des répondants, le terme était synonyme d'absence de statut conjugal, mariage ou PACS) : c'est ainsi que dans une dizaine de questionnaires, la case concubin a été cochée, alors que la rubrique « commune de résidence du conjoint ou du concubin » était renseignée¹¹⁵. Mais on peut considérer que la présence de cette seconde question relative à la situation familiale permettait de recouper la première.

La grande majorité de célibataires déclarés, et inversement, la faible proportion de personnes « engagées » statutairement dans une relation de couple, doivent être rapportées à la structure par âge de l'ensemble des élèves actuellement en formation. Cette faible proportion de personnes vivant en couple et *a fortiori* en famille avec enfants est potentiellement favorable à une intégration locale des élèves-gendarmes. Il faudrait pouvoir vérifier si ces élèves qui n'ont *a priori* pas d'attaches sentimentales dans leur département d'origine sont effectivement moins systématiquement demandeurs de permissions.

La question n° 3 (Quelle est la commune de résidence de votre conjointe ou concubine ?) était destinée à évaluer l'impact de l'incorporation des personnes enquêtées sur la mobilité de leur conjointe ou concubine éventuelle.

¹¹⁵ Nous avons, dans ce cas-là, recodé la réponse à la question n° 2 en « concubin ».

Localisation résidentielle de la conjointe ou concubine par rapport à la dernière commune de résidence avant l'incorporation.

Même commune	88	69 %
Autre commune mais même département	24	19 %
Autre département	12	9 %
Châtelleraut et environs	4	3 %
Total	128	100 %

On est d'emblée frappé par le caractère exceptionnel des installations de conjointes ou familles à Châtelleraut, afin de suivre la personne incorporée. Apparemment, cela ne se fait pas, ce qui peut être lié à plusieurs raisons : difficultés pour les épouses ou concubines d'abandonner une activité, conception du couple qui ne suppose pas forcément la cohabitation (parmi les concubins), durée de la formation ou régime des permissions qui serait jugé compatible avec une vie de couple à distance... Seule une enquête complémentaire auprès des élèves ayant déclaré vivre en couple permettrait d'en juger.

Plus des deux tiers des conjointes résidant dans la dernière commune de résidence de l'élève gendarme, avant son incorporation, ce qui exprime bien la faible mobilité générée par cette incorporation.

Il faut noter que les compagnies ont plus ou moins d'ancienneté, ce qui peut jouer *a priori* sur la localisation des conjointes ou concubines. Mais quelle que soit l'ancienneté d'incorporation, la proportion de conjointes installées à Châtelleraut reste très faible.

Croisement entre le statut familial et le type de commune de résidence de la conjointe ou concubine (par rapport à la commune d'origine de l'élève).

	Même commune	Même dépt.	Autre dépt.	Châtelleraut	Total
Concubin	49	20	7	0	76
Marié sans enfant	11	3	2	2	18
Marié avec enfant	28	1	3	2	34
Total	88	24	12	4	128

L'impact de l'incorporation en terme de mobilité est logiquement

un peu plus fort pour les épouses (avec ou sans enfant). Un peu moins d'une sur cinq a changé de département depuis lors (si l'on retient l'hypothèse d'une cohabitation préalable), mais dans un cas sur deux seulement pour s'installer à Châtelleraut ou dans les environs proches.

Mais globalement, pour cette minorité d'élèves qui déclarent vivre en couple, la distance géographique entre le département d'origine (*cf. cartes pages suivantes*) et le lieu de formation n'est probablement pas un facteur d'investissement dans la vie locale.

Département de résidence des élèves gendarmes (cartes rapport intermédiaire)

Hérarchisation des régions (carte rapport intermédiaire)

b. Géographie des demandes d'affectation des élèves gendarmes

L'école de gendarmerie de Châtelleraut nous a communiqué les choix d'affectation des élèves des quatre dernières compagnies ayant quitté l'école, en 2000. La procédure est relativement simple : les élèves sont réunis dans un amphithéâtre par compagnie et un tableau des postes proposés par type d'affectation est affiché (*cf. annexe*) : circonscriptions de gendarmerie départementale, légions de gendarmerie mobile¹¹⁶ ou garde républicaine¹¹⁷. Nous ne traiterons pas ici des postes « à profil » en fonction des compétences particulières de certains élèves (montagne ou motocyclistes) mais des 95 % des élèves classés à l'issue de leur formation. Ceux-ci sont invités dans l'ordre de leur classement à choisir l'un des postes proposés et le tableau est progressivement complété jusqu'au dernier classé.

Comment faire ressortir la hiérarchie des régions ?

En fonction des ces tableaux de vœux, nous pouvons hiérarchiser les régions (au sens administratif du terme) en fonction de la demande des élèves gendarmes. En effet, c'est bien le critère géographique qui apparaît prépondérant et non le type d'affectation, comme le montre la proximité des résultats de classement entre gendarmerie départementale et gendarmerie mobile¹¹⁸.

Pour cela, nous avons utilisé deux méthodes, appliquées à l'ensemble des quatre compagnies considérées : l'une consistant à classer les régions en fonction du classement moyen des élèves qui y sont affectés (exemple : le classement moyen des élèves ayant demandé la Bretagne est de 35, pour 95 élèves classés en moyenne) et l'autre consistant à classer les régions en fonction de leur ordre moyen d'apparition (exemple : sur 17 régions concernées, la Bretagne est en moyenne la cinquième région qui apparaît dans le tableau de classement, après le Languedoc-Roussillon, l'Aquitaine, Midi-Pyrénées et l'Auvergne). Les deux méthodes ayant leur biais, nous avons fait la moyenne des classements obtenus par chaque région selon chaque méthode, puis nous avons réalisé une carte en quartiles : les quatre premières régions, puis les quatre suivantes...

¹¹⁶ Circonscriptions et légions correspondant à des régions administratives.

¹¹⁷ Affectation en Ile-de-France.

¹¹⁸ Le pourcentage des élèves affectés en gendarmerie départementale est de 46,4, par rapport à 47,7 pour la gendarmerie mobile. La garde républicaine apparaît moins demandée (61,7), ce qui est conforme à la position de l'Ile-de-France.

Un gradient de la demande du Sud-Ouest au Nord-Est

La carte qui en ressort est extrêmement tranchée. Dans le peloton de tête se détache le quart sud-ouest du pays, avec des régions qui présentent la particularité d'être à la fois « pourvoyeuses » en élèves gendarmes (cf. origines des élèves) et de n'offrir que peu de postes, à l'exception de l'Aquitaine¹¹⁹. Viennent ensuite deux groupes de régions : le Sud-Est et le Nord-Ouest, où le nombre de postes proposés est un peu plus élevé, si l'on excepte les Pays de la Loire. Les deux derniers quartiles concernent le quart Nord-Est du pays, les régions les plus au nord et les plus à l'est apparaissant comme les moins demandées. Il faut souligner que l'Ile-de-France se situe aux toutes dernières places dans l'un des deux classements effectués, celui du classement moyen des élèves affectés. Compte tenu du grand nombre de postes proposés (109 sur 374, soit près du tiers), et de son attractivité relativement faible (coût du logement, difficultés de maintien de l'ordre...), la plupart des élèves affectés ne l'ont pas choisie.

Par rapport aux premiers entretiens effectués (avec le Colonel Ley notamment), la Bretagne apparaît un peu moins demandée que prévue et Rhône-Alpes un peu plus. Mais en étant réalisée sur plusieurs années, une telle hiérarchisation des demandes serait probablement nuancée, même si la carte obtenue apparaît conforme à la géographie des origines géographiques et aux images de marque traditionnelles des régions.

3. Les officiers et sous-officiers de gendarmerie

Les militaires en poste à Châtelleraut ayant participé aux entretiens ont pratiquement tous connu une mobilité importante, supérieure à celle de l'échantillon analysé par Sylvie Clément dans son étude¹²⁰. Il faut rappeler qu'il s'agit d'un lieu d'école où elle est institutionnellement importante et que la mobilité des gendarmes est également une règle. Les gendarmes sont sans doute les plus mobiles des Français, en tous cas les plus mobiles parmi les fonctionnaires.

Elle est nettement plus élevée pour les officiers supérieurs. Elle semble bien acceptée en début de carrière, nettement moins en milieu et en fin de carrière en raison des contraintes familiales -profession du conjoint, études des enfants-. D'autre part, il semble que l'avancement en grade débouche aussi sur une meilleure connaissance des

¹¹⁹ Mais qui arrive en tête du point de vue des origines géographiques.

¹²⁰ S. Clément, *La vie en bleu, une question d'équilibre(s)*, Centre de prospective de la Gendarmerie nationale, septembre 2001.

environnements sociaux et professionnels. La mobilité rompt ces pratiques. Elle est parfois assez mal vécue à ce stade de la carrière. « Chaque départ est un événement douloureux » indique un officier.

Deux types de perceptions de la mobilité se dégagent des entretiens. De fait, on peut distinguer une mobilité choisie, celle du début de carrière, liée à la formation et aux premiers postes. Elle permet de « connaître du pays », de former le couple et d'acquérir l'expérience des premiers commandements. Un de nos interlocuteurs, jeune officier, disait « j'aime bien quand ça bouge. Je n'aime pas quand ça devient routinier ». Un autre, près de la retraite, indiquait qu'il envisageait une autre carrière et il nous déclarait, conscient de la nécessité d'une mobilité continue « La fin de ma carrière "gendarmique" ne signifie pas la fin de la mobilité ».

Il faut également surimposer à cette mobilité choisie celle intervenant plus tard et "traduisant des promotions importantes. Elle est le fait d'officiers supérieurs.

La mobilité imposée ou ressentie comme telle est celle des milieux et fins de carrières. Les personnes interrogées mettent toujours en avant la situation familiale et également la qualité de leurs environnements. Mais si cette exigence de mobilité est déplorée, elle est également acceptée comme faisant partie de la règle professionnelle. Les gendarmes se projettent alors dans l'avenir, dans l'après-gendarmerie, époque qu'ils investissent fortement et où ils choisiront, soit une seconde carrière, soit le lieu où ils prendront leur retraite. Cette réflexion commence parfois assez tôt. On la rencontre chez des officiers ayant juste dépassé 30 ans...

A l'évidence, les gendarmes ont une bonne connaissance géographique du pays en raison de cette mobilité. Deux types de milieux sont évoqués régulièrement par nos enquêtés.

Il s'agit d'une part, des parties plutôt périphériques du territoire national, l'Est et le Nord-Est -Ardennes, Pas de Calais, Alsace- mais aussi parfois le Centre, lieux du début de la carrière où l'on acquiert ses premières expériences professionnelles et sociales. Ils ne suscitent pas le rejet alors que c'est ce sentiment qui prédomine chez d'autres fonctionnaires, comme les enseignants et les magistrats affectés en début de carrière dans ces périphéries. Mais ces lieux périphériques sont surtout ceux des petites villes et des bourgs. Ces affectations sont aussi l'occasion de constituer les premières mailles du réseau relationnel et amical qui structure le « milieu gendarmique ».

L'Outre-Mer forme le deuxième type de milieu. Beaucoup de nos interlocuteurs ont servi outre-mer ou envisagent de le faire. En analysant ces récits, il semble bien que ces îles et ces espaces tropicaux remplissent

plusieurs fonctions dans l'itinéraire des gendarmes.

Ils élargissent l'expérience professionnelle et permettent dans le même temps un dépaysement de brève durée. D'autre part, ils constituent une étape de référence dans la carrière tout en renvoyant explicitement à l'intérêt de servir un pays suffisamment important pour s'étendre à l'échelle mondiale. Ce renvoi est également gratifiant pour l'officier car il lui offre la possibilité de quitter un casernement métropolitain perçu comme routinier et de renouer d'une certaine façon avec « l'aventure coloniale » des prédécesseurs.

Il est probable que les occasions de servir dans des opérations de maintien de l'ordre –Kosovo- ou humanitaires -en Afghanistan ou en Afrique- remplissent les mêmes aspirations chez d'autres officiers tout en garantissant l'accès à la soupape de « l'ailleurs ».

Globalement, l'appréciation des lieux de mobilité reflète aussi l'image traditionnelle de la géographie des régions françaises avec la survalorisation des régions méridionales et maritimes.

Nombre de traits de cette mobilité des gendarmes se retrouve également chez les officiers et sous-officiers du génie

4. Les militaires du génie

Pour cette première approche, on s'appuie essentiellement sur des éléments qualitatifs produits par les entretiens exploratoires et par les entretiens semi-directifs. L'objectif poursuivi sur le plan méthodologique est d'élaborer un questionnaire qui permettra de passer de ce stade à une information quantitative reflétant plus fidèlement la distribution des populations entre les pistes d'analyse aujourd'hui esquissées. Trois points vont être exposés : on dressera un tableau d'ensemble de la mobilité avant d'esquisser une typologie des lieux du génie et on débouchera sur une analyse du vécu de ces mobilités par les personnels et des stratégies mises en œuvre en compensation.

La mobilité structure également la carrière des militaires du génie. Comme le laissaient entendre nos interlocuteurs lors des entretiens exploratoires (avec le Capitaine Ventura notamment), la mobilité est une valeur fortement mise en avant par l'institution militaire et toujours associée à la progression de carrière et à la professionnalisation. C'est pourquoi fort logiquement, plus une personne est avancée dans la carrière (c'est-à-dire gradée), plus son itinéraire de vie est complexe marqué par de fréquents changements de lieu. Il en ressort également que la mobilité est nettement plus intense, en termes de nombre de lieux

et d'amplitude moyenne des séjours réduite. Enfin, cela induit aussi un effet d'âge marqué plus nettement chez les officiers. A une première partie de carrière plus mobile succède une seconde période caractérisée par une plus grande amplitude des durées d'affectation sauf pour quelques exceptions constituées par des officiers supérieurs.

Ces mobilités permettent de dresser une typologie des lieux en relation avec les déroulements des carrières militaires et avec les pratiques des individus. Dans la collection des lieux produites par les mobilités, on peut distinguer trois types :

- les lieux abritant des écoles ; ils sont régulièrement fréquentés pour de courtes durées (un à deux ans voire moins) ; on peut faire l'hypothèse qu'ils marquent peu la vie des individus en raison de la difficulté d'établir des liens avec un espace dans un temps court mais en même temps l'itération et le caractère symbolique peuvent compenser ;

- les lieux de l'exercice professionnel et des affectations successives ; dans le cas des militaires du génie, la professionnalisation distingue certains lieux et Angers, de ce point de vue, occupe une place spécifique ;

- enfin, interfèrent avec ces lieux désignés, au sens où ils constituent une géographie institutionnelle, les lieux des individus, reflétant l'histoire de chacun ; il semble que les interrelations entre les deux espaces sont multiples ; alors que certains recherchent à travers leurs vœux d'affectation à se rapprocher de leurs lieux d'origine, d'autres au contraire, moins nombreux, vivent la mobilité comme une fuite d'un lieu d'origine honni, quand pour d'autres enfin cela ne semble pas constituer un enjeu majeur.

La mobilité, intégrée d'une manière générale comme une composante essentielle du métier voire valorisée au plan individuel (« voir du pays ») est vécue de manière très variable selon les individus. Quatre types de vécu et de stratégie peuvent être dégagés. Certains développent un discours et des stratégies de distanciation avec le lieu d'affectation. La mobilité est assumée voire revendiquée comme un « art de vivre » (*sic*). Les personnes s'investissent peu au niveau local. Des exceptions sont consenties pour la famille et les enfants. Ce n'est pas nécessairement le fait des plus mobiles mais aussi de certains qui, par les circonstances, sont amenés à ne pas se fixer dans le lieu d'affectation et à pratiquer la multi-résidence (une résidence professionnelle ou dite de « célibat géographique » et une résidence que l'on peut qualifier de familiale). D'autres, au contraire, développent une stratégie de compensation. La mobilité est assumée mais en contrepartie on

recherche une grande ouverture et des formes multiples d'intégration. L'investissement peut ainsi être important dans le milieu associatif des enfants et dans le milieu scolaire. *A priori*, à la vue des premiers entretiens, ces deux attitudes précédemment évoquées (la distanciation et l'intégration) ne sont pas corrélées avec le statut d'occupation du logement : on peut être propriétaire tout en ne cherchant pas à s'intégrer. D'autres cherchent à infléchir l'itinéraire de leurs affectations à destination de lieux marqués par l'histoire personnelle. Le retour aux origines semble caractériser cette stratégie. *A priori*, ce type est plutôt caractéristique des sous-officiers. Enfin, dans certains cas, l'absence de liens ne résulte pas d'une stratégie de distanciation mais d'un événement familial ou individuel qui prend le dessus.

Au-delà de cette typologie, il convient d'adopter un point de vue diachronique et de mettre en évidence l'opportunisme (au bon sens du terme) des personnes interrogées et les mutations au sein de l'institution. D'une part, la perception que les personnes ont d'un lieu évolue dans le temps. D'autre part, l'itinéraire se constitue au fur et à mesure et n'est jamais construit *a priori*. C'est parfois caricatural notamment lorsque une personne originaire d'Angers déclare avoir choisi le 6^e génie et s'être rendue compte *a posteriori* de sa localisation à Angers. Enfin, toutes ces stratégies ne se développent pas dans un milieu immuable. L'institution elle-même produit sa propre géographie et décide de recompositions territoriales qui affectent nécessairement les vies des individus.

En conclusion, provisoire, trois facteurs interfèrent constamment pour produire ces mobilités et les stratégies afférentes. D'une part, l'institution militaire produit des règles, des valeurs et des lieux que les individus intègrent assez bien. D'autre part, les individus composent avec ces structures d'autant qu'ils appartiennent à d'autres institutions dont la famille. On note en particulier que l'apprentissage de la mobilité par l'épouse, notamment lors de sa jeunesse, constitue un élément d'interprétation non négligeable. Enfin, les événements peuvent bouleverser la donne et remettre en cause les choix antérieurs. Une fois explorées ces mobilités, on procède en quelque sorte à un arrêt sur image : Angers est pris comme exemple d'une stabilisation provisoire du corps social militaire. Comment s'insère-t-il dans l'espace urbain, quelles stratégies résidentielles y développent-ils et comment s'y intègre-t-il ?

B. Géographie de la résidence des officiers et des sous-officiers

Il convient de distinguer le cas des militaires du génie de celui des gendarmes. En effet, le logement des gendarmes relève d'une particularité juridique appelée concession de logement par nécessité absolue de service –CLNAS- ce qui nous amène à dissocier les deux armes.

1. Le génie

Le fichier de l'ESAG comporte 485 adresses de militaires. Les ouvriers et le personnel purement administratif, soit 121 adresses, ont été retirés. Celui du 6^e génie a permis d'exploiter 256 adresses d'officiers et de sous-officiers.

Avant d'analyser ces données, il faut préciser qu'il existe une politique de logement conduite par le « bureau de garnison logement d'Angers ». Elle s'exprime par un parc de logements domaniaux et conventionnés -106 logements au total- situé pour plus de moitié autour du site de l'ESAG -cf. cartes pages 163-165- et aussi par des logements proposés par la Préfecture, 111 au total. Ces chiffres concernent environ un ménage militaire sur cinq, la population militaire de la ville étant estimée à 2 000 ménages. Par ailleurs, dans le cadre du choix résidentiel, le bureau de garnison facilite aussi les installations, par exemple en proposant des logements laissés vacants par des cadres mutés.

L'ESAG se distingue du 6^e génie par deux caractéristiques majeures : d'une part, les officiers y sont proportionnellement plus nombreux, soit 45 % des cadres contre 22 % dans le régiment et d'autre part, la féminisation des cadres devient significative avec un taux de 8 %. D'ailleurs, le taux de femmes sous-officiers est plus élevé -10 % de l'ensemble- contre seulement 6,3 % pour les officiers. En revanche, au 6^e génie, la féminisation est plus faible avec 6 %.

L'examen des fichiers permet un autre constat. *Le logement à l'intérieur des enceintes militaires est devenu exceptionnel.* Ainsi à l'ESAG, seuls 113 cadres sont logés dans les bâtiments, soit un peu moins du quart - 23,3 %- des effectifs. Dans la quasi-totalité des cas, il s'agit de sous-officiers et d'officiers (des lieutenants et sous-lieutenants par exemple) en formation et hébergés sur place. Ce groupe est d'ailleurs qualifié par les autres cadres de « célibataires géographiques », car leurs domiciles principaux, familiaux ou parentaux, se situent ailleurs en France. Par conséquence, ils n'ont pas été pris en compte pour l'étude des choix

résidentiels, car de fait, ils n'ont pas le choix pour le moment...

Cette proportion de logés à l'extérieur des enceintes militaires est supérieure à la moyenne nationale d'après enquêtes qui est de 90 %¹²¹. La fonction d'école explique à nos yeux ce décalage.

Cette résidence à l'extérieur des casernes implique préalablement à l'étude de sa répartition une brève présentation de la géographie de l'agglomération angevine.

a. Angers et son agglomération

L'agence d'urbanisme de la ville découpe celle-ci en douze quartiers statistiques qui ont néanmoins une cohérence fonctionnelle et sociale. Comme la carte ci-jointe l'indique, les quartiers centraux à dominante aisée et résidentielle se situent principalement sur la rive droite de la Maine, entre le promontoire du château et les boulevards établis sur les anciens remparts médiévaux. Au-delà, la ville se divise par enveloppes successives. Il s'agit d'abord de quartiers péri centraux, du début et du milieu du siècle précédent, constitués de résidences aisées puis moyennes selon un gradient partant des boulevards. Les quartiers en limites de commune sont, pour la plupart, composés de grands ensembles dominés par l'habitat social. A noter cependant l'originalité du quartier du Lac de Maine, à l'Ouest de la ville, espace urbanisé dans les années 1970 et 1980 selon des perspectives de mixité du bâti -petits collectifs et pavillons- et aussi de mixité sociale.

La caserne Eblé, siège de l'ESAG, est située dans les quartiers péri centraux sud -cf. cartes p. 163-165- à un peu plus d'un kilomètre du centre historique, tout en étant bien raccordée à la rocade desservant l'agglomération. Avec le glissement progressif du centre fonctionnel vers la première frange des quartiers péri centraux, Eblé bénéficie d'une position accolée au centre d'Angers, nettement avantageuse en terme de proximité de commerces et d'offre immobilière.

Il en va différemment de la caserne Verneau, siège du 6^e génie. Elle est implantée en périphérie nord-est de la ville, à proximité directe d'un quartier populaire d'habitat social assez nettement dégradé. Eloignée du centre-ville par le franchissement de la Maine, la caserne est cependant proche des banlieues résidentielles du nord de l'agglomération dominées par des lotissements pavillonnaires et organisées par plusieurs grands centres commerciaux. Si le voisinage immédiat est peu attractif, la banlieue proche de la caserne offre plus d'agrément.

De fait, les communes suburbaines forment une autre enveloppe de l'agglomération. La fonction résidentielle est dominante, structurée par

¹²¹ Enquête de l'OSD sur « *l'environnement social et familial des militaires en 1994* ».

des lotissements de maisons individuelles. Néanmoins, comme dans la plupart des agglomérations françaises, ces communes se distinguent par un clivage ouest/est qui oppose des secteurs plutôt aisés, mais avec des nuances internes, à des communes industrielles et ouvrières. Ces dernières sont donc à l'est et de tradition ardoisière et d'industries de main-d'œuvre, Trélazé et Saint-Barthélémy essentiellement.

b. Une tendance à la suburbanisation, voire à la ruralisation de la résidence militaire

La lecture de la liste des communes de résidence des militaires traduit une grande diffusion, voire dispersion des domiciles. Celle-ci se vérifie autant pour les officiers que pour les sous-officiers. Il est effectivement très difficile d'observer une variation significative des lieux de résidence selon les grades.

Ainsi pour l'ESAG, 67 communes du département sont concernées, avec des distances maximales entre résidence et travail évaluées à 50 km aller. Toutefois, au-delà d'un trajet aller de 15 à 20 km, le nombre de militaires tombe généralement à un par commune. La grande majorité réside dans l'agglomération angevine dans un rayon d'une dizaine de kilomètres. Pour les deux organisations, la répartition des communes de domicile regroupées par aire géographique est la suivante en pourcentage :

Institution	Angers	Agglomération	Reste dépt
ESAG	56,4	23,6	21
6 ^e génie	46,8	25,6	27,6

La dispersion est plus forte pour le régiment en raison probablement de la proximité de la caserne Verneau des routes permettant d'accéder rapidement à l'espace rural. Ainsi, les communes situées dans les principales vallées -Loire, Mayenne, Sarthe- cumulent de nombreux cadres du 6^e génie. C'est d'ailleurs pour ce régiment que nous observons les distances maximales entre la caserne et le domicile. C'est aussi logiquement dans ce régiment que la part des communes rurales et des petits bourgs est la plus élevée. 38 % des officiers et sous-officiers résident dans des communes de moins de 5 000 habitants.

La dispersion est moins sensible pour l'ESAG. Toutefois, en lien également avec la rocade circum-angevine, des cadres en nombre

significatif résident dans les villages et bourgs du Sud-Loire, dont certains, à vocation touristique, comme Saint-Mathurin ou Saint-Georges-sur-Loire. La commune ligérienne de Murs-Erigné, 5 000 habitants, située à près de dix kilomètres du quartier Eblé, compte ainsi cinq militaires de l'ESAG.

Cette relative ruralisation s'accompagne également d'une suburbanisation assez nette. Dans chacune des deux institutions, le quart des effectifs habite dans les communes de l'agglomération. Il s'agit pour l'essentiel des communes de première couronne, dans un rayon maximum de dix kilomètres de la caserne mais généralement situées soit dans la partie de l'agglomération la plus proche des établissements, soit le sud et l'ouest pour l'ESAG, soit le nord et l'ouest pour le régiment du génie. Ce sont d'ailleurs les secteurs les plus récemment urbanisés sous forme de lotissements et donc où l'offre de logements individuels est la plus grande.

C'est probablement dans ces secteurs que le taux de militaires propriétaires de leur logement est aussi le plus élevé. Nous ne disposons pour cette question que de statistiques d'ensemble. 26 % des militaires de l'ESAG et 15 % de ceux du 6^e génie sont propriétaires. La différence entre les deux unités s'explique sans doute par la durée de résidence plus longue des cadres de l'ESAG. En tout état de cause, les entretiens et aussi les conversations informelles nous laissent supposer que les cadres achètent plus volontiers dans ces périphéries et essentiellement des maisons individuelles.

Ce taux de propriétaires semble nettement en dessous de celui enregistré par l'enquête nationale de l'OSD qui fixait à 30 % le nombre des propriétaires militaires -hors gendarmerie-. Le rôle de passage de l'Ecole et le cas spécifique du génie amplifient-ils ce décalage ? Toujours est-il que les militaires à âge et revenus équivalents à ceux des civils sont moins souvent propriétaires que la moyenne nationale qui s'élève à 54 %. Il faut nuancer cette appréciation en indiquant qu'elle s'applique à la résidence principale et que bien des interlocuteurs rencontrés, surtout les plus gradés, sont propriétaires de résidences secondaires.

En revanche, les banlieues industrielles de la partie orientale sont fort peu attractives. Les deux communes de Trélazé et de Saint-Barthélémy ont été choisies par 13 militaires, soit 2 % de tous les cadres du génie, alors qu'elles représentent près de 20 % de la population de l'agglomération.

En définitive, à l'instar de nombreux cadres civils du Maine-et-Loire, ceux du génie manifestent clairement une tendance à l'exurbanisation, entre quatre et cinq sur dix militaires, principalement en direction des communes résidentielles peuplées par les groupes sociaux

moyens et aisés. L'absence de données rétrospectives sur les résidences - sur une période de plus de dix ans- ne nous permet cependant pas de conclure sur la concordance ou non de cette tendance avec celle de la population angevine en général, dont l'exurbanisation débute à la fin des années 1970.

Qu'en est-il alors de la répartition résidentielle dans la commune d'Angers ?

c. La résidence à Angers : le poids des effets de proximité et de centralité

A peine plus de la moitié des cadres du génie résident dans la ville-centre, 330 sur 628, soit 52 %. Comme pour les communes rurales et suburbaines, l'examen de la répartition des lieux de résidence par quartiers statistiques d'Angers ne fait pas apparaître de différence significative entre les officiers et les sous-officiers. La carte établie pour le personnel de l'ESAG l'indique clairement.

En revanche, les cartes réalisées pour l'Ecole et pour le régiment attestent de différences sensibles de localisation selon les institutions.

Ainsi pour l'ESAG, il convient de souligner un *effet évident de proximité, probablement accru par les logements domaniaux et conventionnés tout proches*. Les trois quartiers les plus proches de l'Ecole regroupent plus de 60 % des cadres. Si l'on y ajoute le quartier du Lac de Maine, très accessible par la rocade, la proportion des trois quarts est atteinte. De fait, les officiers et les sous-officiers habitant Angers choisissent -et peuvent- résider dans un rayon très court, évalué en temps à moins d'un quart d'heure, autour de leur lieu de travail. Cependant, l'examen attentif de la carte souligne un autre effet de localisation. Les quartiers plus centraux sont également attractifs pour ces cadres. Une bonne quarantaine d'entre eux réside en effet en plein centre. Les autres quartiers sont délaissés.

De fait, la proximité géographique de l'ESAG est loin d'être homogène tant sur le plan des paysages que sur celui des distributions sociales. Certains cadres ont trouvé à se loger dans le secteur locatif privé, d'autres comme à la Roseraie (quartier sud-est) sont locataires du parc social.

Mais pour ce dernier point, il est à noter que selon la brochure précitée, le secteur HLM attire très peu les officiers -39 seulement, toutes unités confondues- et très moyennement les sous-officiers, qui occupent le quart des 356 logements proposés par les Offices. Il est beaucoup plus prisé par les MDR et les civils travaillant pour les armées.

Mais ce qui les rassemble dans un rayon de deux à trois kilomètres

en dépit des diversités de logements, c'est la recherche de la proximité du lieu de service. En revanche, d'autres cadres, disposant probablement de moyens plus importants, peuvent faire coïncider l'effet pratique de proximité à l'intérêt pour la *centralité urbaine* qui est, rappelons-le, assez proche de l'ESAG. Il s'agit de ceux qui se logent dans les quartiers les plus centraux, où les logements conventionnés et domaniaux sont absents. Ainsi la situation géographique de l'Ecole leur permet de cumuler deux avantages.

Ce double effet, proximité et centralité, facilite de fait la diffusion des cadres de l'ESAG dans un espace urbain plus large.

Elle empêche par voie de conséquence la constitution d'un *quartier militaire*, comme il est possible d'en rencontrer dans les villes plus petites. Les cadres résidant à Angers vivent dans un espace dont le centre de gravité est l'Ecole mais qui du fait de la taille et de la structure de la ville est suffisamment diversifié socialement pour diluer les populations militaires. Les concentrations de ménages militaires s'observent donc uniquement à très grande échelle, dans quelques îlots du quartier Lafayette, dans quelques rues adjacentes à l'ESAG, liés essentiellement au parc « militaire ».

Des constats à peu près similaires peuvent être dressés pour la distribution des résidences des cadres du 6^e génie habitant Angers. L'effet de proximité joue également, même dans les environs peu attractifs du quartier Verneau. Il faut néanmoins souligner deux nuances par rapport à la carte de l'ESAG.

L'attrait pour la proximité de l'ESAG est évident dans les localisations résidentielles. Il s'explique sans doute par les coopérations entre les deux unités ainsi que par la fonction centrale de l'Ecole. Le rôle du bureau de garnison, des relations interpersonnelles, voire des filières entre cadres qui s'informent mutuellement sur l'offre de logements, contribuent aussi à cet attrait pour le quartier Eblé.

La recherche de centralité urbaine est moins forte pour le 6^e génie.

En définitive, la distribution est plus nettement décentrée par rapport à la caserne Verneau, ce qui participe de la dilution dans l'espace angevin. Elle met également en lumière le rôle central de l'ESAG à l'échelle de la ville, pôle organisateur pour le logement du segment de cadres résidant à Angers. Cette polarisation n'est cependant pas assez puissante pour développer un *quartier militaire* nettement distinct à l'échelle de la ville.

En associant les deux cartes et en les analysant à l'échelle de la ville, une logique socio-spatiale apparaît avec force pour l'ensemble des lieux de résidence des militaires. Ceux-ci manifestent une préférence indiscutable pour les quartiers péri centraux et secondairement centraux.

En revanche, à l'exception du Lac de Maine, quartier atypique, ils sont très peu présents dans les quartiers périphériques et populaires.

Au premier abord, les cartes témoignent d'une tendance nette à la dispersion des lieux de résidence des militaires. Dans ses grandes lignes, elle est très proche de l'évolution générale des populations urbaines par l'attrait manifesté pour les espaces suburbains et ruraux et en ville par celui éprouvé pour les quartiers péri centraux.

D'ailleurs, l'analyse du bureau de garnison fait ressortir une nette préférence, une tendance pour le logement en maison individuelle, ce qu'exprime naturellement la résidence de nombreux cadres dans les communes sub et péri urbaines.

Toutefois, l'analyse détaillée fait ressortir des « trous noirs » dans les banlieues industrielles et vieilles et dans les quartiers de grands ensembles. Ces lacunes peuvent s'expliquer par la conjugaison de deux facteurs principaux. D'abord, les officiers et les sous-officiers sont des cadres et il n'est donc pas surprenant que leurs préférences résidentielles se rapprochent de celles des cadres dans leur ensemble. D'autre part, des effets d'âge et de génération jouent probablement aussi dans ces choix. Les entretiens qualitatifs tendent à souligner ces effets d'âge.

Les raisons spécifiques de ces choix, l'examen des stratégies de sélection des lieux ne peuvent en effet s'appréhender qu'à la micro-échelle, celle des ménages et des individus. Les entretiens qualitatifs constituent donc une source indispensable pour avancer plus avant dans la recherche.

d. Les stratégies résidentielles des officiers et des sous-officiers du génie dans l'agglomération angevine

Le nombre des entretiens n'est pas suffisant pour permettre des extrapolations. Toutefois, ils permettent d'éclairer quelques unes des logiques résidentielles des cadres du génie. L'analyse qui suit est construite à partir des deux grands types de choix résidentiels.

Résider à Angers

La résidence à Angers paraît le fait de deux types de cadres.

- Il s'agit d'abord des plus jeunes, qui n'ont de fait pas beaucoup de choix, ni d'ailleurs les moyens financiers d'un autre choix. Ainsi, une sous-officier de 29 ans, résidant à proximité de la caserne, explique qu'elle a « *eu deux mois pour trouver un logement* ». Mais les deux critères de son choix étaient néanmoins « *la proximité du centre et de la caserne* ». On retrouve ces deux mêmes critères exprimés dans le même ordre par un

capitaine de 30 ans résidant dans un appartement du quartier Lafayette.

L'attrait du centre-ville est souligné pour les possibilités de distraction, d'achat et également de détente.

Par contre, les relations sociales avec le voisinage sont très réduites. La sous-officier ne les recherche pas et se limite à un cercle d'amis militaires. Un lieutenant de 27 ans ne recherche pas non plus à frayer avec le voisinage. Il a d'ailleurs « *beaucoup plus d'amis militaires que d'amis civils* ». L'investissement dans les associations locales, en ville ou dans le quartier est également inexistant. La presse locale est peu lue, à une exception près.

De fait, ces cadres sont en début de carrière et savent qu'ils ne resteront pas sur place. Il en résulte un décrochage avec le milieu local, également matérialisé par le statut de locataire et par la taille plutôt réduite du logement. En définitive, la proximité de la caserne est une solution recherchée par ces jeunes cadres car elle correspond à l'organisation principale de l'existence qui gravite autour de la carrière.

- Le deuxième type est représenté par des cadres plus âgés. Dans le cas d'un lieutenant-colonel de 47 ans, à Angers depuis dix ans, le choix a été plus réfléchi. Plusieurs agences ont été démarchées préalablement. Il est encore locataire mais « *envisage d'acheter, si comme prévu, [il] reste à Angers* ». Nous retrouvons encore parmi les critères du choix, l'intérêt pour la proximité du centre-ville et de la caserne.

L'investissement local est beaucoup plus prononcé ; il s'exprime essentiellement, non pas par le voisinage immédiat dont l'intérêt semble assez réduit en ville, mais par l'intermédiaire des enfants. Ainsi cet officier fait partie de l'association des parents d'élèves de l'école de ses enfants, ce qui lui a permis de fréquenter d'autres parents. Son réseau relationnel est très ouvert sur la ville et se caractérise avec l'avance en âge par des liens plus importants avec des civils.

Les sorties en ville le week-end, en couple, et avec des amis, sont également importantes et traduisent de fait une insertion urbaine indiscutable, renforcée par l'ancienneté de la résidence. Ces caractéristiques se retrouvent de façon à peu près similaires chez un capitaine de 34 ans, encore locataire mais qui pense aussi ultérieurement à un achat immobilier en ville.

Vivre à la « campagne »

Les cadres résidant en milieu suburbain semblent en moyenne plus âgés que ceux résidant en ville. Ceux rencontrés ont tous dépassé la quarantaine. Ils sont sur place depuis longtemps -au moins cinq ans pour le plus récent d'entre eux- et sont propriétaires d'une maison

individuelle.

Les critères de qualité de vie sont mis en avant pour expliquer le choix résidentiel. Ainsi un adjudant-chef de 50 ans déclare « bien vivre ici », soit à vingt kilomètres d'Eblé. Du fait de l'âge, la carrière ne soulève plus les interrogations et les espoirs rencontrés chez les plus jeunes. Sa fin est prévue à moyen terme et les cadres se préparent à l'après-carrière, soit par une autre migration « dans le Midi » pour l'un d'entre eux, soit également par une insertion locale forte.

Il est vrai que les cadres rencontrés dans ce groupe manifestent un intérêt évident pour la vie sociale locale. Les relations de voisinage - apéritifs, petits services- existent, même si elles semblent superficielles. Mais, surtout, le milieu local est connu et apprécié. Les enfants jouent un rôle essentiel dans cette insertion, car c'est par l'école, par les associations sportives qu'ils fréquentent, que les parents se rencontrent, s'invitent et nouent des liens amicaux.

Nous pouvons alors distinguer deux cercles relationnels : les amis militaires rencontrés au cours des différentes garnisons ou sur place et les civils fréquentés autour du lieu de résidence. Avec le temps, ces derniers semblent prendre plus d'importance.

Le statut de propriétaire renforce aussi l'insertion. En effet, il introduit la notion de durée -même si certains pensent à revendre, ils le feront ultérieurement à échéance de quelques années- et aussi le souci de gérer son patrimoine, ce qui amène à prendre en compte les projets d'aménagement locaux, routes, rocades, lutte contre la pollution... et à prendre parti...

En définitive, l'identité résidentielle l'emporte de plus en plus sur l'identité militaire, au fur et à mesure que la carrière approche de sa fin. D'autant plus que la retraite survenant beaucoup plus tôt que dans l'entreprise ou dans le reste de la fonction publique, elle ouvre un espace de vie de qualité d'une durée moyenne d'environ trente ans et qu'il faut bien occuper. Les possibilités de « deuxième carrière » s'étant estompées avec la crise de l'emploi, l'insertion locale représente un autre élément de maintien de la dynamique personnelle.

Un de nos interlocuteurs définissait les militaires « comme des civils peints en vert ». Et c'est bien là, nous semble-t-il, une expression qui traduit une stratégie logique, celle qui s'est amorcée avec la résidence suburbaine et qui conduit à la fin de l'engagement militaire. Elle se rapproche également sur le plan matériel des parcours de nombreux cadres « civils », provenant des entreprises et des administrations.

2. La gendarmerie

La CLNAS empêche toute comparaison avec les stratégies résidentielles du génie, puisque le casernement est de règle dans la gendarmerie. Toutefois, ce casernement peut être domanial, la maîtrise d'ouvrage revenant à l'Etat, ou locatif. Il consiste alors en des prises de bail auprès des collectivités territoriales comme les offices communaux et départementaux de logement social. Il peut aussi s'agir de prises à bail de logements particuliers, ce qui assure plus de souplesse à la gestion du parc immobilier. Le casernement locatif crée une CLNAS « hors les murs »¹²². Elle résulte le plus souvent du manque de place dans les casernes ou de la volonté d'offrir à des officiers supérieurs dotés de missions de représentation un logement de qualité comme pour le directeur de l'ESOG.

L'enquête précitée de l'OSD indique que 20 % des gendarmes résident en dehors des enceintes, ce qui est à peu près la proportion inverse des militaires du génie.

De fait, à Châtelleraut, la question du logement se pose à deux niveaux. D'abord pour la minorité d'officiers et de sous-officiers résidant en dehors de la caserne De Laage et ensuite de façon plus générale pour les gendarmes propriétaires ou souhaitant accéder à la propriété de résidences secondaires.

a. Résider à Châtelleraut

La ville est traditionnellement divisée en trois ensembles. Deux quartiers centraux enveloppés par une frange péri centrale se sont organisés de part et d'autre de la Vienne, chacun avec leurs spécificités résidentielles et fonctionnelles. En rive droite, on trouve d'abord un centre « historique » structuré par les axes parallèles du boulevard Blossac et de la rue Bourbon. Ce quartier abrite la plupart des fonctions tertiaires de service -commerces variés- et de commandement. La partie réellement centrale est aujourd'hui un espace redynamisé par la fonction d'accueil -présence de l'hôtellerie de bon niveau, la plupart des monuments touristiques comme le pont Henri IV et ceux inclus dans le circuit Descartes, de l'animation de soirée par des terrasses de café, particulièrement denses le long du boulevard Blossac-. L'ESOG et la caserne De Laage sont situées dans la frange péri centrale de ce quartier, en prise avec les rues menant sur le boulevard comme l'indique la carte

¹²² S. Clément, *op. cit.*, p. 14.

ci-après.

Le quartier de rive gauche, Châteauneuf, est un vieux quartier industriel et populaire, longtemps animé par la proximité de la « Manu ». Ce terme désigne dans le langage courant des vieux Châtelleraudais l'ancienne Manufacture d'armes. Celle-ci, créée au XIX^e siècle, et ayant fonctionné jusque dans les années 1960, a longtemps dominé la vie économique et sociale de la ville. L'ensemble monumental conservé en bordure de la Vienne atteste de l'importance passée de cette entreprise d'Etat au service de l'armement. Une partie des bâtiments de la Manu est actuellement occupé par le Centre d'archives de l'Armement, une autre partie est devenue centre de formation pour adultes. Les tours de fusion ont été conservées au titre du patrimoine industriel.

Le troisième ensemble est constitué par une enveloppe périphérique développée selon les axes majeurs allant de Paris vers Poitiers. Il s'agit d'abord en rive droite d'une ZUP, celle de la Plaine d'Ozon. Elle est aussi partiellement bordière du petit îlot "gendarmique" centré sur la caserne De Laage. Des grappes de lotissements pavillonnaires succèdent progressivement sur les deux rives aux collectifs des années 1960. Ceux de la route de Poitiers sont les plus récents et les plus nombreux. Ce sont les quartiers des Renardières, rattachés à Châtelleraud en 1965, comprenant aussi de petits collectifs, et celui du Lac, presque exclusivement pavillonnaire, construit dès les années 1980 à partir de l'aménagement d'une ancienne sablière en bordure du massif de la forêt de Châtelleraud.

Du fait de la taille de Châtelleraud, il n'existe pratiquement pas de banlieues. D'autre part, le finage communal étant vaste, les processus de péri urbanisation se localisent à l'intérieur de la commune dans des bourgs longtemps à l'écart comme Targé ou Antoigné, siège de l'escadron mobile ou encore dans les communes voisines comme Antran ou Naintré.

Il faut souligner que la caserne De Laage abrite les élèves-gendarmes et qu'une part importante des officiers et sous-officiers est logée en ville, notamment le directeur de l'ESOG.

La situation du « casernement locatif » des gendarmes dépend donc pour partie de la géographie du parc social de la ville. Celui-ci est abondant et dispersé, la ville ayant été caractérisée par des municipalités interventionnistes en ce domaine, qu'il s'agisse de celle de Pierre Abelin (1959-1977) ou de celle d'Edith Cresson (1983-1998). Les entretiens font ressortir deux types de lieux, à l'intérieur d'une dominante du pavillon individuel.

- La majorité des officiers de rang moyen et des sous-officiers sont

logés dans les quartiers récents du Lac, de Nonnes, des Renardières. Il s'agit de maisons des années 1980 et 1990, soit accolées, soit indépendantes. Nous sommes en présence du modèle « hors caserne » analysé par Sylvie Clément comme étant celui qui sépare le plus locaux de service et locaux de vie¹²³. Ce modèle se rapproche de celui pratiqué majoritairement par le génie, à la différence qu'il s'agit toujours de logements concédés et que c'est la gendarmerie qui est locataire.

Le quartier se caractérise par la mixité de l'habitat social et du parc privé (résidences de moyen standing). Il en résulte un environnement de classes moyennes et d'employés, composés de ménages avec enfants et plutôt jeunes dans l'ensemble. L'analyse des entretiens indique également une diffusion des gendarmes dans ces quartiers, sans constitution d'un « sous-ensemble concentré » de gendarmes. Cette diffusion qui favorise des contacts sociaux élargis avec le voisinage résulte à la fois des disponibilités du parc local en matière de concession, mais aussi, semble-t-il, d'une volonté de la hiérarchie. Cette dispersion est également appréciée par les logés. Il faut enfin souligner que ces quartiers sont à plus de cinq minutes par automobile de la caserne. Cette distance rapproche du type génie mais constitue un écart par rapport à la norme de la « proximité immédiate » caractéristique du modèle hors caserne...

- Les officiers supérieurs sont logés dans un environnement plus résidentiel. Il s'agit des maisons de direction de la Manufacture, construites au XIX^e siècle, dans le centre-ville, rive droite, ou alors de villas dans les communes voisines, en dehors de lotissements. Leurs devoirs de représentation expliquent ce cadre résidentiel.

Dans l'ensemble, les gendarmes apprécient le logement concédé à Châtellerault. Qu'il se trouve dans le quartier du Lac ou ailleurs, il est jugé spacieux et doté d'un voisinage plutôt calme.

b. Accéder à la propriété

La grande majorité des gendarmes interrogés sont, soit déjà propriétaires d'une résidence secondaire, soit en cours d'accession à la propriété. En effet, le logement concédé est considéré comme la résidence principale. Les données nationales comme l'enquête de l'OSD ou l'étude de Sylvie Clément sont lacunaires sur cette question.

Cette stratégie représente pour le gendarme un moyen permettant de relativiser la vie en casernement et de préparer l'après-gendarmerie. Pendant le temps de l'activité, elle permet parfois des revenus complémentaires en cas de location.

¹²³ S. Clément, *op. cit.*, p. 21.

Certaines résidences proviennent d'héritages, d'autres ont été acquises souvent assez tôt dans la carrière. Un capitaine de 30 ans entend réaliser ainsi un investissement. L'étude des motifs évoqués dans les entretiens met en lumière trois types de motivation d'achat.

Il s'agit d'une assurance affective, d'un investissement moral, en fait d'une garantie. Le gendarme est dans son logement concédé un simple occupant passager des lieux. L'acquisition d'une résidence secondaire, maison ou appartement, concrétise ainsi le projet d'existence du couple. Achetée plus tard, elle permet de préparer sereinement la retraite.

La deuxième motivation semble financière. Les gendarmes ne payant pas de loyer, ils disposent d'économies substantielles leur facilitant l'achat d'une résidence secondaire. Celle-ci peut être louée ou utilisée de façon discontinue en vacances. Elle permet de limiter les dépenses de vacances. Elle représente, dans tous les cas un capital qui peut servir à la veuve et aux enfants en cas de malheur subit.

Enfin, certains achats manifestent une volonté de s'ancrer dans des lieux qui plaisent, soit pour la retraite soit parce que dans le cadre du service une région a plu au gendarme et qu'il veuille prolonger le lien par cet achat. Les résidences sont alors souvent dans des régions touristiques et plutôt méridionales comme le littoral méditerranéen, les Alpes, le Sud-Ouest...

Les trois motivations peuvent coexister dans la même démarche d'acquisition. En effet, en disposant ou en ayant le projet de disposer d'une résidence secondaire, le gendarme s'approprie une portion d'espace, ce qui le rapproche de ses concitoyens civils ou militaires d'une autre arme. Dans son cas particulier, autant qu'une jouissance financière ou vacancière, la résidence secondaire représente une garantie pour l'avenir. Elle signifie aussi un atout supplémentaire pour la pérennité de son foyer. Elle permet de se projeter dans l'avenir et aussi dans l'ailleurs.

En effet, il faut également ajouter que dans une résidence secondaire, éloignée du lieu de service, le gendarme cesse d'être gendarme et peut se dégager des contraintes professionnelles. C'est un autre rythme de vie qui peut équilibrer le stress vécu en casernement.

Ce point mériterait d'être approfondi par une enquête quantitative qui croiserait l'âge d'achat, le grade, les lieux d'acquisition avec les modes d'usage et de vie dans cette résidence. Elle compléterait utilement le portrait social de la gendarmerie en contrebalançant probablement l'image de forte mobilité et donc d'enracinement géographique sommaire.

C. Mobilité et vie familiale

La mobilité professionnelle et la mobilité résidentielle induite exercent sur la vie familiale des perturbations. Cette approche est réalisée à partir d'une partie des entretiens, puisque trois des 54 personnes interrogées sont célibataires. Cette approche est également essentiellement qualitative et mériterait d'être prolongée par une approche plus systématique pour dégager de réelles tendances d'ensemble. De plus, si des événements affectent la vie des individus et des familles, il est délicat, voire hasardeux, de les rapprocher systématiquement de la vie militaire et d'établir des liens de cause à effet. Entre le constat établi par l'individu, et l'analyse qu'il en fait, il y a une part d'interprétation que nous nous sommes contentés d'enregistrer et que nous exposons avec prudence. Par ailleurs, trois individus interrogés sont divorcés et n'ont pas la garde de leurs enfants. Enfin, l'éventail élargi des âges incite également à une certaine prudence puisque l'historique de la vie familiale est parfois très bref.

1. La mobilité, une contrainte diversement vécue par la famille

La manière dont la mobilité est vécue par les individus et les familles est extrêmement variée. Elle varie entre les épouses. Les unes l'assument comme un effet incontournable du choix de privilégier la carrière de leur mari. Qu'elles s'intègrent ou non dans l'institution militaire, à travers le club des épouses par exemple, le leitmotiv est le même : quand on épouse un militaire, on épouse en même temps la mobilité et les déménagements. Cela prend chez certaines un tour presque ludique. Celles qui, filles de militaires, ont subi, pendant leur jeunesse l'apprentissage de la mobilité sont plus disposées, semble-t-il, mais cela n'est pas exclusif.

Mais cette manière de vivre la mobilité évolue avec l'âge. Il semble que vers la quarantaine l'enthousiasme envers la mobilité soit tempéré. On peut lire dans cette péjoration une influence de l'expérience vécue par les enfants. Très clairement, la mobilité exerce peu d'effets sur les jeunes enfants et devient au contraire problématique à l'adolescence. Cette période critique de la construction de l'identité individuelle est bien sûr soumise à rude épreuve dans la mesure où la personnalité se construit aussi dans les rapports aux autres et aux lieux. Dès lors, la mobilité qui perturbe les relations sociales des adolescents et les inscriptions territoriales ne peut qu'avoir des effets vers la douzaine

d'années et au-delà. S'ajoute l'évolution du parcours scolaire. Si l'offre de formation est assez homogène jusqu'au collège, à partir du lycée et des études supérieures, l'offre se diversifie selon les lieux et influence les stratégies de localisation.

Le « célibat géographique » appellation militaire de la « décohabitation », et qui se caractérise par le choix d'une séparation entre le militaire et sa famille pendant la semaine, ne constitue qu'une stratégie limitée de compensation face aux effets induits par la mobilité. En effet, les cas rencontrés lors des entretiens, soit d'actualité, soit vécus à un moment passé, s'inscrivent dans une relative proximité, au plus entre Angers et Paris, ou de manière très temporaire dans une phase de transition, six mois lors d'une mutation d'Arras à Angers, le temps de l'achèvement de l'année scolaire entamée.

2. Une perturbation avérée : la carrière de l'épouse

Les effets de la mobilité sur la carrière des épouses sont plus clairs et aisés à repérer. Les fortes mobilités tendent à relativiser la carrière de l'épouse. Certes, le choix d'interrompre l'activité professionnelle de l'épouse pour privilégier l'éducation des enfants n'est pas spécifique de la population étudiée, mais la fréquence des mutations semble particulièrement perturbante. Sur 48 cas (3 célibataires et 3 divorcés exclus des 54 entretiens), on a relevé 19 interruptions de carrière pour lesquelles la mobilité est invoquée comme cause principale. Le fait n'est pas nécessairement mal vécu au sens où les personnes ne regrettent pas nécessairement le choix effectué. Par ailleurs, nos compétences ne nous permettent pas d'analyser plus en profondeur si le choix est assumé ou si les individus ont fini par se faire une raison.

La mobilité impose donc des limitations à la carrière des épouses d'autant plus fréquentes et importantes que ces dernières ont acquis par leur formation ou leur expérience des qualifications élevées. Ainsi, lorsque la mobilité a peu d'incidence sur le travail de l'épouse est-ce bien souvent parce que l'emploi recherché est peu qualifié et par conséquent le marché de l'emploi assez large. Dès lors, la frustration de ne pas trouver d'emploi est d'autant plus grande que le revenu du ménage est singulièrement entamé.

Les couples militaires composent un aspect particulier de cette problématique. Le faible nombre de cas permet seulement de donner

quelques indications. On repère deux éléments assez contradictoires. Dans certains cas, l'institution favorise la mutation par couple, ce qui est sans doute plus facile à mettre en œuvre dans une ville qui offre un éventail élargi de possibilités, c'est-à-dire dans les hauts-lieux. Dans d'autres, au contraire, il semble que cela n'a pas été possible et se traduise par la démission de l'épouse. Or, dans la perspective institutionnelle qui privilégie la mobilité et dans une société caractérisée par une montée en puissance de l'activité féminine, et dans un contexte de féminisation accrue des armées, le problème de la mutation des couples militaires va se poser de manière croissante et appelle des solutions spécifiques.

D. Les pratiques du temps libre comme indicateur synthétique des rapports aux lieux

Cette approche n'est également réalisée essentiellement à partir des entretiens exploratoires et des entretiens semi-directifs. Les analyses énoncées ici doivent également être affinées et soumises à de plus amples investigations. Il s'agit aussi, à terme, de conduire une enquête par questionnaire permettant de quantifier les éléments dégagés ici. Deux enjeux sont à l'origine de cette approche. D'une part, les sociétés industrielles connaissent une évolution séculaire marquée par la croissance du temps libre et l'affirmation de ce temps comme temps dominant et comme valeur cardinale en remplacement du travail qui a tenu cette place dans la société industrielle¹²⁴. De ce point de vue, l'institution militaire produit un discours et des règles qui la marginalisent par rapport à la société englobante. D'autre part, l'institution militaire se pose en producteur de services de loisirs à destination de ses membres, ce qui marque une stratégie d'enfermement : prolonger au-delà du temps contraint l'emprise de l'institution, mais aussi une stratégie d'ouverture puisque certaines de ces activités sont ouvertes aux civils. Deux approches sont privilégiées ici, une entrée par l'institution et une entrée par les individus. Il semble en effet que la structuration par l'individu se conjugue avec les marges de manœuvre utilisées par les individus pour produire des rapports aux lieux.

¹²⁴ On lira en particulier de J. Dumazedier, *Vers une civilisation du loisir*, Seuil, 1962 ; *Sociologie empirique du loisir* Seuil, 1974 ; *Révolution culturelle du temps libre*, Méridiens Klincksieck, 1988 ; et de R. Sue, 1982, *Vers une société du temps libre ?*, Puf, 1988 ; *Le loisir*, Puf, 1993, Que sais-je, 4^e édition corrigée ; et *Temps et ordre social*, Le sociologue, Puf, 1994.

1. Entrée par l'institution militaire

L'institution produit d'abord un discours et des règles qui semblent *a priori* antinomiques par rapport aux aspirations sociales. L'évolution de la distinction entre le temps libre et le temps contraint apparaît engagée dans une dynamique complètement inversée. Alors que, au sein de la société, le temps libre s'impose comme valeur dominante et contamine le travail, la porosité entre les deux concepts de travail et de temps libre semblent plutôt marquée, au sein de l'institution militaire, par une résistance de la valeur travail. Ainsi le temps de travail n'est-il pas strictement délimité ? Si un temps annuel de congé est fixé, les rythmes hebdomadaires et quotidiens demeurent sous l'emprise de la valeur travail et de son avatar culturel : le service. Les fins de semaine occupées à des tâches professionnelles ne sont pas récupérées. La durée de la journée de travail peut être étendue en fonction des besoins de l'institution sans que la notion d'heure supplémentaire ne soit reconnue. Certes cette appréciation doit être nuancée par le caractère d'encadrement des tâches effectuées. Mais n'est-il pas révélateur que la question des 35 heures ne se pose pas ? Les récents événements ont mis en lumière cet aspect. Dans une société de plus en plus structurée par les valeurs du temps libre et de l'individuation¹²⁵, les armées, autant le génie que la gendarmerie, demeurent à l'écart. Soit de manière générale et institutionnelle, les valeurs de devoir et de service sont mises en avant, soit pour des raisons conjoncturelles, le ralentissement¹²⁶ du recrutement se traduit par des tensions sur le temps de travail.

Ensuite, l'institution militaire se présente comme producteur de services de loisirs. La population militaire apparaît à l'évidence comme la cible principale de cette offre. L'énoncé des deux premiers objectifs poursuivis par le club de loisir de l'ESAG est très clair :

« L'association a pour but :

- d'organiser des activités de détente et loisirs ;
- de participer à la cohésion entre les officiers, sous-officiers, militaires du rang et personnels civils de l'Ecole et de la garnison d'Angers » (source : brochure du Club sportif et artistique de l'ESAG).

¹²⁵ Concept forgé par Alain Touraine et qui souligne l'affirmation progressive de l'individu au détriment des institutions.

¹²⁶ Nous avons choisi d'exprimer cette réalité par un terme neutre car la commande qui nous a été passée ne nous invitait pas à explorer ce point, et nos investigations, ne nous permettent pas d'établir s'il s'agit d'une crise, d'une mutation ou d'autre chose...

Cette stratégie s'insère dans la double finalité de renforcer la cohésion de ses membres et d'atténuer par une procédure d'intégration interne les effets négatifs de la mobilité, en particulier, mais pas seulement, au profit des épouses (« Club des épouses »). Mais elle paraît, en l'état, difficilement compatible avec les objectifs d'ouverture et d'intégration de la population militaire à la société localisée, les deux derniers des quatre objectifs :

« - de favoriser les contacts et les échanges avec le secteur civil (ouverture du club à des personnes extérieures, participation du club à la vie associative locale) ;

- d'utiliser toutes les possibilités réglementaires pour échanger des services entre l'Ecole et le secteur civil, sous réserve de passation de conventions » (source : brochure du Club sportif et artistique de l'ESAG).

On note, en effet, que si le discours est nuancé dans l'énoncé des objectifs, il est beaucoup plus ambigu dans les développements :

« Ouvert aux militaires en activité et à leurs familles, le club s'adresse également au personnel civil de l'Ecole ainsi qu'aux civils cooptés ou autorisés par le comité de direction » (source : brochure du Club sportif et artistique de l'ESAG).

La formulation distingue clairement plusieurs cercles (les militaires, les personnels civils de l'Ecole et les autres) et utilise des mots (cooptés, autorisés) qui disent le contraire de l'objectif annoncé quelques lignes plus haut, à savoir « favoriser les contacts et les échanges avec le secteur civil ».

Ensuite, on note que peu de clubs sont animés par des civils (2 sur 22 activités sportives) et que la culture militaire marque cette vie associative, ce qui peut gêner leur intégration. La coupure entre militaires et civils demeure à travers l'affichage des grades voire par la création de clubs réservés aux militaires dans des clubs dits ouverts aux civils (à Châtellerauld).

Pourtant, l'offre de loisirs et l'offre d'équipements, l'ouverture aux civils des installations militaires, sont susceptibles de produire de l'intégration par l'originalité de l'offre militaire (tir air comprimé, tir gros calibre) susceptible d'intéresser des civils.

2. Entrée par les individus

Les pratiques du temps libre prolongent les observations que nous avons déjà eu l'occasion d'émettre à propos de la problématique de l'intégration. Ceci à travers les différentes échelles d'espace-temps : celui du quotidien, de la vie associative et des loisirs qui correspond à l'espace proche de l'agglomération, l'espace-temps du quotidien élargi, des mobilités de fins de semaines et des courts séjours et enfin l'espace-temps du hors quotidien des vacances et du tourisme.

D'une part, les activités du temps libre traduisent les stratégies de compensation à la mobilité imposée par l'institution. Ainsi, toutes les personnes interrogées, même lorsqu'elles le minimisent, ont, ou ont eu, à leur arrivée, des pratiques de découverte de la région. Ces excursions organisées dans les environs se présentent comme des stratégies d'appropriation symbolique de l'espace et de mise en perspective du lieu d'affectation. Ils jouent face à la déterritorialisation occasionnée le rôle de reterritorialisation et fournissent les repères nécessaires car compensateurs. Les lieux visités lors de ces mobilités correspondent aux hauts lieux touristiques (corniche angevine, bords de la Loire, saumurois et vignoble pour les militaires du génie, Futuroscope, côte charentaise et îles du Pertuis d'Antioche pour les gendarmes de Châtellerauld).

D'autre part, on observe que les individus mettent en œuvre soit des stratégies d'intégration dans la société locale à travers les pratiques associatives, soit au contraire se maintiennent à l'écart. Les premiers, plutôt sous-officiers ou officiers plus âgés en fin de carrière, cherchent surtout pour leurs enfants et épouses, une ouverture à la société civile tandis que les seconds, qui privilégient la carrière et sont plutôt en phase ascendante de celle-ci, arguent qu'ils ne ressentent pas le besoin de contacts extérieurs.

Enfin, les attitudes par rapport à l'offre de loisir émise par l'institution sont, pour ce que l'on a pu observer, plutôt opportunistes. Le côté pratique, les horaires et la localisation dans le lieu de travail, et le coût avantageux semblent plus décisifs pour les choix que la solidarité professionnelle. Beaucoup reprochent à ces activités la prégnance trop forte du monde militaire. Ces clubs de loisir n'en seraient pas puisque, fonctionnant trop selon le modèle militaire, ils ne permettent pas la détente et la rupture qu'on attend de ces activités. En particulier, le « club des épouses » est souvent stigmatisé comme une reproduction de la vie militaire des maris avec ses rapports hiérarchiques. D'autres, préfèrent permettre à leurs enfants de connaître « autre chose », sans formuler de griefs particuliers à l'égard des clubs militaires.

La même ambivalence peut être observée quant aux choix des lieux

des pratiques courts séjours. D'un côté, la collection de lieux constituée au cours de la carrière militaire influe sur les pratiques actuelles. L'un fait visiter à ses enfants les lieux vécus au hasard des mutations, l'autre consacre des mobilités de court séjour à des visites aux amis résidant encore dans les lieux fréquentés antérieurement. D'un autre, les vécus individuels produisent aussi leurs effets. Les choix des lieux de vacances tiennent plus aux héritages, maison de famille ou et aux apprentissages antérieurs, habitude d'une pratique touristique du littoral pendant la saison estivale, ou induits par la vie en couple, résidence de la famille de la conjointe.

Au delà, on peut mettre en évidence un système de mobilité. En fait, loin de fonctionner comme des pratiques autonomes, les mobilités sont fortement liées entre elles. Globalement, l'individu ne peut être totalement impunément mobile, ce sont donc les choix effectués qui distinguent les individus et non le fait d'être radicalement sédentaire ou irrémédiablement mobile. De ce fait, il faut lire ensemble les mobilités professionnelles et les mobilités du temps libre, de loisir ou touristiques, et ce dans une perspective diachronique. Cette recherche met en évidence une première relation entre la mobilité spatiale professionnelle et l'immobilité du temps libre. Les plus mobiles dans leur carrière, qui privilégient l'ascension sociale tendent à des formes de sédentarité vacancière ou de nomadisme. Leurs pratiques touristiques consistent à fréquenter des lieux connus, identifiés, au sein desquels leurs familles les intègrent, connus dès l'enfance ou bien parce qu'ils y possèdent une résidence secondaire. L'un nous a déclaré ainsi qu'il visitait la France pendant ses mutations et que, en conséquence, il ne le faisait pas pendant ses vacances. Une nuance est apportée par la variété des mobilités ludiques, un équilibre est parfois recherché entre l'immobilité des fins de semaine et une plus grande mobilité vacancière, ou dans l'inverse. Bien sûr cette relation, entre la mobilité professionnelle et l'immobilité ludique est d'autant plus claire que les hyper mobiles et les très mobiles (catégories définies *supra*), ont été confrontés à plusieurs reprises durant leur carrière à des degrés d'altérité élevés lors de leurs séjours en Allemagne et surtout en Outre-Mer.

Inversement, les moins mobiles pendant leur carrière peuvent davantage circuler pendant leur temps libre. Cette tendance, car il s'agit bien sûr d'une proposition qui souffre des exceptions puisque d'autres compensations à la mobilité professionnelle peuvent être trouvées par les individus, est confirmée par le fait que ceux qui ont le plus nettement manifesté une certaine lassitude face à la mobilité professionnelle sont les hyper mobiles qui en auraient en quelque sorte abusé. Ainsi, ils se heurteraient à une limite humaine à la mobilité, à l'absence de repères et

de références spatiales à la fois dans l'espace, compensation par l'immobilité ludique, et dans le temps, prématurément désintéressés.

Certains semblent échapper à ces régulations humaines. On relève quelques cas confinés à l'hyper mobilité absolue. La valeur qui les anime semble être la mobilité même. Plutôt recrutés dans les grades subalternes, ils sont toujours volontaires pour l'Outre-Mer et affirment s'être engagés pour voir du pays. En fait, ils pratiquent d'hyper mobilité spatiale répondant à un certain immobilisme de carrière, qui se comprend assez : ils n'ont pas de temps pour de fréquents retours en école, qui immobilisent par la préparation des concours et par le temps même de la formation. Indirectement, cette autre relation, entre l'immobilité de carrière et la mobilité spatiale, est confirmée par la relative moindre fréquence des fonctions techniques « lourdes » (ingénieurs...), au détriment des fonctions de commandement et de gestion administrative, dans les hyper mobiles et très mobiles.

En conclusion provisoire, on peut souligner cette tension entre l'uniformisation militaire, l'imposition de règles et d'une culture, et la reproduction de la diversité des pratiques individuelles à la fois par la résistance des particularités et par les jeux des détournements et des compensations produits par les stratégies individuelles à l'encontre de la norme.

Conclusion : Vers un approfondissement des relations armées/société

Les analyses pourraient être poursuivies dans plusieurs directions. Il conviendrait probablement de centrer désormais les enquêtes sur des régiments plus banals mais dans des armes différentes -Marine, Aviation- et sans doute traiter plus longuement de la gendarmerie. Cette dernière arme présente en effet nombre de caractéristiques originales comme la CLNAS ou bien encore par son insertion plus poussée dans le tissu civil.

Ces premiers travaux tendent à montrer que la question de la « banalisation » des organisations militaires est loin d'épuiser, voire de rendre compte, de la complexité des pratiques sociales des cadres des armées. Il faudrait sans doute élargir les réflexions vers la conception de modèles de « cycles socio-résidentiels », de « polygones de vie »¹²⁷ spécifiques aux militaires.

En effet, le rôle du service, les enjeux de carrière et l'après-carrière semblent s'imposer dans les pratiques quotidiennes et notamment dans la gestion des espaces de vie personnels. A cet égard, les pratiques sociales des militaires ne peuvent pas être réductibles à une simple « banalisation ». Des carrières d'officiers et de sous-officiers peuvent ressembler à celles des cadres civils, nous l'avons démontré par l'analyse des répartitions des lieux de résidence, mais l'engagement dans la carrière militaire va au-delà de l'attachement professionnel à une organisation. Nos interlocuteurs évoquent les termes de « *nation* », de « *service général* » pour expliquer cette vie professionnelle.

Nos enquêtes pourraient être rattachées à d'autres recherches en cours sur les mobilités et sur les pratiques de loisirs. C'est en s'appuyant sur cet ensemble de données, qu'il sera probablement possible de conceptualiser davantage les questions en débat et donc de s'efforcer de contribuer au renouvellement de l'étude indispensable des relations entre la société englobante et les populations militaires.

¹²⁷ Sur cette notion de « polygone de vie », empruntée au nomadisme et qui nous paraît prometteuse en disposant d'une documentation plus ample, lire J.-B. Humeau, *Tsiganes en France : de l'assignation au droit d'habiter*, L'Harmattan, 1995, p. 289-295.

Troisième partie

L'INSTITUTION MILITAIRE ET LES MEDIAS LOCAUX

INTRODUCTION

a. Problématique

L'étude spécifique, au niveau local, du rapport entre l'institution militaire et la presse revêt un intérêt particulier. Nous nous bornerons à noter les deux évolutions majeures qui pèsent sur la question que nous analysons.

La première évolution concerne l'importance de plus en plus grande que l'institution militaire accorde à son environnement. Un chercheur peut s'en convaincre en feuilletant le sommaire de revues spécialisées, en prenant connaissance des études récentes, il pourra comprendre que les questions intéressant le monde militaire ne sont plus liées seulement à son activité *stricto sensu* mais intègrent aussi bien la gestion ou le devenir de ses personnels (civils et militaires), l'état d'esprit « générationnel », ou les mutations du service national¹²⁸. Pour la population en général, les exemples ne manquent plus aujourd'hui de partenariat entre des institutions civiles et militaires, et les investissements individuels des militaires dans la vie de la cité sont aujourd'hui nombreux et d'autant plus remarquables que la « société militaire » s'était inscrite dans l'espace local de façon à la fois très visible (cf. l'exemple des emprises militaires étudiées dans la première partie) et volontairement refermée sur elle-même. Aujourd'hui, comme le note R. Girardet « concernant la place du soldat de profession dans la cité, c'est bien un phénomène très général de banalisation que l'on est en droit de constater. Ne montent plus vers lui, sinon de façon exceptionnelle et nullement significative, ni les élans de ferveur, ni les mouvements de rejet si puissants encore au début de ce siècle »¹²⁹. La présence militaire pour être moins (re) marquée semble aujourd'hui ne plus faire débat et les caractères -perçus positivement ou non- si distinctifs de l'institution tendent à s'éroder. La manière dont l'institution se présente a beaucoup évolué et il n'est, semble-t-il, pas possible d'évoquer comme seul principe explicatif la mutation parallèle de l'institution et de la société dans son ensemble : l'institution a changé son rapport avec l'environnement.

C'est la deuxième évolution notable. Elle concerne la profonde mutation de l'institution militaire en matière de communication. Le changement des paradigmes qui articulaient la « philosophie » militaire

¹²⁸ Nous nous référons ici à quelques études publiées ces dernières années par le C2SD.

¹²⁹ R. Girardet, *La Société militaire de 1815 à nos jours*, Perrin, 1998, p. 325.

en la matière sont flagrants. De ce point de vue, on peut se référer à la complexité croissante des modèles utilisés dans ce domaine. Si le paradigme dominant était depuis l'avènement de la presse de masse (en France, à la fin du XIX^e siècle), la question de l'influence à partir de laquelle s'articulait une communication de propagande et dont les temps forts (Première Guerre mondiale, notamment) ont durablement décrédibilisé en la matière tant les militaires que la presse écrite, la littérature scientifique disponible sur le sujet témoigne, là encore, pour la période récente d'un questionnement plus ample et plus ambitieux. On notera que le renouvellement des questions s'est produit souvent à la suite de périodes de crises particulièrement aiguës (guerre du Vietnam, guerre du Golfe) qui sont en même temps les périodes de tension les plus fortes entre médias et institution militaire¹³⁰. D'une façon nouvelle cependant, des études concernent l'inscription de l'institution militaire dans le contexte démocratique « ordinaire ». C'est ainsi que les recherches sur le « triangle » Médias/Opinion publique/politique de sécurité témoignent d'une attention continue à la perception extérieure. Si, de la part de l'institution militaire, la volonté d'instrumentalisation des médias n'a pas totalement disparu, elle revient d'une manière plus complexe et sans doute différente puisqu'elle coexiste avec des directives prônant « l'ouverture aux médias » vu comme un accès possible du monde extérieur à l'institution, et dont l'une des conséquences, pressentie ou non, réside sans doute dans l'impossibilité d'instaurer de telles relations en sens unique.

Ainsi, la réduction de « l'irréductible antagonisme¹³¹ » armées-médias, passe aujourd'hui par une meilleure considération pour la société civile dont les journalistes sont des représentants. Et, dans les contacts réguliers avec la presse, l'institution militaire ne peut prétendre aujourd'hui faire seulement œuvre de « communication » dans un milieu professionnellement organisé pour rechercher et traiter *l'information*.

Ces constats donnent donc aujourd'hui un poids particulier et nécessitent un intérêt renouvelé pour l'image que développe l'institution militaire à un niveau de perception extrêmement proche, tel que celui auquel nous nous sommes intéressés : l'échelon local, celui d'une ville, d'une agglomération. Notre problématique peut se résumer en quelques grandes questions :

¹³⁰ Cf. J.-L. Maurin, *Les militaires et l'organisation de leurs relations avec les médias en France 1870-1987*, Thèse de 3^e cycle, science politique, Toulouse I, 1992. Cité par P. Combelles-Siegel, *La communication des armées. Bibliographie commentée*, C2SD, 1998, p. 13.

¹³¹ P. Combelles-Siegel, *op. cit.* p. 11.

- comment est représentée l'institution militaire dans les médias locaux ? Quelles transformations sa représentation a-t-elle subi, eu égard à l'évolution de l'institution militaire dans de nombreux domaines ?
- au-delà des antagonismes généraux¹³² médias/armées comment s'articule les relations au niveau local ? Comment ont été perçues les évolutions de l'institution militaire en matière de communication ?
- comment l'institution militaire conçoit concrètement ses relations avec le milieu journalistique local ?

b. Présentation et méthodologie

Cette troisième partie traite des rapports entre l'institution militaire et les médias locaux. Elle se divise en trois chapitres correspondant aux différents points de notre problématique.

Le chapitre cinq est consacrée à une analyse de contenu de la presse écrite. Cette analyse est fondée sur l'étude d'un corpus constitué à la fois par échantillonnage (notamment pour ce qui concerne les articles relatifs aux cérémonies officielles) et le dépouillement d'archives de façon la plus exhaustive possible sur la période 1945/2000 (la recherche s'est effectuée par rapport à des événements historiques ou rituels impliquant l'institution militaire), elle a été complétée pour la période récente par l'étude d'archives constituées par l'institution militaire elle-même et qui nous ont été communiquées. Il s'agit le plus souvent de documents se rapportant au mieux aux dix dernières années.

Les chapitres six et sept traitent des rapports de armées/presse locale. Son ambition est d'analyser les interactions réciproques entre les journalistes.

Pascale Combelles-Siegel soulignait que ces interactions avaient jusqu'ici été négligées et se bornaient à « faire le point sur l'état de la relation à partir de considérations idéologiques (les journalistes sont plus à gauche que les militaires), organisationnelles (les militaires sont organisés hiérarchiquement, les journalistes non), professionnelles (les journalistes ont besoin de publicité, les militaires du secret) ». L'auteur concluait en soulignant que « ces éléments ne donnent qu'un aperçu tronqué de la réalité »¹³³.

¹³² P. Combelles-Siegel (op. cit p. 9) souligne que cet antagonisme est mis en avant dans des études dont l'approche « se veut globalisante et systémique. »

¹³³ P. Combelles-Siegel, *op. cit.* p. 67.

Il s'agit ici de comprendre comment s'organisent les interactions, comment sont structurés les principes de régulation, quelles sont les attentes, formulées ou non comme telles.

Abordées de part (côté journaliste) puis d'autre (du côté de l'institution militaire), ces analyses laissent une large place aux témoignages comme révélateur des façons de penser ce rapport. Le contraste entre les deux conceptions, comme en rendent compte les discours, est d'ailleurs en lui-même significatif, même si le décalage semble aujourd'hui moins important qu'hier.

Alors qu'il s'agit de deux espaces professionnels bien distincts et amenés *occasionnellement* à collaborer, on notera d'une part l'importance commune accordée à l'idée d'une transformation du rapport armées/presse (les deux termes étant entendus ici dans leur acception la plus large) ; d'autre part, la notion d'« ajustement réciproque » résume en première analyse la conception des rapports journalistes/institution militaire, elle renvoie de fait, à la base, à des distorsions entre les besoins, les attentes, les fonctionnements, et les cultures. L'analyse tente donc de comprendre, dans leur complexité et leurs différences internes¹³⁴, comment s'ajustent les relations.

¹³⁴ Le choix que nous avons fait d'illustrer systématiquement les étapes de notre analyse par des témoignages correspond à notre volonté de montrer des communautés de points de vue tout en rompant avec une opposition schématique entre le discours professionnel des journalistes et celui des membres de l'institution militaire.

CHAPITRE 5

LA REPRESENTATION DE L'INSTITUTION MILITAIRE DANS LES MEDIAS LOCAUX

A. Connaissance et reconnaissance de la présence militaire

La présence militaire dans les médias locaux est à la fois un facteur de connaissance et de reconnaissance de l'institution ; connaissance lorsque les médias locaux déclinent les diverses composantes de la réalité militaire, lorsqu'ils choisissent de privilégier -ou de laisser dans l'ombre- tel ou tel aspect d'une manifestation ; reconnaissance parce qu'en faisant parler d'elle, l'institution militaire existe dans la ville comme un acteur institutionnel au même titre -mais avec d'évidentes spécificités- que les autres.

1. Angers et le génie : une présence constante dans la presse

Angers apparaît à travers la presse comme *la ville du génie*. Ce lien est sans cesse rappelé cependant que la présence du génie se transforme et que la représentation qu'en donne la presse se diversifie.

a. Le lien entre le génie et « sa » ville

En 1945, avec l'arrivée à Angers de l'Ecole d'Application du génie à Angers, c'est, selon le titre de la presse locale, « un peu de la valeureuse histoire de l'Ecole du génie qui s'installe à Angers »¹³⁵ : « *Il s'agit, maintenant que la guerre est achevée, de créer une installation définitive. Pour instruire les spécialistes qui rentrent pour 87 % dans la composition des unités du génie moderne et les officiers qui se doivent d'être experts en toutes les spécialités, il fallait trouver des terrains d'instruction appropriés. Or, quelle région mieux que l'Anjou pouvait-on choisir pour atteindre ce but ? C'est tout d'abord le pays aux belles rivières dont les caractéristiques diverses permettent une instruction méthodique et une adaptation variée des moyens mis à la disposition du génie moderne. C'est un*

¹³⁵ *L'Avenir de l'Ouest*, 31/10/1945.

pays dont la variété des terrains se prête également à l'entraînement scientifique des engins mécaniques, car on y rencontre non seulement les sols au travail facile : sable de la Loire, limon des vallées, mais aussi les schistes qui s'opposent à l'action des outils propulsés et malheureusement également des ruines qu'il faudra déblayer. Enfin, la douceur de son climat, le caractère heureux de ses habitants, le charme de ses paysages sont propices à la formation de caractères équilibrés, énergiques et artistes, qualités indispensables à l'officier du génie »¹³⁶.

Avec le ton, la partialité et l'enthousiasme courants dans les journaux de l'époque, le lien entre Angers et le génie¹³⁷, présenté ici comme « naturel » par la presse, rappelle l'attachement historique de la ville au génie et met en avant sa valeur « opérationnelle » pour la formation¹³⁸.

En fait, l'installation de l'Ecole d'Application s'inscrit dans la continuité de la présence du génie à Angers mais aussi plus globalement d'une présence militaire importante dès le XIX^e siècle : « La ville se caractérise cependant par l'importance de ses casernements et de sa population militaire. Celle-ci se stabilise autour de 2 000 hommes dans la première moitié du siècle, mais s'accroît rapidement avec la III^e République et l'adoption des lois de conscription. Angers compte 4 500 soldats en 1877 et 5 500 à la veille de la Grande Guerre. C'est aussi à cette période que les régiments se fixent dans les garnisons, rompant ainsi avec la grande mobilisation de la première moitié du XIX^e siècle. Un régiment peut ainsi devenir celui d'une ville¹³⁹. C'est dans l'entre-deux guerres que la réorganisation des armées fait du génie la composante militaire principale présente dans la ville : « ... en 1929, la réorganisation de l'armée affecte profondément la ville. Trois régiments et le bataillon d'aérostiers quittent la garnison. Le 135^e Régiment d'Infanterie et le 7^e Hussard sont dissous. Le bataillon d'aérostation et le 109^e Régiment d'Artillerie Légère Hippomobile sont déplacés. L'arrivée du 1^e Régiment de Hussard et la création de trois centres mobilisateurs ne compensent pas les pertes. Le nombre de soldats présents dans la ville ne dépasse pas 2 750 hommes. Angers devient

¹³⁶ *Ibidem*.

¹³⁷ Nous désignons sous ce terme l'ensemble Ecole d'application et régiment, et reprenons ainsi l'absence de distinction faite par la presse dans des articles de ce type.

¹³⁸ Pour une version plus « réaliste » des intérêts croisés de l'armée et de la ville, cf. F. Hamelin, *Un régiment une ville de qualité. 6^e Régiment du génie*, Paris, Lavauzelle, 1998, particulièrement p. 18-20.

¹³⁹ *Ibidem*, p. 19. Pour plus de détails sur cette période, cf. A. Porchet, *L'armée dans la ville à Angers et en Anjou au XIX^e siècle*, Mémoire de D.E.A. d'histoire contemporaine, 1996.

aussi le siège du commandement de la 2^e brigade de cavalerie dont le quartier général est à Paris¹⁴⁰ ».

Présent depuis cent vingt-cinq ans dans la ville, le génie a toujours bénéficié d'un lien très fort avec la presse locale qui va au-delà du cadre des habituelles relations obligées de la presse avec d'autres institutions. La présence militaire en nombre en plusieurs points de la ville marque l'espace urbain (casernes) et l'espace « public » (déplacement de troupes et d'engins, manœuvres aux alentours, cérémonies publiques, etc., sans compter les déplacements « privés » de militaires en tenue) depuis longtemps. L'écho que la presse donne de cette présence est extrêmement important en nombre d'articles et témoigne d'une exceptionnelle diversité de point de vue journalistique qui n'a fait au cours du temps que s'amplifier.

Avec l'installation d'une des composantes de la formation des militaires du génie à Angers après la Seconde Guerre mondiale, puis, cinquante ans plus tard, avec le regroupement sur le même pôle de l'ensemble de la formation du génie (Ecole Supérieure d'Application du génie), la ville d'Angers a pris une importance considérable pour le génie même, mais elle a aussi affirmé de plus en plus dans la presse locale une présence qui dépasse à la fois le cadre d'une banalisation liée à son ancienneté et d'une composante humaine vitale sur le plan économique. L'attachement réciproque entre la ville et le génie est rappelé à chaque manifestation d'envergure et la presse donne un impact certain à tout ce qui vise symboliquement à le rappeler : « Le génie plus angevin que jamais ! » titre *Ouest-France*, « en heureuse toile de fond (de la fête nationale, n.d.a.) la certitude aujourd'hui bien acquise d'un renforcement de la présence du génie à Angers. (...) Le 6^e génie créé à Angers en 1894, n'a jamais quitté la ville et ne la quittera pas »¹⁴¹.

La place que le génie occupe dans la presse est à rapporter à sa capacité à renouveler constamment l'intérêt que la presse peut lui porter. Que ce soit hier, au sortir de la Seconde Guerre mondiale lorsque le génie est investi de missions de reconstruction d'ouvrages d'art, ou, plus tard, lorsqu'il intervient dans le cadre d'opérations de nettoyage du littoral ou lors de catastrophes naturelles ou plus récemment lorsqu'il s'agit d'utiliser son savoir-faire en matière -notamment- de déminage sur les zones de conflit en Europe, l'action du génie trouve dans la presse une place valorisante souvent en phase avec l'actualité du moment.

¹⁴⁰ S. Lebreton, *L'armée et les militaires à Angers de 1919 à 1939*, Mémoire de maîtrise, juin 1997, p. 40-41.

¹⁴¹ *Ouest-France*, 25/05/1992.

Mais, avant même que les institutions locales conçoivent des opérations de communication, le génie a anticipé au plan local sur sa valorisation directe et indirecte. Ainsi, au-delà d'une présence officielle dans l'espace cérémoniel, commune à toutes les implantations militaires locales, le génie propose depuis longtemps un ensemble d'activités potentiellement « médiatisables » et, de fait, médiatisées.

b. Une forte valeur communicationnelle

La place accordée au génie dans la presse locale s'explique par la combinaison de trois facteurs qui semblent la relier de façon « naturelle » à l'espace local :

En premier lieu, de façon globale, la médiatisation du génie est liée à la particularité de ses missions désignées aujourd'hui pour une part comme « post-opérationnelles » (déménagement par exemple) et exemptes -du moins dans la représentation qui en est donnée- de toute les ambiguïtés liées à la médiatisation de l'action guerrière. Les opérations extérieures récentes, par exemple, ne se présentent pas comme la participation à un conflit, mais le plus souvent comme une contribution à la pacification. On remarquera à cet égard que dans les articles qui leur sont consacrés, les allusions à la participation à des combats sont extrêmement rares et peu circonstanciées alors que la mise en valeur d'une action pacifique est la plus courante. A titre d'exemple, citons cet article de *Ouest-France* sous le titre « Les sapeurs au chevet de la paix » peu avant le retour de Bosnie du 6^e Régiment du génie où sont mises en avant les dimensions pacifiques de l'intervention : « les sapeurs du 6^e génie ont été mis à contribution. Ils ont d'abord *déminé* les zones qui n'étaient pas sûres. Ils ont ensuite *construit* les abris de combat, enterrés dans le sol qui pourraient servir en cas de crise. En permanence, ils étaient en alerte afin d'*assurer la circulation* sur la route Mostar/Sarajevo, un axe vital. Ils ont aussi *retroussé leurs manches pour la population civile*. A Usti Praca, au nord de Gorazde, ils ont *aménagé une cour d'école*. Ailleurs, ils ont *enterré des câbles téléphoniques* ou *préparé le terrain pour l'installation de conduites de gaz*. Les sapeurs du génie ont ainsi *joué les bâtisseurs*. La Bosnie en a bien besoin »¹⁴². L'action du génie tend d'autant mieux à être perçue par la presse lorsqu'il participe à des opérations extérieures qu'elle est largement, et depuis très longtemps, médiatisée à travers notamment les manœuvres d'entraînement réalisées localement. Le franchissement des rivières, activité première des « pontonniers » a notamment donné lieu, depuis l'implantation du génie à Angers, à un nombre impressionnant de

¹⁴² *Ouest-France*, 02/01/1998 (souligné par nous).

comptes rendus admiratifs de la presse, et la dimension spectaculaire de ces activités offre un intérêt particulier du point de vue photographique.

En second lieu, les missions du génie renvoient également à une « science militaire » d'autant plus facilement vulgarisable que son utilité est connue et valorisée du point de vue civil : la construction d'ouvrages d'art notamment renvoient à un savoir-faire autant civil que militaire et les photographies parues dans la presse mettent parfois en valeur des engins assez similaires à leurs homologues civils. Dans la presse, après la Seconde Guerre mondiale et jusque dans les années 60, de nombreux articles rendent compte de l'action du génie au niveau local comme aide à la reconstruction. Ces actions débordent le cadre de l'agglomération angevine et s'inscrivent dans l'espace du département voire au-delà : les militaires du génie participent à des opérations de démolition et de reconstruction de ponts, apportant leur aide parfois dans des opérations de pur génie civil (élargissement d'un pont sur une voie de chemin de fer¹⁴³). Elle représentent aussi un concours désintéressé à des activités civiles : le génie apporte là une aide remarquable à la vie locale, comme lorsqu'il s'agit de déménager un musée (civil) de l'aviation lors de l'installation du nouvel aéroport¹⁴⁴ ou de transporter le bétail menacé par les inondations¹⁴⁵.

Enfin, de manière complémentaire, mais essentielle par rapport à la médiatisation, le génie a toujours entretenu à travers ces mêmes missions un lien très fort avec la population locale : les inondations de Paris (janvier 1910) ou de la région angevine (novembre-décembre 1910) avaient déjà donné lieu à des interventions du génie très médiatisées localement.

Cette présence est d'autant plus marquante qu'elle se rappelle dans des situations de crise marquant profondément la mémoire locale, que le contact avec la population soit direct (inondations, tempêtes par exemple) ou non (marée noire). Ainsi, par exemple, le journal municipal angevin donne dans ses brèves une idée de la multiplicité des terrains d'opération : « le 6^e génie est appelé en renfort pour lutter contre l'incendie qui consume le pétrolier « Princesse Irène » dans le port de Donges : les sapeurs fourniront les embarcations sur lesquelles on arrime

¹⁴³ *Ouest-France*, 20/09/1967.

¹⁴⁴ « Six avions quittent leur base pour Marcé via le 6^e génie », *Courrier de l'Ouest*, 04/05/1998.

¹⁴⁵ « Plus de 100 vaches sauvées des eaux hier, par l'Ecole d'application du génie », *Le Courrier de l'Ouest*, 18/12/1999 ; « L'armée intervient à l'Île Saint-Aubin, près d'Angers : les vaches sauvées des eaux », *Ouest-France*, 20/12/99.

les moto-pompes »¹⁴⁶ ; « Le 6^e génie continue ses missions de service public : à Morlaix, un détachement s'occupe à nettoyer la rivière souterraine des arbres arrachés par les intempéries ; à Nantes, un autre détachement construit sur l'Erdre une passerelle pour les visiteurs de la foire-exposition »¹⁴⁷ ; « le 6^e génie d'Angers dépêche une compagnie équipée du matériel adéquat pour participer, dans le cadre du plan « Polmar », aux travaux de nettoyage des côtes d'Ouessant, polluées après le naufrage du pétrolier géant *Olympic Bravery* »¹⁴⁸.

Les journaux locaux, mais aussi tous les témoignages de la vie locale (cartes postales, monographies locales, etc.) ont toujours accordé à ces actions une place particulière : l'utilité de l'institution militaire -plus ou moins perceptible en temps de paix et souvent liée à une méconnaissance des savoir-faire militaires- trouve ici l'occasion d'une démonstration « en actes ».

A la différence donc d'autres composantes des armées dont l'action s'exprime tout particulièrement dans les situations de conflit et dont les valeurs pour cette raison restent en grande partie incommunicables à la société civile (comme le « noyau dur » de la culture militaire¹⁴⁹), le génie bénéficie de part la spécificité de son savoir-faire et de son type de mission d'une couverture très complète de la presse locale. Il n'en reste pas moins, précisément, que tout en s'accordant avec les valeurs civiles d'une société pacifiée, l'action des militaires du génie, médiatiquement valorisée à travers des actions de « service public » ou des interventions « pacifiques », est ambiguë puisqu'elle fait en grande partie le silence sur la fonction guerrière de l'institution¹⁵⁰.

c. La dualité 6^e Régiment du génie/Ecole Supérieure d'Application dans la presse locale.

La perception de la présence militaire par la presse angevine articule différents degrés. Ainsi, lorsqu'il s'agit de valoriser l'apport économique des armées dans une ville, la presse parle « des militaires » (ou « de l'armée ») en général sans s'intéresser à la particularité de la composante

¹⁴⁶ *Angers notre ville*, n° 1, 1973.

¹⁴⁷ *Angers notre ville*, n° 7, 1974.

¹⁴⁸ *Angers notre ville*, n° 14, 1976.

¹⁴⁹ « Parce qu'elle a quelques chances d'être confrontée à la violence désintégratrice, la vitalité du corps militaire est peut être plus dépendante de sa culture que celle d'autres corps sociaux », souligne A. Thiéblemont. *op. cit.* p. 3.

¹⁵⁰ Nous rejoignons ici en partie les conclusions de P. Combelles-Siegel et A. Siegel (« Opérations militaires et relations armées-médias : un essai de typologie », *Les Champs de Mars*, printemps-été 1997).

locale, c'est l'image d'une institution composée d'agents économiques qui est mise en avant de façon récurrente par la presse, et cela quels que soient les sites envisagés.

On notera d'ailleurs que bien avant que la crise économique fasse apparaître comme une nécessité la sauvegarde de l'emploi local sous toutes ses formes, le lien entre les villes et les implantations militaires apparaît sous cet angle dans la presse. Le plus souvent il s'agit de données très schématiques, souvent issues des documents communiqués à la presse par l'institution militaire. C'est une vision hyperbolique de la présence militaire qui apparaît à ces occasions, liant personnels civils et militaires, composantes des armées et activités de différents ordres, et déduisant l'impact économique (par exemple) du produit des soldes par le nombre d'individus¹⁵¹ ; comme si cette présence, toujours à justifier, trouvait à travers de tels arguments l'occasion première de rappeler sa réalité et son utilité.

A un deuxième niveau de perception, la presse fait valoir la spécificité de « ses » militaires : le 6^e génie et Angers, quel que soit l'événement ou l'angle adopté, est lié à la ville et à sa population. Cette aspect est présent dans la presse depuis toujours : ce lien est décrit de manière naturelle et affective, avec la familiarité que la proximité semble autoriser (cf. *supra*).

Enfin, particulièrement depuis quelques années, la différenciation entre l'Ecole d'application¹⁵² et le 6^e génie est présente de manière explicite dans la presse. Il s'agit alors de mettre en avant la spécificité des moyens et des missions de ces différentes composantes militaires locales. Si l'installation de l'Ecole d'Application a été présentée par la presse comme venant renforcer de façon complémentaire la présence du génie à Angers, l'Ecole d'application et le 6^e régiment du génie apparaissent non comme des concurrents, mais agissant de manière complémentaire sur le plan de l'image globale du génie véhiculée par la presse à travers une communication basée sur les actions émanant de l'une ou l'autre entité. Ces articles sur l'action de l'institution « en situation » sont les plus riches, les plus complexes et les plus diversifiés. On peut cependant distinguer, ce n'est d'ailleurs pas une surprise eu égard à la division du travail de ces deux entités, une communication valorisant l'action militaire traditionnelle (intervention en zone de conflit) pour le 6^e

¹⁵¹ Au niveau du département *Anjou magazine* (n° 2, printemps 1987), mensuel publié par le conseil général) dénombre « plus de 6 000 militaires et civils » dans un article intitulé « L'Armée une présence qui compte ».

¹⁵² Nous employons volontairement ce terme générique pour parler de l'école sous ses diverses dénominations (E.A.G puis E.S.A.G.).

régiment du génie, et une autre autour des missions de formation pour l'institution militaire et d'organisation d'événements pour l'ESAG. A titre d'illustration, on peut citer les manifestations qui ont entouré le cinquantenaire de l'E.A.G. (mai 1995) et le 250^e anniversaire de l'Ecole du génie (mai 1999)¹⁵³.

Rappeler une telle évidence (du point de vue de la réalité sur le terrain) ne permet pas de conclure à un partage absolu des rôles dans l'image répercutée par la presse puisque globalement c'est toujours l'appartenance « au génie », composante militaire angevine, qui compte au-delà des différences. Certaines des opérations de communication ne sont pas toujours dans la presse attribuées de manière très explicite à l'une ou l'autre composante du génie. Ainsi, l'exposition « Sites et défenses » au château d'Angers intéresse-t-elle la presse en premier lieu par son objet plus que par ses organisateurs : « elle est recommandable à tous les urbanistes, les historiens, les militaires, -bientôt tous professionnalisés- et qui plus que jamais auront besoin de racines de culture et de style -aussi bien qu'aux collégiens et lycéens »¹⁵⁴. On pourrait aussi citer l'organisation de la 1^e convention nationale du génie, temps de réflexion pour l'institution militaire, et événement liée dans la presse aux « secondes portes ouvertes » au 6^e génie : « durant ces deux jours : baptêmes de l'air et de plongée, démonstrations de déminage, combats corps à corps... entrée gratuite, site de la caserne Verneau »¹⁵⁵.

Notons enfin, qu'à de très rares exceptions près, les autres composantes militaires regroupant moins de personnels et dont les missions se prêtent moins facilement à la communication, sont absentes de la presse locale¹⁵⁶.

2. Châtellerauld et la gendarmerie : une communication contrastée

¹⁵³ Le cinquantenaire fait référence à l'installation de l'EAG à Angers après la Seconde Guerre mondiale, le 250^e anniversaire à la création de l'Ecole Royale du génie à Mazières (Ardennes) en 1949.

¹⁵⁴ *Courrier de l'Ouest*, 22/09/1999. Sur l'ensemble des articles relatifs à cette exposition certains attribuent l'initiative de l'exposition à divers partenaires (parmi lesquels l'ESAG) d'autres non, d'autres encore soulignent le sujet (le génie Militaire) et font référence au Général Dupré comme « directeur de l'ESAG ».

¹⁵⁵ *Ouest-France*, 26/05/2000.

¹⁵⁶ Rappelons par exemple que sont implantés dans l'agglomération angevine l'Etablissement spécialisé du Commissariat de l'Armée de Terre et le laboratoire du Commissariat de l'Armée de Terre, chargé de conditionner les rations et de contrôler les denrées alimentaires destinée à l'armée.

Les différentes formes que prend la présence de la gendarmerie (cf. *infra*) à Châtellerault amènent à distinguer nettement entre, d'une part, les émetteurs et les modalités d'action dans le domaine de la communication, et d'autre part, les différentes composantes de leur communication.

Si la gendarmerie valorise son rôle en se présentant globalement comme « une institution républicaine au service du citoyen »¹⁵⁷, ce service prend des formes multiples, pour certaines aisément identifiables par la plupart des citoyens (fonction répressive sur les routes par exemple), pour d'autres moins connues et/ou de façon plus confuse (le maintien de l'ordre, par exemple pour lequel la dénomination « CRS » tend à devenir dans le langage commun une appellation générique). Cela tient aussi à la mise en avant par la gendarmerie elle-même d'une partie de ses activités, de son personnel ou de ses missions (cf. par exemple la place du Groupe d'Intervention de la gendarmerie Nationale dans les plaquettes de présentation de la gendarmerie, ou la mise en valeur par la presse de ses actions).

Ainsi, son caractère de « force de police à statut militaire » fait que les différentes composantes de la gendarmerie, et à l'intérieur de celles-ci la multiplicité des missions qu'elles ont à assumer font l'objet d'une perception et d'une mise en valeur par les médias extrêmement variée.

Acteur de proximité dont la fonction prend appui sur une insertion dans le tissu local sous différentes formes¹⁵⁸, le gendarme est également, de par ses missions, amené à se situer comme un acteur particulier dans la vie locale, contribuant à l'application de la loi.

La présence de la gendarmerie à Châtellerault prend plusieurs formes et fait de cette ville un cas très particulier. Elle cumule la présence de la gendarmerie départementale (elle est le siège d'une compagnie qui regroupe quatorze brigades) avec celle d'une école de formation de sous-officiers et d'un escadron de gendarmerie mobile. Les missions, la situation géographique dans la ville, l'importance des personnels relatifs à chacune de ces composantes sont extrêmement variés. Il en résulte une situation de communication très contrastée.

a. L'École de gendarmerie : une présence affirmée

¹⁵⁷ Selon l'intitulé du colloque qui s'est tenu au Sénat le 12 octobre 1999. Cf. synthèse dans *Objectif Défense*, n° 90, février 2000, p. 22-25.

¹⁵⁸ Cf. la distinction entre différentes formes de proximité opérée par le Général Jean-Marc Denizot (« Pour une nouvelle politique de la proximité », *Revue de la gendarmerie nationale*, 3^e et 4^e trimestres 1999, p. 78-82).

L'école de gendarmerie de Châtelleraut¹⁵⁹ est historiquement ancrée dans la ville. La ville n'a pas une vocation particulière qui la lie à la présence spécifique de la gendarmerie, mais l'histoire montre cependant l'ancienneté de la présence militaire : à l'origine pour surveiller la manufacture d'armes (en lieu et place de l'école actuelle depuis 1874), puis par la présence de différentes unités¹⁶⁰, la continuité « militaire » est assurée depuis 1958 par l'Ecole de gendarmerie lors de son installation à Châtelleraut au moment où fermait la manufacture d'armes.

Son effectif relativement important (cinq compagnies) et la durée importante de la formation (une année), ainsi que la présence d'un encadrement permanent lui donnent une importance particulière dans la ville, d'autant qu'historiquement son installation est venue combler le vide économique laissé par la fermeture de la manufacture d'arme. Ce poids économique est une justification importante à la fois rappelée dans les documents émanant de l'Ecole et souvent soulignée par les autorités locales (presse municipale notamment), comme dans la presse locale.

L'Ecole en tant que lieu de formation n'a pas d'impératif de communication : son rôle n'implique *a priori* de ce point de vue aucun contact particulier avec la population auprès de laquelle elle n'est amenée à jouer en pratique aucune des missions habituelles de la gendarmerie puisque son rôle de formation renvoie à une utilité fonctionnelle interne à celle-ci.

Cependant, sa présence dans la presse est importante et continue (45 articles en 1999, 50 en 2000) au point de monopoliser l'essentiel des articles consacrés explicitement à la gendarmerie.

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer cette réalité.

Tout d'abord, les éléments tenant à sa nature même : ancienneté de son implantation, importance économique due à son personnel, sa situation géographique au cœur de la ville et les liens permanents qu'elle entretient du fait de sa structure et de son fonctionnement avec le tissu social châtelleraudais. Une partie non négligeable de l'encadrement de l'Ecole est implantée de façon durable et stable dans la ville.

D'autre part, la reconnaissance interne d'une fonction de communication (les relations publiques sont une composante officielle du travail du responsable du bureau des ressources humaines). La centralisation qui en résulte permet une efficacité plus grande auprès des

¹⁵⁹ L'Ecole de formation des sous-officiers de Châtelleraut est l'une des quatre écoles de ce type, avec celles de Chaumont, Montluçon, et Le Mans.

¹⁶⁰ 32^e R.I. jusqu'en 1934, 2^e bataillon du 14^e Régiment de Tirailleurs Algériens, puis après la guerre le 1^{er} bataillon du 125^e R.I. de 1944 à 1947 et un groupe du 33^e R.A. de 1947 à 1965.

médias locaux, et la spécialisation permet d'ajuster l'offre d'information à leurs attentes.

b. La gendarmerie départementale : un exemple de représentation de la gendarmerie au quotidien

Etudiée principalement au niveau de la compagnie et de la brigade de Châtellerault, la communication de la gendarmerie départementale se présente sous une forme paradoxale. Elle est à la fois l'institution amenée à entretenir des rapports quotidiens avec la presse et celle qui apparaît le moins en tant qu'institution communicante dans la presse. Sa communication se décline sous trois formes :

- les informations relatives à la vie quotidienne de la gendarmerie.

Ces informations sont présentes de façon continue dans la presse, chaque arrivée (ou chaque mutation, promotion et départ en retraite) dans une brigade d'un nouveau gendarme donne lieu à sa présentation par la presse sous forme d'un bref *curriculum vitae* de l'intéressé. Ces informations rappellent et personnalisent, en même temps qu'elles banalisent la présence de la gendarmerie sur le territoire : elles trouvent leur place dans les rubriques spécifiquement consacrées à l'actualité des communes qui sont le siège des brigades, à côté des informations du même type consacrées aux autres membres de la communauté locale (institutions, commerces, associations, etc.).

Plus que tout autre composante de l'institution militaire, la gendarmerie bénéficie par ce biais d'une place non négligeable dans la presse locale. Il s'agit d'articles courts, presque toujours illustrés d'une photographie rapprochée (buste) du gendarme, mais revenant de façon récurrente dans la presse locale.

A la différence des informations du même type¹⁶¹ concernant les mutations au sein d'institutions militaires regroupant un personnel important en nombre et implantés dans des grandes villes (cf. les cas d'Angers et de Saumur), la gendarmerie souligne par-là même la proximité de son action, son insertion dans le tissu local et son maillage territorial. Le nouveau gendarme, en quelque sorte présenté par la presse à la communauté villageoise, est un nouvel acteur de la vie locale, que chacun des membres peut être amené à rencontrer sur le terrain.

¹⁶¹ Cf. *infra* la typologie de la présence militaire dans la presse.

- les opérations de communication proprement dites.

De telles actions sont rares au niveau d'une compagnie, la matière première mais aussi le temps à consacrer à de telles opérations sont réduits. L'action routinière de la gendarmerie donne peu d'éléments à mettre en valeur par la presse. Ainsi par exemple, la création d'une équipe cynophile chargée de la recherche de stupéfiants correspond à un type d'information correspondant aux intérêts de la presse locale (nouveau, originalité). Cependant, l'information sur la vie quotidienne de la gendarmerie peut permettre une communication plus spécifiquement centrée sur la connaissance du personnel et de ses missions. Ainsi, l'arrivée d'un gendarme adjoint, d'un gendarme auxiliaire, est une occasion souvent saisie pour rappeler l'existence et le profil de ce type de poste. Il semble bien que ce genre d'occasion soit saisi par les responsables de la gendarmerie à chaque fois qu'elle se présente.

De ce point de vue, la communication de la gendarmerie à Châtelleraut est assez similaire à celle des autres sites étudiés (et au-delà sans doute sur l'ensemble du territoire). L'étude conjointe d'une revue de presse des quotidiens concernant la gendarmerie départementale à Châtelleraut, Saumur et Angers montre des caractéristiques assez similaires. On notera, à titre d'exemple, que l'arrivée de trois gendarmes féminins à Saumur fait l'objet d'un article en raison de son caractère exceptionnel -« Saumur est la seule ville en France à avoir des femmes dans son peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie affectée à des missions de jour mais essentiellement de nuit »¹⁶²- mais il permet de décrire précisément la nature du poste occupé et son statut : « toutes les trois ont 20 ans et sont engagées pour un an en tant que gendarme-adjoint sous contrat renouvelable quatre fois ce qui leur assure un minimum de cinq ans « comme les emplois jeunes » assurent-elles. Pourtant, dans six mois, il leur faudra prêter serment pour pouvoir alors dresser les procès-verbaux. Cela dépendra de la notation alors que ces femmes ont déjà reçu la formation nécessaire lors de huit à dix mois dans les écoles de la gendarmerie ».

On peut, en revanche, remarquer qu'au niveau du groupement de gendarmerie, de telles actions de communication sont plus fréquentes. La revue de presse concernant le Maine-et-Loire¹⁶³ montre que la presse se fait l'écho d'un nombre important d'opérations de communication : opérations menées conjointement avec la Prévention routière auprès des jeunes dans les écoles et les lycées, des automobilistes, ou destinées au grand public comme c'est le cas lorsque la gendarmerie tient un stand dans un centre commercial¹⁶⁴.

De même, au niveau du groupement, les multiples missions de la gendarmerie apparaissent à travers les moyens qu'elle met en œuvre et sont souvent assez longuement développées par la presse. Un écho important est donné par la presse à toutes les « nouveautés » apparaissant dans l'espace local : la patrouille à VTT fait l'objet d'une photographie en Une et d'un article important en pages intérieures¹⁶⁵, la création d'une « brigade de prévention de la délinquance juvénile » basée à Angers donne lieu à un article important accordant une large place à l'explication de sa mission et illustré d'une photographie des gendarmes¹⁶⁶.

¹⁶² Surtitre : Sécurité, titre : « Trois jeunes gendarmes féminins à Saumur », *Courrier de l'Ouest*, éditions d'Angers et de Saumur.

¹⁶³ *Courrier de l'Ouest*, 08/05/2000, édition de Saumur.

¹⁶⁴ « Les gendarmes communiquent », *Ouest-France*, 20/06/2000.

¹⁶⁵ « La brigade territoriale Angers-Ouest patrouille à VTT », *Courrier de l'Ouest*, 04/07/1995.

¹⁶⁶ Surtitre : Les hommes de la sécurité, titre : « Prévenir avant de guérir : la gendarmerie tend la main à la jeunesse », *Courrier de l'Ouest*, 30/09/99, édition de Saumur.

- les informations relatives à l'action de la gendarmerie,

Il s'agit là d'un type d'information très spécifique, à rapporter directement au rôle et aux fonctions de la gendarmerie. Celle-ci est en effet pour la presse une source d'information quotidienne de par ses fonctions de police. Ainsi, dans la presse locale, il n'y a quasiment pas une parution sans information émanant de la gendarmerie.

C'est cette dernière forme qui constitue l'essentiel de son activité en matière de communication. La gendarmerie est une source d'information essentielle pour la presse mais apparaît précisément qu'au titre de source. On retrouve dans ces articles, souvent brefs et relatifs la plupart du temps à des événements locaux (incendies, accidents de la route, etc., plus rarement des actes criminels), le schéma classique : les faits passés, l'intervention (gendarmerie, pompiers, etc.), l'enquête à venir. La prudence avec laquelle la gendarmerie communique sur ces faits lui donne souvent le rôle de la source officielle alors que d'autres sources, voire l'enquête du journaliste, complètent souvent de manière plus vivante le récit de ces faits.

La répétition de ces récits dans la presse locale met en avant la présence et l'action permanente de la gendarmerie sur le terrain en zone rurale.

c. La gendarmerie mobile

La présence de la gendarmerie mobile à Châtelleraut est relativement discrète, tant sur le plan des effectifs (l'un des 128 escadrons de gendarmerie mobile) que sur le plan de la visibilité sociale et « médiatique » à l'intérieur de la ville. Cette présence dans la ville s'est concrétisée sous des formes diverses (caserne dans une ancienne laiterie et logements des gendarmes et de leurs familles dans un quartier à la périphérie de la ville) et ce n'est que récemment que l'escadron a réuni sur un même lieu, dans une caserne à la périphérie de la ville, ses diverses installations (bâtiments et logements des familles).

Cette relative discrétion est due à la conjugaison d'un ensemble de facteurs.

En effet, la gendarmerie mobile est par ses fonctions amenée à intervenir loin de son lieu géographique de rattachement, et souvent pour des durées longues (plus de 200 jours par an¹⁶⁷) mobilisant la quasi-

¹⁶⁷ L'escadron est, de ce point de vue, dans la moyenne nationale puisque les chiffres du nombre moyen de jours de déplacement des escadrons se situent entre 193 jours en 1994 et 216 en 1997 pour la période 1994/1999. Source : *Mémo gendarmerie 2000*, Ministère de la Défense.

totalité de ses effectifs. La présence à Châtelleraut très limitée dans le temps, et le logement à l'intérieur même de la caserne contribuent aujourd'hui à renforcer la faible visibilité dans la vie locale de la gendarmerie mobile. De fait, les gendarmes mobiles ont une participation apparemment peu active et peu marquée en tant qu'acteurs sociaux individuels et collectifs, dans la vie locale.

En dehors de ces facteurs liés à la nature même du fonctionnement de la gendarmerie mobile en général, la symbolique qui entoure ses missions et son action tend à obérer sa possible valorisation tant au niveau local que national. Il existe d'ailleurs une différence importante entre l'action militaire et le maintien de l'ordre : « à l'opposé des violences guerrières, le maintien de l'ordre est une violence déniée (...) Cet engagement risqué ne s'exemplifie pas, ne s'héroïse pas »¹⁶⁸, « le maintien de l'ordre exige des structures mentales imperméables en partie à celles des civils. Ce blindage signifie une déconnexion relative du milieu civil et une moindre intégration à la communauté des citoyens »¹⁶⁹.

Si de façon interne la valorisation existe bien (hommages des autorités, décorations, articles dans la presse interne, etc.), les missions les plus périlleuses et les plus marquantes ne se prêtent pas le plus souvent à des opérations de communication¹⁷⁰. Ainsi, le livret d'accueil de l'escadron de Châtelleraut mentionne parmi les faits les plus marquants de son histoire « l'un de ses plus durs maintiens de l'ordre »¹⁷¹ lors des manifestations de pêcheurs à Rennes le 4 février 1994, opération pendant laquelle « plusieurs gendarmes sont blessés dont l'un très gravement »¹⁷². Cette action « vaudra à l'escadron un nouveau témoignage de satisfaction du général commandant la Circonscription d'Orléans et diverses citations et décorations aux blessés »¹⁷³. L'événement a fait à l'époque les titres de la presse nationale et locale, l'affrontement des forces de l'ordre et des manifestants a donné lieu à de nombreux articles et photographies ; pourtant, en dehors de la violence particulière des affrontements et son originalité (les manifestations de pêcheurs sont relativement exceptionnelles, leur mobilisation massive et violente également), c'est le scénario « classique » de l'affrontement

¹⁶⁸ P. Bruneteaux, *Maintenir l'ordre*, Paris, Presses de Science-Po, 1996, p. 194.

¹⁶⁹ *Ibidem*, p. 270.

¹⁷⁰ Dans le même ordre d'idée, Dominique Montjardet souligne « que le maintien de l'ordre est un exemple typique de ces pratiques sociales qui échappent, dans une large mesure, aussi bien à ceux qui les initient qu'à ceux qui les subissent ». D. Montjardet, « La manifestation du côté du maintien de l'ordre » in P. Favre dir.), *La Manifestation*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, Paris, 1990, p. 208.

¹⁷¹ Livret d'accueil, p. 11.

¹⁷² *Ibidem*.

¹⁷³ *Ibidem*.

manifestants/forces de l'ordre qui a constitué l'angle d'approche principal de la presse, celle-ci reprenant de façon routinisée la dualité socialement admise entre le désordre (revendicatif) et l'ordre (étatique). Un tel traitement dépersonnalise les acteurs de cette opposition et ne trouve pas d'écho au niveau de la presse locale (en dehors des pages nationales qui ont été consacrées à l'événement). Ce n'est pas (avec d'autres) l'escadron de Châtellerauld qui est intervenu mais une force impersonnelle et anonyme au service de l'Etat. La presse locale, miroir de la communauté locale, reprend à son compte cette dépersonnalisation en ne donnant aucune publicité particulière à l'action de l'escadron.

Le cas est un peu différent pour la mort du gendarme Fabrice Aufort à Zonza en Corse du Sud le 20 septembre 1992. Cet événement d'une gravité exceptionnelle s'inscrit pour la presse dans une double logique : celle en premier lieu du traitement d'un événement en tant que tel non relié au terrain local (titre de la *Nouvelle République* du 21/09/92 : « un gendarme tué en Corse », l'article situe la mort du gendarme dans une série : « onzième membre des forces de l'ordre à être tué en Corse, dans l'exercice de ses fonctions ») et, en second lieu, celle d'un gendarme châtelleraudais. Cette dualité est exprimée dans le premier article consacré à l'événement qui traite en premier lieu de l'événement lui-même et le complète dans un encadré sous le titre « Châtellerauld, ville d'armes » fait une brève histoire de la présence militaire à Châtellerauld et le relie à l'actualité de la présence des gendarmes dans la ville. Mais l'écho principal que la presse donne à l'événement est relatif aux cérémonies qui sont organisées à la caserne à la mémoire de ce gendarme : « En l'honneur de Fabrice Aufort », « A la mémoire du Gendarme Aufort » titre la *Nouvelle République* et *Centre-Pressé*⁷⁴ lors de la prise d'armes de la Sainte-Geneviève, pour des articles faisant un récit en grande partie routinisé de la cérémonie. Un seul article au moment des faits avait choisi de parler de « l'homme » plutôt que du gendarme, détaillant la biographie de Aufort et relatant sur le mode du « fait divers » les circonstances de la mort.

Une opposition très forte existe donc entre la reconnaissance interne qui valorise l'escadron à travers les missions qu'il mène à bien et leur impossibilité à accéder à une reconnaissance publique pour le plus grand nombre à travers la presse. En outre, l'absence de communication est justifiée par le responsable de l'escadron par la nécessaire discrétion « stratégique », puisque la divulgation des techniques, des modes

⁷⁴ 29/11/1992.

d'intervention et des effectifs tend à affaiblir la force « dissuasive » sur laquelle s'appuie le maintien de l'ordre¹⁷⁵.

Il faut souligner enfin « la complexité du métier d'agent du maintien de l'ordre (qui) provient de la contradiction entre les exigences d'ordre étatique et les exigences politico-sociales de tolérance relative à l'égard des groupes qui protestent ». De cette ambiguïté résulte une impossibilité à faire connaître la réalité d'un travail dont l'aspect le plus durement répressif tend à devenir la paradoxale vitrine médiatique, dans la presse nationale du moins et impose une grande discrétion sur l'ensemble de ses activités dans la presse locale.

Incontestablement, ces différents facteurs tendent à faire de l'escadron de gendarmerie mobile un acteur très discret de la vie locale telle qu'elle est traduite par la presse. Elle existe à travers la participation à des opérations en coopération avec les autres institutions de la gendarmerie et principalement l'Ecole de gendarmerie : participation aux opérations de relations publiques à travers la présence d'engins et de personnel (raid aventure, journée d'information à la caserne [De Laage](#), etc.)

3. Saumur : le Cadre noir image d'une ville ?

Saumur et le Cadre noir sont indissociables depuis presque deux siècles ; la présence militaire dans cette ville de 31 000 habitants est connue et reconnue en France comme à l'étranger (cf. les nombreux articles de presse consacrés aux visites de personnalités étrangères). La renommée de la cité saumuroise est intimement liée à l'institution militaire et le prestige de sa composante militaire s'est construit à partir d'une image prédominante : la cavalerie, qui tend encore aujourd'hui à prédominer.

¹⁷⁵ Entretien avec le commandant de l'escadron. L'organisation du maintien de l'ordre se doit pour conserver sa possibilité d'action et son efficacité de conserver une grande discrétion sur ses méthodes. Le commandant d'escadron fait notamment allusion aux missions spécifiques des ELI (équipes légères d'intervention). Les journées d'information (mai 1999) sont cependant l'occasion d'une démonstration des ELI relatée par la presse locale : « moment fort avec la démonstration effectuée par l'équipe d'intervention légère de l'escadron mobile (ELI) de Joué-lès-Tours : la descente en rappel le long de la façade de l'école, l'interception d'un individu dangereux circulant en voiture, la neutralisation d'un suspect. » (*Nouvelle République*, 06/05/1999).

a. Interdépendance entre l'image du Cadre noir et Saumur

La vocation équestre de Saumur, avec l'installation d'écuries fréquentées par de nombreux écuyers et chevaliers, s'est dessinée dès le XV^e siècle. Mais l'acte de naissance officiel du Cadre noir date de 1814, époque à laquelle la Restauration créa à Saumur « l'Ecole Royale de Cavalerie ».

Depuis l'origine, il semble que cette partie de l'Ecole de Cavalerie l'emporte sur le restant de son activité : le Cadre noir étant l'élément le plus connu et le plus valorisé. Le Cadre noir ne représente pourtant qu'un aspect de ce qui deviendra l'Ecole d'Application de l'Arme Blindée et de la Cavalerie : celui du corps des instructeurs militaires de l'Arme Blindée et de la Cavalerie.

A l'origine, les premiers écuyers étaient civils, l'Ecole Royale de Cavalerie fut fondée sur une double tradition :

- celle de l'instruction militaire dispensée à Saumur à partir de 1764 par le « Royal Carabinier de Monsieur » à l'approche de la Révolution,
- mais aussi celle de l'équitation académique issue de l'école de Versailles, très célèbre sous l'ancien régime.

Les écuyers civils issus de cette école ont progressivement été remplacés par des militaires. Cette transformation a pris plusieurs dizaines d'années.

Il semble bien, pourtant que malgré cette présence civile indéniable, apportant force de compétence et de rigueur en matière équestre, c'est l'aspect militaire qui a été mis en avant. L'image de la ville de Saumur a été assimilée à celle du Cadre noir, lui-même perçu, dès l'origine, essentiellement comme un corps militaire à part entière.

A l'époque de la création du Cadre noir, cette perception n'était sans doute pas une réalité : les militaires se distinguaient des civils par le port de l'uniforme et la cohabitation des uns et des autres ne générait sans doute pas de confusion. Ce n'est plus le cas aujourd'hui et Saumur reste pourtant assimilée à une ville militaire de prestige, et sa valorisation s'appuie sur la présence du Cadre noir et la force de la tradition équestre. « En faisant partir le Cadre noir, on ferait mourir un peu du Saumur traditionnel »¹⁷⁶.

A la fin des années 60, il est, en effet, question que le Cadre noir change de terre d'accueil (pour s'installer à Fontainebleau) : les protestations et arguments du sénateur-maire de l'époque, Monsieur Gautier, ont sans doute compté pour maintenir sa présence à Saumur¹⁷⁷.

¹⁷⁶ « Saumur veut garder son Cadre noir », *Ouest-France*, 04/12/1969.

¹⁷⁷ « Enfin ! l'Ecole nationale d'équitation à Saumur », *Ouest-France*, 15/05/1972.

L'ambiguïté entre la cité (sphère publique) et la Cadre noir (assimilé à une institution militaire) reste donc entière ainsi que la confusion qui demeure aujourd'hui dans la perception du Cadre noir : depuis 1969, il ne fait plus partie de l'Ecole d'Application de l'Arme Blindée et de la Cavalerie mais devient civil à part entière au sein de l'Ecole Nationale d'Equitation.

En fait, la situation est inversée par rapport aux débuts du Cadre noir ; d'abord militaire et comprenant du personnel civil, il est aujourd'hui un établissement public dépendant du ministère de l'Agriculture qui comprend du personnel mis à disposition par le ministère de la Défense. Le Cadre noir regroupe donc, sous les ordres de l'Ecuyer en Chef, une dizaine d'écuyers (les officiers) et sous-écuyers et autant de maîtres ou sous-maîtres de manège (les sous-officiers). A eux, peuvent se joindre, comme écuyers, des officiers en retraite (servant alors à titre civil) et des écuyers civils. « Ces écuyers civils renoueront avec la tradition du manège de Saumur à ses origines »¹⁷⁸.

Le Cadre noir garde cependant une forte connotation militaire. Ainsi se pose la question de l'image, d'une image qui perdure en ne correspondant plus à la réalité actuelle.

b. Les missions du Cadre noir à travers le temps

La presse livre les dernières informations notamment les nouvelles fonctions du Cadre noir au début des années 70. Mais il faut suffisamment connaître le fonctionnement du Cadre noir pour prendre pleinement conscience de ces transformations. C'est pourquoi un travail de comparaison semble, pouvoir apporter quelques pistes de réflexions.

¹⁷⁸ « L'école d'application de l'armée blindée et de la cavalerie », *Saumur et son district urbain*, 1971.

Mission du Cadre noir au sein de l'EAABC (1945-1968)	Missions du Cadre noir au sein de l'ENE (1968-2001)
<p>1. Assurer l'instruction équestre des officiers élèves de l'Ecole de l'Arme Blindée et Cavalerie. A la fin de leur stage, dont la plupart ont fort peu monté auparavant prennent tous part au fameux « Carrousel » qui clôture l'année.</p> <p>2. Former des spécialistes d'équitation au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> . du cours de perfectionnement équestre, réservé aux officiers d'une durée de 10 mois dont le but est de former des hommes de cheval connaissant et pratiquant les différentes formes d'équitation. . du cours d'élèves sous-maîtres ouvert aux sous-officiers, d'une durée de 10 mois ayant pour but de former des sous-maîtres, moniteurs d'équitation dans les écoles ayant des sections équestres. <p>3. Maintenir les traditions de l'équitation française, le « Cadre noir » constituant une sorte d'académie d'équitation qui extériorise ses conceptions équestres, en France ou à l'étranger, par deux représentations : la « Reprise des Ecuyers » et la « Reprise des Sauteurs en Liberté ».</p> <p>(Extrait de <i>Saumur</i>, 4^e trimestre 1964)</p>	<p>1. Former ou valoriser un corps d'instructeurs civils d'équitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> . un cours de formation d'instructeurs d'une durée de 10 mois. . des cours de « recyclage » à l'usage des instructeurs et moniteurs, d'une durée de 15 jours. . des cours de dressage s'adressant à tous les cavaliers et cavalières montant en épreuves nationales, d'une durée de 15 jours. . un cours équestre militaire d'une durée de 10 mois, dont le but est d'assurer le fonctionnement des cadres militaires spécialistes d'équitation. <p>2- Assurer le maintien et le rayonnement de la doctrine française d'équitation par :</p> <ul style="list-style-type: none"> . la « reprise des écuyers » groupe, derrière l'écuyer en chef, les écuyers et le maître de manège. . la « reprise des sauteurs en liberté », groupe derrière un capitaine, les sous-écuyers, les maîtres et sous-maîtres de manège. <p>(Extrait de <i>Saumur et son district</i>, 1971)</p>

Cette comparaison met en lumière des changements qui ne sont pas forcément lisibles pour des non-initiés. La partie civile de l'Ecole Nationale Equestre est pourtant mise en avant mais certains termes restent semblables (écuyers, capitaines, etc.) et à connotation militaire, ce qui peut porter à confusion pour la plupart des lecteurs de la presse.

4. Saumur et l'Ecole d'Application de l'Arme Blindée et de la Cavalerie

a. L'Ecole

A l'origine, l'Ecole d'Application de l'Arme Blindée et de la Cavalerie reposait entièrement sur la Cavalerie puisqu'elle a commencé en 1763 par l'implantation de la garnison des Carabiniers de Monsieur et s'est nommée l'Ecole d'Instruction de Troupes à Cheval à partir de 1814 . Elle a tout de suite été reconnue par la qualité de son instruction, notamment parce que le Cadre noir y prend corps au moment même où elle se développe. La presse quotidienne mentionne fréquemment l'EAABC - qui prend ce nom à partir de 1945 - lors du Carrousel par exemple, mais développe rarement son histoire, ses missions et sa vocation. Ceci paraît assez étonnant dans la mesure où l'Ecole d'Application de l'Arme Blindée et de la Cavalerie est réellement le fondement de la présence militaire dans la ville de Saumur et de son prestige. Elle accueille 70 à 80 lieutenants chaque année, provenant pour la plupart de Saint-Cyr ou de l'Ecole Militaire Interarmes. Ils arrivent en septembre à Saumur pour 11 mois de formation les conduisant à devenir officiers.

En 1997, l'EAABC avec ses 745 permanents et ses 370 stagiaires en formation rassemblent 1 115 militaires sur la ville de Saumur. Elle représente donc forcément un poids important à l'échelle d'une ville de 31 000 habitants.

Malgré son intégration historique au sein de Saumur, l'EAABC n'a pas semble réaliser, jusqu'à une date récente, une communication précise. Sans doute se contente-t-elle d'être mentionnée lors du Carrousel ou lorsqu'il était question du Cadre noir. Sa communication reposait particulièrement sur le Cadre noir-, comme si c'était la seule dimension à pouvoir être rendue publique. Son action de relations publiques étant menée grâce au Carrousel chaque année, l'école ne semblait pas chercher à communiquer différemment jusqu'à ce que l'image décalée que véhicule le Carrousel lui pose des problèmes en terme de communication.

L'EAABC c'est, certes, pour une part l'école de Cavalerie, entrée dans l'Histoire notamment les 19, 20, 21 juin 1940 lorsque les Elèves Officiers de Réserve et leurs instructeurs livrèrent un combat héroïque contre les divisions allemandes, étonnées par le courage des « cadets de Saumur ». Mais c'est surtout aujourd'hui une école d'instruction moderne où sont utilisés les matériels et les méthodes les plus récents :

enseignement assisté par ordinateur, simulation et entraînement grâce à l'informatique et l'électronique.

Depuis la fin des années 90, la presse (et l'institution militaire - comme le confirment les entretiens menés avec les responsables-) tente de mettre en avant ces atouts pour que l'aspect traditionnel de l'EAABC n'altère pas l'image d'une école à la pointe (avec le char Leclerc qui permet de simuler de multiples situations). L'EAABC continue donc à former dans le même esprit les cadres de l'arme blindée-cavalerie, encore en partie grâce aux chevaux mais surtout dans les chars.

b. Le Carrousel : entre tradition et communication

Chaque année, depuis 1828, Saumur voit se dérouler dans son enceinte le célèbre Carrousel : « Cette magnifique fête donnée en l'honneur de la Duchesse de Berry par le Général Oudinot, désireux de ressusciter pour quelques heures les fastes de Versailles »¹⁷⁹ est conçue dès l'origine comme un spectacle. C'est sans doute la raison pour laquelle les journaux d'après-guerre jusqu'à aujourd'hui, ont une approche très descriptive et informative de l'événement annuel ; on annonce la fête à venir, on y décrit le déroulement de l'événement.

A travers cette fête, il y a l'idée de créer un spectacle en dehors des enceintes militaires, qui s'adresse, notamment, aux civils. L'étude de la presse permet d'identifier clairement la volonté des militaires de rendre public leur maîtrise du cheval, leur organisation parfaite, leur sens de la discipline, leur efficacité, etc. « Le spectacle est toujours le même, mais la difficulté réside dans le fait que les acteurs, eux, sont à chaque fois nouveaux. »¹⁸⁰ Ce grand spectacle qu'est le Carrousel force l'admiration du public : les journaux précisent à chaque édition la satisfaction des spectateurs (« crépitement d'applaudissements ») et leur participation toujours renouvelée (« réservations du Carrousel toujours complètes »). Le Carrousel permet donc de rendre public les valeurs militaires sous une forme peu commune. Avec le temps, cependant, les articles de presse se font plus critiques et dénoncent le côté « spectacle » et « folklore » de l'événement. Il n'empêche que le public se déplace toujours aussi massivement et la renommée de l'événement traverse le temps.

La dimension symbolique du Carrousel est présente dans les articles de presse ; « un symbole de la cohésion de l'École avec la participation de toutes les unités, du 507^e Régiment de Chars de Combat, du 3^e Régiment de Chasseurs, du Groupement d'Escadrons des Services, des

¹⁷⁹ « Le Carrousel de Saumur », *Saumur Mag* juillet 1986.

¹⁸⁰ « A Saumur, le 136^e Carrousel », *Ouest-France*, 26/07/1985.

personnels de tous grades et de tous emplois »¹⁸¹, un « symbole de la tradition de la Cavalerie française »¹⁸². Cependant, il apparaît que, même si le Carrousel possède deux parties importantes dans son déroulement (la partie équestre et celle motorisée), celle qui se réfère à la symbolique traditionnelle l'emporte largement sur la réalité. La plupart du temps, la partie équestre est la plus « médiatisée » car elle est mise en avant dans le spectacle lui-même : presque deux heures en 1975 de Carrousel équestre contre une heure pour la partie motorisée. De plus, la présence et la participation du Cadre noir concourent certainement à la renommée du Carrousel. La partie motorisée n'est pourtant pas oubliée par la presse sans pour autant que le prestige semble le même.

« Sur la voie publique, qu'elle soit célébrante ou célébrée, c'est l'Armée en tant qu'institution qui apparaît aux yeux du public. Il est rare que les différentes formations se produisant soient distinctement identifiées et reconnues, sauf pour quelques unités prestigieuses à la notoriété bien assise. Pour qu'elles puissent l'être, avec leur passé, leur présent et leur humanité, il faudra généralement qu'elles s'auto-célèbrent à l'intérieur de leurs enceintes aux portes exceptionnellement ouvertes au public. »¹⁸³

De fait, l'institution tente de réajuster le message : « Un exercice avant d'être un spectacle »¹⁸⁴. Car, si le Carrousel est effectivement conçu comme un spectacle depuis l'origine, il est également le fruit du travail réalisé avec de nouveaux officiers et sous-officiers au sein de l'EAABC.

Pour le public, le Carrousel se déroule comme un spectacle mais pour les participants, il représente bien plus :

- la fin d'un cycle de formation,
- honneurs à l'étendard,
- hommage aux cadets de Saumur, notamment.

Sans doute ces derniers éléments paraissent-ils bien flous dans l'esprit du public qui n'est pas forcément au fait de la culture militaire et qui, se trouvant « déconnecté » de cette tradition, considère ce genre de manifestation comme un spectacle (dans le sens de mise en scène et non de réalité) renvoyant aux résonances du passé : « chacun viendra renouer avec son passé et, pour un moment, vivra un ordre social hors du commun, celui qui raconte le mythe et que représente le rite. La participation à ces fêtes sera d'autant plus grande que les organisateurs sauront produire une intensité émotionnelle en combinant au sacré des

¹⁸¹ « Ecole de Cavalerie, Carrousel », *Saumur Mag* octobre 1987.

¹⁸² « Le Carrousel de Saumur », *Saumur Mag* juillet 1986.

¹⁸³ A. Thiéblemont, *Cultures et logiques militaires*, Paris, Puf, 1999, p. 194.

¹⁸⁴ « La défense en Saumurois », *Magazine de Saumur*, été 1997.

moments profanes, où, pour un temps, l'ordre hiérarchique sera fondu dans des échanges de toutes natures »¹⁸⁵.

5. Saumur et ses musées

L'école possède depuis 1936 un musée constitué par une donation de la collection de Monsieur Barbet de Vaux ; il n'a cessé de s'enrichir et les salles les plus anciennes renferment les souvenirs de la Cavalerie du XVIII^e siècle. Les salles récentes évoquent sur le plan historico-pédagogique le rôle de l'arme au cours de la période contemporaine.

Le musée de la cavalerie reprend l'Histoire de la France vue à travers la cavalerie française tandis que le musée de blindés regroupe un nombre important de matériels anciens et contemporains, français et étrangers. Une centaine de blindés -dont beaucoup sont en état de marche- sont exposés.

Ces deux musées se situent au sein de l'EAABC et participent de la promotion de l'image de l'École avec un double aspect : le côté traditionnel avec le musée de la cavalerie et le côté moderne avec les blindés, reliant l'EAABC à son passé.

La presse locale se contente de parler des musées principalement pour des raisons pratiques : date d'ouverture et horaires.

B. Typologie de la présence militaire dans la presse

La typologie construite ici retient trois formes de présence militaire dans la presse que nous examinerons successivement. L'appartenance à l'une ou l'autre des catégories est simple à déterminer, puisqu'elles sont relativement étanches en raison de la nature fondamentalement différente des représentations proposées.

En premier lieu, nous étudierons la participation de l'institution militaire dans des « **manifestations et des rituels publics** »¹⁸⁶ vu sous l'angle des cérémonies officielles de type commémoratif en excluant les mises en scène spectaculaires dont elle est l'organisatrice que nous rangeons la troisième catégorie.

En deuxième lieu, notre analyse portera sur la représentation de la « **vie institutionnelle et les rituels militaires** », cette catégorie est constituée des informations se rapportant aux changements internes de

¹⁸⁵ A. Thiéblemont, *op. cit.*, p. 195.

¹⁸⁶ Nous reprenons avec des nuances l'appellation d'A. Thiéblemont, *op. cit.* p. 186.

l'organisation militaire notamment les changements de cadres militaires et les manifestations rythmant la vie militaire.

Enfin, nous étudierons une troisième catégorie d'événements qui peut se ranger sous l'intitulé « **opérations de communication** » de l'institution militaire au niveau local, qu'elles soient conçues directement ou non comme telles, qu'elles prennent ou non le relais d'opérations nationales.

1. La représentation des manifestations et des rituels publics

En étudiant de façon spécifique la vision donnée par la presse des diverses manifestations commémoratives et de la présence militaire à celles-ci, nous partons d'un constat (la présence constante et le plus souvent massive des militaires à ces cérémonies) sans pour autant les considérer de façon univoque sous le rapport que les premières entretiennent symboliquement avec l'institution militaire (dans le cas de la commémoration de la fin d'un conflit), ou comme le rapprochement « naturel » de deux symboliques (les armées et la nation dans le cas de la fête nationale¹⁸⁷). Nous avons retenu en premier lieu pour notre analyse quatre célébrations de natures différentes mais donnant lieu à une cérémonie à laquelle les militaires participent. Il s'agit des cérémonies du 14 Juillet, 11 Novembre, 8 Mai et 18 Juin. Ces manifestations qui se déroulent dans l'espace commun aux habitants ont à la fois un aspect événementiel vécu dans la ville (elles réunissent selon le type de quelques centaines de participants à plus d'un millier) et font l'objet depuis toujours d'une annonce dans la presse avant leur déroulement ainsi que d'un compte rendu plus ou moins détaillé.

Dans la hiérarchie symbolique des célébrations le 14 Juillet, fête nationale occupe la première place juste devant le 11 Novembre. Le 8 Mai et le 18 Juin, tous deux de célébration plus récente, font référence à des événements moins identifiables et/ou officiellement moins marquants puisque le 8 Mai n'a pas été toujours reconnu comme jour férié et que le 18 Juin ne l'a jamais été. L'ensemble de ces événements donne pourtant lieu à une célébration officielle sur la place publique.

Aujourd'hui, il semble bien que ces commémorations ne constituent plus pour les militaires un enjeu particulier relatif à une démonstration de la puissance de l'institution militaire et de sa présence

¹⁸⁷ Cf. C. Rivière, *Les liturgies politiques*, Paris, Puf, 1989, p. 104, qui souligne : « l'armée, par ses positions ordonnées, ses uniformes, ses signes hiérarchiques, apparaît comme en proximité directe avec le sacré qui émane des symboles nationaux ».

dans la ville : « aujourd'hui l'armée y célèbre plutôt qu'elle n'y est célébrée »¹⁸⁸, alors qu'elles ont pu par le passé constituer un temps fort au niveau local : démonstration en nombre à travers les défilés, démonstration d'un savoir-faire spécifique (manœuvres des troupes, des engins). Il s'agissait d'un rappel de la présence de l'institution militaire dans la ville sous une forme particulièrement spectaculaire : à travers une mobilisation massive de ses personnels elle montrait physiquement son importance, et symboliquement son lien avec la cité en produisant un des rares, sinon le seul, spectacle d'une telle ampleur dans l'espace urbain et réunissant un grand nombre de spectateurs¹⁸⁹. Après la Seconde Guerre mondiale -mais les prémices étaient perceptibles auparavant- la lente transformation de ces cérémonies a donné au militaire un rôle indispensable mais limité dans un ensemble cérémoniel utilisé, de plus en plus souvent, comme une tribune par les autorités civiles.

a. Un acteur muet mais indispensable du paysage cérémoniel

« Le 14 Juillet n'est pas une fête militaire » souligne un officier expliquant par-là la part que l'institution militaire y prend aujourd'hui. Pour autant, dans le contexte précédent la Seconde Guerre mondiale, les cérémonies du 14 Juillet comme celles du 11 Novembre donnaient lieu à une célébration patriotique dans laquelle les composantes militaires étaient le principal acteur. Cette démonstration de force militaire était suivie par une foule considérable. Temps fort d'une spectacularisation de l'institution militaire qui prenait des formes multiples (présence quotidienne à travers les déplacements professionnels ou non mais toujours en uniforme, manœuvres sur la rivière de la ville pour le génie, etc.), la présence des militaires locaux trouvait dans la parade militaire l'occasion de rappeler symboliquement son rôle. Ainsi, une étude menée localement sur la période 1919-1939¹⁹⁰ souligne-t-elle l'importance du contexte historique dans la représentation que la presse donne des

¹⁸⁸ A. Thiéblemont (*op. cit.* p. 13) ajoute : « Là aussi le rite et le symbole changent de destination. Qu'il s'agisse des grandes commémorations nationales ou du piquet d'honneur que réclamera un pouvoir local pour un dépôt de gerbe, leur aménagement et leur manipulation répondront le plus souvent aux exigences de la célébration politique, à laquelle sera soumise la gestion du rite et du symbole militaire ».

¹⁸⁹ Il faut noter que les rassemblements de foule à l'occasion de défilés ont été jusqu'au début des années 70 relativement courants : de la parade des cirques dans la ville, aux défilés de chars à l'occasion de carnivals ou de fêtes de quartier en passant par les processions religieuses. Après une éclipse, de telles manifestations ont connu une résurgence soit à travers la renaissance de formes anciennes (carnaval) soit à travers l'invention de nouvelles (cf. la Gay Pride).

¹⁹⁰ S. Lebreton, *L'armée et les militaires à Angers de 1919 à 1939*, Mémoire de maîtrise, juin 1997.

cérémonies militaires du 14 Juillet et du 11 Novembre : la ferveur patriotique de l'après-guerre cède peu à peu la place dans les années 20 à une banalisation suscitant peu l'enthousiasme de la foule et des journalistes,¹⁹¹ renvoyant à une baisse plus générale de la ferveur à l'égard des armées.

A partir du début des années 30 puis avec la « montée des périls » précédant la Seconde Guerre mondiale le 14 Juillet redevient à la fois une manifestation qui déplace les foules, et un événement digne d'intérêt pour la presse locale : cette « grandiose manifestation patriotique à laquelle prirent part plus de 10 000 Angevins » démontre « une fois de plus leurs sentiments de reconnaissance à l'égard de notre brillante et courageuse armée », on crie « vive l'armée ! vive les hussards »¹⁹².

Après la Seconde Guerre mondiale, on remarque que, si l'événement commémoré n'a pas profondément changé de sens, une évolution très nette de sa représentation se produit au cours des années. Elle concerne le sens que la presse va donner à l'événement commémoratif tant en lui accordant une place plus ou moins importante (en surface consacrée et dans la hiérarchie des nouvelles) qu'en valorisant tel ou tel aspect de la cérémonie à travers la mise en scène visuelle et la relation de l'événement. Passé la période de l'immédiate après-guerre où les journaux rattachent les cérémonies au passé récent et où les acteurs du conflit ont une place importante (décorations à titre posthume par exemple), les cérémonies perdent le caractère de démonstration militaire qu'elles pouvaient avoir avant-guerre au profit d'une célébration ritualisée (pour le 11 Novembre, le 8 Mai et le 18 juin) ou festive (pour le 14 Juillet) et l'intérêt du public et de la presse s'amoindrit : en 1960 le *Courrier de l'Ouest* insiste dans le programme du 14 Juillet pour que la population apporte par sa présence son soutien à l'institution : « Faut-il, à cette occasion inviter nos concitoyens à venir nombreux et à manifester leur sympathie à l'égard d'une armée qui ne marchandait pas ses efforts dans des circonstances difficiles pour tous ? Et faut-il rappeler qu'au cours de son voyage en Normandie, le Général de Gaulle, à plusieurs reprises, vient précisément de rendre une fois de plus un éclatant hommage à cette Armée sans laquelle l'œuvre de pacification ne pourrait se développer en Algérie ? »¹⁹³. Mais sans doute s'agit-il ici moins à cette occasion de soutenir l'institution en tant que telle, que d'affirmer un parti pris idéologique du journaliste quant à l'intervention en Algérie et à la mobilisation du contingent.

¹⁹¹ A Angers, les défilés du 14 Juillet des années 1921, 1923 et 1924 sont annulés à cause de la chaleur (ibidem, p. 127).

¹⁹² *Le Petit Courrier*, 14 juillet 1931, cité par Sylvain Lebreton, op. cit. p.126-127.

¹⁹³ *Courrier de l'Ouest*, 13/07/1960.

Au fil des ans, l'heure matinale, l'excès de pluie ou de soleil, voire la faiblesse du dispositif déployé servent aux yeux des journalistes à expliquer la moindre mobilisation populaire des cérémonies officielles : « devant un public maigrelet, décoration et défilé n'avaient pas duré une demi-heure. Il est vrai qu'à cette époque, pour le civil et militaire (...), c'est le temps des grandes « perm »¹⁹⁴, « peu de public mais beau défilé »¹⁹⁵.

La routine installée dans la presse ne fait ressortir la présence militaire qu'à des occasions exceptionnelles soit par la présence d'autorités qui va de paire avec une mobilisation militaire plus importante (présence à Angers du Président de la République et du ministre de la Défense en 1950, par exemple), soit par un déploiement militaire à caractère exceptionnel (troupes invitées, défilé d'engins, etc.), et la place consacrée au compte rendu de « l'événement » diminue en même temps que les photographies se raréfient : « la cérémonie du 14 Juillet s'est déroulée selon un schéma rodé depuis des dizaines d'années » souligne un article¹⁹⁶, les listes des personnalités civiles et militaires que la presse donnait *in extenso* après la guerre sont aujourd'hui résumées en une formule « en présence de nombreuses personnalités ».

La commémoration du 11 Novembre est, dans l'ordre de l'importance donnée par la presse à l'événement, la deuxième cérémonie commémorative après le 14 Juillet. Le 8 Mai (et le 18 Juin *a fortiori*) occupe moins de place dans les journaux et donne lieu à quelques errements dans la presse : en 1955, on célèbre à cette occasion le « X^e anniversaire de la libération des camps et de l'armistice », « la victoire », on y associe « les combattants de toutes les guerres » ainsi qu'un « hommage à Jeanne d'Arc ». Sur les autres moments commémoratifs qui découleront de l'histoire plus récente (l'Indochine et l'Algérie) la presse reste extrêmement discrète et les cérémonies qui s'y rapportent n'associent que peu de public et se présentent sous une forme symbolique désincarnée.

Si la présence militaire n'est plus véritablement après guerre « le clou de ce spectacle qu'est le 14 Juillet »¹⁹⁷, elle reste un élément majeur du dispositif de célébration. D'une manière générale et pour les quatre cérémonies étudiées, on remarque que la présence militaire est toujours mentionnée (nom des régiments, des engins présentés, etc.), comme un élément indispensable de célébration du cérémonial de façon de plus en

¹⁹⁴ *Ouest-France*, 15/07/75.

¹⁹⁵ *Centre Presse*, 16/07/1984.

¹⁹⁶ *La Nouvelle République du Centre Ouest*, 15/07/1998.

¹⁹⁷ G. Duby, *Histoire de la France Urbaine*, tome IV, p. 124, cité par S. Lebreton.

plus routinisée, particulièrement en ce qui concerne la présence des militaires implantés localement.

A contrario, l'absence dans le dispositif d'une partie des militaires (par exemple lors du 14 Juillet lorsqu'une partie des effectifs défile sur les Champs-Élysées - Saumur 1995, Châtelleraut 1998), ou effectue des missions à l'extérieur (6^e génie) est-elle toujours soulignée dans les comptes-rendus. De même, lorsque la participation cérémonielle de l'institution militaire vient à manquer ou s'amoinrir (musique du 6^e génie remplacée par un enregistrement sonore par exemple) ou lorsque la cérémonie est marquée par une présence militaire exceptionnelle (Garde républicaine), la presse souligne le fait, dans un cas pour le déplorer, dans l'autre pour s'en féliciter.

Ainsi, si la présence des acteurs militaires locaux est banalisée, elle n'en demeure pas moins l'acteur essentiel conférant la solennité nécessaire à la célébration. Les images proposées aux lecteurs tendent d'ailleurs à mettre l'accent principalement sur le caractère militaire des cérémonies puisqu'elles se focalisent presque uniquement sur les personnels militaires. Défilés de troupes marchant au pas, perspectives de soldats figés dans d'impeccables garde-à-vous, récipiendaires immobiles lors de la remise de décorations. De même, dans les articles, en dehors de la présence de militaires parmi les personnalités présentes, ou au titre de récipiendaire, « l'armée » apparaît sous la forme d'un collectif dont la présence en tant que telle, et la participation muette à la cérémonie semble se suffire à elle-même.

Contrairement cependant à ce que déclarent certains de nos interlocuteurs, la présence militaire en nombre n'est pas équivalente sur le plan symbolique à celle que pourrait produire le rassemblement d'un groupe de civils - fussent-ils nombreux et disciplinés. La boutade rituelle rappelée par un de nos interlocuteurs sur le possible remplacement des militaires par des majorettes¹⁹⁸ pour le 14 Juillet tend à faire croire que l'institution ne trouverait sa place dans les cérémonies qu'en raison de sa disponibilité et de son nombre. Pourtant, dans la presse l'image de la présence militaire dans les cérémonies souligne le « professionnalisme » de l'apparat militaire, son savoir-faire et sa rigueur, toutes choses semblant inhérentes à « l'ordre » militaire.

On trouve explicitement développés de tels arguments dans un article paru après les cérémonies du 11 Novembre en 1967. « Quand

¹⁹⁸ Aux yeux de l'assistance, le corps militaire « n'apparaît pas comme un corps combattant dont on connaît l'histoire ou dont on partage des fragments, mais comme l'officiant anonyme d'une armée célébrante. *A la limite, un corps de majorettes pourrait le remplacer* », A. Thiéblemont, *op. cit.* p. 192.

reverrons-nous la musique du 6^e génie ? » s'interroge *Ouest-France*¹⁹⁹ sous un cliché de la musique du 6^e génie qui « comme on peut en juger » « formait un ensemble impressionnant ». La prestation de la musique municipale a déçu même s'ils « firent de leur mieux ». « Il est évident que notre Musique municipale n'a pas été conçue et constituée pour le service de Mars. Ses fins sont beaucoup plus pacifiques et, sans vouloir critiquer en quoi que ce soit, car ce serait injuste, sa « prestation » de l'Armistice, nous pouvons estimer que cette formation est beaucoup plus à l'aise dans les pages symphoniques que dans les pas redoublés. (...) le travail du pas redoublé scandant un défilé de soldats c'est avant tout l'affaire d'une musique militaire ! De telles phalanges bouillonnantes de jeunesse et d'ardeur formées à la discipline des camps et au rythme viril de la vie de caserne sont tout naturellement désignées pour que les officiers, sous-officiers, caporaux et soldats, défilant au pas, frappent l'asphalte d'un jarret conquérant. Un ensemble civil peut y réussir mais de façon différente. Rappelez-vous au surplus les retraites aux flambeaux qu'animaient les cuivres du 6^e génie... Quel allant ! Quel brio ! »²⁰⁰.

b. Le sens des cérémonies

Si la date historique de référence qui donne lieu à la célébration cérémonielle se rapporte à un événement objectif et précis (prise de la Bastille, armistice, appel du Général de Gaulle, capitulation), le sens donné aux cérémonies commémoratives se prête à l'interprétation et laisse une marge relativement importante aux acteurs en présence. Comme le note A. Thiéblemont, le corps militaire « instrumentalisé par l'Etat » « célèbre aujourd'hui un passé guerrier révolu auquel il n'a pas participé »²⁰¹. De fait, on constate sur la période étudiée une forme d'uniformisation de la liturgie de ces cérémonies (ou du moins de la représentation qu'en propose la presse) qui tend à les rapprocher d'un schéma unique à savoir l'ensemble défilé/prise d'armes/décoration, sur le modèle adopté pour le 14 Juillet (du moins pour la partie sacrée du cérémoniel, distinguée temporellement et spatialement de la célébration profane - bal et feu d'artifices), avec la prise en compte de variables historiques contingentes (officialisation ou non de la cérémonie pour le 8 Mai, dispositif plus important ou solennité plus marquée dans le cas d'anniversaires particuliers - 14 Juillet 1989, 8 Mai 1995, 18 Juin 1990).

La relégation du militaire dans l'ordre de l'indispensable décorum des manifestations tend, dans les comptes-rendus qu'en propose la

¹⁹⁹ *Ouest-France*, 17 novembre 1955.

²⁰⁰ *Ibidem*.

²⁰¹ A. Thiéblemont, *op. cit.* p. 189-190.

presse, à laisser la place aux interlocuteurs civils ou religieux qui donnent des sens divers à l'événement commémoré. De fait, on remarque que passé l'immédiat après-guerre où les événements commémorés prenaient un sens particulier (soit en raison de sa proximité dans le temps -8 Mai- soit en raison des résonances particulières que le passé entretenait avec le présent - les commémorations du 11 Novembre dans les années qui suivirent la fin de la Seconde Guerre mondiale), la place donnée par la presse à ces commémorations tend à diminuer au fil des ans : les photos toujours présentes sont moins nombreuses (de 5 à quelquefois 10 dans les années qui suivirent la fin de la guerre à une, voire exceptionnellement deux aujourd'hui). Les textes abandonnent le lyrisme auquel ils avaient laissé quelquefois libre cours, pour devenir le compte-rendu froid d'un « marronnier », dont on semble à la fois exclure de ne pas rendre compte tout en lui appliquant un traitement sans originalité.

Un certain renouveau de l'intérêt journalistique (si on en juge par la longueur des articles publiés) semble toutefois venir récemment de l'appropriation par les autorités locales du moment commémoratif. La commémoration du 8 Mai, relativement floue quant à l'événement commémoré, autorisera la première les autorités à en faire une tribune pour faire entendre un message : en 1965, le « message de paix » de l'évêque d'Angers tient dans notre corpus une place de précurseur, plus tard, le maire profitera de l'occasion pour parler du racisme et de l'intolérance et faire appel au civisme, voir au « devoir de mémoire ». Mais, le 18 juin, date symbolique, laisse aussi une grande latitude d'interprétation quant au sens de sa commémoration : temps fort d'hommage aux résistants après guerre à travers la remise de décorations (les civils sont sur les photographies plus nombreux que les militaires), il devient progressivement, lui aussi, un lieu d'expression des autorités locales. Le 11 Novembre a, quant à lui, connu une transformation progressive depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale : la disparition progressive des survivants a laissé libre cours, là encore, à l'appropriation par les autorités civiles du sens à donner à la commémoration. Ces interprétations, ces productions de sens, tendent à s'éloigner de plus en plus des faits célébrés. Cependant, la vision de l'événement par la presse fait très rarement référence au fait militaire passé ou présent ou à la mission de l'institution dans des thématiques où elle joue pourtant aujourd'hui un grand rôle (comme force de maintien de la paix par exemple).

On peut avancer deux hypothèses qui permettent de comprendre cette appropriation par les autorités civiles (le maire de la commune). La première relie le « fait local » au national. Depuis de nombreuses années,

les dates anniversaires de commémoration donnent lieu du côté des responsables politiques nationaux à des déclarations qui se rapportent moins à l'événement commémoré qu'à la volonté d'en tirer une morale dont le sens relève du jeu politique (prise de position sur l'Europe lors de la commémoration du 8 Mai 1975, traditionnelles interviews de politique intérieure du Président de la République lors du 14 Juillet, etc.). La seconde hypothèse prend en compte l'éloignement temporel de l'événement qui tend à en diluer le sens originel (d'autant que dans le cas des célébrations du 11 Novembre, par exemple, l'absence des acteurs du conflit participe à la fois de la transformation de la perception, et de la possibilité de transformer le sens à donner à l'événement), laissant par-là même une grande place aux autorités civiles.

2. Vie institutionnelle et rituels militaires

A la différence des manifestations et des rituels publics évoqués auparavant, les informations concernant la vie institutionnelle et les rituels militaires ont pour origine l'institution militaire que ce soit à travers la diffusion d'information ou la mise en place de cérémonies (décorations notamment). Celles-ci se déroulent le plus souvent dans des enceintes militaires, plus rarement dans des lieux publics, mais sont en tout état de cause à l'initiative de l'institution militaire. A la différence donc de la participation aux cérémonies publiques, l'institution militaire est ici l'organisateur du déroulement de l'ensemble de ces cérémonies et conserve la possibilité d'y inviter -ou non- la presse locale.

a. Une information institutionnelle, une communication impersonnelle

Les informations se rapportant aux changements internes de l'organisation militaire à travers l'arrivée ou le départ de personnels militaires sont une constante dans la presse depuis toujours. Ces informations de type institutionnel peuvent être comparées, par la place qui leur est allouée et le mode de traitement qui leur est appliqué, à des nouvelles du même ordre concernant les autorités locales ou les autres types d'acteurs locaux (responsables d'entreprises, d'associations de syndicats). Présentes de façon récurrente dans la presse et sous une forme très routinisée, elles constituent un élément non négligeable de représentation de l'institution en raison de la rotation relativement rapide des responsables militaires.

Les caractéristiques de cette communication institutionnelle sont les suivantes :

- elle concerne quasi uniquement -à l'exception notable de la gendarmerie²⁰²- uniquement les responsables militaires de haut rang,
- elle est traitée par la presse sous le mode d'une brève biographie officielle (lors de l'annonce de la nomination du remplacement, d'un départ en retraite, etc.) et/ou à travers la cérémonie officielle qui accompagne la passation de pouvoir, la prise de fonction, etc., et est souvent illustrée d'un photo prise lors de la cérémonie. Les biographies ne livrent que les principaux éléments d'une carrière militaire : « Cet officier supérieur commandait pendant la guerre le régiment d'étrangers de cavalerie rattaché à la 5^e division blindée. »²⁰³. Pour le départ d'un officier, les journalistes précisent toujours son nouveau lieu d'affectation et les dates de service. Il arrive cependant que le journaliste laisse supposer une certaine proximité : « Homme courtois et direct, le Chef d'escadrons d'Arcier avec qui nous entretenions d'excellents rapports, avait su se faire apprécier de tous. Nous formons pour lui des vœux de réussite en même temps que nous souhaitons la bienvenue à son successeur. »²⁰⁴

Le plus souvent, les faits sont relatés sans autre commentaire : « Avant son départ, le Colonel Decoq passe les troupes en revue »²⁰⁵ pour que la ville de Saumur soit au courant des changements internes à l'institution militaire. La presse agit avec l'institution militaire comme avec une grande entreprise dont l'enjeu est prépondérant pour la ville ou la région : il semble important que les lecteurs sachent qui commande l'Ecole militaire de Saumur. La presse fait pourtant parfois monter le suspense en annonçant « Le nouveau commandant de l'Ecole militaire de Saumur »²⁰⁶ alors que le nom du candidat reste à vérifier : « Selon certaines nouvelles, qui circulaient hier à Saumur, il est probable que le nouveau commandant de l'Ecole d'Application de l'arme blindée et de la cavalerie qui prendra la suite du Colonel Decoq, récemment nommé à Paris, sera le Colonel Myquel. (...) Mais nous donnons cette nouvelle sous toutes réserves »²⁰⁷.

Le compte-rendu photographique de la cérémonie tend cependant dans la presse à prendre, au fil du temps, une place de moins en moins

²⁰² Le cas de la gendarmerie est un peu particulier puisque, pour une part, l'information concerne des communautés villageoises plus qu'urbaines, et que la fonction de telles nouvelles est très différente (cf. *supra*).

²⁰³ *Idem*

²⁰⁴ *Ouest-France*, 29/07/1970.

²⁰⁵ *AO*, 11/12/1945.

²⁰⁶ *AO*, 22-23/12/1945.

²⁰⁷ *Idem*

importante : de telles manifestations ne sont plus aujourd'hui l'occasion d'un déploiement conséquent de personnels militaires et la presse se limite souvent à la photographie des deux cadres militaires concernés (l'arrivant et le partant). Cela reflète sans doute, à la fois la réalité de la réduction du dispositif mais aussi marque une lente évolution de la place que la presse donne à des faits routiniers : là où on accordait presque un tiers de page comprenant deux photographies (l'une du défilé dans la cour de la caserne l'autre du nouveau commandant²⁰⁸), on ne trouve plus aujourd'hui qu'une photographie illustrant un article souvent de taille moins importante.

- elle comporte très rarement d'entretiens avec les personnes concernées mais reprend parfois, en style direct, les paroles officielles prononcées à l'occasion de la cérémonie. Ces discours convenus ont souvent la même tonalité et se décomposent souvent en deux temps : 1. félicitations pour le travail accompli, 2. les perspectives à venir. Citons sur ce modèle cet extrait : « c'est un travail considérable qu'a accompli au sein d'un 6^e génie en pleine restructuration le Colonel X, Chef compétent humain, il a porté pendant deux ans dans la région l'excellente image de marque du 6^e régiment du génie », « La restructuration administrative menée par le Colonel X doit servir à moderniser l'outil de combat. Un régiment de la taille du 6^e génie ne se conduit pas comme une formule 1, mais plutôt comme un paquebot ; il n'est pas question de changer de cap »²⁰⁹.

Cette langue de bois institutionnelle ritualisée, semblable à celle d'autres institutions (civiles) tenue en de pareilles occasions a une valeur informative extrêmement réduite. Elle illustre la continuité institutionnelle par-delà les changements d'individus qui dirigent l'institution. Cependant, l'une des caractéristiques du discours militaire en ces occasions est de faire apparaître les responsables militaires comme des outils très dépersonnalisés d'une politique globale. Alors que dans le cas de civils (responsables économiques et syndicaux, élus, représentant de l'Etat, etc.), la presse met en avant l'impulsion personnelle des individus, les décisions prises et/ou celles à venir.

On peut affirmer que ce discours extrêmement stéréotypé reflète la réalité de la communication officielle et que l'intervention journalistique est minime. Ainsi, lorsque la presse reproduit des interviews menées en ces occasions et qui laissent une latitude assez grande d'expression aux personnes interviewées, on retrouve des formes semblables : « Question

²⁰⁸ « Hier matin, à la caserne Verneau, le Commandant Le Meur a pris le commandement du G.T. 538 », *Ouest-France*, 23/06/1965.

²⁰⁹ *Ouest-France*, 31/07/1985.

- Commander une unité de professionnels, est-ce plus difficile que de commander des appelés du contingent ? Réponse - Non c'est la même responsabilité, la même mission pour le cadre commandant. Par contre, l'expérience de ces professionnels donne une satisfaction supplémentaire au commandant d'unité. Le travail est effectué plus en profondeur, nous sommes tous dans une même mission avec un même objectif. Dans le cadre de mes fonctions, je dois, aussi, participer à la gestion de leur carrière, c'est ce qui est différent par rapport à des appelés »²¹⁰.

- elle ne se différencie pas d'articles ayant le même objet publié par l'institution militaire elle-même. On trouve en effet dans les revues internes des articles construits avec des schémas semblables. Cela confirme le faible apport journalistique de la presse locale dans ce domaine : son rôle se limite donc uniquement dans ce cas à donner un écho large à une information officielle.

b. L'ordre militaire dans sa routine et son imperméabilité

Si les rituels militaires qui se déroulent dans l'espace public de la cité comprennent une participation militaire souvent importante et un cérémonial militaire « classique » (cf. *supra*), ils n'en participent pas moins d'un ensemble dévolu à une célébration civile : l'institution militaire n'est pas à l'origine de la cérémonie et elle *contribue* au cérémoniel sans toutefois en maîtriser tous les aspects. En revanche, pour les événements que nous analysons ici à travers la relation qu'en propose la presse, il s'agit ici de rituels exclusivement militaires.

La dimension rituelle de tels événements est notable à la fois du point de leur déroulement et de leur retour périodique dans le temps : pour la plupart d'entre eux c'est à un rythme très rapproché qu'ils interviennent sur un mode quasi immuable. Prestation de serment ou remise de képis pour les gendarmes, accueil et présentation au drapeau des appelés, remise de fourragères, prise d'armes pour la passation de pouvoir, la remise de décorations ou d'épaulettes à Angers ou Saumur, constituent l'ordinaire routinisé de la vie militaire dans la presse. Même si l'institution militaire a cherché au fil du temps à sortir du cadre traditionnel de la caserne et à investir d'autres espaces (cour de château, place de villages, etc.), la représentation dans les journaux ne varie guère : on retrouve au mot près à plusieurs années d'intervalle les mêmes titres sous des photographies très similaires. La perfection de l'ordre militaire dans sa dimension la plus traditionnelle semble très archaïque.

²¹⁰ *Courrier de l'Ouest*, 27/08/1998.

On peut étendre à un tel type de représentation, du fait de la retraduction désincarnée qu'en propose la presse, le constat d'A. Thiéblemont à propos d'autres éléments du paraître militaire : « ils donnent à voir une représentation aseptisée et sans histoire du militaire qui se prétend une expression de ses conditions d'existence »²¹¹. Le fait de « communiquer » (c'est-à-dire ici d'inviter la presse locale) sur des éléments internes de l'identité militaire revient en fait à proposer la vision d'un ordre cérémoniel très voisin de celui proposé dans les cérémonies publiques auxquelles participent les militaires. A la différence cependant des cérémonies commémoratives où les armées contribuent à la liturgie républicaine, elles se trouvent réduites, dans la représentation qui en est donnée, à n'exister que dans un cérémonial dont on chercherait à comprendre le plus souvent en vain dans la presse le sens et l'utilité.

A titre d'exemple, on peut citer, à Saumur, le traitement par la presse de la remise de décorations, de la médaille d'argent, d'épaulettes, etc. Si les journalistes précisent systématiquement les lieux, le déroulement de la cérémonie et parfois la signification du geste : « Ce geste de tradition chevaleresque marque l'entrée solennelle de ces officiers dans l'arme blindée-cavalerie »²¹². Ils expliquent rarement le sens réel des objets symboliques utilisés. Le travail réalisé par A. Thiéblemont²¹³ laisse penser que seul un initié est à même de réaliser ce travail. La presse en reste alors aux propos officiels « La voie est clairement tracée par vos prédécesseurs. Servez votre pays avec énergie et générosité »²¹⁴, insistant sur le caractère solennel de la cérémonie : « L'émotion et la solennité sont toujours au rendez-vous des baptêmes de promotions d'élèves officiers de réserve »²¹⁵. L'information est rarement approfondie. Citons cependant le contre-exemple du *Magazine de Saumur* qui prend le soin de décrypter la cérémonie : « Que se passe-t-il donc tous les deux mois dans la Cour d'Honneur de l'EAABC (...) ? »²¹⁶ Ainsi, le lecteur apprend (mais combien de fois pour l'ensemble des parutions de ce périodique ?) que « le baptême de promotion est cet instant solennel où le jeune militaire, appelé ou engagé, est reconnu digne et apte à servir, avec des responsabilités dans la cavalerie. »²¹⁷

²¹¹ A. Thiéblemont, *op. cit.* p. 13.

²¹² *Courrier de l'Ouest*, 17/11/1995.

²¹³ A. Thiéblemont, *op. cit.*, p. 179 et suivantes.

²¹⁴ *Courrier de l'Ouest*, 17/11/1995.

²¹⁵ *Courrier de l'Ouest*, 29/11/1995.

²¹⁶ *Le Magazine de Saumur*, 12/1989.

²¹⁷ *Idem.*

L'explication du titre de la cérémonie donne lieu à une nouvelle référence religieuse. Initialement le baptême est chrétien : il lave le baptisé du Pêché originel et en fait un enfant de Dieu, reconnu alors comme tel par la communauté qui l'entoure et appelé à une vie conforme à des valeurs et des règles. Le baptême de promotion, c'est un peu cela mais sans référence divine²¹⁸ qui laisse interrogateur lorsque l'on prend connaissance de ce qu'il représente réellement : « le baptême de promotion vient *couronner* une formation spécifique reçue à l'école »²¹⁹. De plus, la référence à la présence de « parrains mystiques » faite par la presse montre que la comparaison n'est pas fortuite.

Comme pour le baptême religieux, la presse laisse entendre que cette cérémonie se déroule avec les familles et les « officiants ». Ce rite propre à l'institution militaire est relayé par la presse de par son caractère officiel.

De fait, les rites militaires sont une composante remarquable de la culture militaire. Ils s'inscrivent dans une « tradition » qui tend à les représenter comme étant immuables²²⁰ tant dans la réalité que dans la traduction qu'en propose la presse.

Au final, si « les intentions et les fonctions des paraître publics du corps militaire diffèrent, selon qu'elles se déroulent sur la voie publique (...) ou à l'intérieur de l'enceinte militaire exceptionnellement ouverte au public à l'occasion de fêtes coutumières », il n'en reste pas moins que, dans la relation qu'en fait la presse, elles sont très proches.

3. Les opérations de communication

Cette catégorie regroupe un ensemble hétérogène de manifestations à caractère militaire explicitement conçues par l'institution (portes ouvertes, présence à des manifestations civiles telles que les foires-exposition, etc.) ; et, phénomène plus récent, les actions de l'institution dans le domaine de la communication se déroulant dans le cadre de ses missions d'intervention.

a. La communication dans ses différentes dimensions

²¹⁸ Idem

²¹⁹ Idem.

²²⁰ Sur « l'invention » de la tradition, on renverra de façon générale aux travaux d'Eric Hobsbawm, et, concernant les traditions militaires à A. Thiéblemont, *op. cit.* p. 163 et suivantes.

Le terme générique d'« opération de communication » peut sembler doublement anachronique, d'une part parce que nous l'utilisons pour des événements qui ont eu lieu avant les années 80, période pendant laquelle la plupart des institutions locales et des acteurs économiques locaux se dotent de professionnels explicitement recrutés à des fonctions de communication qui élaboreront des événements ou des actions sous ce label, d'autre part, parce que la professionnalisation des fonctions de communication est encore plus récente dans les armées²²¹.

Si on devait s'en tenir à une définition moderniste de la communication (c'est-à-dire le plus souvent explicitement conçu comme tel) seule l'action de ces dix dernières années tout au plus répondrait à cette dénomination.

En fait, avant même que la communication événementielle n'apparaisse comme une catégorie opérationnelle pour les professionnels de la communication, l'institution militaire produit depuis toujours des « événements » « désintéressés » du point de vue de leur utilité immédiate mais particulièrement important du point de vue symbolique et contribuant de façon notable à l'image de l'institution et au renforcement des liens avec la population locale : de façon directe parce que ces événements sont suivis par un public nombreux, de façon indirecte parce que la presse locale contribue avant et après l'événement à son rayonnement et en définitive à son succès en produisant sa propre vision du réel.

On aura moins de mal en revanche à identifier l'aspect intentionnel et maîtrisé de la communication menée par l'institution militaire lorsqu'elle intervient sur les zones de conflits : la presse locale condamnée à la couverture d'une aire géographique circonscrite trouve là une des rares occasions de parler de ce qui se passe hors de ses frontières et, fait remarquable, l'institution militaire est quasiment la seule -avec peut-être les deux ou trois acteurs économiques locaux les plus importants- à offrir aux journalistes locaux l'occasion de traiter de faits se déroulant à l'extérieur voire -le cas est notable à Angers- à rejoindre les militaires locaux dans un de leurs déplacements.

Comme nous avons pu le remarquer précédemment pour le génie, la valeur communicationnelle des composantes militaires est relative à sa

²²¹ Rappelons que nos remarques ne concernent que le niveau local. Nous entendons par « professionnalisation des fonctions de communication » à la fois la formation du personnel dans ce domaine spécifique et la reconnaissance de cette fonction comme composante -unique ou non- d'un emploi militaire. Ce point sera plus spécifiquement étudié dans la suite de notre étude (les militaires et la presse).

capacité à produire ou coproduire l'événement, à la mettre en forme et le mettre en scène pour la presse.

b. Les ambiguïtés et difficultés de la communication

L'ouverture systématisée au public des casernes à des occasions ponctuelles a pu représenter à une époque une forme de rupture avec une fermeture au public et un isolement derrière de hauts murs que les armées n'étaient d'ailleurs pas seules à pratiquer. Aujourd'hui, de nombreuses institutions civiles pratiquent régulièrement (quand ce n'est pas en permanence) l'ouverture au public : portes ouvertes, réceptions de groupes dans le cadre de semaines spécifiquement consacrées au tourisme industriel, etc. Les armées ont donc été rejointes sur ce mode spécifique de la communication institutionnelle. En revanche, les formes qu'elles emploient ont peu évolué.

Les opérations de communication sur un mode ancien (manifestations) ne sont pas dénuées d'ambiguïté puisque l'institution y conjugue plusieurs types de représentations et que celles-ci, sans entrer ouvertement en conflit, ont parfois un sens contradictoire. Il leur arrive de réunir à la fois le rituel militaire et un aspect festif²²² et spectaculaire, de viser plus ou moins explicitement des objectifs concernant le recrutement de personnels et de proposer une utilisation ludique de son matériel, de renforcer ses liens avec la population locale en même temps qu'avec les autorités locales. Ainsi, les représentations conjuguent souvent dans ces situations, les images les plus traditionnelles des armées (alignement de troupes, cérémonial militaire, etc.) avec des images d'Epinal dont la crédibilité est sans doute entamée depuis longtemps à l'image de cette photographie de deux petites filles passant un « pont de singe » suspendu à un mètre du sol, le casque sur la tête, aidées par deux militaires prévenant en treillis, lors de la fête du génie²²³.

La capacité à créer l'événement dans la presse locale est inversement proportionnelle à la ritualisation des manifestations. L'exemple fourni par le Carrousel à Saumur l'illustre bien. C'est l'un des événements les plus couverts par la presse locale et la ville de Saumur y

²²² Au cœur de l'événement, l'armée n'en est pas pour autant toujours l'organisateur ; le festival international de musique militaire a été mis en place en 1983 par la municipalité de Saumur et donne lieu, tous les deux ans, à une couverture médiatique : les articles mettent en valeur l'armée et la ville, intrinsèquement liées (voir chapitre précédent), mais peut-être plus l'armée encore que la cité ? On y voit régulièrement en photo des militaires, pas forcément saumurois mais faisant penser à eux. « Saumur soigne son image » titre *Ouest-France* du 24/06/1985.

²²³ *Ouest-France*, 25/05/1992.

est, dans les représentations proposées par la presse, symboliquement associée.

Démonstration organisée pour le public, elle connaît un grand succès depuis plus d'un siècle. La presse ne manque pas l'occasion de rappeler : « Un énorme succès a couronné la reprise de dimanche matin. On a du refuser plus de 500 places »²²⁴, « Première séance du Carrousel 1955, des milliers de spectateurs vont au cours des quatre jours suivre les évolutions des cavaliers et des motorisés »²²⁵, « Plusieurs milliers de personnes ont assisté au Carrousel »²²⁶, « Le Carrousel de Saumur, hier, un peu comme la générale mais devant 6 000 personnes »²²⁷, etc.

Les titres annonçant le Carrousel sont rarement originaux, du type : « le 126^e Carrousel » ou encore « Le Carrousel de Saumur pour la 146^e fois »; ils essaient pourtant d'accrocher le lecteur par l'annonce de la venue de personnalités : « Un Carrousel nocturne présidé par le ministre des Sports »²²⁸, « Jacques Chirac au Carrousel de Saumur »²²⁹, « Madame Giscard d'Estaing était hier l'invitée d'honneur du 116^e Carrousel de Saumur »²³⁰, ou alors en mêlant le nombre de spectateurs et la personnalité annoncée : « Le Carrousel de Saumur, 32 000 spectateurs attendus dont Edwige Avice... »²³¹, alors secrétaire d'Etat aux Armées.

En majeure partie descriptifs, les articles sur le Carrousel évoluent depuis la Seconde Guerre mondiale ; d'abord enthousiastes « la tradition a été reprise cette année, permettant à plus de cinquante mille spectateurs venus de tous les coins de la France et de l'étranger, de suivre le développement rituel d'un spectacle unique et grandiose à la gloire de la cavalerie »²³², « Des milliers de personnes applaudiront les prouesses des cavaliers »²³³, « La journée de Gala du 110^e Carrousel de Saumur s'est clôturée en apothéose »²³⁴, les journalistes semblent au fil du temps se lasser « Alors, faudra-t-il attendre le Carrousel 74 pour espérer voir quelques nouveautés?... »²³⁵, « la tradition est inébranlable, et le rituel militaire imperméable à la météo »²³⁶, jusqu'à mettre en

²²⁴ *Le Courrier de l'Ouest*, 17/07/1950.

²²⁵ *Le Courrier de l'Ouest*, 15/07/1955.

²²⁶ *Le Courrier de l'Ouest*, 18/07/1955.

²²⁷ *Ouest-France*, 25/07/1975.

²²⁸ *Ouest-France*, 13-14-15/07/1990.

²²⁹ *Ouest-France*, 30/07/1974.

²³⁰ *Ouest-France*, 23/07/1965.

²³¹ *Ouest-France*, 19/07/1985.

²³² *Le Courrier de l'Ouest*, 17/07/1955.

²³³ *Le Courrier de l'Ouest*, 11/07/1946.

²³⁴ *Le Courrier de l'Ouest*, 22/07/1958.

²³⁵ *Ouest-France*, 26/07/1974.

²³⁶ *Ouest-France*, 30/07/1990.

question le Carrousel : « Changera-t-il ou débouchera-t-il sur autre chose ? »²³⁷.

Qu'il pleuve, qu'il vente ou que le soleil soit de plomb, le public est toujours présent ; « Samedi après-midi, dès 13 heures, une pluie diluvienne s'abattait sur la ville (...) Mais heureusement, un vent violent chassa les nuages qui s'amoncelaient à l'horizon et après cette ondée le temps se maintint. Il permet au très nombreux public de se rendre dans l'enceinte du Carrousel 1950 »²³⁸, « Le Carrousel a commencé sous le soleil ²³⁹ », « (...) sous le soleil de plomb »²⁴⁰, et se fait le témoin du succès de la tradition saumuroise. Car à travers ce spectacle, la presse célèbre aussi la tradition équestre. Même si au fil de temps, la répartition entre les photos de cavaliers et de blindés se fait plus équitable, il n'empêche que la partie équestre restait dominante dans le commentaire comme si c'était l'attente du public. A partir des années 70, les articles de presse tentent de rééquilibrer leur message parce que « La parade des cavaliers ne doit pas faire oublier l'école blindée de l'an 2000... »²⁴¹.

Les missions de l'Ecole des blindés apparaissent plus en lien avec le présent à travers les articles de cette époque : « Le Carrousel de Saumur ; oui à la tradition à condition qu'elle n'empiète pas sur la formation ²⁴² ». La presse prend du recul sans doute parce que l'institution aussi souhaite changer de message : « L'armée, qui n'ignore pas l'impact de telles manifestations, n'entend pas oublier pour autant ses missions premières : elle n'est pas une entreprise de spectacle, et même s'il y va du maintien des chevaux dans la cavalerie et si l'esprit cavalier se ressource à un tel Carrousel, on ne veut pas oublier à Saumur qu'il consacrait initialement la formation des sous-lieutenants. Ainsi, pour ne pas être en retard d'une guerre, l'arme blindée veille à ce que le Carrousel ne fasse pas trop d'ombre à la formation. Il est vrai que la pratique du cheval, et celle de la moto font partie de cette formation, mais il y a aussi le parachutisme et bien d'autres disciplines militaires. Si bien que le vrai Carrousel se déroule en dehors des yeux du public »²⁴³.

Tant est si bien que le Carrousel est remis en question : « Faut-il supprimer le Carrousel de Saumur ? La question s'est posée au sein même de l'armée. Car (...) le Carrousel risque de fausser l'image de

²³⁷ *Idem.*

²³⁸ *Le Courrier de l'Ouest*, 17/07/1950.

²³⁹ *Ouest-France*, 26/07/1974.

²⁴⁰ *Ouest-France*, 25/07/1980.

²⁴¹ *Ouest-France*, 25/07/1985.

²⁴² *Ouest-France*, 24/07/1980.

²⁴³ *Idem.*

l'école d'application de l'arme blindée-cavalerie dans l'esprit du public. ²⁴⁴»

Petit à petit, la presse intègre la partie motorisée notamment dans ses titres : « Chevaux, motos et blindés au Carrousel²⁴⁵ », « Un brillant cocktail cheval, moto et char²⁴⁶ » et la prend plus en compte également dans ses illustrations. Enfin, à la fin des années 90, on considère le Carrousel comme un « outil de mémoire »²⁴⁷ avant même d'être annoncé comme « Symbole de l'armée de l'avenir »²⁴⁸. Malgré cette évolution, la presse reste toujours assez descriptive dans le déroulement du spectacle. Elle prend plus en compte le travail des bénévoles et donne parfois la parole aux acteurs locaux : « Les échos du Carrousel : paroles de commerçants et de bénévoles »²⁴⁹ qui n'hésitent pas à faire passer leurs réserves « Le "oui mais" de la vendeuse de pantalons » ou « la boulangère est colère », ou leur intérêt « Un plus selon M. Senez ».

La presse met également régulièrement en avant le passage des personnalités présentes au Carrousel et notamment :

- le représentant militaire qui préside le Carrousel, le plus souvent un général. Il est souvent intégré dans le titre « Première représentation de 116^e Carrousel de Saumur sous la présidence du Général de Grancey, gouverneur des Invalides »²⁵⁰ mais n'est pas interviewé au cours de l'article. Il semble être l'un des acteurs figurant dans le spectacle.

- le représentant du gouvernement que les journalistes citent volontiers ; une bonne partie du discours de Michel Debré en 1970 a été repris²⁵¹. C'est surtout l'occasion pour les membres du gouvernement venus participer au Carrousel d'aborder des thèmes d'actualité de la région. Michel Debré, par exemple, rassure les Saumurois sur la pérennité du Cadre noir « Le Cadre noir reste à Saumur »²⁵² tandis que Jacques Chirac, alors Premier ministre en 1974, répond à la demande du FDSEA en acceptant une entrevue « secrète »²⁵³. La venue de ces personnalités renforce le succès du Carrousel, déjà validé par le public, et lui confère une certaine légitimité.

c. La communication dans (et sur) l'action

²⁴⁴ *Ouest-France*, 25/07/1985.

²⁴⁵ *Ouest-France*, 28-29/07/1990.

²⁴⁶ *Ouest-France*, 30/07/1990.

²⁴⁷ *Le Courrier de l'Ouest*, 22-23/07/1995.

²⁴⁸ *Le Courrier de l'Ouest*, 25/07/1999.

²⁴⁹ *Le Courrier de l'Ouest*, 23/07/1999.

²⁵⁰ *Ouest-France*, 22/07/1965.

²⁵¹ *Ouest-France*, 28/07/1970.

²⁵² *Idem*.

²⁵³ *Ouest-France*, 30/07/1974.

Si l'on ne peut évidemment pas mettre sur le même plan l'organisation de portes ouvertes et la participation à un conflit, ni considérer cette dernière comme une opération de communication en soi, remarquons cependant que les engagements récents des forces armées françaises à l'étranger ont donné lieu à de nombreux articles dans la presse locale. De tels articles sont tout à fait remarquables au plan local : ils présentent les armées en action, accomplissant sa véritable mission, expliquant et légitimant son rôle, détaillant son savoir-faire. Cette dimension récente s'explique, à la fois par le type de mission que l'institution militaire y mène, dédouanées de l'aspect belliqueux (et présentées au public comme des opérations de pacification menées par des volontaires et des professionnels), et le fait que les armées puissent, dans ce cadre, trouver un espace d'expression (la presse locale ou nationale) qui leur permettent de parler d'elles-mêmes avec une certaine crédibilité : « on s'est fait tirer dessus au mortier. Il y a eu trois blessés. Ça donne une idée de ce qui se passe à Sarajevo même, où les obus tombent à la cadence d'un toutes les trois secondes »²⁵⁴, « Nous avons travaillé constamment dans les lieux exposés aux tirs des Serbes, parfois même des Bosniaques qui voulaient nous faire croire à de nouvelles agressions serbes, avec des hommes chargés de riposter chaque fois que c'était nécessaire »²⁵⁵.

De ce point de vue, le conflit en ex-Yougoslavie (et d'une façon générale les interventions extérieures) a donné aux militaires du génie l'occasion de montrer en situation les différents aspects de leur métier et un espace d'expression sans précédent.

²⁵⁴ *Ouest-France*, 11/07/1992.

²⁵⁵ *Courrier de l'Ouest*, 23/09/1995.

CHAPITRE 6

JOURNALISME LOCAL ET INSTITUTION MILITAIRE

Nous traiterons dans ce chapitre des rapports de la presse écrite/armées. En tant que relais, médiateurs -et passage obligé- de la communication de l'institution militaire, les journalistes locaux sont à la fois des filtres, des producteurs, des metteurs en scène et des metteurs en forme de l'information. C'est ce rôle qui est spécifiquement étudié. Cette partie est fondée sur l'analyse des entretiens semi-directifs menés auprès des journalistes (n = 22) des principaux organes d'information locale amenés à traiter de sujets en rapport avec l'institution. Nous avons essayé d'intégrer à la fois une diversité des lieux, des médias (presse écrite, radio, télévision), des responsabilités, des parcours (par rapport à l'ancienneté dans le poste notamment). Même si le nombre de personnes interviewées peu paraître faible, il reste cependant relativement important par rapport au nombre de journalistes présents sur le terrain local et amenés à entretenir des contacts avec l'institution militaire. Les équipes journalistiques étant limitées sur chacun des trois sites, nous avons décidé de ne donner, en fonction des témoignages, que des indications sommaires, utiles pour situer notre interlocuteur, tout en prenant soin de préserver l'anonymat.

Prendre pour objet d'analyse la question des rapports des journalistes à l'institution militaire, c'est se trouver confronté en même temps, à travers le récit qu'en font les acteurs, à des représentations et des pratiques professionnelles. Tout indique en premier lieu dans les témoignages recueillis la perception de l'importance des transformations de l'institution militaire en matière de communication.

Deux dimensions de ce changement seront successivement analysées :

- la perception de l'institution militaire comme une institution « communicante »,
- la place de l'institution dans le fonctionnement du dispositif d'information locale en regard des règles implicites et explicites qui le régissent.

A. Une institution « communicante »

Les journalistes locaux font le constat d'une évolution générale des rapports militaires/journalistes, tant au niveau de l'institution de façon générale que plus directement dans les rapports qu'ils entretiennent avec les individus qui la représentent.

La « professionnalisation » de l'institution en tant que source -que ce soit au niveau des moyens mis en œuvre et des modes de relation établis- fait qu'elle est décrite comme ayant rattrapé le « retard » qu'elle semblait avoir par rapport à d'autres institutions locales de poids comparable, professionnalisées depuis plus longtemps (entreprises, collectivités territoriales notamment²⁵⁶). Le fait que les armées soient aujourd'hui une source semblable aux autres institutions locales amène à se poser la question de la perception de ses caractéristiques spécifiques.

1. La perception des évolutions

Les transformations, telles que les ressentent nos interlocuteurs, font apparaître comme un fait notable la présence d'un esprit d'ouverture contrastant chez les journalistes les plus jeunes avec des *a priori* négatifs sur la capacité de l'institution à communiquer, et, chez les plus anciens avec les souvenirs d'une période où l'institution militaire semblait moins ouverte à l'extérieur et particulièrement aux journalistes.

a. La « Grande Muette » est devenue communicante

C'est de façon unanime que les journalistes rencontrés ont évoqué l'image de la « Grande Muette ». Cette image qui connotait « l'armée » de façon négative est évoquée à chaque entretien pour souligner que cette qualification est devenue obsolète : le temps où l'institution militaire était repliée sur elle-même, sans volonté de diffuser des informations est révolu. « Les militaires par définition sont tenus à une certaine réserve, autrefois c'était la Grande Muette. [...] Il y a toujours à l'esprit des journalistes, surtout les plus anciens, comme c'est le cas à *Ouest-France*, la référence à la Grande Muette pour qualifier « l'armée », même s'ils sont tous d'accord pour admettre un changement, une ouverture de l'institution militaire » [jpeA]²⁵⁷ ; « on sent bien justement que l'armée est

²⁵⁶ Sur la professionnalisation des fonctions de communication, cf. P. Leroux, « De l'information militante à la presse magazine locale », in *Le journalisme territorial : les enjeux politiques et juridiques*, CNFPT, 2000, p. 105-112.

²⁵⁷ Les abréviations suivantes sont utilisées : jpe pour journaliste de la presse écrite, jtr pour journaliste de la télévision régionale (France 3), jtl pour les journalistes de TV10 (la

à la recherche de nouvelles passerelles entre elle et la société pour pas se replier sur elle-même. La Grande Muette, c'est plus ça » [jpeA] ; « c'est marrant parce que le ministère des Armées, on l'appelait la Grande Muette, c'est pas des gens qui ont la communication facile » [jpeA].

Les journalistes rencontrés constatent que l'institution a évolué de façon positive dans son mode de communication. Un journaliste précise qu'il « pense que les militaires ont moins peur de parler de ce qu'ils vivent à l'intérieur et d'en parler à l'extérieur » [jtr].

Ce changement daterait, selon les différentes sources, d'une dizaine d'années, voire quinze ans. Il a précédé dans les faits, sur les sites concernés (Angers et Saumur), la création du poste d'Officier Communication Information²⁵⁸. Cette ouverture de l'institution en général est aussi quelquefois rapportée à la présence d'un nouvel interlocuteur sur le terrain avec lequel les contacts sont plus faciles, elle est identifiée à celui-ci plus qu'à sa fonction.

Un seul de nos interlocuteurs (âgé de moins de 35 ans) fait une distinction très nette entre les militaires rencontrés en tant qu'individus et l'Institution dans son ensemble, relativisant les changements intervenus²⁵⁹ : « Il y a une évolution dans le fait où ils montrent plus ce qu'ils font. C'est-à-dire qu'un officier, un commandant de compagnie de gendarmerie qui fait une action sur le terrain le soir parce qu'il va à la chasse aux délinquants, il va nous appeler pour dire ce que ça a donné. Ils ont cette notion de dire « il faut médiatiser ce que l'on fait pour que l'on soit reconnu, pour que les gens nous reconnaissent ». Ce n'est pas nouveau mais cela s'est développé un peu. Quant à l'attitude de la Grande Muette, l'armée, vis-à-vis de la presse, franchement, je ne suis pas persuadé que cela a beaucoup évolué. [...] Je reprends l'exemple de la rumeur de la fermeture de l'école de gendarmerie, on est passé tout de suite par le Sirpa donc qui est le pôle de communication de l'armée qui est très très bien rôdé pour balancer de la fumée et pour brouiller les pistes, mais c'est encore une fois le boulot et les journalistes ne sont pas dupes, on le sait, mais encore une fois moi je n'ai jamais eu à creuser sur un dossier qui était fumant et qui cachait des choses. Je ne sais pas trop. C'est vrai qu'il y a toujours cette méfiance un peu, pas de secret défense, mais il y a des choses qu'on ne sait pas est puis c'est tout » [jpeC].

télévision locale angevine), jr pour journaliste radio, suivies éventuellement de l'initiale du nom de la ville où est exercée la profession (Angers, Châtelleraut, Saumur).

²⁵⁸ Désigné dans la suite du texte par le sigle O.C.I..

²⁵⁹ On retrouve ici une sorte de miroir de la vision de certains militaires évoqués plus loin, jugeant de manière très différente « la presse » dans son ensemble et les journalistes qu'ils sont amenés à rencontrer.

Le cliché de la Grande Muette, aussi généralisant qu'il soit, n'englobe pourtant pas la gendarmerie²⁶⁰. Celle-ci, que les journalistes de presse écrite côtoient (ou ont côtoyé à un moment de leur carrière) quasi quotidiennement pour l'information relative aux « faits divers »²⁶¹, semble avoir toujours été ouverte aux contacts avec les journalistes.

Paradoxalement un de nos interlocuteurs considère qu'elle s'est moins modernisée que les autres composantes militaires : « ...on a des contacts au niveau des faits divers, au niveau d'un ou deux responsables de la compagnie. J'ai eu l'occasion de rencontrer le capitaine de compagnie mais au-delà de ça, on a assez peu de contacts. [...] Alors, est-ce qu'ils n'ont pas fait le même virage peut-être médiatique que l'armée, ils n'ont sans doute pas autant pris en compte cet élément des médias et, effectivement, je pense que l'on va y venir. Les différents corps de militaires présents ont bien compris ça, d'une part, en nommant un officier chargé de communication et, d'autre part, en travaillant la médiatisation dans leur formation et dans leur comportement, alors que la gendarmerie, ils sont peut-être en retard de ce point de vue-là » [jpeS].

Sur les raisons des évolutions de l'institution militaire en matière de communication, différents types d'explications sont avancés.

En premier lieu, plusieurs journalistes mettent en avant une évolution de la société, touchée par une médiatisation généralisée : c'est « parce qu'ils [les militaires, n.d.a.] étaient entourés par un monde où beaucoup de choses se médiatisaient plus rapidement et plus facilement qu'au sein de l'institution militaire. Rester à l'écart de ce monde-là, n'était pas forcément simple car il n'est pas possible de vivre en autarcie, replié sur soi même *ad vitam aeternam*. Il faut un jour ou l'autre s'ouvrir et changer les habitudes » [jpeS] ; « la presse a évolué, on travaille différemment parce que la société évolue. C'est une société de communication, il ne faut pas se le cacher, tout le monde est obligé de plonger dedans. La gendarmerie ils sont comme tout le monde, obligée à s'habituer à cette évolution » [jpeC].

²⁶⁰ Il s'agit ici de la gendarmerie agissant au niveau local dans son action de proximité que les journalistes de Châtellerauld distinguent des institutions locales telles que l'école, ou l'escadron de gendarmerie mobile, avec lesquels les journalistes ont des contacts comparables à ceux que les locaux d'Angers ont avec les écoles ou régiments présents sur leur site.

²⁶¹ Nous reprenons dans cette partie l'appellation journalistique de « fait-divers », elle ne correspond pas véritablement à une réalité de terrain pour la gendarmerie, mais constitue, pour les locaux, une catégorie pratique d'appréhension d'un certain type d'événement, sans toutefois obligatoirement constituer une rubrique identifiable dans leurs journaux respectifs.

En deuxième lieu, plusieurs journalistes parmi les plus âgés soulignent un changement d'état d'esprit à l'intérieur des armées. Cela ne concerne qu'indirectement la communication mais cette évolution des mentalités en réduisant le décalage entre culture militaire et valeurs civiles a facilité, selon nos interlocuteurs, le processus d'ouverture à l'extérieur. Selon ce point de vue « l'armée » a changé et par là même son image en faisant parallèlement des efforts en matière de communication : « En même temps que les militaires ont communiqué, ils ont aussi ouvert leur caserne. Autant avant la caserne c'était l'esprit de corps et tout ça, autant maintenant dans les casernes, on s'amuse, les familles sont arrivées aussi. Ils ont une vie de famille les militaires donc facilement dans les casernes on va louer une salle pour faire une fête familiale. En fait l'armée qu'est-ce que c'est ? Elle évolue comme toutes les institutions, avec une certaine rigueur. [...] Moi je me souviens, lorsque l'on rentrait dans une caserne, il y a cinq ou six ans, on donnait toujours sa pièce d'identité. Maintenant, je peux aller dans une caserne si le colonel me connaît, je ne donne plus de pièce d'identité » [jrA].

Un autre journaliste [jpe, âgé de plus de 50 ans] se remémore les aspects les plus folkloriques de son service militaire (humiliations subies, affectations fantaisistes, inutilité du travail à accomplir) pour les opposer à l'utilisation mieux comprise des capacités des conscrits par la suite.

Enfin, en écho aux discours tenus par les militaires en contact avec la presse, de nombreux journalistes parlent des enjeux liés à la communication. C'est notamment la question du recrutement qui est reprise (« On est à une période où l'armée a besoin de recruter, ils ont besoin de soigner leur image de marque, montrer que l'armée n'est plus tout à fait ce qu'elle était, qu'elle offre des métiers intéressants, valorisants. » [jpeA]), rattachée aux problèmes particuliers liés à la professionnalisation (recrutement de professionnels compétents), à la fin de la conscription (lien armées/nation), et plus globalement et depuis plus longtemps, à l'image de l'institution militaire : « Bon, moi je ne sais pas. Est-ce que c'est après les guerres d'Algérie ou du Vietnam que les jeunes officiers ont décidé maintenant il faut qu'on arrête, il faut que l'armée dise vraiment ce qu'elle fait. Je pense qu'il y a eu à un moment une volonté de démocratiser la parole. [...] Le fait de ne pas communiquer pénalisait leur image, donc ils n'ont pas voulu donner une image plus satisfaisante, ils ont gardé leur image mais ils se sont mis à communiquer » [jrA].

« Je pense qu'il faut que la communication soit encore plus importante du fait de la professionnalisation parce que c'est un vrai danger. Une armée de métier c'est un danger. Il faut qu'il y ait une certaine démocratie à l'intérieur et une grande ouverture. La

communication est donc nécessaire et plus nécessaire qu'avant. La professionnalisation c'est un risque, au niveau du recrutement des gens, au niveau de la formation. Il ne faut pas que l'armée tourne en circuit fermé et soit coupée de la nation. Moi personnellement je n'étais pas d'accord pour la fin de ce système-là. En tous cas, cela implique qu'il faut vraiment mettre en place et réfléchir au recrutement des gens à leur formation et mettre en place des moyens encore plus importants, mettre en place des moyens de communication pas seulement médiatiques mais aussi entre la société civile, l'ensemble du pays et l'armée qui ne doit pas être recluse, ni psychologiquement, ni dans ses casernes » [jpeA].

« Cela traduit quelque part un changement de mentalité pour une institution qui n'aura plus les appelés pour établir ce qu'ils appellent le lien entre l'armée et la nation. Il n'y a plus ce lien des appelés pour créer une passerelle entre la société civile et la société militaire. On sent bien justement que l'armée est à la recherche de nouvelles passerelles entre elle et la société pour pas se replier sur elle-même. [...] Ils ont besoin de trouver du personnel » [jpeA].

« Ils ont bien compris les enjeux médiatiques -qui sont aussi des enjeux politiques au sens large- qui par conséquent impliquent des décisions politiques et eux sont soumis aux décisions politiques. C'est important finalement pour eux. [...] L'autre raison c'est qu'il y a eu un changement un peu d'époque et de siècle chez les militaires. On est passé d'une conception un peu du XIX^e de l'armée à une conception plus moderne et démocratique. Je pense qu'il y a eu une évolution dans les mentalités, dans les hommes et donc une certaine démocratisation, une ouverture qui n'est pas seulement aux médias mais qui est plus globale » [JpeA].

« La gendarmerie, elle pèse un poids considérable sur la ville [de Châtelleraut, n.d.a.], il y a l'escadron, il y a l'école. Ils pèsent un poids important, ils ne peuvent pas se fermer. Ils sont présents et j'imagine que pour eux, il est nécessaire qu'on sache ce qu'ils font » [jpeC].

Ainsi, après avoir trop longtemps gardé le silence, l'institution militaire serait condamnée à communiquer, et les enjeux de cette ouverture sont assez nettement perçus dans leurs différentes dimensions par les localiers.

b. Un professionnalisme remarqué

Les *a priori* qui pesaient dans le passé sur la communication de l'institution militaire relevaient sans doute du passif historique des armées en ce domaine, mais aussi des difficultés que les journalistes les plus anciens ont rencontrées par le passé. Alors que la place de

l'institution dans les cités étudiées a toujours été jugée comme importante et que son actualité semblait susceptible d'intéresser les médias locaux, cette information était souvent mal relayée, difficile à obtenir, ou difficile à traduire journalistiquement. L'absence d'interlocuteur identifiable amenait souvent à un contact au plus haut niveau hiérarchique qui se soldait souvent par une fin de non recevoir ou, au mieux, par une information trop officielle pour satisfaire le journaliste : « avant, personne ne savait dire quelle était la personne qui pouvait se permettre de donner des éléments sur l'armée. Il n'y avait pas de centralisation de l'information ce qui fait que c'était assez difficile pour couvrir un sujet et surtout pour obtenir des informations qui n'étaient pas des secrets d'Etat » [...] « les journalistes ayant longtemps été présentés comme le grand Satan, les militaires sont restés sans savoir ce qu'ils pouvaient dire ou ne pas dire en se demandant jusqu'où ils pouvaient aller » [jpeA].

Les locaux les plus anciens n'ont pas tous cependant le souvenir d'aspects négatifs de leurs relations professionnelles avec l'institution militaire, ils l'attribuent aux qualités particulières d'interlocuteurs dont la relation avec les journalistes était pour l'époque exceptionnelle, et soulignent aussi, comme différence essentielle avec la période récente, l'absence de liens continus avec l'institution.

Il fallait autrefois aller chercher l'information militaire, et la chance voulait qu'on rencontre -ou non- un interlocuteur bien disposé à l'égard de la presse : « Les militaires des casernes ne nous sollicitaient presque jamais. On y allait que quand il y avait des changements de chef ou lorsqu'il y avait des prises d'armes [...] Il y avait le Capitaine X., il était bien » [jpeC].

On peut donc relativiser les stéréotypes sur le mutisme de « l'armée », en soulignant que plusieurs journalistes ayant eu à traiter de l'information militaire dans le passé citent le cas d'interlocuteurs prêts à coopérer avec la presse. L'absence de lien permanent -tant à travers la diffusion continue d'information que grâce aux relations avec un interlocuteur privilégié- semblait cependant un handicap majeur : il n'est pas impossible que ces difficultés relationnelles, qui se soldaient par un surcroît de travail important pour les locaux, tendaient à indisposer durablement les journalistes et à renforcer les préventions éventuelles à l'égard de l'institution. On notera également que pour un journaliste la culture du silence, voire du secret est une valeur totalement opposée aux principes professionnels, elle favorisait ainsi le soupçon : se taire c'est avoir quelque chose à cacher.

Aujourd'hui, les responsables de la communication sont connus des journalistes et apparaissent comme les interlocuteurs incontournables sur les sujets militaires locaux, ils sont aussi des portes d'entrée dans l'institution pour d'éventuelles demandes d'information : « Je les ai appelés après les attentats du 11 septembre pour savoir s'ils allaient être mobilisés pour des missions à Paris. Quand il y a un événement de l'actualité comme ça qui est censé concerner, nous on est plutôt demandeur » [jpeA].

Ainsi, dans les différentes villes, les journalistes identifient parfaitement les personnes concernées, leurs responsabilités, et les sujets qui relèvent de leur compétence. De même, en l'absence de spécialistes (chargés de communication), les journalistes ont remarqué des formes de « professionnalisation » de la part des responsables militaires ; ceux-ci répondent à leurs attentes, que ce soit par la capacité de ces responsables à « vulgariser » l'information militaire, et leur esprit d'ouverture et de transparence. Citons par exemple ce témoignage à propos de l'escadron de gendarmerie mobile de Châtellerault : « L'escadron, je ne connais pas le nouvel officier, je connaissais l'ancien. Ils étaient revenus du Kosovo. Je l'avais contacté pour savoir si je pouvais faire quelque chose sur eux. Je n'avais eu aucun problème, j'avais eu porte ouverte, c'est-à-dire que je pouvais parler aux gendarmes qui revenaient seul à seul si je le désirais, on ne m'a pas du tout fermé les portes. J'ai visité tout l'escadron, toutes les armes qui étaient entreposées, on m'a expliqué de A à Z le fonctionnement. Je pouvais poser toutes les questions, il n'y a pas eu de "maintenant on coupe le micro" » [jpeC].

D'après les différents témoignages, tous pensent que cette interface auprès des armées facilite les échanges et donc le travail. Le choix de ces intermédiaires est apprécié des journalistes qui parlent de personnes « sympathiques », « ouvertes », « qui ont un bon relationnel avec les médias ». Ils sont identifiés comme « des spécialistes de la communication au sein de l'armée qui n'étaient pas en poste il y a 15-20 ans » [jpeA].

Considérés en général comme de bons professionnels, leur maîtrise de tous les aspects du travail de communication est quelquefois rapportée à une formation incomplète voire à l'absence de formation spécifique : « Je ne sais pas s'ils reçoivent une formation en lien avec la communication. Je pense que ce serait bien qu'ils aient des stages par exemple dans des rédactions ou dans des services d'agences de presse ou d'attachés de presse pour voir comment on y travaille. Ou alors si des attachés de presse veulent devenir militaires... mais je pense que ça doit être beaucoup plus rare et si c'est le cas, c'est une aubaine pour la

caserne qui les accueillent » [jtr]. D'autres sont certains que les militaires « sont formés à la communication au sein de l'armée. Ils ont une formation à la presse écrite et audiovisuelle. Le chargé de communication de l'ESAG m'avait affirmé qu'il avait fait des stages à Lille » [jpeA] ; « Ils ont un officier qui est chargé de la communication, un capitaine avec qui on a d'excellentes relations [...] Je pense qu'ils l'ont choisi parce qu'il avait un bon contact mais qu'il n'a pas suivi de formation comme au service com de la mairie » [jpeA].

Un journaliste du *Courrier de l'Ouest* se souvient d'avoir été sollicité par le génie dans les années 1993-94 pour animer des sessions de formation pour des capitaines et des lieutenants qui « étaient complètement tétanisés devant le journaliste [...] On a vu des gens durant ces stages-là qui étaient totalement incapables de répondre à la moindre question du genre votre âge, vos compétences ou que faites-vous dans l'armée ? Alors qu'ils auraient été efficaces avec une batterie antichar dans les mains [...] La présence seule du journaliste les paniquait... » [jpeA].

Encore une fois, le passé est sollicité pour souligner l'ampleur des changements.

2. Le journaliste face à ses sources

Pour comprendre le rapport des journalistes aux sources militaires il convient de distinguer deux cas :

- le cas de l'information institutionnelle telle qu'elle est aujourd'hui produite par des professionnels et qui peut prendre des formes diverses mais procède le plus souvent d'une démarche volontariste de la part de l'institution,

- celui bien particulier de la gendarmerie lorsqu'elle est amenée, à travers son action, à devenir la source principale d'information pour tout ce qui concerne la rubrique « faits divers » des journaux locaux.

On retrouverait ici deux types de fonctions journalistiques distinguées par Jeremy Tunstall²⁶² qui différencie les *processors* (affectés au traitement d'une information produite par d'autres) et les *gatherers* (spécialisés dans la collecte de l'information et fréquentant le terrain).

²⁶² J. Tunstall, *Journalist at work*, Constable, Londres, 1971.

Dans une rédaction locale, ces fonctions sont exercées tour à tour par un même individu²⁶³ en raison de la faible spécialisation.

Il ressort de notre enquête que l'information militaire officielle est transmise suivant les moyens suivants :

- par fax ;
- par téléphone ;
- par conférences de presse.

Mais chaque journaliste n'insiste pas de la même façon sur le même canal de transmission utilisé.

Presse écrite	Radio	Télévision
<p>1. FAX : calendrier mensuel des dates pouvant intéresser les journalistes avec les événements qui s'y réfèrent</p> <p>2. TELEPHONE : chaque jour à la gendarmerie</p> <p>3. CONFERENCE DE PRESSE avec remise de dossier de presse</p>	<p>1. TELEPHONE : notamment à la gendarmerie qui renvoie au chargé de communication de la Préfecture : très efficace</p> <p>2. FAX : communiqués de presse</p> <p>3. CONFERENCE DE PRESSE</p> <p>4. JOURNEE PORTES OUVERTES</p>	<p>1. FAX plus TELEPHONE</p> <p>2. CONFERENCE DE PRESSE</p>

Ces distinctions opérées, il semble toutefois que les appréciations portées sur la communication de l'institution sont évaluées en regard d'un certain nombre de caractéristiques communes, qui la différencie ou la rapproche de ses homologues institutionnels.

²⁶³ On peut aussi reprendre la distinction plus ancienne entre journaliste assis et journaliste debout. Sur ce clivage, cf. E. Neveu, *Sociologie du journalisme*, La Découverte, 2001, p. 47 et suivantes.

a. Les routines de la communication : l'alimentation du dispositif local d'information

Grâce à la présence des équipes chargées de communication au sein de l'institution, les journalistes reçoivent régulièrement des informations concernant l'institution militaire. Celle-ci est donc réellement devenue une source d'informations incontournable et indispensable. Le rôle du journaliste consiste à trier l'information pour sélectionner celle qui peut éventuellement lui sembler susceptible d'être rapportée au public. C'est lui qui va décider aussi de la forme que doit prendre l'écho qu'il donne (éventuellement) aux faits en fonction d'une hiérarchie implicite évaluant le poids de l'information dans le contexte global (nouveau, actualité, place disponible, etc.) : « C'est plutôt eux qui nous sollicitent pour tout ce qui est vie du régiment, alors on essaie de faire un peu la différence entre ce qui relève vraiment de la vie interne et puis qui n'est pas d'un intérêt majeur pour les habitants d'Angers et de la région. On va s'intéresser à ce qui est censé intéresser un public un peu plus large » [jpeA].

Alimenté en continu par la source institutionnelle, le journaliste intervient comme un filtre dans la chaîne de publicisation de l'information.

Une partie importante des informations ne paraîtra pas, mais jouera un rôle dans l'entretien des relations journalistes/institution militaire.

Au-delà, ce système fonctionne comme une veille par rapport à la vie de l'institution : une institution qui communique produit une hiérarchie des faits qui prépare le travail de sélection de l'information, anticipe sur le travail du journaliste et évite les « ratés » qui résulteraient de l'oubli d'une information majeure, toujours préjudiciables dans un contexte de concurrence médiatique souvent peu exacerbée, mais où l'exclusivité et les relations privilégiées en matière institutionnelle sont mal perçues par les professionnels.

Si, concernant l'actualité militaire locale, les fax et le téléphone sont évoqués par tous les journalistes, un seul parle de l'accès à un calendrier qui lui permet de se repérer et de choisir les sujets qui l'intéressent plus précisément. On peut supposer que, si la presse écrite a accès à ce calendrier, il en est de même pour la radio et la télévision. Un seul journaliste travaillant pour une radio mentionne l'envoi de communiqués de presse qui lui parviennent et lui permettent de réagir au plus vite.

Ce constat montre que chacun des journalistes (ou des médias) travaille de façon différente et n'accorde pas le même poids aux différents documents reçus. « Le fax, cela me suffit parce souvent les dossiers de presse sont trop volumineux. Quand je reçois un fax, je sais

en général qui est concerné et à quelle date se déroule l'événement. Je mets un coup de *stabilo* et l'inclus dans mon semainier. Mais il est nécessaire que ce fax arrive au bon moment et pas deux mois avant car j'ai d'autres sujets à traiter avant » [jtr].

Si, à partir des mêmes sources, les journalistes travaillent différemment, ils sont unanimes pour dire que « la plupart du temps, les militaires préviennent s'il y a un événement susceptible d'intéresser le public » [jrA].

b. Les rapports presse/gendarmerie

Le cas des rapports de la presse locale avec la gendarmerie²⁶⁴ est particulier. Il est fondé sur l'articulation d'une routine (le coup de fil ou la visite quotidienne à la gendarmerie pour connaître l'actualité des faits divers sur un secteur donné), et la connaissance de faits qui tout en restant souvent répétitifs et professionnellement classables dans des catégories bien repérées (accidents, incendies, homicides, suicides, etc.), comportent pour le journaliste une part d'incertitude quant à l'ampleur du traitement dans le journal.

Les faits divers sont une partie non négligeable du contenu des journaux locaux. Ils constituent bien souvent pour les petits villages la seule information véritablement liée à l'actualité par rapport à des événements de la vie locale souvent récurrents et/ou institutionnalisés. Pour un chef de rédaction locale (presse écrite) c'est sur ce type d'information que se joue véritablement la concurrence entre quotidiens locaux ; la mythique « chasse au scoop » -au sens originel d'exclusivité- retrouverait ainsi dans ce domaine une réalité : « les faits divers, c'est ce qui est le plus vendeur. C'est quelque chose qui marche si on a le contact » [jpe].

Le lien de proximité qu'entretient la presse écrite locale avec son public passe en grande partie par ce type d'actualité. C'est ce qui explique les contacts quotidiens entre la presse et la gendarmerie et la volonté d'entretenir les meilleurs rapports avec cette institution : « Moi, ce que j'avais fait, c'est que j'avais eu la subtilité d'embaucher, comme correspondantes dans mes communes, uniquement des femmes de militaires. J'avais à peu près dix-sept correspondants quand j'étais à Château-du-Loir, et sur un rayon de cinquante km il devait y avoir quatre ou cinq brigades, et dans chaque brigade j'avais une informatrice qui était la femme d'un gendarme » [jpeA].

²⁶⁴ Nous excluons ici l'école et la gendarmerie mobile de Châtelleraut pour les raisons mentionnées plus haut.

Les faits divers ne constituent plus comme autrefois une spécialité professionnelle à part entière à l'intérieur du journal du fait des restructurations et des compressions de personnel qui ont touché la presse locale : « les gendarmes sur les faits divers, on a des relations quotidiennes avec eux. La tournée d'aujourd'hui n'a rien à voir avec la tournée d'il y a quinze ans. Il y a quinze ans, le gars qui faisait la tournée, il ne faisait que ça. On allait dans toutes les gendarmeries. [...] Il y avait un spécialiste de faits divers » [jpeC].

La polyvalence nécessaire aujourd'hui dans les rédactions est un phénomène structurel²⁶⁵ que les localiers les plus anciens voient comme un changement nuisible à la fois à la qualité de leur travail, en terme de résultat final (il en résulte une connaissance moins approfondie des domaines à aborder et des articles moins « fouillés ») que du point de vue de l'entretien d'un rapport professionnellement fructueux avec les sources.

Les faits divers²⁶⁶ semblent, aux dires des plus anciens journalistes, un type de sujets peu susceptibles de séduire les jeunes professionnels, ils demandent pourtant, souligne un responsable de rédaction, malgré leur aspect banal et souvent raillé (« la rubrique des chiens écrasés »), certaines qualités journalistiques : exactitude par rapport aux faits, à l'enquête, aux procédures, aux rôles des protagonistes et aux sources (enquêteurs, magistrats, etc.), les affaires à traiter sont parfois délicates : « Ce [les gendarmes, n.d.a.] sont vraiment nos interlocuteurs pour les faits divers. Globalement, c'est de plus en plus difficile, j'interprète ça un peu comme un surcroît de méfiance à l'égard des journalistes. La tendance, avec les collègues des autres départements, c'est que globalement, c'est de plus en plus difficile. On a des rapports cordiaux. Il ne faut pas confondre [avec la] difficulté d'accès à l'information, mais c'est vrai que c'est toujours difficile. Je crois que déjà il y a une méfiance, je pense que l'on peut faire remonter ça à l'affaire Grégory, et puis il y a aussi une réaffirmation un peu du pouvoir judiciaire, donc les gendarmes renvoient vers le magistrat instructeur en disant "nous on a rien à dire, voyez le parquet, secret de l'instruction", donc ils ne disent rien » [jpeA]

²⁶⁵ Le passage aux trente-cinq heures hebdomadaires dans les rédactions a -selon les responsables de rédaction rencontrés- amplifié encore le phénomène : le cumul de journées de congés a pour conséquence l'absence parfois longue de celui qui est identifié comme le « spécialiste » d'un domaine, et impose parfois qu'un sujet soit confié à un journaliste peu au fait des enjeux d'une question.

²⁶⁶ Rappelons la définition qu'en donnait Roland Barthes (*Essais critiques*, Seuil, 1964, rééd. Points Seuil, 1981) : « Le fait divers procéderait d'un classement de l'inclassable, il serait le rebut inorganisé des nouvelles informes... désastres, meurtres, enlèvements, agressions, accidents, vols, bizarreries, tout cela renvoie à l'homme, à son histoire, à son aliénation, à ses fantasmes, à ses rêves, à ses peurs... »

; « Au niveau des petits accidents, les gendarmes nous donnent les infos mais pour tout ce qui est enquête, c'est le parquet. Eux, [les gendarmes, n.d.a.] quand vraiment l'enquête est ficelée, quand c'est terminé, quand les gens sont déférés, ils nous donnent les infos mais autrement on a un peu de mal » [jpeC].

Par rapport aux gendarmes, le localier se trouve dans une situation déstabilisante, le rapport de force entre les sources et le localier joue habituellement en faveur de ce dernier, et il peut le plus souvent présenter son rôle comme celui d'un arbitre entre des institutions ou des individus demandeurs d'espace dans le journal, et les intérêts de celui-ci. En revanche, la perception d'une domination par la source est clairement soulignée dans le cas des rapports avec la gendarmerie.

« Les gendarmes ont plus à perdre à communiquer que les militaires²⁶⁷ parce qu'ils sont quand même plus sur le terrain, ils sont amenés de par leurs fonctions à lutter contre la délinquance et la petite criminalité, et ça peut arriver qu'ils dérapent eux aussi, comme dans la police. Donc pour eux, c'est plus délicat de communiquer sur des bavures ou tout ça. Tandis qu'un militaire, à moins qu'il y ait un jeune qui se suicide ou n'importe quoi, il n'y a pas d'agression, ils ne sont pas liés aux faits divers. Pour les faits divers, qu'est-ce qui fait que l'on n'a pas l'information au départ, c'est que l'enquête s'ouvre. Et puis les gens sont un peu stressés parce qu'il y a eu mort d'homme ou il y a eu un accident, il y a une petite effervescence, et puis il faut garder son calme » [jpeA].

Le rapport avec la gendarmerie est donc moins pour le journaliste un rapport à une institution communicant pour son propre compte qu'un rapport à l'information. Cependant, inévitablement l'un conditionne l'autre. Le journaliste a besoin à la fois d'une information officielle, qu'il peut éventuellement -quoique de façon plus complexe- obtenir par d'autres sources (pompiers, magistrats, confrères, etc.), que d'éléments factuels complémentaires qui l'aident à construire son récit. C'est ce qui explique que le journaliste exprime plus ou moins explicitement, par rapport aux gendarmes, des attentes multiples et que les journalistes, lorsqu'ils évoquent les rapports qu'ils entretiennent avec les gendarmes, insistent sur la nécessaire régulation des rapports qui se produit lors d'un fait particulier, ou plus banalement, grâce à la fréquentation régulière des gendarmes : « Les gendarmes, ils ont appris à communiquer. On peut dire que depuis sept-huit ans, il y a dans toutes les compagnies une cellule information. Il y a deux choses qui se font dans le métier de journaliste, il y a la cellule information qui te donne

²⁶⁷ Notre interlocuteur angevin distingue ainsi la gendarmerie du génie.

l'information et il y a des sympathies qui se créent au fil des liens » [jpeA] ; « Moi je n'ai jamais connu de portes fermées à la gendarmerie. D'abord parce que le travail de presse quotidienne c'est d'aller sur le terrain, de rencontrer les gens et de les rencontrer tout le temps. Et puis Châtellerauld c'est tout le temps ça, on se croise dans la rue, parce qu'ils ont mis leurs enfants à l'école où sont les miens, donc c'est un métier de contact. Ce n'est pas la presse nationale où il y a de la distance. [...] on n'a pas de rapports extra-professionnels, mais je les croise dans la rue quand même et ça, ça aide à définir un rapport de confiance. On les voit tous les jours. La tournée c'est un rapport tous les matins, on se voit dix minutes, est-ce qu'il y a quelque chose, on parle. Il n'y a jamais eu de dérapage. C'est une question de confiance. Si on joue au con, vous m'avez dit de ne pas le dire tout de suite et que le lendemain on balance l'info... On n'a jamais fait ça donc ils voient très bien qu'on est des gens de parole » [jpeC].

Cette « domestication » de la source prend des formes différentes en fonction des situations et des interlocuteurs que nous avons rencontrés, cependant on peut repérer deux constantes.

D'une part, tous les journalistes en contact avec les gendarmes citent dans leurs entretiens au moins un exemple mettant en valeur leur compréhension du travail des gendarmes²⁶⁸ : « ...moi j'ai fait longtemps la rubrique justice sur des enquêtes judiciaires [...] ce qui joue avec un gendarme, lorsqu'il te file un tuyau, une information, c'est le capital de sympathie qu'ils ont à ton égard. S'il sait que tu es un journaliste réglo, que tu fais bien ton travail d'information, moi ça m'est arrivé sur des affaires criminelles où je savais ce qui s'était passé, que j'interpellais l'enquêteur, mais il me disait " attends, il faut encore que l'on mette encore un mec au trou, laisse-nous vingt-quatre heures, et je te promets que l'affaire après on te donnera les trois ou quatre détails qui te manquent ", toujours ils ont tenu parole, les flics c'est pareil. Pour des affaires plus serrées comme ça, les affaires criminelles, il y a un capital de sympathie qui joue avec le journaliste. Si le gendarme ne connaît pas le journaliste, il ne dira rien. C'est une relation de confiance » [jrA].

D'autre part, ces exemples renvoient dans le récit qu'en font les journalistes à un sens civique et moral qui prime les valeurs ou les impératifs professionnels : « Si jamais on a ici un "fait divers" important dont on a connaissance, je connais le commandant de la compagnie qui avait à chaque fois la même approche. C'est-à-dire, on va les voir, on leur dit, voilà, on sait qu'il y a ça, en général, il ne peuvent pas le nier parce

²⁶⁸ On ne sera pas surpris que les journalistes citent des exemples du même ordre pour illustrer leurs rapports avec les policiers dans des affaires similaires.

qu'en même temps un fait divers ça se voit. On s'est toujours bien entendu avec eux pour avoir l'information qui "intéressait" le lecteur, sans donner aussi des détails qui pourraient gêner ou nuire à l'instruction. On n'est pas idiot. On va dire ce qui s'est passé, sans rien cacher, enfin sans cacher les choses principales, mais on ne va pas non plus dévoiler des secrets qui pourraient nuire à l'instruction ou à la suite de l'enquête systématiquement et à juste titre d'ailleurs qui nous fermerait les portes de la gendarmerie définitivement » [jpe].

Les localiers soulignent à long terme (le don et le contre-don sont espacés dans le temps pour ne pas sembler relever du donnant-donnant) les bénéfices qu'ils peuvent tirer de ce type de coopération et d'échanges.

Un seul journaliste rencontré donne un exemple de transaction identifiée comme telle : « Si on veut qu'[on] nous donne des affaires, il faut aussi faire un sujet qu'elle nous propose. [...] Ça fait un an, par exemple, qu'on nous propose un sujet [...] et on n'a toujours rien fait. [...] Je pense que si on le faisait, ce n'est pas que les militaires nous donneraient plus d'affaires mais ils se diraient qu'il y a une répartition plus équitable. C'est du donnant-donnant et un travail à double sens » [jtr].

La position dominée est ainsi souvent relativisée, elle est parfois décrite comme relevant de la reconnaissance mutuelle : « je me souviens, il y avait, le commandant Z., son fils il est avocat ici à Angers, on s'était pris parfois, on était tous les deux teigneux, donc quelque fois ça chauffait entre nous deux, mais on se respectait. Ses hommes lui disaient il y a Y [nom du journaliste interviewé] qui nous pose cette question, Z. répondait c'est pas la peine de raconter des bobards, il le saura alors dites-lui » [jpeA].

Cet échange de services ne fonctionne pourtant qu'en veillant à maintenir la valeur de ce service. Cela peut porter sur l'exactitude des faits (« parfois ils peuvent peut-être être mécontents d'un traitement, si par exemple on a dit que c'était la police alors qu'ils [les gendarmes, n.d.a.] sont intervenus, rien de très grave, mais on y fait attention » [jpeC]) et le langage technique (« si vous mettez par exemple que les gendarmes ont "mis en détention" la fois d'après ils ne vous disent plus rien. Un gendarme il ne met pas en détention, c'est le magistrat, ils ont l'impression qu'on se fout d'eux » [jpe]) ; la valorisation de l'intervention et l'hommage appuyé rendu à l'action menée (un journaliste [jpe] a par exemple utilisé dans un récent article l'expression "une affaire

magistralement bouclée en 24 heures” dans le but de « faire plaisir » aux gendarmes locaux qu’il connaît bien).

3. L’information militaire : une information comme les autres ?

a. Une source fiable

Il a paru nécessaire pour analyser le rapport aux sources de les lier à la nature des informations portées à la connaissance du public, par l’intermédiaire du journaliste [Cf. *supra*]. Cependant, les entretiens font ressortir des caractéristiques communes à l’institution militaire quelles que soient par ailleurs les différences entre les missions assumées par les différentes composantes militaires sur le terrain. Ainsi, les avis de nos interlocuteurs locaux se rejoignent pour évoquer, par-delà les différences, mais aussi par-delà les circonstances (de la banale prise d’arme au déplacement à l’étranger pour accompagner des troupes en mission) ou le type de communication (de la routine de la communication institutionnelle à la communication de crise), la fiabilité et l’efficacité et le sérieux de la communication de l’institution militaire : « comme j’ai travaillé en milieu rural, j’entretenais pas mal de relations avec les gendarmes parce que lorsque l’on est journaliste isolé avec un département, moi je savais qu’il valait mieux se mettre avec les militaires qu’avec les secrétaires de mairie, pour une histoire d’exactitude. Donc c’est bien, parce que pour tes sources, si un militaire déclare ça, c’est que c’est vrai » [jpeA].

Cette fiabilité est vue comme un atout de la communication militaire. Elle est très souvent croisée avec le paramètre de la « transparence » de l’institution. Un journaliste salue « l’effort que l’armée réalise (à travers sa communication, n.d.a.) car c’est vraiment un effort de transparence » [jpeS].

Les journalistes ont été amenés à tester, en situation de crise, la fiabilité globale de la communication militaire. Ils livrent dans les entretiens des exemples qui montrent que l’ouverture de l’institution militaire vers l’extérieur a été implicitement suspectée par les locaux d’être une tentative de manipulation. Les journalistes ont porté une attention particulière à d’éventuels hiatus entre un discours officiel et la réalité du terrain : «... sur le terrain, on a deux sortes d’informateurs, on a l’information officielle et l’information de base. Ce qui est étonnant chez les militaires c’est qu’elle est identique. Il y a une certaine franchise de ton » [jpeA].

Là encore, ce sont les journalistes les plus âgés qui mettent l'accent sur quelques situations qui ont amorcé la relation de confiance qu'ils ont à l'égard de la source militaire : « Moi, comme je m'en occupe depuis longtemps, les militaires, ils ont été pas mal emmerdés avec l'objection de conscience, où ils avaient des objecteurs qui entamaient des grèves de la faim. Il y avait aussi le mouvement dans les armées, le collectif des soldats [en 1980 selon notre interlocuteur, n.d.a.]. En fait c'est marrant, parce que l'esprit militaire, moi je pense que quand ils ont une contestation chez eux, c'est peut-être une forme de respect mais ils essaient de crever l'abcès tout de suite, ils essaient d'apporter des réponses, ils ne tournent pas en rond. Moi, quand j'ai appelé le colonel, il disait "oui j'ai un collectif de militaires, ils n'ont pas mangé parce que c'était dégueulasse et tout, bon, ah ! C'est vrai que j'ai dit au cuisinier de faire meilleur. Maintenant les jeunes, ils peuvent venir dans mon bureau s'expliquer." Bon, je ne sais pas après ce qui se passait au niveau des sanctions. Maintenant, il n'y a plus de trouille. Mais sur les collectifs de soldats, c'était plus nuancé quand même parce que c'est surtout l'extrême gauche qui venait noyauter ces choses-là » [jpeA].

« Moi, je me souviens d'avoir appelé l'école de cavalerie pour un bizutage qui s'était mal passé où un jeune avait été défenestré, la communication s'est faite correctement » [jpeS].

« ... il y a quelques années, en Bosnie, un angevin avait trouvé la mort en combattant. Il y a 10 ans, on n'aurait pas eu son identité et on aurait eu toutes les peines du monde à trouver l'info. On n'avait pas les moyens de vérifier les informations que l'armée nous donnait. La seule solution possible était de mentionner : selon l'armée, parce qu'il était impossible d'obtenir les informations basiques : comment cela c'était passé. [...] Aujourd'hui encore, les événements concernant les accidents d'appelés par exemple, sont des éléments que l'armée a du mal à communiquer et mettre au clair » [jpeA].

Le témoignage d'un journaliste accompagnant des soldats au Kosovo résume assez bien les caractéristiques de la communication militaire telles qu'elles sont perçues par les locaux : « Ils ont fait un programme aux petits oignons, heure par heure pendant cinq jours, il y avait tous les gens à rencontrer, les noms, les temps, c'était... militaire » [jpe].

b. Une information banalisée ?

Ces appréciations globalement positives s'inscrivent dans le cadre de l'ouverture de l'institution militaire au monde extérieur qui a considérablement enrichi la « matière première » dont dispose le

journaliste. La différence avec la période antérieure, analysée par les locaux comme une période de fermeture, c'est la possibilité offerte de pouvoir disposer de façon complémentaire, en premier lieu d'une information de base sur laquelle la journaliste peut s'appuyer (issu des spécialistes en communication, sous l'aspect formel d'un dossier de presse par exemple, ou grâce à une conversation avec l'officier information communication), et en second lieu d'avoir la liberté de la compléter en fonction des besoins journalistiques (renouvellement et originalité de l'angle en particulier).

La possibilité de formuler des demandes, de rencontrer des interlocuteurs divers, de transformer une information institutionnelle en exemple vécu est interprétée comme un changement considérable de l'état d'esprit des militaires : « ...sur une opération, avant, il y a dix ans, on nous préparait toujours les témoignages. Ça veut dire qu'on disait : nous on aimerait bien qu'un militaire témoigne de ce qu'il allait faire en Bosnie, on nous disait "allez donc voir le caporal R.", donc on savait très bien que le caporal R. avait été briefé. Tandis que maintenant, on nous dit, "Ah bon vous voulez communiquer avec quelqu'un, très bien", on est plus libre comme ça » [jpeA] ; « Mais pour avoir un peu de témoignage on va toujours chercher à avoir un témoignage d'un militaire de base et eux, ils sont obéissants, ça nous fait pas forcément vibrer. Le discours va être un peu stéréotypé, ils vont expliquer leur mission, point final, sans état d'âme. Ce sont des témoignages sans état d'âme apparent » [jpeA].

Quatre de nos interlocuteurs s'étant déplacés en opération extérieure soulignent la liberté dont ils ont pu bénéficier alors même que le cadre dans lequel ils évoluaient leur semblait propice à un contrôle de leur travail : « on rencontrait tout le monde, on côtoyait tout le monde, le soir on était au milieu de huit cents militaires. J'étais avec des militaires de base, on a pu parler très librement [...] ils ne nous ont rien caché. On a rencontré des soldats qui n'étaient pas les soldats qu'on nous désignait » [jpe].

Et, si des limites sont encore quelquefois soulignées, ce n'est pas pour renvoyer aux stéréotypes d'une culture militaire du silence, c'est pour considérer qu'elle fait partie intégrante de la relation professionnelle aux sources : « Nous, sur le terrain, disons que c'est pas les gens les moins communicants, et c'est pas les gens les moins difficiles à communiquer. Moi j'ai eu affaire à bien d'autres difficultés à communiquer que les militaires. C'est béton les militaires. Et lorsque l'on voit qu'il y a une petite faille, ils s'expliquent toujours. Enfin maintenant, comme tout le monde, le militaire peut te mener en bateau et te dire un truc, à toi de savoir s'il te mène en bateau et dans ce cas-là de lui reposer

la vraie question. » [jtl] ; « Ce qu'on peut dire, c'est que quand ils ont des choses à cacher ou qu'ils ne veulent pas les divulguer, secret professionnel pour l'armée, ou secret industriel pour une entreprise, ils n'en font pas état » [jrA].

Enfin, c'est l'efficacité globale de l'organisation qui est soulignée :

« Si je devais refaire un papier sur le nombre total de militaires à Angers, leur poids économique, les budgets de l'ESAG d'une part, et du 6^e régiment d'autre part, etc., je suis sûr d'obtenir ses informations dans les vingt-quatre heures » [jpeA], « Ils sont très au fait de tout ça. Ils savent très bien qu'ils doivent résumer au maximum l'intervention de leur général ce qui n'est pas forcément très facile. Ils y parviennent assez bien et ce qu'ils font est de très bonne qualité » [jpeA] ; « Au niveau de leur communication, ils sont aussi professionnels. Ce qui est bien avec les militaires, c'est l'exactitude. On n'attend pas, on arrive et il y a tout ce qu'il faut. Ils ne sont pas avares de détails » [jtl].

Le professionnalisme a contribué à banaliser l'information militaire (elle n'est plus rare, elle est facile d'accès, elle est formatée au même titre que celle des autres institutions locales et comparée à elles). Mais les besoins d'informations diffèrent selon la nature des médias. La télévision (télévision locale à Angers, les antennes de France 3 pour les trois sites) possède moins de temps et d'espace pour transmettre l'information locale et délaisse les informations récurrentes, alors que la radio et la presse écrite disposent de colonnes ou de rubriques quotidiennes. La demande n'est donc pas la même notamment en terme d'images : la télévision peut « faire passer » un sujet qui possède des enjeux économiques ou politiques à condition qu'il puisse être illustré par de nombreuses images. La presse écrite peut se contenter d'une illustration alors que la radio a besoin le plus souvent d'une interview. Les besoins journalistiques varient donc suivant leur support et expliquent sans doute pour une grande part les perceptions différentes selon les médias, de l'adéquation de l'information fournie aux besoins spécifiques du média. Cela renvoie aussi à une ligne éditoriale, du journal, qui valorise un type d'information plutôt qu'un autre, quelle que soit par ailleurs la source institutionnelle, et cela explique, *in fine*, des retombées différentes dans les médias locaux.

B. Les règles du jeu

Les rapports à l'institution militaire, tels que les décrivent les journalistes, font la part belle à la relation personnelle avec les représentants de l'institution, la connaissance de responsables (chef de

corps, chargé de communication, etc.), et éventuellement la connaissance d'un domaine particulier dont ils ont la charge (éducation, justice, armées, etc.). Quelle que soit par ailleurs l'importance de ce « facteur humain » (cf. *supra*), ils ne prennent sens que dans le cadre d'une relation réglée avant par un certain nombre d'impératifs professionnels.

L'existence d'une « profession de journaliste » comme un ensemble identifiable grâce à de multiples indices objectifs (existence d'un code moral -la déontologie, reconnaissance juridique- loi du 29 mars 1935, instances de représentation corporatiste -syndicats, formations reconnues par la profession- école de journalisme, etc.), tend à faire croire que la profession constitue un bloc homogène partageant les mêmes valeurs et le même mode de relations professionnelles à l'environnement. En réalité, de multiples clivages traversent l'espace professionnel, articulant les pratiques à des types de médias (presse écrite, radio, télévision), des types de postes et de contenus (actualité « chaude » ou magazine par exemple), et des facteurs conjoncturels (concurrence plus ou moins exacerbée dans un espace donné entre médias du même type).

La couverture médiatique locale obéit ainsi à un certain nombre de règles particulières, implicites ou explicites, qui conditionnent son rapport à une institution aujourd'hui productrice d'information telle que l'institution militaire.

1. La primauté des impératifs professionnels

Quelles que soient, par ailleurs, les divergences d'analyse ou les angles spécifiques d'étude de la question, les différents courants sociologiques mettent en avant l'importance de principes de fonctionnement qui, tout en étant spécifiques à la profession, la rapprochent par leur existence même de beaucoup de pratiques professionnelles dont le fonctionnement routinisé garantit au quotidien la pérennité de la production²⁶⁹.

Cette réalité est en rupture avec la vision spontanée d'une profession principalement conditionnée par une fonction ou un rôle

²⁶⁹ Citons, sans prétention d'exhaustivité, les études historiques qui montrent l'importance de ce processus dès la naissance de la profession au XIX^e siècle (M. Palmer. *Des Petits journaux aux grandes agences, Naissance du journalisme moderne*, Aubier, 1983 ; T. Ferenczi., *L'invention du journalisme en France. Naissance de la presse moderne à la fin du XIX^e siècle*, Plon, 1993), les études spécifiques d'un produit (A. Mercier *Le Journal télévisé*, Presses de Sciences-Po, 1996) ou d'une fonction spécifique dans un média (Jacques Siracusa, *Le JT, machine à décrire. Sociologie du travail des reporters à la télévision*, INA/De Boeck Université, 2001).

social (« faire savoir », éclairer sur des enjeux majeurs) qui ferait du journaliste en général un acteur ayant une responsabilité et un devoir particulier, qui lui laisserait une marge de manœuvre très importante dans le choix des sujets comme dans le mode de traitement.

Cette tendance à banaliser la profession est cependant nuancée par le poids particulier du domaine dans lequel elle s'exerce. « L'emprise du journalisme » telle que l'a analysée Pierre Bourdieu²⁷⁰, met l'accent sur « l'emprise que les mécanismes [du] champ journalistique [...] exercent, *d'abord sur les journalistes* (et les intellectuels journalistes), et ensuite, et en partie à travers eux, sur les différents champs de production culturelle... »²⁷¹ Elle renouvelle la question du « pouvoir des médias » en insistant sur l'importance des mécanismes à l'œuvre, plus que sur une hypothétique capacité de ceux-ci à décider de façon volontariste de produire des effets sur leur public²⁷².

Il est donc nécessaire de comprendre comment dans une fraction du « champ journalistique » -ici l'espace local- les mécanismes professionnels fonctionnent et s'articulent par rapport « l'émetteur institutionnel » qu'est l'institution militaire.

a. La presse locale et son rapport à l'information

La presse locale a connu, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, un certain nombre de transformations qui permettent en partie d'expliquer le rapport qu'elle entretient aujourd'hui à l'information et plus largement à son environnement.

En premier lieu, sur une longue période, la diminution du nombre de titres pour un tirage global équivalent souligne le phénomène de concentration qui a pour corollaire une moindre concurrence entre les titres : les territoires de la presse locale sont aujourd'hui bien établis et l'évolution à venir passera plus par des phénomènes de rachat de titres et des démarches relevant du marketing que par le lancement de nouveaux titres ou à travers des stratégies journalistiques agressives.

En second lieu, on notera la disparition progressive de la presse locale d'opinion au profit d'un petit nombre de titres peu partisans bien implantés sur leurs territoires respectifs.

Ces éléments ont eu pour conséquence la transformation des journaux locaux en supports faisant une large place à une information locale dépassionnée (information de proximité, information pratique et

²⁷⁰ P. Bourdieu, *Sur la télévision* suivi de *L'emprise du journalisme*, Liber éditions, 1996.

²⁷¹ *Op. cit.*, p. 80., souligné par l'auteur.

²⁷² Pour un approfondissement de cette question spécifique, Cf. G. Derville *Le pouvoir des médias. Mythes et réalités*, Puf, 1997.

de service, partie magazine) et réservant à l'actualité politique et générale (nationale et internationale) une place très réduite.

Les nouveaux médias locaux arrivés plus récemment (télévision régionale dans les années 70, radios dans les années 80, télévision locale un peu plus tard) se sont implantés en imitant peu ou prou les « recettes » et le modèle de la presse écrite (avec souvent moins de moyens).

Ainsi, le travail du journaliste local s'inscrit dans un contexte en grande partie apaisé souligné par de nombreux auteurs : « incontestablement [le journaliste local] se sent fortement décalé par rapport aux pratiques, aux structures et aux ambitions de l'information politique et générale²⁷³ ».

Les sujets traités sont souvent récurrents et ne varient éventuellement que grâce au renouvellement de l'angle choisi pour les traiter. La fonction du journaliste local ne vise pas le dévoilement ou la critique : « Evidemment les militaires disent ce qu'ils veulent mais de notre côté, on ne cherche pas à avoir un scoop. Ce qui nous intéresse, c'est d'informer les angevins. [...] De toute façon s'ils ne veulent pas donner l'information, ce n'est pas la peine d'insister » [jrA].

Les rares cas d'escarmouches avec les représentants de l'institution militaire concernent des aspects marginaux : à Saumur le localier du *Courrier de l'Ouest* n'a pas pu, du fait du refus de l'institution, faire un sujet sur le devenir des gradins utilisés pour le Carrousel. C'est plus en terme de limites éventuelles (et comprises comme telles par les localiers) qu'est pensé le traitement de l'information : « On ne sait pas forcément quand les soldats partiront au ou reviendront du Kosovo, par exemple. En fonction des événements nationaux et internationaux, on décroche le téléphone et on se renseigne auprès de l'armée » [jpeA].

Les journalistes insistent donc bien sur le fait qu'il leur appartient d'approfondir ou non le sujet en fonction de l'intérêt qu'il représente pour le public. Se pose alors la question fondamentale de l'intérêt d'une information, mesuré souvent à l'aune de critères personnels autant que professionnels : « Quand ça m'intéresse, je me dis que ça peut intéresser d'autres personnes de savoir, par exemple, comment on fabrique des mines avec des boîtes de cirage... » [jpeA] ; « c'est aussi intéressant de savoir qu'il y a deux cents, trois cents angevins qui sont partis en mission et qu'ils iront bientôt en Afghanistan. Ça fait partie de l'information que l'on doit délivrer. Après, on sait très bien qu'elle n'intéresse qu'une partie

²⁷³ J.-M. Charon, *Cartes de presse*, Stock, 1993, p. 96.

des lecteurs seulement mais le journal est fait d'un ensemble d'articles destinés à en intéresser le maximum » [jpeA]²⁷⁴.

b. La presse locale et son rapport à la communauté

La dépolitisation de la presse écrite locale qui s'est produite dans les années 60²⁷⁵ l'a amenée à proposer un produit consensuel. Cela répond à des nécessités commerciales de deux ordres :

- les concentrations ont amené les journaux locaux à couvrir des territoires vastes aux clivages idéologiques variés, voire contradictoires,
- la rentabilité d'un titre oblige à s'adresser sur un même territoire à l'ensemble d'une population.

Il en résulte une approche qui tend à privilégier certains types d'information et de traitement. Le journalisme local mettrait ainsi en œuvre « moins l'acuité du sens critique, que l'attention, la capacité d'étonnement au regard de tout ce qui fait la vie d'une population et d'un territoire²⁷⁶... »

C'est ce qui explique que l'insertion dans le tissu local constitue une dimension non négligeable du métier. Elle passe par une fréquentation régulière des sources, l'entretien de réseaux dont la fonction est moins de procurer des informations originales que de permettre de rendre compte de l'activité sociale, au sens le plus large, de la communauté.

La prudence des localiers renvoie précisément à cette insertion qui joue à la fois comme une garantie de « remontée » des informations, et comme un « lien de subordination » d'autant plus fort que les sources sont pourvoyeuses de contenus et susceptibles de mesures de rétorsion²⁷⁷. Ce lien n'est naturellement pas à sens unique, ce qui permet de le relativiser, mais, une bonne insertion dans le tissu local multiplie souvent les liens et amène à tenir compte des multiples incidences que peut avoir le compte-rendu de la vie locale²⁷⁸.

De plus, la « circulation circulaire de l'information²⁷⁹ » fonctionne de façon particulièrement importante en local : les médias s'auto-alimentent et leur source extérieure est très souvent constituée par des informations qui ne parviennent aux médias que par des informations « originales » (qui auraient pour origine principale le travail de recherche

²⁷⁴ *Idem*.

²⁷⁵ Cf. J.-M. Charon, *op. cit.* p. 94.

²⁷⁶ *Idem*, p. 97.

²⁷⁷ Cf. sur le cas particulier des sources politiques locales J. Le Bohec, *Les rapports presse-politique*, L'Harmattan, 1997, notamment p. 27-28.

²⁷⁸ Cf. pour des exemples analysés très finement, C. Lemieux, *Mauvaise Presse*, Métailié, 2000, p. 183 et suivantes et 284 et suivantes.

²⁷⁹ *Op. cit.* p. 22 et suivantes.

d'un journaliste). Les médias locaux n'ont en effet ni le temps ni les moyens d'effectuer des investigations aux résultats incertains en terme de résultats journalistiques ; les lignes éditoriales de médias locaux excluent d'ailleurs toute notion de révélation et bannissent le « sensationnalisme ».

A contrario, le travail quotidien des journalistes locaux

impose, quel que soit par ailleurs le média²⁸⁰, une grande capacité d'adaptation aux différents sujets à traiter qui peuvent relever de domaines très divers impliquant des rapports avec des interlocuteurs de natures très différentes. Cette multiplicité des domaines de compétence combinée à une nécessaire rapidité d'exécution qui, au local, relève moins souvent de l'urgence de l'actualité que des conditions de travail des localiers, fait que les journalistes ont tendance le plus souvent à considérer favorablement les sources qui mettent à leur service un interlocuteur susceptible à la fois de fournir des informations spécifiques dans un domaine particulier, et de servir de recours pour recouper des informations ou les compléter.

De même, les « choix » en matière d'information, sont conditionnés en partie par une hiérarchie implicite de l'importance des différents acteurs de l'espace local. L'institution militaire, à travers ses implantations locales, représente un poids économique, humain, et social, elle est considérée par les journalistes comme un élément non négligeable de la vie locale et, par-là même, un sujet important pour les médias locaux. Il est impossible pour le journal local de faire l'économie d'un traitement de l'actualité militaire.

Le poids de l'information militaire est ainsi analysé par les localiers :

« Il y a une garnison relativement importante à Angers. C'est trois mille hommes au total, donc une population conséquente si l'on compte les épouses et les enfants ; l'ensemble représente environ huit mille personnes. Ce n'est donc pas anecdotique. C'est une vie, comme on suit la vie des associations. De ce point de vue-là, les militaires sont plus demandeurs que nous » [jrA].

« Il y a tout ce qui est vie de la collectivité militaire en tant que collectivité locale. On ne peut pas ignorer, à Angers, qu'il y a un régiment du génie et une école du génie, donc il faut en parler quand même parce qu'ils font partie de la ville. Ça fait partie de la ville, ça concerne des gens, ça fait vivre beaucoup de monde. Il y a aussi un établissement du

²⁸⁰ Cf. notamment pour les journalistes de la télévision locale P. Leroux, P. Le Grenu, « Une rhétorique du consensus ? Journalisme et journalistes dans une télévision locale » in C. Delporte (dir.), *Ville et information. Territoires méthodes, enjeux historiques*, C.H.E.V.I., Université François-Rabelais, Tours, 1999.

génie qui s'occupe, par exemple, de tous les travaux sur des bâtiments militaires de tout le Grand Ouest de la France. Même l'école du génie a calculé une année le poids qu'elle représentait à travers son personnel pour la vie économique locale, c'est énorme. [...] Il y a l'idée que le Génie remplit une fonction économique dans la ville, ce qui lui donne une importante place. Le Génie devient alors un référent au même titre que l'hôtel de ville » [jpeA].

« On a fait il n'y a pas très longtemps un gros dossier sur le développement de l'école de gendarmerie qui avait créé un cinquième compagnie. Donc, c'était un cap qui a été franchi qui est important pour l'école et qui est important pour la ville de Châtellerauld parce que cela amène des personnes en plus, donc plus de consommation etc... Donc là on a fait un dossier. [...] Les jeunes, ils sont très présents. Mais il y a aussi les personnes qui travaillent les cadres qui consomment, qui se logent à côté. Cela apporte énormément. Effectivement, s'il n'y avait plus d'école à Châtellerauld, cela ferait un très très très gros trou, des très très grosses pertes. La présence des militaires des gendarmes est une présence économique, on les remarque d'autant plus qu'ils apportent un dynamisme non négligeable dans l'économie locale » [jpeC].

Ces perceptions renvoient à la fois à la fois à l'institution militaire et à sa puissance (économique, sociale) locale, mais aussi à son importance comme public du journal. Si la presse locale se veut le « miroir » de la vie locale, c'est qu'elle joue un « rôle » de « vecteur d'unité et de reconnaissance »²⁸¹ d'une communauté.

2. Réception et traitement de l'information militaire

De l'avis des localiers rencontrés, l'institution militaire a aujourd'hui compris les attentes des journalistes et leur façon de travailler, ce travail de communication est comparable à celle des autres institutions locales privées et publiques²⁸².

²⁸¹ Selon les termes de J.-M. Charon, *op. cit.* p. 96.

²⁸² Il semble bien que l'on puisse sommairement identifier pour chaque type d'institution des étapes d'ouverture à l'extérieur. J. Le Goff (*Du silence à la parole. Droit du travail société, Etat. 1830-1989*, Calligrammes, 1985, spécialement pages 23-45) analyse la « fermeture » de l'entreprise privée : dans les années 1830-1880, l'usine est à l'époque comparable à la caserne, pour de multiples raisons (notamment juridiques), elle a été la première à s'ouvrir à son environnement. Concernant les collectivités locales, les municipalités ont été les premières à informer les administrés (Cf. G. Feyel. in C. Delporte (dir.), *op. cit.* p. 11-36) mais ce n'est que vers la fin des années 70 que la communication prend des aspects systématiques et professionnalisés, et seulement dans les années 80 que l'ensemble des collectivités se dotent d'outils de communication (Cf. P. Leroux « Le bulletin municipal :

a. L'adaptation de l'information militaire aux supports locaux

Si la professionnalisation de la source militaire joue sans conteste comme un aspect positif pour celle-ci en ce qui concerne les retombées globales dans les médias locaux, la question de l'intérêt journalistique à l'égard de cette information se pose. L'importance du traitement renvoie à des grilles professionnelles pour prendre connaissance des faits : « On n'a pas de manière de traitement différente pour la gendarmerie que pour un conseil municipal, on fait juste notre travail de journaliste. Si c'est un sujet qui mérite un développement, on développe. Si c'est un sujet qui mérite vingt lignes, ce sera vingt lignes et une photo. » [jpeC] ; [on a] « la même approche que pour les autres sujets. Quand il y a quelque chose d'intéressant à dire, on aborde le sujet » [jrA].

Comme nous l'avons vu dans l'étude des archives, les événements (cf. *supra*) de la vie militaire sont multiples et de différents ordres : certains sont routiniers et peu spectaculaires (prise d'armes notamment), d'autres, au contraire, sont plus exceptionnels. Ces opérations, dont l'existence se justifie par des considérations qui ne sont pas à l'origine d'ordre « communicationnel », s'ajustent par-là même plus ou moins aux attentes des médias locaux.

Les opinions sont sur ce point assez contrastées : les journalistes peuvent saisir l'opportunité pour rappeler la présence militaire dans la ville, mais cela n'a rien de systématique.

La répétition des événements (14 Juillet, 11 Novembre, etc.) ou des cérémonies (arrivée d'un nouveau commandant, prises d'armes, etc.) peut donner « l'occasion de refaire le point sur l'Ecole d'Application du Génie par exemple. C'est rappeler ce qu'ils font, là où ils en sont... C'est vrai qu'à la longue, on se répète mais des piques de rappel sont nécessaires. Et ce n'est pas parce qu'on connaît plutôt bien le sujet que le lecteur le maîtrise lui-même. Il y a d'ailleurs toujours du nouveau à dire » [jrA].

Les médias, comme la radio ou la télévision, s'intéressent moins, en général, à ces manifestations, pour des raisons techniques (pas de son, ou d'image) et en raison de leur aspect répétitif et très officiel, les journalistes ne vont les couvrir que si elles comportent un aspect exceptionnel (présence d'une personnalité de premier plan, circonstances

de l'information militante à la presse magazine locale », Actes du colloque *Les enjeux politiques et juridiques de la presse territoriale*, Editions du CNFPT, 2000). Le « retard » de l'institution militaire est relatif si on le rapporte également à des exemples locaux d'entreprises privées importantes n'ayant aucun contact avec la presse locale.

exceptionnelles, etc.). La presse écrite s'en tient le plus souvent à une photo légendée et un bref compte rendu.

Pour les journalistes ces sujets sont sans enjeux professionnels majeurs, ils peuvent être confiés en fonction des plannings à des journalistes débutants, c'est pour eux l'occasion d'un premier contact avec le milieu militaire local : « J'ai fait un stage d'été à *Ouest-France*, c'était à Rennes, et je "faisais" un changement de chef de corps. Je l'avais traité de façon très classique, c'était un papier local » [jpeA] ; « mon premier papier, c'était le 11 Novembre, c'était une prise d'armes, un traitement de type compte rendu' » [jpeA]. Un responsable de rédaction raconte qu'il assiste à ce type d'événements pour nouer ou poursuivre des contacts professionnellement utiles « Les prises d'armes moi j'y vais, vous avez le tout X réuni. On fait une photo/légende. Mais on revient avec dix, quinze infos. On rencontre le maire, le député, on rencontre des militaires. C'est là que j'ai appris qu'il y avait des angevins au Kosovo » [jpe].

Même un événement spectaculaire comme le Carrousel de Saumur (qui a connu sa dernière édition en juillet 2001) a progressivement cessé d'intéresser la presse. L'aspect spectaculaire n'a pas réussi à pallier la lassitude pour un événement répétitif. Le spectacle s'est essoufflé, d'autant « qu'il ne s'agissait pas d'une création de professionnels du spectacle mais d'une démonstration d'élèves officiers en fin d'année »²⁸³ de l'avis même des organisateurs.

Ces différents exemples montrent la contradiction entre l'aspect routinier de ces manifestations et la difficulté d'adapter ces événements récurrents aux attentes journalistiques locales. Rythmée par des événements obéissant à une logique interne (baptême de promotion, prestation de serment, etc.) ou externe (commémoration), l'institution militaire ne peut que marginalement bénéficier de retombées dans la presse pour de tels événements, *a fortiori* pour les écoles présentes sur les trois sites étudiés dont le calendrier est sans doute plus statique (rotation prévisible des promotions, déroulement en grande partie semblable des formations, etc.).

A contrario, nos interlocuteurs soulignent leur intérêt pour les aspects les plus innovants de la communication de l'institution militaire. Le compte rendu voire la participation à des opérations extérieures représente de l'avis de nos interlocuteurs un des éléments les plus intéressants et les plus novateurs. Il correspond aux attentes quel que soit le type de média. Pour les journalistes locaux il s'agit souvent d'un temps fort de leur vie professionnelle : la rareté de telles propositions,

²⁸³ Entretien avec le chargé de relations publiques du Carrousel de Saumur.

l'importance des moyens mis à leur service, et les possibilités journalistiques offertes sont mises en avant dans les témoignages : « Ils ont répondu exactement à notre question globale. Ils ont essayé de nous faire voir des angevins et surtout des situations intéressantes d'un point de vue militaire » [jpe].

Plusieurs journalistes soulignent cependant les difficultés liées à de telles propositions. L'absence prolongée des rédactions locales est en général difficile à planifier et souvent critiquée par leur hiérarchie, ils font état de l'obligation qu'ils ont eue de prendre des jours de congés personnels pour faire ce travail dont « l'exotisme » et l'aspect « aventureux » devait compenser la perte de congés. Bien que rappelé par nos interlocuteurs, cet aspect est relativisé tant de telles propositions sont rares et gratifiantes.

Par ailleurs, l'avis porté sur de telles opérations de communication est très positif et distingué nettement des propositions émanant des acteurs économiques. Sollicités de temps à autre par des entreprises (notamment dans le domaine de la grande distribution) des responsables de rédaction ont une attitude de rejet pour ce qu'ils considèrent comme de la publicité déguisée et des formes assimilables à de la corruption. De même, les volontés d'instrumentalisation du journaliste sont rejetées, les discours anticipant sur les possibilités de traitement décrédibilisent la source.

L'information militaire n'est acceptable que si elle a une forme qui ne la présente pas comme une publicité déguisée pour l'institution. « Le ton se veut informatif avant tout. On n'est pas là non plus pour glorifier » [jpeA] déclare un localier. Ayant accompagné une opération extérieure un autre souligne « je n'ai pas écrit "ha qu'elle est belle l'armée, qu'ils sont beaux, qu'ils sont forts, qu'ils sont généreux". J'ai dit "voilà ce que font nos petits gars angevins là-bas". C'est quand même autre chose que de vendre des fruits et légumes et l'image de W.²⁸⁴ » [jpe].

En revanche, dès lors qu'elle a un intérêt journalistique et se présente sous des formes moralement acceptables par les journalistes, elle est souvent plébiscitée.

De plus en plus souvent d'ailleurs les journalistes disent avoir sollicité l'institution militaire : « De notre côté, on les sollicite pour des sujets plus importants, plus construits. On leur a demandé par exemple

²⁸⁴ Nom d'une centrale d'achat de la grande distribution qui avait invité ce journaliste à des voyages de presse.

d'aller en Bosnie quand ils y étaient pour faire un reportage sur leurs activités là-bas et on l'a obtenu très facilement » [jpeA]. L'un de nos interlocuteurs raconte qu'il a « organisé » un déplacement au Kosovo pour satisfaire une curiosité personnelle et s'est fait accompagner d'un ami (non-journaliste) qui jouait le rôle de photographe. Une équipe de télévision à cependant regretté que, lorsqu'elle a accompagné un régiment du génie, les conditions de travail n'avaient pas été véritablement idéales : arrivés en fin de mission les journalistes ont dû faire jouer devant la caméra les militaires présents sur le terrain. Cet aspect factice renvoie pour notre interlocuteur aux limites de son travail et au sentiment d'avoir été instrumentalisé par l'institution dans le cadre d'une opération de communication.

On le voit, les opérations de communication comportent toujours le risque de franchir le degré d'acceptabilité des professionnels du journalisme. Plus simplement, plusieurs de nos interlocuteurs mentionnent au titre des opérations de communication « des conférences de presse passionnantes : savoir comment est fait un pont et comment les militaires l'avaient construit sur place, connaître leur méthode de travail, leurs conditions de vie en temps de guerre, suscite vraiment l'intérêt » [jrA]. D'autres exemples enfin sont cités : le déminage à l'Ecole du Génie, la réception de délégations étrangères, etc. Autant de compétences et d'événements qui sont perçus comme réellement adaptés à des communications dans les médias.

On soulignera, enfin, que le lien avec l'actualité constitue un critère déterminant de sélection de l'information, la mise en valeur de l'action et/ou du savoir-faire militaire découle du lien direct à des événements, le discours des journalistes est d'autant plus favorable à la source militaire qu'elle est dans ce cas identifiée à l'information plus que la communication : « De temps en temps, quand il y a quelque chose qui nous semble un peu plus intéressant, qui sort un peu de l'ordinaire. Par exemple il y avait eu des inondations dramatiques au Nicaragua, il y a deux ou trois ans, il y avait eu un cyclone et en fait le pays était sous les eaux. Une des séquelles de la guerre civile, c'était des champs de mines qui n'avaient pas été déminés, et à cause de la pluie, des torrents de boue qui traversaient le pays, toutes les mines s'étaient répandues un peu partout. Des gens du 6^e génie étaient partis là-bas en mission humanitaire pour apprendre un peu aux habitants et aux responsables du secours au Nicaragua à déminer un peu. Ça, ce genre d'action est effectivement très intéressant car elle permet de montrer le savoir-faire de l'école » [jpeA].

b. Les journalistes et le formatage de l'information

La professionnalisation des personnels localement appelés à communiquer pour les institutions ou les collectivités territoriales a beaucoup transformé le travail des localiers. Si de l'avis de nos interlocuteurs, elle a touché plus tardivement l'institution militaire que les autres acteurs institutionnels locaux, elle a été d'autant plus remarquée qu'elle semble révélatrice d'une véritable « révolution culturelle » à l'intérieur de « l'armée ». « Ils ont bien commencé à comprendre les enjeux de la médiatisation, on l'a vu notamment, pas ici mais ailleurs, sur les champs de conflits et ils ont bien commencé à prendre en compte ça, et cela s'est traduit localement par la nomination de chargés de communication, d'officiers et dans une certaine approche des choses par la prise en compte dans leur formation et dans le mode relationnel aussi qu'ils peuvent avoir avec nous » [jpeS]. La situation nouvelle créée par la professionnalisation générale des sources explique en grande partie leur présence récurrente dans la presse locale, en dehors même de leur impact dans la vie locale. L'institution militaire se trouve ainsi, de fait, en concurrence avec les autres institutions locales. Ainsi, ils ont été amenés à dire de façon unanime qu'ils traitent l'information qui leur provient de l'institution militaire de la même façon que celle d'une autre institution. « On parle de l'armée comme on parle de la Mairie d'Angers, de la Préfecture ou d'une autre administration. C'est quelque chose de particulier mais on en parle avec les mêmes mots » [jpeA]. Un autre journaliste de la presse écrite ajoute : « Notre travail, c'est celui d'informer et c'est ce qui nous guide » [jpeS]. A la télévision « on trie l'information, on cherche quel est l'impact du sujet, son intérêt pour informer au mieux le téléspectateur » [jtr].

Le changement majeur qui a eu lieu avec la professionnalisation des fonctions de communication est interprété par les journalistes comme la mise en concurrence objective des différents acteurs locaux qui utilisent de plus en plus des modes de communication semblables et produisent un discours formaté pour les journalistes. Incontestablement, les journalistes en perçoivent les aspects positifs et soulignent l'absence de pression et leur possibilité de refuser, en principe du moins, de telles sollicitations : « On fait ce que l'on veut mais on est content d'avoir l'information. Si on voit que c'est faire de la promotion ou de la publicité, on ne passe pas le sujet. Mais l'information que nous donne l'armée est souvent intéressante » [jrA] ; « Lorsqu'une information nous est diffusée [par l'institution militaire, n.d.a.], c'est toujours une proposition. On ne nous a jamais reproché d'avoir fait ou pas fait un article. Le choix, on l'a entièrement » [jpeA].

Cependant, les journalistes les plus âgés remarquent que le formatage généralisé de la communication tend à la fois à réduire la marge de manœuvre du journaliste, sa liberté (ou du moins son sentiment de liberté) et les possibilités de choisir le mode de traitement (les opérations de communication tendent à limiter les angles possibles). Elles donnent aussi le sentiment d'être le simple relais d'un discours d'institution qui semble agir comme un écran. Certains journalistes ont intégré ce principe comme contrainte indépassable du métier. « On sait bien que l'information est mâchée au départ mais on ne se fait aucune illusion. Notre travail, c'est de donner de l'information et on ne cherche pas autre chose » [jrA]. D'autres, chez les plus anciens professionnels, disent résister à cette facilité : « maintenant, ils envoient des spécialistes de la communication, ces spécialistes de la communication savent comment il faut faire pour faire passer la communication, donc la relation elle est plus professionnelle. Donc, ce n'est pas comme ça qu'on saura le truc, si j'ai une attachée de communication, elle va me raconter son histoire » [jpeA].

Dans la réalité, plusieurs journalistes ressentent comme une pression importante le travail de communication des sources institutionnelles : par leur capacité à « faire l'événement », en le présentant souvent au préalable comme tel, elles constituent un ordre du jour en grande partie incontournable : ces sources inverseraient la « fonction d'agenda » (*agenda-setting*²⁸⁵) prêtées aux grands médias.

Remarquée dans le cadre d'autres recherches sur le journalisme local²⁸⁶, la communication est vue par les professionnels comme un piège dont les victimes sont les membres les plus fragiles professionnellement (derniers titularisés, stagiaires, pigistes).

Notre observation de terrain lors d'une opération militaire de communication a montré que ce sentiment pouvait résulter de l'inadéquation du média à l'événement utilisé. Le journaliste pigiste travaillant pour un média national raconte avoir été piégé par le communiqué de presse faisant un lien entre l'opération de communication et l'actualité récente (conflit en Afghanistan) et a dû affronter une double contrainte : d'une part construire un sujet autour d'un aspect minime mais seul susceptible d'avoir un intérêt professionnel, d'autre part devoir « vendre » par la suite ce sujet à ses employeurs sans être lui-même convaincu de son intérêt ou de sa pertinence.

²⁸⁵ Mc M. Comb., D. Shaw, « The Agenda-Setting Function of Mass Media », *Public Opinion Quarterly*, vol. 36, p. 176-187, 1972.

²⁸⁶ Notamment dans les études sur la télévision locale angevine, art. cit.

On le voit, l'effet des opérations de communication à répétition et/ou la sur-valorisation de « l'événement » peut se révéler pervers pour la source : les journalistes concernés ont tendance à mettre en place des stratégies de défense comme par exemple la discréditer, considérer l'opération comme secondaire dans les hiérarchies ou dans les priorités du jour.

CHAPITRE 7

L'INSTITUTION MILITAIRE ET SES RAPPORTS AVEC LES MEDIAS LOCAUX

Les rapports de l'institution militaire avec la presse locale se sont transformés depuis quelques années. Ils s'inscrivent dans le cadre général de l'évolution de la conception de la communication de l'institution militaire.

Les liens avec la presse locale sont anciens comme le montre l'étude des archives de presse (cf. *supra*); cependant, plusieurs phénomènes ont renouvelé ces rapports (en dehors des évolutions plus globales de l'institution militaire déjà évoquée).

En premier lieu, la volonté d'ouverture de l'institution s'appuie sur une approche volontariste en matière de communication (formation des personnels, directives précises, objectifs ciblés).

En deuxième lieu, tout en s'inscrivant dans un projet global, la communication de l'institution n'est plus dépendante des seules initiatives prises en la matière à l'échelon national ; au contraire, la marge de manœuvre importante laissée aux initiatives « locales » permet une adaptation et une cohérence tenant mieux compte de réalités locales.

Enfin, une meilleure compréhension des réalités du travail des journalistes locaux constitue sans doute une évolution importante.

Ces différents points seront tour à tour étudiés en complétant au final le questionnement par l'analyse des hiatus qui subsistent éventuellement dans la vision que les membres de l'institution militaire ont du travail journalistique.

Il s'agit ici globalement de comprendre les stratégies de communication -construites comme telles ou non- des différentes composantes militaires au sein des espaces locaux étudiés. Cette partie est basée sur des entretiens semi-directifs (n = 17) auprès des personnels militaires d'encadrement amenés hier ou aujourd'hui, directement ou non, à avoir des relations avec la presse locale, et impliqués dans la communication de l'institution militaire (officiers supérieurs, chargé de communication), ainsi que d'autres personnels en contact avec la presse

sur des opérations précises (gendarmes notamment) et ponctuelles (opérations extérieures). La question de l'anonymat de nos interlocuteurs soulève un problème plus crucial encore qu'avec les journalistes (donner le lien entre une ville et une fonction équivaut presque à donner un nom *a fortiori* lorsque le témoignage est situé par rapport à des événements), nous avons donc regroupé les individus occupants des postes de commandement sous le terme « officiers supérieurs » (offsup), les officiers et sous-officiers sous le terme de « cadre ».

A. L'impératif communicationnel

L'institution militaire s'est depuis très longtemps intéressée à sa communication. Cependant, la communication s'impose aujourd'hui comme un impératif pour tout le personnel militaire et tout en conservant en la matière une structure hiérarchique pyramidale la traduction des objectifs au niveau local (régiment, école, escadron, etc.) dépend aujourd'hui plus qu'hier parallèlement de l'impulsion donnée par les officiers supérieurs et de la traduction concrète qu'en donnent les personnels chargés plus spécifiquement de la communication sur le terrain. Dans chacun des cas, des logiques différentes sont à l'œuvre. Idéalement, ces deux dimensions se complètent, elles peuvent parfois constituer deux conceptions assez dissemblables des phénomènes.

1. Des transformations multiples

« Aujourd'hui, c'est le volontarisme d'expression. Il y a une vraie démarche, depuis quatre ou cinq ans pour dire ce que nous sommes, ce que nous faisons, pourquoi nous le faisons. Avant, il y avait une communication vers le civil mais on n'avait pas le sentiment que c'était un enjeu stratégique. On est vraiment passé à cette sensation que "si le civil ne nous comprend pas, on est fichu" » [offsup] ; « L'armée avait outrageusement mal compris ce devoir de réserve, elle se taisait sur tout » [offsup].

a. Structures et professionnalisation

L'idée que la communication est une préoccupation récente de l'institution militaire est une idée fautive. Au contraire, dans le domaine de la communication publique « l'institution militaire est un foyer traditionnellement actif en la matière », « les armées et la défense sont

l'un des premiers champs d'action de l'Etat qui justifie une adresse aux citoyens de la part du pouvoir exécutif²⁸⁷ ». On notera cependant que c'est la gestion militaire des situations de crise qui « constitue l'un des premiers secteurs de l'Etat qui justifie la mise en œuvre de message. »²⁸⁸ Cette gestion de l'information lors des conflits trouve une traduction concrète en 1916 et 1939 avec la création de structures spécifiques²⁸⁹.

Ces initiatives trouvent leur justification dans la situation historique particulière, mais on peut également les relier à toute une série d'initiatives étatiques en temps de paix visant l'instrumentalisation de la presse en mettant au point, face à un fonctionnement libéral de la presse (depuis la loi du 29 juillet 1881) et à l'impossible contrôle politique des organes d'information, des structures susceptibles de s'imposer comme source unique d'information dans un certain nombre de domaines.

L'institution militaire est allée vers une complexification croissante de ses structures d'information et de communication, se donnant les moyens d'agir de manière continue (et non plus seulement en période de crise et de conflit), et élargie (par rapport aux différents supports d'information). Les problématiques s'en sont trouvées progressivement transformées : la gestion de situation de conflit justifiait l'utilisation des moyens autoritaires de la propagande et était rendue possible par le contrôle quasi absolu des messages qu'autorisait la censure *a priori* et *a posteriori*, « l'action psychologique²⁹⁰ » en temps de paix ne permet pas l'utilisation de tels moyens mais prolonge le désir mécaniste d'influence des esprits. Malgré les limites de telles approches, le recours aux problématiques de la psychologie sociale pour des actions à long terme impose la prise en compte de paramètres multiples et complexifie la question. L'approche initiée avec la création du Sirpa est, comme l'indique son intitulé (relations publiques) placée sous le signe de la communication publique (et institutionnelle) et des relations avec la presse.

L'articulation et la mise en cohérence (avec la création de la DICO) des fonctions de relations publiques avec l'information et la communication distingue, de fait, plusieurs approches et différents objectifs (en même temps que « la transformation d'un service en une

²⁸⁷ C. Ollivier-Yaniv, « Quelle professionnalisation pour l'information et la communication de la défense en France », *Revue de la Gendarmerie nationale*, n° 200, sept. 2001, p. 39.

²⁸⁸ *Idem*, p. 40.

²⁸⁹ C. Ollivier-Yaniv (*op. cit.* p. 40) rappelle que le président du conseil, A. Briand, crée la maison de la presse en 1916, et qu'en 1939 est créé le Commissariat général à l'information dirigé par J. Giraudoux.

²⁹⁰ Sur la création en 1952 du Service d'action psychologique, d'information et de cinématographie des armées (SAPICA), cf. C. Ollivier-Yaniv *op. cit.* p. 40.

délégation renforce l'importance de la structure au sein de l'appareil administratif »²⁹¹).

On remarquera que « les dénominations changeantes de ces structures témoignent de la réflexion menée en matière d'information au sein de l'institution militaire et, par la même, de sa professionnalisation » et qu'elles « évoquent les formes successives de théorisation de la "propagande" en général, et de l'importance qui lui est accordée au sein de l'institution²⁹². » Mais, elles sont aussi significatives d'approches très globalisantes et à sens unique. Il s'est agi pendant longtemps d'influencer des masses à partir d'un contrôle très strict du message transmis par un émetteur central, répété et repris aux échelons inférieurs. De fait, une telle structure a tendance à considérer comme secondaires les grilles de réception du message (variables sociologiques des récepteurs), et les micros réalités du terrain.

Le processus de déconcentration rendu possible par la présence des officiers communication et information permet à la fois de disposer de relais, et en même temps, de multiplier les initiatives locales, donnant à la fois des possibilités d'action et de contrôle.²⁹³

Le cas de la gendarmerie est sensiblement différent. Si la communication institutionnelle de la gendarmerie se rapproche du point de vue de son organisation de celle des autres composantes militaires en général et « s'inscrit dans la communication globale du ministère de la Défense²⁹⁴ » et s'il y a bien, comme le note J.-F. Bureau « une réelle identité des enjeux entre la problématique de la défense et celle de la gendarmerie²⁹⁵ », la gendarmerie est cependant placée, du fait de ses activités sur le terrain, dans la situation de répondre à une demande

²⁹¹ *Idem*, p. 41.

²⁹² *Ibidem*.

²⁹³ On soulignera, même si ce n'est pas un point directement en rapport avec notre approche, qu'un récent ouvrage se posait la question suivante : « la communication parent pauvre de l'institution militaire ? » pour répondre en soulignant certaines de ambiguïtés persistantes sur la formation des personnels et le lien entre fonction opérationnelle et communication. Claude Weber, "La filière communication au sein de la défense : typologie, recrutement, formation et carrière". *Les documents du C2SD*, n° 47, janvier 2002 (cf. notamment les propositions formulées aux pages 168-171).

²⁹⁴ « Entretien avec le Colonel Jacques Grandchamp », *Revue de la Gendarmerie nationale*, n° 200, sept. 2001, p. 32.

²⁹⁵ Jean-François Bureau, « Communication de défense et communication gendarmerie : quelles synergies ? », *Revue de la Gendarmerie nationale*, n° 200, sept. 2001, p. 8. On peut aussi se reporter à l'article « Entretien avec le Colonel Jacques Grandchamp » (art. cit.), pour comprendre les attributions spécifiques du Sirpa-gendarmerie.

venant des journalistes dans le cadre local d'exercice de ses missions²⁹⁶. Ainsi, les personnels de la gendarmerie ont largement intégré la communication au titre de leur mission bien avant les autres composantes militaires. L'impossible fermeture ou repli sur soi de la gendarmerie a eu pour conséquence qu'elle n'a pas eu à accomplir en matière de communication une mutation aussi décisive que les autres composantes militaires. Comme l'ont constaté certains journalistes et comme le déclarent les responsables de la gendarmerie concernés, les choses ont peu changé ces dernières années, tout juste note-t-on une sensibilisation locale de plus en plus importante à l'image de la gendarmerie comme élément décisif susceptible de favoriser le recrutement.

C'est sans doute un phénomène culturel propre à la gendarmerie qui fait qu'une école, comme celle de Châtelleraut, assure depuis longtemps un travail important de relation et d'ouverture aux médias locaux alors même que son rôle de formation n'impose pas directement qu'elle communique.

b. Un contexte favorable

Les liens avec la société civile qui passaient par diverses actions en matière de communication semblent avoir dépendu, pendant longtemps, de l'initiative individuelle des officiers supérieurs. S'il semble bien que ceux-ci aient toujours souhaité que la vie de la composante militaire dont ils étaient responsables ait un écho dans la presse locale, la démarche consistait à sélectionner, à partir de critères internes, comme l'importance de la cérémonie dans la vie interne de l'école, du régiment, etc., ce qui devait faire l'objet d'un compte rendu dans la presse. Ainsi, les journalistes locaux étaient « convoqués », pour des événements dont l'importance leur échappait, et que la répétition banalisait.

En dehors de ces « temps forts » militaires, les relations avec les journalistes étaient peu nombreuses et placées sous le signe de la méconnaissance, voire de la méfiance. Dans une enceinte militaire dont la culture était en grande partie basée sur la coupure avec l'extérieur, une conception du « secret militaire » floue et très élargie pouvait s'étendre à l'ensemble des sujets dont on ne souhaitait pas parler (sans qu'aucun enjeu en matière de défense existe). Un officier supérieur analyse parfaitement son parcours et l'acquisition de ce qu'il appelle « le

²⁹⁶ La gendarmerie « présente néanmoins d'incontestables spécificités inhérentes à la grande dispersion des unités et à la multiplicité de leurs missions, dont un nombre important ne relève pas du ministère de la Défense », « Entretien avec le Colonel Jacques Grandchamp », art. cit., p. 32.

comportement communication » comme un lent processus d'ouverture à la société civile grâce à sa volonté de s'ouvrir à l'extérieur en fréquentant différents milieux pour sortir du cadre « mondain » des seules relations officielles avec les autorités locales²⁹⁷, et la découverte progressive de l'absence d'antagonisme de principe entre les journalistes et l'institution militaire.

Cette ouverture à l'extérieur s'est opérée progressivement et a procédé chez nos interlocuteurs d'un volontarisme qui rencontrait parfois des résistances internes.

Plusieurs facteurs sont avancés pour expliquer ces résistances :

- la culture militaire tendait à séparer en deux camps les opinions sur l'action de l'institution militaire ceux qui la soutenaient et ceux qui s'y opposaient. Ce raisonnement est ainsi schématisé par l'un de nos interlocuteurs : « nous avons un ennemi qui était rouge, nous devons préserver la France de cet ennemi, on [la population, les journalistes, n.d.a.] était dans le camp des bleus ou des rouges » [offsup] ;

- le sentiment d'incompréhension dont avaient souffert les militaires lors des guerres d'Indochine -et plus encore d'Algérie- avait laissé « des séquelles profondes », et dans lequel la presse avait -selon les militaires- une grande responsabilité ;

- une vision de la presse partagée entre des alliés de l'institution (« on avait le sentiment qu'avec un journaliste du *Figaro*, on ne risquait rien » [offsup]) et des adversaires acharnés de l'institution (« *Le Matin*, *Libé* je ne parle pas du *Canard Enchaîné* » [offsup]).

Cependant, selon plusieurs de nos interlocuteurs, les évolutions globales ont aidé à cette ouverture vers l'extérieur qui constitue un terrain favorable aux actions de communication.

Parmi ces changements globaux, l'évolution des clivages politiques dans la société occupe une place importante. L'arrivée de la gauche au pouvoir et l'évolution consécutive des opinions politiques dans le sens d'un clivage idéologique de moins en moins marqué (et particulièrement le fait que le ministre de la Défense de l'époque, Charles Hernu, « a bien pris les militaires dans le sens du poil » [offsup]), la disparition du rideau de fer et les nouvelles problématiques de défense qui en résultent, on notamment eu pour effet de dépassionner des questions considérées comme sensibles par les responsables militaires : « au même titre qu'il y a eu une nécessité dogmatique de se taire (en raison du dogme nucléaire),

²⁹⁷ Un officier supérieur remarque que par rapport à l'élite locale (préfet, maire, député, président du Conseil général) « en dessous de trois étoiles on n'existe pas ».

il y a dorénavant une nécessité dogmatique d'échanger de l'information, sauf à ne plus exister » [offsup].

Corrélativement, ceux-ci soulignent une évolution générale de l'état d'esprit de la population à l'égard de l'institution : « les nouvelles générations sont plus ouvertes, plus diverses » [offsup] ; « les militaires ont évolué dans le bon sens. Si l'agressivité qui émanait de certains corps de la nation à leur égard s'est évanouie, d'évidence, eux se sont moins sentis en posture d'agressés, en posture défensive qu'ils ne l'étaient jadis » [offsup]. L'hostilité de principe des journalistes semble avoir disparu : « la presse dans les années 70/80 était nettement antimilitariste, ne rendant compte des affaires militaires que par leur côté négatif, ce qui n'est plus le cas actuellement. Il n'y a plus de volonté systématique de dire du mal » [offsup].

La disparition avérée (selon nos interlocuteurs) de l'antimilitarisme²⁹⁸ est expliquée notamment par les transformations du service national en un service plus « utile » pour les jeunes, avait donné une image plus positive de l'institution, l'obligation d'effectuer le service national étant devenue plus formelle que réelle avait permis d'incorporer principalement les jeunes les plus motivés. En retour, l'institution militaire a bénéficié d'une meilleure compréhension générale en se valorisant (pendant les périodes de paix) moins comme un lieu de passage obligé des jeunes générations que comme une institution assumant sa mission de défense. Un officier supérieur pense d'ailleurs que l'image de l'institution militaire s'est encore améliorée avec la disparition de la présence des appelés du contingent : les professionnels, comme vecteur d'image, produisent un reflet plus juste et mieux compris de la réalité de l'institution.

Sans aucun doute enfin, d'après nos interlocuteurs, les interventions récentes de l'institution militaire dans le cadre de missions internationales ont permis de rompre définitivement avec le folklore militaire pour illustrer, par l'action, l'utilité et les réalités du « métier militaire ».

c. Une perception différenciée des enjeux

La perception d'un contexte général favorable aux actions de communication n'a pas été pour autant de façon systématique un facteur

²⁹⁸ « Avec son imagerie traditionnelle, ses personnages ritualisés, ses mises en scènes classiques, il faut bien reconnaître que le vieil antimilitarisme classique n'occupe plus guère qu'une place très secondaire dans le folklore de notre temps... » R. Girardet, *op. cit.*, p. 325.

déclenchant de l'ouverture aux médias. Certains de nos interlocuteurs ont « devancé l'appel » et se sont préoccupés depuis longtemps de communication sur le terrain local sans attendre que l'institution les présentent comme un impératif ; d'autres, aujourd'hui encore, considèrent comme secondaire le lien avec les médias locaux.

L'un de nos interlocuteurs [offsup] explique sa sensibilisation précoce aux questions de communication par le rôle qu'a joué auprès de lui son supérieur dans l'une de ses affectations. Ce « précurseur » au sein de l'institution a fait évoluer sa culture en la matière. « On a tout à y gagner », déclare un officier supérieur ayant un parcours différent mais ayant lui aussi révisé ses *a priori* négatifs généraux sur les journalistes : « Je les [les journalistes] remercie de s'intéresser à nous » [cadre].

De façon plus personnelle, plusieurs militaires âgés mettent en avant le besoin d'une meilleure compréhension du rôle de l'institution militaire dans la société et les nécessités d'explication face à la société civile. Il s'agit là souvent d'une « leçon » tirée du passé : l'action de l'institution dépendante dans les faits de décisions politiques a pu par le passé, faute d'explication, sembler relever de sa seule responsabilité du fait d'une absence d'explication venant de l'institution.

L'arrivée de spécialistes, en nombre de plus en plus important, a systématisé dans de nombreux cas le lien avec les journalistes locaux. Cependant, l'attitude du commandement peut aujourd'hui relever aussi bien de la délégation pure et simple au(x) « professionnel(s) »²⁹⁹ dont c'est l'attribution que de conception donnant la priorité à un type d'action plutôt qu'un autre. Il en résulte un rôle effectif des différents O.C.I. extrêmement diversifié. Ainsi, la communication interne semble dans presque tous les cas constituer une priorité et une part importante du temps passé (au niveau d'un individu ou éventuellement d'un service). La communication externe peut valoriser des approches variables selon les objectifs particuliers : liens avec la ville, avec des secteurs particuliers (l'Université à Angers) action montrant le rayonnement particulier d'une composante militaire, liens avec la culture (exposition sur l'architecture au château d'Angers par exemple), ouverture de la culture militaire sur l'extérieur (cérémonies publiques), etc.

Si tous les responsables interrogés déclarent accorder une grande importance à la communication, cela peut donc se traduire dans les faits

²⁹⁹ Ces guillemets pour signifier qu'en dehors des officiers dont la fonction principale est une fonction de communication, des postes peuvent lier ces fonctions de communication à d'autres types de tâches (direction du cabinet du chef de corps, gestion des ressources humaines, pour prendre des exemples rencontrés).

par une grande diversité des actions menées. En dehors des choix faits au niveau du commandement d'autres paramètres sont à prendre en compte.

D'une part, les moyens humains sont variables et viennent potentiellement renforcer les possibilités d'action de composantes militaires déjà privilégiées par l'existence de ces postes : trois postes à l'ESAG, deux au 6^e régiment du génie³⁰⁰, une partie variable de l'emploi du temps de l'officier responsable du BRH de l'école de gendarmerie de Châtelleraut, pas de spécialiste ni de temps prévu pour le responsable de l'escadron mobile de Châtelleraut.

D'autre part, l'effet de la professionnalisation de la fonction communication et d'une éventuelle division du travail est potentiellement porteur d'une sur-valorisation auprès des médias. Comme on a pu le voir, le fait d'entretenir un réseau de relations parmi les journalistes locaux donne une certaine facilité pour faire passer des informations quand l'institution le souhaite et d'une façon ajustée aux intérêts particuliers de tel ou tel membre des rédactions. Elle permet aussi d'aller plus loin dans l'explication puisqu'il n'y a pas à mener de travail de « vulgarisation » auprès d'un journaliste traitant depuis longtemps des questions militaires, alors qu'un jeune journaliste ne percevra pas obligatoirement l'originalité ou l'intérêt d'un sujet (ou ne saura pas le mettre en valeur). *A contrario*, un O.C.I. de l'un des sites étudiés remarque qu'il a été amené à exprimer le souhait auprès d'une rédaction locale, qu'un sujet récurrent soit traité par un journaliste qui n'avait jamais eu l'occasion de visiter les installations. Cela lui a permis de bénéficier de meilleures retombées (en terme de surface dans le journal local) que si l'événement routinier avait été traité par le localier habituel.

2. Une technicisation de plus en plus poussée

Quel que soit, par ailleurs, l'intérêt que nos interlocuteurs portent à la communication, il faut noter que l'institution militaire a depuis longtemps sensibilisé l'ensemble de ses cadres aux questions de communication. Plus récemment, la professionnalisation de la fonction de communication (notamment à travers la création des postes d'O.C.I.) souligne l'importance renouvelée de cette question dans l'institution militaire. Cette technicisation, de plus en plus nette, de la communication

³⁰⁰ L'un de ces postes n'est pas à plein temps puisqu'il s'agit de celui d'un officier supérieur adjoint amené à s'occuper d'un grand nombre d'autres tâches.

mérite d'être analysée dans ses conséquences au niveau des individus et de leurs pratiques concrètes dans le cadre de l'exercice de leur fonction.

a. Une sensibilisation paradoxale

Dans l'avancée de sa carrière, un officier est amené à suivre différentes formations qui incluent, plus ou moins souvent, des volets consacrés à la communication³⁰¹. Plusieurs de nos interlocuteurs soulignent l'intérêt des apports en ce domaine. Essentiellement pratiques, ces connaissances acquises trouvent sur le terrain l'occasion presque immédiate d'être mises en application.

Deux dimensions de la formation sont soulignées de manière positive.

Il s'agit, d'une part, de tout ce qui relève de la domestication de l'expression devant des journalistes et un dispositif technique (micros, caméras notamment) considéré *a priori* comme impressionnant. Les formations, à travers des jeux de rôle notamment, et plus généralement par la banalisation du rapport avec les journalistes, démystifient en grande partie les situations de communication. Elles permettent d'intégrer un certain nombre de schémas de construction du discours (ordonnancement des idées, « éléments de langage » généraux) à partir de situations professionnelles stéréotypées. C'est le cas par exemple pour les gendarmes qui peuvent, à l'occasion d'affaires criminelles importantes, rencontrer un grand nombre de journalistes de la presse locale et nationale et appliquer certaines des « recettes » apprises auparavant. Un responsable de la gendarmerie souligne par exemple que lorsqu'il est amené à s'exprimer devant des journalistes, il utilise systématiquement le plan-type qui lui a été appris pour exposer les faits.

D'autre part, plusieurs interviewés ont retenu de leur formation l'idée que les occasions de communiquer (lorsqu'ils ont à répondre à une demande des journalistes) sont aussi des opportunités de valoriser leur travail. Ainsi, un responsable de la gendarmerie note qu'il porte une attention particulière au décor qui servira d'arrière-plan s'il est filmé (en choisissant comme fond un élément d'identification comme un véhicule par exemple) et/ou en rappelant le rôle de la gendarmerie dans le fait sur lequel il est interrogé.

Plus généralement, pour une partie des militaires ayant suivi de telles formations, la relation avec des journalistes formateurs intervenants a contribué, au-delà des aspects techniques, à une meilleure

³⁰¹ Il s'agit, selon les officiers interrogés, le plus souvent de formations à « l'expression orale ».

connaissance d'un métier dont les finalités semblaient parfois, de prime abord, inconciliables -voire antagoniques- avec celles poursuivies par les militaires. Les formations constituent donc, de ce point de vue, une première rupture avec les clichés négatifs associés à la profession de journaliste : « on s'imagine le journaliste en permanence à la recherche du scoop, prêt à faire un mauvais coup, en fait, il est à la recherche d'infos sérieuses » [offsup], « il fallait être relativement méfiant, l'effet du sensationnel peut être intéressant [pour les journalistes, n.d.a, à propos de la médiatisation d'une opération humanitaire] » [cadre]. C'est dans la suite d'une carrière militaire que les contacts professionnels répétés avec des journalistes donnent une idée plus réaliste et plus positive de ce métier.

Pour plusieurs de nos interlocuteurs cependant, la maîtrise technique n'est qu'une base minimale, un ensemble de savoirs qui, précisément, peuvent faire l'objet d'un apprentissage : « ça, ça s'apprend » souligne un officier interrogé sur les problèmes rencontrés face aux micros et aux caméras, « ça n'allait pas loin » constate un autre rétrospectivement en rapportant ces apprentissages à la complexité des questions qu'il a dû affronter dans sa carrière.

Les formations à la communication sont porteuses d'un paradoxe qui peut marquer durablement le regard porté sur les journalistes rencontrés dans le cadre professionnel : « même quand ce sont des journalistes qui vous forment, on vous incite à être sur la défensive » [cadre] ; « par nature ou par formation, c'est [le militaire, n.d.a.] quelqu'un d'inhibé » [offsup]. En fait, l'acquisition de savoirs techniques aboutit à maîtriser des outils concrets, tout en mettant l'accent sur les risques de la médiatisation, et les « fautes » à ne pas commettre face aux journalistes : « l'arrivée d'un journaliste, c'était la plus grande catastrophe qui pouvait arriver à un militaire. Il y avait une chance sur deux pour qu'on lui pose une question-piège et qu'il tombe dans ce piège, et après, on allait lui faire payer. Ça faisait partie du jeu. Lorsqu'on nous entraînait à l'interview, c'était systématiquement l'interview-piège avec quelque part la question-piège qui allait nous faire dire quelque chose qu'il ne fallait surtout pas dire. Et donc, s'il y a un journaliste dans les parages, surtout changer de trottoir » [offsup].

Ces mises en garde tendent à présenter l'interlocuteur journalistique à venir comme quelqu'un avec lequel il faudrait rester sans cesse sur ses gardes puisque les situations artificielles de formation tendent à mettre l'accent sur les pièges que les journalistes sont venus leur tendre : « avant de partir en Bosnie, j'ai eu un jour un entretien, un entraînement. On m'a

piégé [...] il [le journaliste, n.d.a.] m'a dit, "dites ça à la radio ou à la télé, vous serez rappelé en France dans le quart d'heure qui suit"» [offsup].

Le fait est loin d'être anecdotique puisque, à plusieurs années de distance, nos interlocuteurs ont gardé le souvenir des « fautes » commises dans ces exercices et considèrent qu'ils ont, dans un premier temps, évité les contacts avec les journalistes de peur de commettre un impair. Cette inquiétude est liée à d'éventuelles sanctions de la hiérarchie qui tend, selon plusieurs de nos interlocuteurs, à exagérer l'incidence réelle de ces fautes en craignant sans distinction d'importance tout ce qui peut sembler troubler l'image lisse que le commandement souhaite donner à l'extérieur.

b. Une gestion technicienne des relations avec la presse

En contact quasi quotidien avec des journalistes (locaux ou nationaux), les personnels spécialisés (pour totalité ou pour partie selon les endroits étudiés) ont intégré les intérêts de leurs partenaires localiers. Ainsi, ils font état d'un dosage de leurs relations avec la presse sachant, tout en produisant au continu une information susceptible d'intéresser les journalistes, leur permettre de faire la différence entre ce qui est plus ou moins important.

Si le poste d'O.C.I. est un poste technique, cet aspect s'appuie de façon plus ou moins marquée (en fonction de paramètres tels que l'ancienneté dans le poste, les liens plus ou moins étroits avec les journalistes dépendant d'affinités, etc.) sur les relations personnelles entretenues avec les localiers. Tant du côté journaliste que du côté de l'O.C.I., ces relations jouent le rôle d'une garantie : les journalistes peuvent ainsi obtenir des informations *off*, et les O.C.I., peuvent, si besoin est, éviter que ne paraissent celles qui pourraient desservir l'image de l'institution.

En interne, le rôle de l'O.C.I. n'est pas négligeable. La spécialisation, par fonction, et le principe même de fonctionnement interne (la fonction primant le grade) fait de lui un interlocuteur important du commandement. Plusieurs O.C.I. interrogés mettent l'accent sur deux dimensions de leur travail :

- un rôle pédagogique pour faire comprendre le rôle de la presse, sa manière de fonctionner : un O.C.I. explique, par exemple, qu'il a fallu tempérer un officier supérieur qui voulait convoquer un journaliste à la suite d'un article jugé incorrect. Selon les interlocuteurs, il peut s'agir aussi bien de freiner les ardeurs d'un supérieur souhaitant une médiatisation permanente de son action et de la composante militaire

dont il a la charge, ou de faire comprendre l'intérêt qu'il peut y avoir à faire parler de l'institution dans la presse à un supérieur qui n'y attache que peu d'importance ;

- un rôle de contrôle *a priori* de ce qui peut être diffusé, permettant de percevoir les enjeux en terme d'image de ce qui pourrait être rendu public à l'extérieur. Ainsi, certaines maladresses sont parfois évitées, certaines communications retardées ou édulcorées. Cela concerne, le plus souvent, des communications sans enjeux apparents pour lesquels les officiers supérieurs ne disposent pas de directives précises et pour lesquels ils n'ont pas le sentiment d'engager l'institution.

Si le commandement tranche en dernière instance, il n'en reste pas moins que les conseils sont toujours écoutés et selon nos interlocuteurs, suivis la plupart du temps.

B. Une nécessité bien comprise

La volonté d'ouverture de l'institution militaire inscrit les rapports à la société civile comme une obligation qui relève de nécessités multiples. Des actions de ce type n'ont de sens que sur le long terme et la place laissée à la communication dans de telles stratégies reste importante. En même temps, à la fois parce que de telles actions impliquent un travail en profondeur et parce que la traduction en actions concrètes pose la question de sa pertinence dans une stratégie plus globale.

On peut, semble-t-il, se poser la question, au-delà des discours convenus, de l'utilité de la communication telle qu'elle s'exprime au niveau local. Il ne s'agit pas ici de pouvoir juger de la pertinence d'actions qui prennent sens dans un contexte dont nous ne pouvons apprécier les tenants et les aboutissants, mais de centrer l'interrogation sur les explications que produisent les acteurs de terrain.

1. Communiquer pourquoi ? Sur quoi ?

Les directives générales permettent de situer la communication dans un cadre global et les différents échelons hiérarchiques supérieurs (au niveau de la région, de l'armée de terre, de l'ensemble de la communication des armées) agissent à la fois comme des instances de contrôle et de conseil. Cependant, la latitude reste importante au niveau local, puisque dans ce cadre défini au préalable des priorités peuvent être accordées, des actions particulières initiées, et le rôle de la

communication défini en fonction des spécificités du terrain local où se trouve située la composante militaire.

a. Renforcer le lien armées-nation ou nation-armées ?

Alors que le renforcement du lien armées-nation est une question récurrente au sein des instances militaires de décision, cette problématique n'apparaît pas véritablement à l'ordre du jour chez les officiers supérieurs rencontrés : « le risque d'une coupure armées-nation, ça me paraît complètement créé de toutes pièces. Personnellement, je suis choqué par ce message. Je prétends, comme tous mes soldats, être un citoyen dans la nation [...] je n'ai pas du tout l'impression d'être coupé de la nation et d'avoir le risque de devenir une catégorie à part » [offsup] ; « je ne peux pas dissocier l'armée de la société française. C'est une institution faite d'hommes et de femmes qui sont parents, qui mettent leurs enfants à l'école [...] et qui en terme d'opinion, reflète les tendances de fond de la société. C'est pour ça que la question du lien armées-nation m'a toujours interloqué... ou bien les armées sont faites de mercenaires. Mais si ce sont les fils et filles de France, il n'y a pas de problème » [offsup].

Cependant, ces remarques ne doivent pas pour autant faire conclure à une indifférence de la part de nos interlocuteurs. En premier lieu, si ce problème fait question dans la société, il semble normal de contribuer à le traiter même si les responsables militaires ont le sentiment d'avoir à faire dans ce cas un effort d'ouverture ou de transparence supérieur à celui qu'on exige d'autres institutions : « est-ce qu'on parle du lien nation-police ? » [offsup].

Cependant, pour plusieurs cadres, il existe une obligation de dire ce qu'elle est, rappeler son rôle dans la société, clarifier ses responsabilités pour qu'elle n'ait pas à endosser des responsabilités qui ne sont pas les siennes. La guerre d'Algérie, « page peu glorieuse de notre histoire » selon plusieurs responsables militaires, est souvent citée comme exemple historique de confusion entre les responsabilités politiques, et de flou de la mission des armées conduisant à la fois celle-ci à commettre des actions qu'on peut lui reprocher et à tenir un rôle qui n'est pas le sien. « L'armée est une institution avec des devoirs et une obligation de clarté, c'est le bras séculier du pouvoir politique » rappelle un officier supérieur.

La professionnalisation n'aurait donc pas amené de nouveaux problèmes. Cependant, elle comporte le risque, pour plusieurs officiers supérieurs de favoriser le désintérêt général pour les questions de défense. Celles-ci, confiées à des professionnels, concerneraient de moins en moins la population : « Il y a peut-être un risque, c'est que,

peut-être, de moins en moins de citoyens se sentent concernés par ce qui se passe dans l'armée mais c'est un risque dans l'autre sens, [dans le sens] nation-armées » [offsup] On remarquera cependant que ces remarques prolongent les analyses de cadres ou d'officiers supérieurs sur la meilleure acceptation de l'institution, celle-ci conduirait à terme à la banalisation voire au désintérêt pour l'institution et son rôle.

b. La communication : entre construction et ouverture

La communication de l'institution militaire peut être envisagée de deux points de vue :

- soit il s'agit d'ouvrir les portes de l'institution pour permettre au grand public (directement ou par l'intermédiaire des médias) de mieux faire connaître la vie de l'institution sous divers aspects ;
- soit il s'agit de concevoir des opérations de communication ou de participer à des manifestations qui montrent la présence militaire sans pour autant être obligatoirement reliés de façon directe ses missions de défense.

La première option se traduit par un publicisation de la vie militaire sous divers aspects.

Les avis des militaires rencontrés (toutes responsabilités confondues) sont partagés sur cette question.

Une partie de nos interlocuteurs reste très attachée au cérémonial militaire qui reste un élément d'affirmation de la culture militaire et de son originalité : « s'il faut choisir, je garderai ce qui est spécifiquement militaire. Ce côté soldat, avec tout ce qu'on connaît en terme de rigueur, de décorum qui vraiment marque notre image, on aurait tort de le lâcher. Si jamais on doit garder une seule chose, je garde ça. Si on peut faire plus, je suis d'accord » [offsup]. Certains responsables de communication et officiers supérieurs considèrent cependant qu'on peut aujourd'hui mettre en valeur ces cérémonies en les mettant en scène, d'une manière ou d'une autre, pour les médias. Ainsi, l'originalité du lieu, la présence d'invités prestigieux, l'originalité du discours prononcé, peuvent être des éléments renouvelant l'intérêt du public et de la presse : « j'ai voulu faire des cérémonies un vrai outil de communication. Ce n'est pas seulement venir plastronner au milieu de la route, c'est vraiment un outil de communication » [offsup].

Une autre partie pense que les armées modernes doivent donner une place réduite au cérémonial en raison à la fois de son aspect routinier et mal compris de l'extérieur, et surtout du temps nécessaire pour la participation aux cérémonies. Ce point de vue concerne aussi bien les

rituels militaires proprement dits que la participation à des cérémonies nationales est prolongé, chez les officiers communication et information, par le faible intérêt remarqué de la presse pour les aspects les plus traditionnels et routiniers de la culture militaire. Les responsables de la communication notent par ailleurs que le fait que la publicité accordée à ces cérémonies apporte peu à l'image de l'institution militaire, tant elle se trouve banalisée par des comptes-rendus récurrents dans les médias locaux.

De façon complémentaire, les interlocuteurs partisans de cette première option considèrent que « l'important c'est ce qu'on est, et pas forcément l'image qu'on en donne » [offsup]. Inscrite dans le contexte d'une école, la remarque montre la méfiance qui existe pour des « opérations de communication » désincarnées parce qu'elles s'appuieraient sur des formes spectaculaires et séduisantes mais sans rapport avec la réalité de l'institution.

Ces responsables considèrent que l'image de l'institution découle « naturellement » de la réalité des actions menées et que l'O.C.I. aura la charge de les faire connaître.

La deuxième option va au devant des attentes de la presse en proposant une vision de l'institution militaire fondée sur la participation notamment culturelle, à la vie locale.

Cette option est défendue en mettant en avant que l'institution militaire doit communiquer sur un mode comparable à d'autres institutions locales, que les retombées médiatiques de ces opérations donnent l'image d'une institution moderne investie dans des domaines divers de la vie locale. Le reproche adressé à ces opérations, par certains officiers, à cette approche, qui peut relever des relations publiques et se rapproche de certaines opérations de mécénat, est de cibler un public estimé parfois trop limité ou trop élitiste, et, en tout état de cause, d'avoir des retombées incertaines. De plus, dès lors que l'institution militaire ne dispose plus des conscrits pour participer à ces opérations et à un moment où l'institution doit au contraire se recentrer faute de personnels et de moyens sur ses missions, certains officiers supérieurs estiment que les retombées sont incertaines, particulièrement par rapport notamment à des questions cruciales telles que le recrutement.

Le cas du Carrousel de Saumur illustre de façon symptomatique certaines des contradictions exprimées par l'ensemble de nos interlocuteurs. L'évolution historique du Carrousel a été dans le sens d'une ouverture (très ancienne) au public d'une cérémonie militaire. En

s'ouvrant de plus en plus, cette cérémonie s'est construite comme une opération de communication très importante. Un hiatus s'est produit progressivement entre les attentes diverses d'un public et les possibilités (ou la volonté) de l'institution militaire de répondre à ces attentes. La médiatisation croissante a pu faire croire à un spectacle du même ordre que ceux produits par des professionnels ; or, il s'agissait avant tout d'une cérémonie militaire admettant du public. De ce point de vue, une certaine déception pouvait se faire jour dans le public qui revoyait un spectacle toujours semblable à un moment ou l'offre de spectacles en plein air à connotations historiques se multipliait.

L'évolution du « spectacle » ne pouvait aller que dans le sens du compromis entre des exigences internes et externes. Les tentatives pour le renouveler se sont heurtées aux possibilités techniques, matérielles et culturelles : la partie équestre est constituée de figures immuables et constitue pourtant le temps fort pour le public, la partie motorisée avait atteint certaines limites dans le domaine du spectaculaire et la partie consacrée aux blindés qui, elle, pouvait le plus facilement évoluer ne recueillait pas les faveurs du public. Une refonte en profondeur du spectacle n'était pensable qu'en mettant des moyens considérables en œuvre et en « professionnalisant » le Carrousel, ce qui n'aurait plus répondu à sa vocation première : « nos lieutenants s'entraînaient entre trois et quatre semaines pour monter le Carrousel. On ne pouvait pas plus. On n'est pas des pros ; à l'origine, ce n'était qu'une fête d'école pour les familles et non pas pour le grand public... » [cadre].

On sait, par ailleurs, que le Carrousel était devenu un événement très médiatisé et que la participation, plus ou moins bien identifiée, avait été vampirisée par son association, en terme d'image, à la ville. De même, les retombées touristiques pour la ville, loin d'être négligeables, ne profitaient pas à l'institution militaire qui assumait en revanche la prise en charge devenue lourde de l'organisation. L'afflux de touristes a été très important avec la médiatisation qui a entouré le 150^e Carrousel³⁰², il a même posé des problèmes d'accueil des groupes touristiques. Cependant, elle n'a bénéficié que marginalement à l'EAABC

D'une part, mis à part du point de vue de l'image et dans une proportion difficile à mesurer, le Carrousel n'est pas véritablement représentatif de ce qu'est l'EAABC. Certains militaires cherchent même à rompre le lien de l'école avec la tradition équestre, pour valoriser le véritable savoir-faire de l'école en matière de formation sur des matériels modernes.

³⁰² Plusieurs reportages dans les journaux télévisés nationaux, plusieurs reportages et directs avec France 3 notamment.

D'autre part, le message ne pouvait qu'être très limité et peu susceptible de profiter à l'institution militaire : « lorsque vous faites la Roue de moulin qui est faite depuis le XVIII^e siècle, il n'y a pas de message à faire passer. Lorsque vous faites en moto des acrobaties ou des croisements, il n'y a pas de message. C'est ça le problème » [cadre].

On pourrait conclure de l'analyse de cet exemple que la médiatisation comporte des risques du point de vue de l'identité, et qu'elle ne peut se faire sans penser au préalable aux objectifs à atteindre. Peu de manifestations militaires ont un retentissement aussi important que le Carrousel, mais, l'institution militaire n'en a sans doute pas tiré des bénéfices proportionnels.

c. Communication externe/communication interne, une opposition pertinente ?

On peut, si on juge de la multiplicité des buts assignés à la communication, formuler, en dernière analyse, une hypothèse qui tend à réduire, pour le cas étudié, la dichotomie académique entre communication interne et communication externe. La frontière les séparant est sans doute beaucoup moins nette qu'il n'y paraît et le résultat des actions (identifiés et conçues comme de la communication interne ou externe) échappe en grande partie à cette dichotomie.

Deux éléments peuvent être soulignés qui posent la question du flou des frontières :

En premier lieu, on remarquera qu'au niveau local la communication de l'institution militaire (quel que soit par ailleurs le type d'action rendue publique) a pour public un part non négligeable de militaires, qui comme d'autres acteurs de l'espace local, sont consommateurs de journaux. Ainsi, on peut remarquer que l'information militaire joue à la fois, un rôle comme facteur de cohésion de la communauté locale en intégrant l'activité militaire parmi d'autres activités (institutionnelles ou non)³⁰³ : « le citoyen de la ville de Z., on maintient dans son esprit qu'il y a une communauté de X personnes qui font des choses au même titre que tout ce dont on lui rend compte dans le journal. C'est important qu'on soit là, comme tout le reste, je pense que c'est plus important pour eux que pour nous » [offsup].

Par ailleurs, pour les militaires concernés, elle valorise leur culture spécifique sous différents aspects (cérémoniel, savoir-faire, etc.) ce qui

³⁰³ Un officier supérieur déclare qu'il a joué la carte médiatique « au même titre que X. » [maire de la ville, n.d.a.].

n'est pas sans conséquence en terme d'estime personnelle, et/ou du corps de rattachement : « les cadres de l'école, méfiant au début, en redemandaient » [offsup] ; « le fait d'être dans le journal, d'être cité d'avoir son nom, c'est important. Ils sont valorisés par le fait d'être dans le journal » [offsup].

En second lieu, on remarquera que le fonctionnement même de l'institution militaire fait que la remontée des actions de communication, et plus généralement les retombées dans la presse, permettent d'évaluer une forme d'existence médiatique des composantes militaires. C'est l'une des limites de notre enquête que de ne pas avoir pu connaître le poids éventuel que peuvent avoir comme élément d'évaluation (en terme d'image, d'observation des directives, d'analyse de qualités ou de défauts, etc.) les retombées médiatiques des composantes locales de l'institution militaire. Quoi qu'il en soit, et quelle que soit actuellement la prise en compte de ces éléments, on peut supposer que l'archivage de ces éléments contribue à éclairer des stratégies menées au niveau des responsables. Ainsi, un officier supérieur déclare être très attentif à ce qui se fait ailleurs, et que cette attention réciproque génère une sorte de concurrence (ou au moins d'émulation) entre composantes militaires du même type.

Dans l'immédiat, les réunions régulières des officiers communication et information sont à la fois des lieux d'échange et de démonstration de savoir-faire, mais aussi, selon l'un de nos interlocuteurs, des moments où se trouve valorisée l'action personnelle et/ou celle du chef de corps en matière de communication.

On peut sans doute en déduire que, en regard de l'importance croissante du nombre de professionnels amenés à intervenir à l'intérieur de l'institution militaire et de l'importance des missions dévolues à la communication, l'interpénétration communication interne/communication externe aille en augmentant. Là encore, la complexité des processus de communication montre qu'en ce domaine l'analyse mécaniste en termes d'action provoquant des effets uniques, simples et totalement prévisibles semble illusoire.

2. Comprendre les journalistes

Les journalistes, comme d'autres professions, ont une image globale qui n'échappe pas à un certain nombre de stéréotypes. Plus que d'autres, en raison du rôle social particulier qui leur est attribué et de la responsabilité qui en découle, ils encourent des reproches, souvent contradictoires, qui en font soit les complices du silence et de la

manipulation des esprits, soit une profession se nourrissant de révélations et de scandales, prête à mettre en cause les institutions ou les personnes. Les journalistes ont sans doute contribué à valoriser de telles représentations qui, sous les aspects négatifs, valorisent malgré tout leur rôle et leur puissance. Les mythes ont la vie dure, pour comprendre les journalistes, il faut sans doute les situer, comme d'autres acteurs sociaux, dans le contexte général dans lequel ils évoluent. Pour s'en tenir au journalisme local, nous avons vu qu'un ensemble de contraintes pèse sur leur activité : pressions de tous ordres, transformation du métier dans le sens d'une plus grande adaptabilité à la demande, contraintes d'un environnement social auquel le journaliste appartient. Salarié d'une entreprise et dépendant de décisions prises au-dessus de lui, le localier tend à faire valoir des formes d'autonomie (cf. *supra*) qui l'amènent à refuser les tentatives d'instrumentalisation. Au regard de ce constat, nous analyserons les formes concrètes de reconnaissance des professionnels et de leur travail dans le cadre local, ainsi que l'ambivalence des composantes de la vision « du journalisme » qui circulent dans l'institution militaire.

De très nombreux militaires mettent d'ailleurs l'accent sur la compréhension dont ils bénéficient localement auprès des journalistes lors d'affaires délicates (dans la gendarmerie notamment), lorsqu'un embargo temporaire sur l'information est nécessaire (avant l'officialisation d'une information ou l'aboutissement d'une enquête) ou lorsque pour une raison ou une autre ils sont amenés à négocier avec la presse. En revanche, les entretiens montrent très souvent des formes d'insatisfaction par rapport à la presse en général lorsque celle-ci aborde le domaine militaire. On peut ainsi distinguer des attitudes différentes selon qu'on parle des journalistes en tant qu'individus, ceux que l'on peut rencontrer personnellement (localiers notamment), de la presse en tant qu'institution, et des journalistes en tant que corporation. Appréhendées de manière plus ou moins nette en fonction des interlocuteurs, ces distinctions sont bien présentes lorsque, au-delà du cadre local, on questionne les personnels militaires sur leurs sentiments sur les supports d'information.

a. Le local lieu du partenariat militaires/journalistes

Le travail de la presse locale est perçu de façon générale de manière positive, lue le plus souvent à travers les revues de presse par les officiers supérieurs (« si j'étais angevin, je lirai la presse locale parce que je saurai de quoi on parle, à quoi on fait allusion » [offsup]) et consultée de manière plus exhaustive par les chargés de communication, son aspect

consensuel est interprété comme une neutralité bienveillante à l'égard de l'institution militaire. En même temps, la présence de l'institution militaire dans le journal semble indispensable pour l'insérer dans le tissu local.

Dans un seul des trois sites étudiés, les militaires rencontrés font état d'une hostilité particulière d'un journaliste et du « mauvais traitement » de l'institution par ce journal (articles ironiques). Le cas est rare et la plupart du temps les personnes interrogées font part de leur satisfaction par rapport à l'écho que la presse locale donne aux informations envoyées.

Les relations concrètes avec les locaux sont décrites comme confiantes, souvent cordiales, particulièrement au niveau local où les occasions de rencontres sont nombreuses (y compris quelquefois dans la vie de tous les jours). De même, les contacts avec les journalistes sur le terrain d'opérations extérieures sont souvent l'occasion de porter un regard positif sur les professionnels rencontrés. Le fait de côtoyer des reporters connus par exemple, ou de tutoyer tel ou tel professionnel local, est souvent valorisé lors des entretiens. Les rares reproches portent sur des aspects marginaux du traitement journalistique (mauvaise orthographe d'un nom propre, « oubli » dans un article d'un aspect jugé important, utilisation de termes techniques inappropriés, méconnaissance des aspects techniques des procédures dans le cadre d'enquêtes pour les gendarmes, etc.), et visent souvent des journalistes stagiaires, ou peu au fait du domaine militaire.

Les O.C.I. se plaignent parfois de la place relativement marginale que leur accorde un des journaux locaux par rapport à d'autres médias. Si, pour partie, les modes de fonctionnement différenciés des supports sont intégrés comme une donnée incontournable (cf. *supra*), il n'en reste pas moins que l'absence d'une information majeure (opération de communication d'envergure par exemple) suscite une certaine animosité à l'égard du journal ou du responsable contacté. *A contrario*, les supports les mieux disposés à l'égard de l'institution bénéficient, quand l'occasion se présente, d'un régime de faveur (information avant les autres supports, organisation de rencontres personnalisées, etc.).

b. La presse : un possible allié ?

Le rôle de la presse dans la société est accepté de façon unanime par nos interlocuteurs comme relevant des moyens normaux d'information. Ainsi, les récentes « révélations » sur les actions militaires en Algérie sont bien comprises et l'information a été donnée de l'avis de nos interlocuteurs de façon neutre, et ils n'y ont pas vu une mise en

cause de l'institution : « la presse fait son boulot normal de critique de décisions politiques » [offsup]. Pour les plus jeunes, il s'agit d'abord d'une information historique, sans rapport avec la réalité qu'ils vivent, et il appartient au débat public d'éclairer ces questions.

Aujourd'hui, derrière les limites admises (information touchant aux questions stratégiques), la transparence semble être un atout facilitant la compréhension et, par voie de conséquence, la valorisation de l'action de l'institution militaire.

On perçoit parfois, dans les entretiens, le rêve non formulé d'une presse qui se ferait l'auxiliaire de l'institution pour défendre ou faire partager divers types d'intérêts : la question du budget de la défense et de son insuffisance, la reconnaissance de l'institution, certains choix engageant l'avenir des armées. Un officier supérieur souligne une nécessité d'informer des enjeux de défense qui passent aussi par la presse : « je trouve que dans l'armée, nous avons trop tendance à être les défenseurs à tout prix de l'esprit de défense. Au lieu que la société ait une volonté de défense qu'elle matérialise par son armée, aujourd'hui c'est le militaire, et lui tout seul, qui se dit "je dois promouvoir cette idée". Et donc, nous nous rendons responsables de choses qui nous dépassent complètement... » [offsup].

Plus que d'une presse au service de l'institution et prenant partie systématiquement pour celle-ci, la « demande » non formulée renvoie à la fonction traditionnelle de la presse dans la société démocratique : chargée d'éclairer les citoyens sur les enjeux majeurs (ici la défense), son pouvoir de conviction relèverait moins d'une action propagandiste que d'une explication claire donnant des éléments objectifs de débat et les responsabilités en cause : « j'aurais tendance à dire que la communication politique ne prend pas suffisamment la défense des armées, quand les armées devraient être défendues » [offsup].

Les journalistes spécialisés des journaux (quotidiens et magazines)³⁰⁴ sont d'ailleurs le plus souvent appréciés pour la qualité de leurs informations et la justesse des opinions qu'ils expriment, alors même que parfois les opinions du journal dans lequel ils publient leurs articles sont contestées. Il est vrai que, en matière militaire comme ailleurs, la spécialisation journalistique amène une compréhension plus

³⁰⁴ Sans que ce point fasse l'objet d'une question particulière, les personnes interrogées livrent dans la conversation les noms des journalistes de la presse nationale spécialisés dans les questions militaires en portant des jugements très nuancés sur chacun. Certains officiers supérieurs connaissent la biographie professionnelle de ces journalistes, leur changement de prise de position, etc., preuve d'un intérêt marqué pour ces rubriques dans la presse nationale.

approfondie des problèmes et conduit parfois à partager, en grande partie, les intérêts et les problématiques de ses sources.

c. Les journalistes : un groupe professionnel quelquefois mal compris

Un part d'incompréhension subsiste du côté des membres de l'institution militaire par rapport aux journalistes (comme groupe professionnel) et à leur fonctionnement. Une partie de cette attitude est compréhensible, car elle n'est pas véritablement originale³⁰⁵ : elle montre que plus un sujet est connu de manière approfondie et plus le traitement des médias génère une forme d'insatisfaction. Le traitement parfois généralisant des médias, ou quelquefois trop focalisé sur un phénomène sans le replacer dans sa globalité, donne lieu à des reproches marqués.

Ainsi, pour ne citer qu'un exemple récurrent dans les entretiens, les personnels militaires amenés à intervenir en ex-Yougoslavie sont critiqués sur l'information donnée sur le conflit : le manichéisme de la vision de la presse, les points de vue éditorialisants sans connaissance du terrain, les simplifications abusives conduisent à mettre en cause le travail journalistique.

Cependant, deux de nos interlocuteurs, en contact régulier avec des journalistes lors d'opérations extérieures, donnent une critique très nuancée de la presse. L'excellente compréhension de l'articulation du travail des journalistes de terrain et de responsables de rédactions, permet de comprendre la part de responsabilité des structures et des modes de fonctionnement plutôt que de l'attribuer en bloc aux individus. Cet officier (qui « positive » le rôle des journalistes tout en voyant les limites souligne que « si on explique aux journalistes, ils peuvent très bien comprendre » [offsup]), a eu l'occasion de comprendre à son tour les journalistes qui lui ont expliqué leur travail de terrain en fonction des « commandes » venues de la rédaction. De même, la prudence vis à vis de la presse prend un sens particulier dès lors qu'il s'agit de comprendre le rôle global de la presse : « compte tenu de l'écho des médias, compte tenu de leur finalité, quelle que soit leur déontologie, on n'empêchera jamais des mauvaises interprétations. Il ne faut pas se méfier de l'homme [le journaliste] mais la sensibilité de l'opinion est telle que vous ne pouvez que faire attention » [offsup].

Ce qui est plus spécifique en revanche (par rapport à d'autres membres d'institution) chez le personnel militaire, c'est l'hyper-

³⁰⁵ On peut se reporter pour cela aux différents baromètres annuels qui mettent en avant une « crise de confiance » plus ou moins marquée selon les médias, par rapport à l'information donnée.

sensibilité à tout ce qui peut être interprété comme une mise en cause de l'institution : une solidarité globale existe par rapport à l'image qui est véhiculée par les médias. Ainsi, un reproche fréquent adressé aux journalistes est de mettre trop facilement en accusation l'institution sans rappeler que celle-ci est tributaire de décisions politiques.

L'information touchant au domaine militaire étant lue avec beaucoup d'attention, les approximations des non-spécialistes, l'humour et la dérision de certains médias sont souvent mal acceptés.

De même, cette sensibilité se manifeste dès lors qu'est mis en cause un membre de l'institution. Le sentiment d'une généralisation abusive est très présent dès lors que les médias rappellent l'appartenance à l'institution militaire d'une personne impliquée dans un délit ou une affaire criminelle. C'est sans doute le signe que l'identité sociale du groupe est plus forte qu'ailleurs et que, de ce point de vue *aussi*, les militaires ne vivent pas sur le même mode que d'autres professions. Le sentiment est très fort (et tout porte à croire qu'il est injustifié) d'une mise en cause de l'institution à travers ses membres renvoie au sentiment d'une hostilité larvée de la corporation journalistique contre l'institution. Cette nouvelle « théorie du complot » témoigne sans doute d'une incapacité à relativiser le poids des médias et leurs effets. On atteint sans doute là l'une des limites qu'introduit l'esprit de corps (comme élément de la culture de l'institution) à l'auto-perception apaisée de son image retraduite par les médias fût-elle aussi contrastée que celle de n'importe quel groupe social.

CONCLUSION

L'Institution militaire bénéficie d'une couverture large et diversifiée dans la presse locale. Quels que soient les sites étudiés, elle apparaît comme une institution incontournable pour la presse locale.

Historiquement, on assiste moins à une transformation globale de la représentation qu'à un ajout de nouvelles formes au fil du temps.

La communication de l'institution militaire est celle d'une institution maîtrisant les différents aspects de sa communication. Cela renvoie aussi bien à ces apparitions officielles où l'institution militaire se présente comme un collectif particulièrement adapté aux rituels cérémoniels locaux, qu'à la maîtrise temporelle : l'institution militaire n'apparaît que lorsqu'elle le souhaite, elle ne fait l'objet d'article que lorsqu'elle a donné son aval.

Ce type de communication conserve l'aspect officiel de la communication d'une institution avec cependant deux nuances qui la différencient d'autres émetteurs locaux :

- le discours de l'institution militaire est univoque. Alors que pour d'autres acteurs locaux (politiques, économiques, etc.) la presse dispose de différentes sources (syndicats, membres du personnels, analyses extérieurs) -sinon systématiquement discordantes du moins complémentaires- l'institution produit un discours dont la cohérence laisse peu de place aux nuances et reste parfois très stéréotypé.

- l'aspect extrêmement hiérarchisée de la communication ne permet encore la plupart du temps qu'aux plus hautes autorités militaires de s'exprimer, le plus souvent comme porte-parole de l'institution plus que comme des visions et des points de vue de responsables.

Les journalistes perçoivent de plus en plus positivement l'institution militaire : son professionnalisme, son ouverture et son efficacité ont contribué à en faire au plan local une institution reconnue.

On notera que, plus globalement, la volonté de l'institution de « s'ouvrir aux médias » n'est pas sans conséquence au niveau local.

Du côté des journalistes, le silence passé de l'institution avait généré souvent une certaine méfiance. Aujourd'hui, la vision que les journalistes ont de l'institution, la banalise ce qui tend à lui donner une place importante parmi les institutions locales.

A l'intérieur de l'institution militaire, les contacts réguliers et formalisés avec la presse ont permis de mieux articuler communication de l'institution militaire et besoins des journalistes en matière d'information. Cette meilleure compréhension a transformé en retour le

regard que les membres de l'institution portent sur la profession journalistique.

Cette (re)connaissance mutuelle permet de présenter l'institution sous un jour valorisant les actions (notamment à l'étranger), les savoir-faire, et plus globalement son image.

CONCLUSION GENERALE

Les divers angles d'attaque définis pour cette étude font apparaître de façon convergente l'institution militaire comme une institution en mouvement : ce mouvement est dû autant à une évolution « interne » (transformation de l'institution sur le plan opérationnel), qu'à un mouvement externe (les transformations globales de la société). L'articulation de ces deux types d'évolution ne semble pas, au plan local poser véritablement de problème : l'intégration ancienne à la ville que nous avons pu observer s'est trouvée complétée (et parfois remplacée) par de nouvelles formes de présence et de représentation. Il ne semble pas pour autant que l'institution y ait perdu son identité : au contraire, en matière de patrimoine, ou de communication, la modernisation s'est opérée et de nouvelles formes de visibilité sont apparues qui donnent à voir l'institution sous des formes plus ouvertes, plus quotidiennes, même si une forme de représentation « en trompe-l'œil » -celle de certains bâtiments conservés en centre-ville, de certaines opérations de communication sur des opérations particulières- tendent à présenter l'institution de façon partielle par rapport à la complexité et la réalité de ses missions. L'intégration des personnels militaires à la ville pose des questions différentes : le « métier » militaire vécu dans une organisation en voie de « banalisation » sous certains aspects fait surgir de nouvelles difficultés. C'est notamment le cas lorsque se trouvent liées au plan local de nouvelles valeurs d'intégration (à la société civile) avec les nécessités d'une activité professionnelle qui ne peut être vécue individuellement en raison des nécessités fonctionnelles (cf. l'exemple de la mobilité), comme un « métier » comparable aux autres.

Au terme de cette étude, on remarquera de façon plus générale que l'analyse du rapport du « militaire à la ville » est à envisager comme une mutation en train de se réaliser et qui relève d'explications multiples. On notera que les tendances lourdes d'évolution de l'institution constituent un cadre global dans lequel s'inscrivent des évolutions plus récentes (la professionnalisation). Le rapport avec l'environnement local s'articule avec ces évolutions globales. Enfin, c'est au niveau des individus (ou des groupes d'individus) que se traduisent très concrètement les changements.

On peut donc dire que, l'institution militaire fonctionne de moins en moins « en vase clos ». En s'ouvrant vers l'extérieur, en étant de plus en plus sensible à son environnement, elle subit aussi son influence :

c'est sans doute le phénomène le plus notable révélé par cette étude.

L'étude des emprises militaires montre un retrait de l'environnement urbain. Ce retrait n'est qu'apparent puisque l'installation à la périphérie de la ville a permis à l'institution militaire de disposer des lieux adaptés à la préparation des missions des armées modernes. « L'armée » n'a donc pas disparu et les restes de sa présence « urbaine » sont encore importants tant sur le plan symbolique que par les témoignages conservés de ces emprises, aujourd'hui abandonnées (ou en voie de reconversion) mais qui marquent encore durablement l'espace urbain. L'intégration de ces emprises dans le cadre -civil- de la ville fera sans doute un peu plus disparaître, dans l'avenir, la place des armées au cœur des villes, mais, la participation marquée des armées à l'animation urbaine continue de maintenir sous d'autres formes la place de l'institution militaire dans la société locale.

Concernant la mobilité et les loisirs des personnels militaires, l'étude souligne l'ampleur des transformations en cours. Les règles de l'institution font du militaire un « nomade », mais les conduites individuelles montrent que ce nomadisme de service est à rapporter aux stratégies variables des acteurs et à des formes d'insertion multiples et plus ou moins importantes en fonction de l'âge, de la carrière et des aspirations. L'étude des pratiques du temps libre vient confirmer que les militaires sont confrontés, d'un côté, aux contraintes professionnelles, et de l'autre, à des aspirations qui tendent à les rapprocher des civils.

Quels que soient donc les angles étudiés, on remarque que les évolutions ne se réalisent pas de manières linéaires et progressives : certaines transformations ont été très rapides et parfois même brutales (sans que ce soit toujours le cas on trouverait des exemples en matière de nouvelles implantations, reconversions du patrimoine, re-dimensionnement ou redéploiement, ou attribution de nouvelles fonctions). Par ailleurs, ses évolutions sont toujours marquées par des tensions : tension entre une visibilité patrimoniale témoignant du passé d'une institution présente au centre des villes et les nécessités fonctionnelles conduisant à s'installer à la périphérie (en matière de patrimoine militaire), tensions entre le fonctionnement institutionnel et les conduites des acteurs (dans le domaine de la mobilité ou des loisirs), tension entre les restes d'une ancienne culture du silence et une nouvelle prônant l'ouverture (en matière de communication), tensions plus générales enfin, entre la volonté de conserver et de valoriser la spécificité irréductible du métier et de la culture militaire et le risque de la banalisation.

Il est donc sans doute hasardeux de considérer que l'institution militaire est arrivée au terme de ses mutations. Les conséquences de la

professionnalisation mais aussi les évolutions du rôle des forces armées et des enjeux liés aux questions de défense soulèveront sans doute, à l'avenir, d'autres questions relatives à l'intégration des militaires dans la ville. Au-delà de leur poids économique, les composantes militaires locales auront à faire face à des formes différentes de participations à l'environnement local, tant au niveau de l'institution que des individus qui la composent. Quoi qu'il en soit, le repli, le silence, l'imperméabilité ou la fermeture à l'environnement extérieur apparaissent révolus.

BIBLIOGRAPHIE

- 100 ans d'architecture en Anjou*, CAUE, Angers, 2000.
- A. THIEBLEMONT (A.) dir., *Cultures et logiques militaires*, Paris, Puf, 1999.
- Armées d'aujourd'hui* n° 263, septembre 2001.
- BERTOLDI (S.), JABOL (E.), 1997, *Angers mémoire*, Saint-Etienne, Edi Loire.
- BLANCHET (A.) et alii, *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, Dunod, 1987.
- BOËNE (B.), « Banalisation des armées : le cas français », *Futuribles*, n° 111, juin 1987.
- BOËNE (B.), DANDECKER (Ch.), *Les armées en Europe*, La Découverte, 1998. *Armées d'aujourd'hui* n° 228, mars 1998.
- BONIFACE (P.), *La jeunesse et la défense. « Génération Tonton David »*, Les documents du C2SD, 1998.
- BOURDIEU (P.), *Sur la télévision* suivi de *L'emprise du journalisme*, Liber éditions, 1996.
- BRUNETEAUX (P.), *Maintenir l'ordre*, Paris, Presses de Science-Po, 1996.
- BUREAU (J.-F.), « Communication de défense et communication gendarmerie : quelles synergies ? », *Revue de la Gendarmerie nationale*, n° 200, sept. 2001.
- CAMPROGER de (A.), *L'aliénation des biens du ministère de la Défense : initiation aux méthodes de négociation de la MRAI*, Université de Metz, DESS Aménagement et Défense. Rapport de stage, 1996.
- CAPLOW (Th.), VENNESSON (P.), *Sociologie militaire*, A. Colin, 2000.
- CHARON (J.-M.), *Cartes de presse*, Stock, 1993.
- CLEMENCEAU (C.), FERRE-LEMAIRE (I.), « Adieu l'armée ». In *Urbanisme* n° 292, janvier-février, 1997.
- CLEMENT (S.), *La vie en bleu, une question d'équilibre(s)*, Centre de prospective de la Gendarmerie nationale, septembre 2001.
- COMBELLES-SIEGEL, (P.), *La communication des armées. Bibliographie commentée*, C2SD, 1998.
- CORVISIER (A.), PEDRONCINI (G.) dir., *Histoire militaire de la France*, Puf, 1992.
- DALLEMAGNE (F.), *Les casernes françaises*, Picard, 1993.
- DENIZOT (J.-M.), « Pour une nouvelle politique de la proximité », *Revue de la gendarmerie nationale*, 3^e et 4^e trimestres 1999, p. 78-82.
- DERVILLE (G.) *Le pouvoir des médias. Mythes et réalités*, Puf, 1997.

- Diagonal*, « Quand l'armée se retire », dossier du n° 117, février 1996.
- DUBOIS-MAURY (J.), « Impacts urbains des restructurations de l'appareil militaire en France ». *Annales de géographie* n° 599, Armand Colin, 1998.
- DUMAZEDIER (J.), *Révolution culturelle du temps libre*, Méridiens Klincksieck, 1988.
- DUMAZEDIER (J.), *Sociologie empirique du loisir*, Seuil, 1974.
- DUMAZEDIER (J.), *Vers une civilisation du loisir*, Seuil, 1962.
- DUROSOY, *Historique de l'Ecole d'application de l'arme blindée et de la cavalerie, Saumur, école des blindés de demain*. Limoges, Lavauzelle, 1979 et 2000.
- FERENCZI, (T.), *L'invention du journalisme en France. Naissance de la presse moderne à la fin du XIX^e siècle*, Plon, 1993.
- FREMONT (A.), RENARD (J.), HERIN (R.) et CHEVALIER (J.), *Géographie sociale*, Masson, 1984.
- GHIGLIONE (R.) et MATALON (B.), *Les enquêtes sociologiques : théories et pratiques*, A. Colin, 1978.
- GIRARDET, Raoul, *La Société militaire de 1815 à nos jours*, Perrin, 1998.
- GRONEAU (A.), *Mutations des péri centres : l'exemple du quartier Lafayette*, mémoire de maîtrise de géographie, Université d'Angers, 1993.
- GUELTON (S.), « Les communes face à l'armée pour reconvertir les terrains militaires », *Etudes foncières* n° 93. Paris, 2001, p. 22-24.
- GUELTON (S.), Dix années de vente des terrains militaires. *Études foncières* n° 79, 1998, revue de l'Association des Etudes foncières (ADEF), p. 19-22.
- HAMELIN (F.), *6^e régiment du génie : un régiment, une ville de qualité*, Limoges, Lavauzelle, 1998.
- HUMEAU (J.-B.), *Tsiganes en France : de l'assignation au droit d'habiter*, L'Harmattan, 1995.
- Image du patrimoine : Angers*, Service de l'Inventaire-DRAC Pays-de-la-Loire, 1988.
- JEANNEAU (J.), *Les villes de l'Anjou au milieu du XX^e siècle*, Nantes, 1993, Ouest édition, 1993.
- LE BOHEC (J.), *Les rapports presse-politique*, L'harmattan, 1997.
- Le futur musée de l'Arme blindée-Cavalerie*, EAABC, 2001.
- LE GOFF (J.), *Du silence à la parole. Droit du travail société, Etat. 1830-1989*, Brest, Calligrammes, 1985.
- LEBRETON (S.), *L'Armée et les militaires à Angers de 1919 à 1939*, mémoire de maîtrise d'histoire réalisé sous la direction de C. Bard, Université d'Angers, 1997.
- LEBRETON (S.), *L'armée et les militaires à Angers de 1919 à 1939*, Mémoire de maîtrise, juin 1997.

- LEMIEUX (C.), *Mauvaise Presse*, Métailié, 2000.
- LE ROUX (P.), « De l'information militante à la presse magazine locale », in *Le journalisme territorial : les enjeux politiques et juridiques*, CNFPT, 2000.
- LE ROUX (P.) LE GRENU (P.) « Une rhétorique du consensus ? Journalisme et journalistes dans une télévision locale » in DELPORTE (C.) dir., *Ville et information. Territoires méthodes, enjeux historiques*, C.H.E.V.I., Université François-Rabelais, Tours, 1999.
- MAURIN, Jean-Louis, *Les militaires et l'organisation de leurs relations avec les médias en France 1870-1987*, Thèse de 3^e cycle, science politique, Toulouse I, 1992.
- Mc COMB M., SHAW D., « The Agenda-Setting Function of Mass Media », *Public Opinion Quarterly*, vol. 36, p. 176-187, 1972.
- MERCIER (A.) *Le Journal télévisé*, Presses de Sciences-Po, 1996.
- MICHEAU (M.) dir., *Projet d'exposé des motifs : définition d'une stratégie d'aménagement de la caserne Desjardins*, document non paginé, Institut d'Etudes politiques de Paris, DESS Aménagement et Urbanisme, juillet 1997.
- Ministère de la Défense, *Défense et protection de la nature*. DAJ, DICOD, juillet 2000.
- Ministère de la Défense, *Rapport d'activité 2000*.
- MONTJARDET (D.), « La manifestation du côté du maintien de l'ordre » in FAVRE (P. dir.), *La Manifestation*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, Paris, 1990.
- NEVEU (E.), *Sociologie du journalisme*, La Découverte, 2001.
- Objectif Défense* n° 107, octobre 2001.
- OLIVIER DE SERDAN (J.-P.), « La politique de terrain », in *Les terrains de l'enquête Enquête*, n° 1, 1995, p.71-109.
- OLLIVIER-YANIV (C.), « Quelle professionnalisation pour l'information et la communication de la défense en France », *Revue de la Gendarmerie nationale*, n° 200, sept. 2001.
- PALMER (M.), *Des Petits journaux aux grandes agences, Naissance du journalisme moderne*, Aubier, 1983.
- PERRIER (J.), *L'épopée du cadre noir de Saumur*. Nouvelle édition, Limoges, Lavauzelle, 2000, PERRIER (J.), Général de CARPENTRY, *Les maîtres écuyers du manège de Saumur*. Limoges, Lavauzelle, 2000,.
- PORCHET (A.), *l'Armée en Anjou XIX-XX^e*, mémoire de DEA sous la direction de J.-G. Petit, Université d'Angers, 1996.
- RETAILLE (D.) in *Le monde du géographe*, Presses de la FNSP, 1997.
- RIBOULT (R.), *Angers naguère : 1850-1938*, Payot, 1980.
- RIVIERE (C.), *Les liturgies politiques*, Paris, Puf, 1988.
- SIRACUSA (J.), *Le JT, machine à décrire. Sociologie du travail des reporters à la télévision*, INA/De Boeck Université, 2001.

- SUE (R.), *Le loisir*, Puf, Que sais-je, 4^e édition corrigée, 1993.
- SUE (R.), *Temps et ordre social*, Le sociologue, Puf, 1994.
- SUE (R.), *Vers une société du temps libre ?*, Puf, 1988.
- TUNSTALL (J.) *Journalist at work*, Constable, Londres, 1971.
- Un projet urbain pour le site de la caserne Desjardins à Angers*, Ecole nationale des Ponts et Chaussées, 1998.
- Un projet urbain pour le site de la caserne Desjardins*, Ecole nationale des Ponts et Chaussées, 1998.
- VESCHAMBRE (V.), *Les professeurs du secondaire public : essai de géographie d'un groupe social*, Thèse de doctorat de l'Université de Caen, 1994, sous la direction de R. Hérim.
- WOLFF (J.-P.), « La régénération urbaine : entre vision politique et opportunités urbanistiques », in *Renouveler la ville : les enjeux de la régénération urbaine*, Lille, Freville, 2001.